
UNIVERSITY OF TORONTO

C. JONNART, Gal LYAUTEY, E. ROUME,
J. CH.-ROUX, S. PICHON
AUGUSTIN BERNARD, J. LADREIT DE LACHARRIÈRE,
CAMILLE GUY, ANDRÉ TARDIEU, RENÉ PINON

L'Afrique du Nord

LIBRAIRIE FÉLIX ALCAN.

L'Afrique du Nord

LIBRAIRIE FÉLIX ALCAN

CONFÉRENCES

ORGANISÉES PAR LA SOCIÉTÉ DES ANCIENS ÉLÈVES ET ÉLÈVES DE L'ÉCOLE LIBRE DES SCIENCES POLITIQUES

Les Forces productives de la France. — *La production de l'agriculture et les problèmes sociaux. — La concentration industrielle et son influence sur le sort des classes ouvrières. — La marine marchande et les forces productives de la France. — L'organisation du commerce extérieur et les agents de son développement. — Les forces nouvelles en formation dans l'Afrique du Nord*, par MM. P. Baudin, P. Leroy-Beaulieu, A. Millerand, E. Roume, J. Thierry, E. Allix, J.-C. Charpentier, De Peyerimhoff, P. de Rousiers, Daniel Zolla. 1909. 1 vol. in-16. . . . . . 3 fr. 50

La Politique budgétaire en Europe, *Les tendances actuelles*, par MM. Emile Loubet, S.-A. Hussein Hilmi Pacha, André Lebon, Georges Blondel, Raphael-Georges Lévy, A. Raffalovich, Charles Laurent, Charles Picot, Henri Gans. 1910. 1 volume in-16. . . . . 3 fr. 50

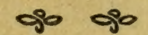
Les Questions actuelles de politique étrangère en Asie. *L'Asie ottomane. Les compétitions dans l'Asie centrale et les réactions indigènes. La transformation de la Chine. La politique et les aspirations du Japon. La France et la situation politique en Extrême-Orient*, par MM le baron de Courcel, P. Deschanel, P. Doumer, E. Etienne, le général Lebon, Victor Bérard, R. de Caix, M. Revon, J. Rodes, Dr Rouire, 1910. 1 vol. in-16 avec 4 cartes hors texte. . . . . 3 fr. 50

Les Questions actuelles de politique étrangère en Europe. *La politique anglaise. La politique allemande. La question d'Autriche-Hongrie. La question de Macédoine et des Balkans. La question russe*, par MM. F. Charmes, A. Leroy-Beaulieu, R. Millet, A. Ribot, A. Vandal, R. de Caix, R. Henry, G. Louis-Jaray, R. Pinon, A. Tardieu. Nouvelle édition, refondue et mise à jour. 1911. 1 vol. in-16 avec 5 cartes hors texte . . . . . . 3 fr. 50

Les Questions actuelles de politique étrangère dans l'Amérique du Nord. *Le Canada et l'impérialisme britannique. Le canal de Panama. Le Mexique et son développement économique. Les Etats-Unis et la crise des partis. La doctrine de Monroë et le panaméricanisme*, par MM. Denys Cochin, l'Amiral Fournier, le Général Brugère, Paul Deschanel, A. Siegfried, P. de Rousiers, de Périgny, F. Roz, A. Tardieu. 1911. 1 vol. in-16, avec 5 cartes hors texte . . . . 3 fr. 50

Les Grands marchés financiers. *France* (Paris et Province), *Londres*, *Berlin*, *New-York*, par MM. Paul Deschanel, J. Buffet, P. Cambon, P. Beauregard, Raphael-Georges Lévy, A. Aupetit, L. Brocard, J. Armagnac, G. Delamotte, G. Aubert. 1912. 1 vol. in-16 . . . . 3 fr. 50

AUGUSTIN BERNARD
J. LADREIT DE LACHARRIÈRE, CAMILLE GUY
ANDRÉ TARDIEU, RENÉ PINON



L'Afrique du Nord

Conférences organisées par la Société des anciens élèves et élèves de l'École libre des Sciences politiques

ET PRÉSIDÉES PAR MM.

C. JONNART, le général LYAUTEY, E. ROUME
J. CH.-ROUX, S. PICHON

LIBRAIRIE FÉLIX ALCAN
108, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, PARIS
—
1913

L'AFRIQUE DU NORD

INTRODUCTION

La Société des anciens élèves et élèves de l'École des Sciences Politiques a voulu, dans la septième série de ses grandes conférences, étudier les questions actuelles de politique étrangère et coloniale dans l'Afrique du Nord.

Il a semblé à son Bureau qu'aucun sujet ne répondait mieux aux intentions des fondateurs de ces conférences. Peu de problèmes, en effet, présentent un intérêt plus grand pour notre pays et sont d'une actualité plus vivante que ceux qui touchent à la formation et au développement continu de notre empire africain.

La conquête et la colonisation de l'Algérie, de la Tunisie et de l'Afrique occidentale, complétées aujourd'hui par l'occupation du Maroc, constituent l'œuvre que nous avons poursuivie depuis

un siècle, malgré des hésitations passagères, avec le plus de persévérance et de succès. Elles ont ouvert à notre civilisation d'immenses provinces dont le commerce a doublé en dix ans pour atteindre aujourd'hui presque deux milliards, et qui, par Alger et Tunis, dominent la Méditerranée occidentale et touchent à la France, tandis que, par les ports marocains et Dakar, elles s'ouvrent largement sur l'Atlantique. Elles ont apporté le règne de « la paix française » à 25 millions d'hommes.

La géographie physique et humaine de cet empire, l'histoire de sa formation, la politique indigène, la politique financière et économique que nous y avons suivies, sont exposées dans ces conférences par les hommes que leur expérience des affaires africaines et leur talent désignaient pour nous en faire le mieux comprendre les difficultés et la grandeur : par M. Jonnart, ancien ministre des Travaux publics et des Affaires étrangères, ancien gouverneur général de l'Algérie, sous la sage administration de qui notre colonie a atteint un degré de prospérité que les prévisions les plus optimistes n'osaient espérer ; — par le général Lyautey, qui achève au Maroc la tâche commencée par lui sur les confins de l'Algérie, et qui, suivant la belle expression de M. Raymond Poincaré, « est, en ce moment, par ses actions, un

de nos meilleurs historiens et un de nos plus beaux poètes » ; — par M. Roume, le créateur et l'organisateur de ce gouvernement général de l'Afrique occidentale, qui a donné l'unité et la vie à nos possessions du Sénégal, du Soudan et du golfe de Guinée ; — par M. le gouverneur Camille Guy, l'un de ses meilleurs collaborateurs ; — par notre maître Augustin Bernard, et M. Ladreit de Lacharrière, qui, par leurs voyages, par la parole et par la plume, prennent une part si active à l'action de la France en Algérie et au Maroc.

Ce tableau de notre empire de l'Afrique du Nord eût été incomplet s'il n'avait été accompagné d'une étude historique et économique des pays de l'Afrique méditerranéenne où nous avons dû reconnaître l'influence prépondérante d'autres puissances, malgré des droits ou des intérêts incontestables : l'Égypte et la Tripolitaine.

Des hommes éminents ont bien voulu se charger de cette étude difficile et dégager de l'exposé des faits les leçons qu'ils comportent pour nous. Ce sont M. Stephen Pichon, qui a présidé la conférence sur la Tripolitaine avec toute l'autorité que lui donnaient les années passées à la tête du gouvernement tunisien et du ministère des Affaires étrangères ; — M. J. Charles-Roux, président de la Compagnie Générale Transatlantique, vice-prési-

dent de la Compagnie du Canal de Suez, qui a rappelé éloquemment les services rendus à l'Égypte par nos compatriotes ; — M. André Tardieu et M. René Pinon, dont les travaux d'histoire diplomatique et de politique étrangère sont des modèles de sagesse et de clarté.

Nous tenons à remercier très vivement ici les auteurs de ce livre de l'honneur qu'ils nous ont fait en acceptant de prendre la parole à l'École des Sciences Politiques et en complétant si heureusement la collection des publications de notre Société.

I

L'ALGÉRIE ET LA TUNISIE

CONFÉRENCE DE M. AUGUSTIN BERNARD

Chargé de cours à la Sorbonne.

DISCOURS DE M. JONNART

Député, ancien gouverneur général de l'Algérie, ancien ministre.

Messieurs [1],

Vous m'avez fait l'honneur de me demander d'inaugurer vos conférences de cette année sur l'Afrique en vous parlant de l'Algérie et de la Tunisie. De cet honneur je sens tout le prix, mais je sens aussi tout le poids. Vous êtes un public singulièrement informé et averti, qui ne saurait se contenter de banalités. Et pourtant, je ne puis espérer, en moins d'une heure, vous exposer l'œuvre de la France en Algérie et en Tunisie. Je me bornerai donc à envisager quelques-uns des aspects de cette œuvre, ceux qui me semblent les plus importants et les plus essentiels.

Ce qui me rassure, au début de cette causerie, c'est que M. Jonnart a bien voulu accepter la présidence de notre réunion. Selon l'excellente coutume qui est la vôtre, le président rectifiera les erreurs que j'aurai commises, comblera les lacunes que j'aurai laissées. Nul ne connaît l'Algérie aussi bien que M. Jonnart, nul ne lui a rendu de plus

1. Conférence faite par M. Augustin Bernard le 10 décembre 1912.

signalés services. Il a gouverné la colonie pendant près de dix ans, et l'histoire le mettra au nombre des hommes qui ont le mieux servi la France nouvelle. Parmi les actes qui ont marqué son gouvernement, j'en rappellerai un ou deux seulement, qui suffiraient à assurer sa renommée. C'est M. Jonnart qui a appelé dans l'Afrique du Nord l'illustre colonial qui préside aujourd'hui à l'organisation du Maroc ; il a défendu le colonel, puis le général Lyautey contre les bureaux des ministères et contre les critiques de toutes sortes ; il l'a toujours soutenu et encouragé dans la belle œuvre par laquelle, dans les confins algéro-marocains, il préludait à celle qu'il accomplit maintenant sur un plus vaste théâtre. Vous rappellerai-je aussi que M. Jonnart est le seul homme politique français qui ait osé prendre des mesures contre l'alcoolisme ? Tandis que les uns parlaient bien et que les autres votaient mal, lui seul a agi, et limité en Algérie le nombre des débits de boissons ; la mère patrie, sous ce rapport comme sous quelques autres, pourrait prendre exemple sur la France africaine. Enfin, pour tout dire d'un mot, M. Jonnart a eu foi dans les destinées de l'Algérie ; il a eu foi dans les richesses latentes de son sol et de son sous-sol, foi dans l'énergie de ses colons, foi dans la possibilité d'y créer une France nouvelle. M. Jonnart a aimé l'Algérie « jusques à

ses verrues et à ses taches » et c'est dans cette chaude sympathie que rien ne remplace qu'il a puisé la force d'accomplir la belle œuvre qui est la sienne. (*Applaudissements.*)

Moi aussi, j'ai foi dans l'avenir de l'Afrique du Nord; et, comme la foi ne va pas sans quelque désir d'apostolat, je voudrais m'efforcer de vous y convertir à votre tour.

I

Vous savez, Messieurs, comment, d'un incident futile en apparence, une conversation un peu vive entre le dey Husseïn et le consul Deval au sujet d'une fourniture de blés, est sortie en 1830 l'intervention française à Alger. Alors fut posée la première pierre de notre grand édifice colonial africain, de cet immense empire qui s'étend aujourd'hui de l'Atlantique au golfe de Gabès, des bords de la Méditerranée aux rives du Congo, et qui est appelé à jouer dans notre vie nationale un rôle de plus en plus important. A vrai dire, en histoire, rien ne commence et rien ne finit brusquement, rien ne se crée et rien ne se perd. Dès avant 1830, la France, constituée la première parmi les nations européennes, avait dans les Echelles de Barbarie, comme dans les Echelles

du Levant, un rôle de premier ordre au point de vue des traditions et des intérêts. D'autre part, bien peu nombreux furent, sous la monarchie de Juillet, les hommes qui, comme Bugeaud, Clauzel, Soult, Thiers, le duc d'Orléans, le duc d'Aumale, eurent le pressentiment des grandes destinées qui attendaient la France en Afrique. C'est comme à regret et en quelque sorte malgré eux que les hommes de ce temps furent amenés à fonder une colonie dans l'ancienne Régence barbaresque. Aujourd'hui encore, l' « obstacle continu » de la Mitidja, ce fossé situé à quelques kilomètres d'Alger, dont quelques traces subsistent dans la topographie, et au delà duquel il était interdit à la colonisation de s'avancer, témoigne de la timidité des conceptions qui prévalaient alors et que vint ruiner l'audace d'Abd-el-Kader. Bugeaud triompha de la résistance des indigènes, et voulut la colonisation de l'Algérie par le peuplement français. Après la conquête de la Kabylie par Randon, l'Algérie tout entière est soumise ; mais le Second Empire, avec ses idées de royaume arabe, de grandes concessions à des compagnies ou à des particuliers, de libre-échange dogmatique et systématique, ne se préoccupa guère de la colonisation proprement dite.

Comme vous l'a montré M. de Peyerimhoff

dans la brillante conférence qu'il vous fit il y a quelques années sur les forces productives de l'Algérie, c'est seulement après nos défaites de 1870 que prend corps l'idéal entrevu par Bugeaud et qui est aujourd'hui le nôtre : faire de l'Algérie une terre française, franciser autant que faire se pourra l'Afrique du Nord, y trouver en quelque mesure une consolation et une compensation à nos désastres continentaux. Un grand effort, que dirigea l'amiral de Gueydon, un des gouverneurs les plus remarquables qu'ait eu l'Algérie, est fait après la guerre franco-allemande en faveur du peuplement français. Cet effort, plus ou moins énergique, plus ou moins bien dirigé suivant les époques, n'a jamais été interrompu et s'est continué jusqu'à aujourd'hui.

En 1881, la France, en s'établissant en Tunisie, acquiert, comme le disait Jules Ferry, une des clefs de sa maison. Instruit par l'expérience algérienne et surtout opérant sur un terrain beaucoup plus facile, le protectorat tunisien ne coûte ni beaucoup de sang, ni beaucoup d'argent ; s'il néglige trop longtemps le peuplement français, du moins il s'efforce de ne point ébranler dans ses fondements la société indigène et montre en matière de travaux publics une souplesse malheureusement interdite à l'Algérie par les entraves du passé et la tutelle trop étroite de la métropole.

Pendant ce temps, nos humbles comptoirs de l'Afrique occidentale deviennent le grand empire dont, dans une autre conférence, on vous dira le magnifique essor. Puis la jonction de l'Algérie et du Soudan s'opère à travers le Sahara. Là où le ministère de la Guerre prévoyait des expéditions de 40.000 hommes, ont suffi quelques centaines de chameliers. Le brigandage des Touaregs, ces croquemitaines si longtemps redoutés, est facilement dompté lorsqu'on renonce à les combattre avec les méthodes usitées en Europe et même dans le Tell algérien, et qu'on trouve l'instrument approprié à la conquête du désert, les compagnies méharistes, tribus nomades militairement encadrées.

Enfin, dans ces dernières années, l'œuvre se complète et s'achève. M. Jonnart et le général Lyautey constituent dans les confins algéro-marocains une zone de protection contre l'insécurité, de pénétration pour nos colons et nos commerçants, zone dont on n'a malheureusement pas tiré tout le parti possible. Puis, ce sont des événements tout proches et présents à toutes les mémoires. En 1911, ces mêmes soldats vêtus de rouge qu'annonçaient d'anciennes prédictions et qu'on avait vus à Alger en 1830, à Tunis en 1881, apparaissent à Fez, la ville sainte de Moulay-Idris. Le traité du 20 mars 1912 établit le pro-

tectorat de la France sur le Maroc, et les Français, comme autrefois les Romains et les Arabes, réalisent entre leurs mains l'unité de l'Afrique du Nord. Bientôt la dernière province turque en Afrique disparaît avec l'annexion de la Tripolitaine par l'Italie, préparant dans la Méditerranée orientale des bouleversements plus considérables encore et qui ne manqueront pas de retentir profondément sur l'islam africain.

Ainsi, par l'établissement de notre protectorat sur le Maroc, nous avons véritablement achevé l'œuvre commencée en 1830 et poursuivie à travers tant de vicissitudes. Nous ne l'avons fait, il est vrai, qu'en laissant s'établir sur nos flancs — et c'était sans doute inévitable — une colonie espagnole dans le Maroc septentrional, une colonie italienne en Tripolitaine. Surtout, nous avons dû souscrire à des clauses économiques qui, tant qu'elles subsisteront, empêcheront que nous soyons chez nous au Maroc, pas plus que nous ne sommes chez nous d'ailleurs, on vous le montrera certainement, à la Côte-d'Ivoire et au Dahomey. Les divers tronçons qui constituent notre grand empire africain sont très disparates et il n'y a entre eux aucune solidarité véritable. La télégraphie sans fil transmet pourtant déjà la pensée française jusqu'aux extrémités de notre domaine et les projets de chemins de fer trans-

africains aspirent à donner à nos colonies, en dépit de tous les obstacles, la cohésion qui leur fait aujourd'hui complètement défaut.

Les grandes lignes et la forme générale de l'édifice franco-africain se laissent désormais entrevoir. Avons-nous mené cette histoire coloniale, ou avons-nous été menés par des forces géographiques et historiques qui souvent ont travaillé pour nous en dépit de nous-mêmes? Je crois bien que c'est la seconde de ces hypothèse qui est exacte.

Les grandes œuvres coloniales ont toujours été accomplies par un petit nombre d'hommes; ce n'est guère qu'en Angleterre et en Hollande qu'il existait jusqu'ici une véritable opinion coloniale. En France, ce que nous appelions pompeusement les milieux coloniaux se composait de quelques douzaines d'explorateurs, de militaires, de professeurs, de publicistes et de négociants. Cet état de choses semble se modifier, nous en avons eu des preuves au moment de l'incident d'Agadir, et le pays prendra de plus en plus conscience de la valeur de ses colonies à mesure que leur rôle ira croissant. Mais on peut bien dire que la France doit l'acquisition et la mise en valeur de ses colonies africaines à quelques hommes : à Jules Ferry, à M. Etienne, à M. Roume, à M. Révoil, à M. Jonnart et

aux bons ouvriers qui ont secondé ces chefs.

Telles sont, brièvement résumées, les principales étapes qui ont fait de l'Algérie la clef de voûte de notre empire africain. Considérons maintenant quelques-uns des aspects de cet édifice. Voyons d'abord comment nous l'avons aménagé et quel parti nous avons tiré de l'Algérie et de la Tunisie au point de vue économique. Nous examinerons ensuite dans quelle mesure nous avons réussi à en faire des terres vraiment françaises. Nous verrons enfin comment nous avons essayé de résoudre le problème indigène si délicat qui se pose devant nous dans ces contrées.

II

Au point de vue économique, nous pouvons être légitimement fiers des résultats obtenus; ils sont dignes d'un peuple vraiment colonisateur; ils font l'admiration de tous les étrangers et suscitent même leur envie. Nous pouvons d'autant mieux juger le chemin parcouru que le Maroc est là, comme une sorte de parcelle-témoin, pour nous montrer ce qu'étaient l'Algérie et la Tunisie avant la conquête française : terres fauves, calcinées, incultes, stérilisées par de

longs siècles d'islam et de barbarie, que nous avons découvertes avec une sorte d'horreur et auxquelles nous avons restitué leur antique prospérité.

Nous avons d'abord rendu la vie à l'Afrique du Nord en lui donnant des artères, en y créant des voies de communication et des travaux publics de toutes sortes, ports, routes, chemins de fer. 3.300 kilomètres de voies ferrées sont ouverts à l'exploitation en Algérie, 1.800 en Tunisie. Des travaux hydrauliques ont permis d'irriguer de vastes surfaces. Les exploitations minières ont pris une importance considérable; l'Afrique du Nord joue dans la production des phosphates de chaux un rôle mondial qui la place au tout premier rang, à côté, bientôt au-dessus des Etats-Unis. La production des minerais de fer, de zinc est considérable. En ce qui concerne l'agriculture, le rôle des Européens colonisateurs a été triple : ils ont introduit des cultures nouvelles, augmenté et régularisé le rendement des cultures anciennes, étendu les surfaces cultivées. Nos colons ont créé ce magnifique vignoble de 160.000 hectares qui représente une somme énorme d'efforts et de capitaux et qui a tant contribué à implanter notre race, en même temps que « la plus française de toutes les cultures ». L'amélioration du matériel et des pratiques agri-

coles, la substitution de la charrue française à l'araire indigène, le remplacement de la jachère inculte par la jachère cultivée, les méthodes du *dry-farming* plus ou moins inconsciemment appliquées ont accru considérablement le rendement des céréales et permis de se livrer à leur culture dans des régions que les indigènes considéraient comme inutilisables. Comme le vin d'Algérie et le blé d'Algérie, le mouton africain joue un grand rôle dans l'alimentation de la métropole. Et c'est dans toutes les grandes villes de l'Europe que les primeurs peuvent se créer des débouchés. La vieille culture phénicienne de l'olivier a été rénovée par nous; la Tunisie est ici au premier rang, et dans la région de Sfax en particulier, l'association de l'Européen et de l'indigène pour la plantation des olivettes a donné de merveilleux résultats. Je ne parle pas du liège, de l'éponge et de tant d'autres richesses que les indigènes n'utilisaient pas et que nous avons mises en valeur. Comment ne pas être saisi d'admiration en présence de ce magnifique vignoble qui fait de la Mitidja une des plus riches plaines du monde, de ces moissons dorées qui ondulent à perte de vue dans la plaine de Bel-Abbès, de ce parc à la française que constituent les olivettes de Sfax et qui verdoie jusqu'aux limites de l'horizon! Rien de

tout cela n'existait avant nous, et nous avons vraiment tiré toutes ces richesses du néant.

Cette prospérité économique se traduit par un commerce de plus d'un milliard pour l'Algérie (1.175 millions en 1912) et de 265 millions pour la Tunisie. La France fait 80 p. 100 du commerce de l'Algérie, 50 p. 100 de celui de la Tunisie. L'Algérie vient immédiatement après l'Angleterre, la Belgique, l'Allemagne et les Etats-Unis comme débouché des produits métropolitains.

Il convient de remarquer que cet essor économique est relativement récent. Il n'y a pas bien des années encore que certains économistes s'efforçaient de démontrer que le vignoble algérien était hypothéqué au delà de sa valeur, que la fertilité des terres s'épuisait, et que, somme toute, l'Algérie était une mauvaise affaire. C'est à partir de 1900 à peu près que la situation s'est avantageusement modifiée, c'est-à-dire à partir du moment où on a donné à l'Algérie la libre disposition de ses ressources, où on l'a intéressée à ses propres affaires, où on l'a reconnue majeure en lui accordant un budget spécial. Dès lors, elle a pu mettre ses richesses en valeur, et, guidée dans cette évolution par un gouverneur tel que M. Jonnart, se développer enfin avec plus de liberté.

En France, la nation, comme la famille, est toujours un peu effrayée lorsqu'elle voit les oiseaux sortir du nid et voler de leurs propres ailes ; elle cherche à les couver le plus longtemps possible, et impose à ses colonies une tutelle qui a sans doute sa raison d'être, mais qui peut devenir à l'occasion fâcheuse et importune. « L'Algérie, écrivait M. Jonnart dans son rapport de 1893, n'est ni une colonie, ni un département français ; le régime qui lui convient n'est ni l'autonomie, ni l'assimilation, mais la décentralisation. »

Cette décentralisation, il conviendrait de l'accroître encore sur certains points. Je ne veux pas traiter ici la question de l'Ouenza, mais on ne peut manquer d'être frappé du tort que des méthodes surannées, jointes à certaines mauvaises volontés, ont fait à l'Algérie en cette affaire. Tandis que la Tunisie, moins étroitement ligottée, construisait plusieurs centaines de kilomètres de chemin de fer, l'Algérie se voyait interdire l'exploitation de ses richesses minérales. Dans cette question, le Parlement avait le droit de dire oui, il avait le droit de dire non, mais il n'avait pas le droit, comme il l'a fait, de ne dire ni oui, ni non. Et le remède à une situation aussi anormale n'est autre que d'accorder à l'Algérie une plus grande liberté en matière de travaux publics.

En somme, l'Afrique du Nord a atteint un remarquable degré de prospérité. La question économique peut être considérée comme résolue, très heureusement résolue; le pays est vivant et riche, il ne demande qu'à être débarrassé de certaines entraves pour être plus vivant et plus riche encore.

III

Le côté économique de notre œuvre africaine n'est pas le seul qu'il convienne d'envisager, ni même, à mes yeux, le plus intéressant. On pourrait concevoir que nous n'eussions recherché dans la colonisation qu'un bénéfice purement matériel. Mais nous avons poursuivi un but plus élevé, en même temps que plus difficile. Il était conforme au génie et aux traditions de notre pays de chercher à faire de l'Afrique du Nord une terre française, où revivraient notre langue et notre civilisation. Tant de sang et d'argent dépensés sur la terre d'Afrique nous en faisaient un devoir impérieux, non moins que notre situation européenne et le souci de notre avenir dans le monde. Pour atteindre ce but, deux moyens s'offraient à nous concurremment : implanter, enraciner des Français dans l'Afrique du Nord ;

nous efforcer de rapprocher de nous les indigènes.

L'Afrique du Nord est un diptyque : d'un côté sont les colons, de l'autre les indigènes. Si l'on se borne à considérer seulement une des deux moitiés du tableau, on risque fort de ne rien comprendre et de se faire de l'Algérie-Tunisie une idée tout à fait fausse. La situation démographique de l'Algérie-Tunisie, qui sera d'ailleurs demain celle du Maroc, est à peu près unique en son genre. Les chiffres sont ici tellement éloquents qu'il faut les avoir toujours présents à l'esprit et que vous m'excuserez de vous les rappeler. L'Algérie, d'après le recensement de 1911, compte 5.492.000 habitants, dont 4.740.000 indigènes et 752.000 Européens. Ces 752.000 Européens se décomposent en 304.000 Français d'origine, 188.000 étrangers naturalisés, 70.000 israélites, 189.000 étrangers (dont 138.000 Espagnols). La Tunisie compte 1.928.000 habitants, dont 1.730.000 indigènes musulmans, 50.000 israélites et 148.000 Européens. Ces 148.000 Européens se décomposent en 46.000 Français et 102.000 étrangers, dont 88.000 Italiens. En somme, il y a en Algérie-Tunisie 6 millions d'indigènes et 1 million d'Européens.

On y trouve donc une nombreuse population européenne immigrée, au milieu d'une popula-

tion indigène plus nombreuse encore et qui augmente plus rapidement que la population européenne. C'est là, je le répète, une situation qui n'a guère d'analogues dans l'histoire coloniale, sauf peut-être dans l'Afrique australe. En général, aux colonies, les Européens sont, ou bien une écrasante majorité, ou bien une infime minorité. Dans le premier cas, le problème indigène peut être négligé ; dans le second, il est beaucoup plus facile à résoudre, parce que la société indigène n'a pas été désorganisée par l'introduction en masse d'éléments étrangers. Au Canada, 7 millions de colons sont en présence de 100.000 Indiens ; aux Etats-Unis, 250.000 Indiens sont noyés dans 92 millions d'habitants ; en Australie, 4 millions et demi de blancs sont en face de 20.000 indigènes. En somme, dans ces régions et dans d'autres qui leur ressemblent, les indigènes n'existent pour ainsi dire pas. Ils sont parfaitement négligeables comme nombre, leur civilisation est rudimentaire et peu agressive ; ils sont une curiosité archéologique, mais ne constituent nullement une gêne ou un embarras pour les colons, qui peuvent s'organiser à leur guise sans en tenir aucun compte.

Dans une autre catégorie de colonies, la population européenne est presque nulle. C'est l'Inde anglaise avec ses 300 millions d'indigènes contre

100.000 Anglais ; c'est Java avec 40 millions d'indigènes et 80.000 Européens ; c'est l'Afrique occidentale française avec 10 millions d'indigènes et 1.500 Européens. Dans ces contrées, les Européens n'ont pas bouleversé toute l'existence des indigènes ; ils n'ont pas pris racine, ils ne cultivent pas le sol. Il n'y a pas, comme dans l'Afrique du Nord, une question agraire, ou, s'il y en a une, elle se pose entre indigènes, non entre indigènes et Européens.

Toute la politique française dans l'Afrique du Nord me paraît dominée par ce fait que les Français sont une minorité parmi les Européens, et les Européens une minorité en face des indigènes. La France, pays à faible natalité et à faible émigration, se trouvait placée dans la Berbérie en face d'éléments provenant de l'Espagne et de l'Italie, pays à forte natalité et à forte émigration : d'où la nécessité de la colonisation officielle. Les méthodes ont été souvent gauches et maladroites, mais, finalement, comme l'a montré M. de Peyerimhoff, nous avons réussi, à travers mille obstacles, à implanter en Algérie de nombreux agriculteurs français. La prépondérance française dans l'Afrique du Nord s'appuie sur la domination politique et militaire, sur le rôle social et intellectuel, sur la richesse mobilière et immobilière. Le peuple algéro-tunisien du XX[e] siècle

ne sera qu'en partie français par le sang, mais s'il le demeure par la langue, les idées et les institutions, ce sera l'essentiel; si nous savons y veiller, ce jeune peuple sera marqué de notre empreinte et perpétuera notre civilisation.

De ce que les Européens sont une minorité en face des indigènes, vous voudrez bien, Messieurs, tirer avec moi cette conséquence que l'Européen est plus *intéressant* que l'indigène. Vous entendez bien le sens que j'attache au mot *intéressant :* il ne s'agit pas ici du point du vue pittoresque; nous ne demanderons certes pas au peintre Dinet de remplacer ses admirables scènes de la vie indigène, où revit tout le passé et toute l'âme d'un peuple, par l'étude des colons en chapeau et en veston, ni ses vues de Bou-Saada par les constructions parfois hideuses des villes du littoral. Il est permis aux artistes de regretter la disparition du vieux Maroc barbare et de trouver que l'hospitalité de Kenadsa ou de Tamesloht valait tout de même mieux que celle des hôtels borgnes de Casablanca. Il faut être reconnaissant à M. Jonnart d'avoir conservé les dernières mosquées du vieil Alger, aux résidents généraux de Tunisie de n'avoir pas laissé altérer la physionomie des souks de Tunis, au général Lyautey d'avoir donné des ordres pour sauvegarder la beauté de Rabat. Mais nous sommes ici, je pense,

dans une École des Sciences politiques et non dans une École des Beaux-Arts. Or, au point de vue politique, il faut, aux colonies, se préoccuper des colons *d'abord :* vérité si simple et si élémentaire qu'on aurait quelque scrupule à y insister, si elle n'était méconnue en France par une partie de l'opinion publique et de la presse qui semble avoir entrepris une sorte de croisade humanitaire en faveur des indigènes, et qui reprend à son compte le mot célèbre : Périssent les colonies plutôt qu'un principe !

L'indigène, dans l'Afrique du Nord, c'est la végétation spontanée et vigoureuse, qui, laissée à elle-même, étouffe tout ce qui l'environne. Le colon, c'est la petite plante humble et frêle, venue d'un autre sol et d'un autre climat, transplantée péniblement et à grands frais, et qui ne saurait se passer de soins assidus. Les colons, dit-on, ont des privilèges : pourquoi non? N'a-t-on pas cherché à les attirer et à les retenir en Afrique par toutes sortes d'avantages : exemption partielle de service militaire, exemption partielle d'impôts, voire même don gratuit de la terre. Il est regrettable que ces avantages, qui avaient d'ailleurs comme contre-partie la lutte contre les insurrections, contre la fièvre, contre la sécheresse, n'aient pas été assez puissants pour attirer en Afrique une immigration française plus nom-

breuse. Que quelques-uns de ces privilèges soient appelés à disparaître prochainement, cela n'est pas douteux et les colons sont les premiers à en convenir. Mais il ne faut pas oublier que le succès de tous les peuples colonisateurs, depuis les Romains jusqu'aux Anglais, repose sur le sentiment de la supériorité de la race impériale, sentiment inculqué par le peuple colonisateur aux populations indigènes :

Tu regere imperio populos, Romane, memento.

Il faut que le titre de Français sonne toujours haut et clair dans l'Afrique du Nord et qu'on ne laisse point s'éteindre trop vite ce respect du nom français que les militaires avaient su inspirer aux indigènes.

IV

En regard des questions de peuplement et de civilisation proprement dite, il faut placer les questions indigènes, dont il serait puéril de nier l'importance. Nous avons envers les indigènes de grands devoirs, et, même au point de vue de nos intérêts les plus immédiats, nous ne saurions négliger les problèmes qui les concernent. Tout l'avenir de notre empire colonial et de notre pays

lui-même dépendra de notre politique indigène. Notre domaine africain doit être pour nous un réservoir d'hommes, de soldats loyaux et d'associés fidèles, non une cause d'affaiblissement durable et quasi indéfini de notre puissance militaire.

Nous n'avons certes rien perdu des vieilles qualités qui ont toujours fait notre succès auprès des indigènes dans notre histoire coloniale : notre générosité, notre absence de morgue, notre facilité d'adaptation. On ne peut nier cependant que les difficultés de la vie de tous les jours entraînent les colons à juger les indigènes sans bienveillance, parfois même sans équité, bien que les cas de grossièreté et de brutalité soient beaucoup plus exceptionnels qu'on ne le prétend. Les colons ne devraient jamais oublier que, si les indigènes sont pour eux des voisins incommodes et quelquefois malfaisants, ce sont des hommes très fiers, qui ont bravement lutté pour défendre leur terre natale, et qui ont été des adversaires dignes de respect, avant de devenir ce qu'ils seront de plus en plus, de précieux auxiliaires de la mise en valeur de l'Algérie et notre meilleure sauvegarde contre les dangers européens qui pourraient menacer l'Afrique du Nord. Il y a les préjugés des colons, comme il y a les préjugés des coloniaux en chambre, les premiers ne voyant

que leur intérêt immédiat sans songer à l'avenir, les seconds se laissant égarer par des considérations théoriques et humanitaires. Il n'y a pas lieu d'en être surpris.

Il faut avouer d'ailleurs que les difficultés sont ici plus grandes encore qu'en matière de peuplement. L'histoire coloniale et les exemples du passé ne nous offrent rien de comparable à la situation que nous rencontrons dans l'Afrique du Nord. Le problème indigène a été jusqu'ici résolu d'ordinaire aux colonies, soit par l'extermination des vaincus, soit par leur refoulement, soit par leur réduction en esclavage, soit encore par le mélange et la fusion ethnique des populations en présence. Il suffit d'énoncer ces solutions pour voir qu'aucune d'entre elles n'est applicable en Algérie-Tunisie. Nos rapports avec les indigènes ne peuvent pas non plus être assimilés à ceux des Romains avec les Berbères. Il n'y avait pas entre les uns et les autres un fossé de quinze siècles ; ils avaient la même civilisation méditerranéenne, les religions se pénétraient réciproquement, enfin les vaincus étaient remplis d'admiration pour les vainqueurs et ne songeaient qu'à se confondre avec eux en adoptant leurs mœurs et leur costume. Au contraire, l'immense orgueil du musulman semble le rendre inapte au progrès. L'islam, Messieurs, voilà le grand obstacle. Est-il vrai, comme le

disait Bugeaud, que si l'on faisait bouillir dans la même marmite, jusqu'à la fin du monde, le musulman et le chrétien, ils ne se mélangeraient jamais ? Toujours est-il que, malgré les côtés séduisants que l'islam a paru offrir à certains esprits, il constitue la plus formidable barrière qui ait jamais existé contre la civilisation européenne. Malheureusement, nous ne l'avons pas toujours compris et nous avons trop souvent, par une politique inconsidérée, fortifié, étayé, propagé l'islam.

Ce qui montre combien il est difficile d'avoir une bonne politique indigène, c'est que, bien souvent, des mesures prises avec les meilleures intentions du monde se retournent contre ceux-là mêmes dont on prétendait améliorer le sort. Un chef indigène, auquel un gouverneur de l'Algérie demandait ce qu'il pensait de la domination française, répondit : « Vous nous avez apporté deux fléaux, la paix et la vaccine ; et désormais, la terre ne suffit plus à nous nourrir. » Si les moins contestables de nos bienfaits sont ainsi jugés, que dire de l'application parfois inconsidérée de nos lois et de nos institutions aux indigènes, notamment des lois sur la propriété foncière qui ont causé tant de ruines ? De même, en voulant soustraire les indigènes à la justice sommaire des administrateurs, ne voit-on pas qu'on risque de

faire d'eux une fois de plus la proie des hommes de loi et des interprètes ? Comme l'a dit éloquemment Jules Ferry, « les lois françaises n'ont pas la vertu magique de franciser tous les rivages sur lesquels on les importe ; les milieux sociaux résistent et se défendent, et il faut en tout pays que le présent compte grandement avec le passé ».

L'école apparaît assurément comme le plus puissant instrument dont nous disposions pour modifier la société indigène et son état d'esprit à notre égard. Mais, ici encore, la tâche est malaisée. Il faut adapter l'enseignement au milieu où on l'applique, et c'est ce qu'on n'a pas toujours fait, pas plus d'ailleurs dans les colonies étrangères que dans les nôtres : « L'éducation donnée par les gouvernements coloniaux, dit un écrivain anglais[1], est aussi mal comprise que possible. Elle consiste à donner aux indigènes une éducation littéraire et à leur infuser les idées européennes, surtout celles qui sont en antagonisme avec leur institutions et qui leur en apprennent le mépris. C'est une instruction dangereuse, qui développe la mémoire et non le jugement, qui fait des vaniteux et des déclassés. » Je me hâte d'ajouter d'ailleurs que dans l'Afrique du Nord, grâce aux hommes éminents qui dirigent l'ensei-

1. Jérôme Dowd.

gnement, le recteur Ardaillon en Algérie et M. Charléty en Tunisie, la plupart des erreurs du passé ont été corrigées et que de grands progrès ont été accomplis.

J'ai tenu à vous indiquer, Messieurs, combien les questions indigènes, que certains publicistes considèrent comme toutes simples et résolvent *a priori*, sont en réalité délicates et compliquées. Mais je ne voudrais pas vous laisser croire que nous n'ayons rien fait sous ce rapport ou que nous n'ayons obtenu aucun résultat. Nous n'avons cessé au contraire de nous préoccuper d'améliorer la condition des indigènes : qu'il suffise de rappeler les sociétés de prévoyance et de secours mutuels et les œuvres d'hygiène et d'assistance auxquelles MM. Jules Cambon, Revoil, Jonnart ont attaché leurs noms.

A notre contact, la société indigène évolue ; cette évolution est très lente, mais elle est indéniable. Peu à peu, une société essentiellement guerrière, religieuse, patriarcale, se transforme en une société déshabituée des luttes à main armée, de plus en plus préoccupée de ses besoins matériels, où des groupements d'intérêts se substituent aux anciens groupements de tribus et de familles.

Le mouvement aboutira d'autant plus sûrement qu'il sera plus prudent et plus spontané. Peut-être

une des raisons pour lesquelles les Romains avaient réussi mieux que nous à s'assimiler les indigènes, c'est qu'ils s'en préoccupaient moins que nous. Ces durs et égoïstes conquérants, étrangers aux idées égalitaires que nous tenons du christianisme et de la Révolution française, ne faisaient rien pour provoquer le rapprochement et le laissaient se produire de lui-même. La science moderne reconnaît que les éléments psychologiques hérités sont les phénomènes les plus persistants que nous connaissions. Vouloir modifier la psychologie d'un peuple avant ses institutions économiques, politiques et familiales, c'est renverser l'ordre naturel. Il faut savoir attendre.

Il ne saurait y avoir de doute sur le but final, qui est de rapprocher de nous les indigènes, d'en faire des auxiliaires et non des adversaires. C'est seulement sur les moyens à employer pour atteindre ce but que les idées diffèrent. Pour notre part, nous n'en voyons par de plus sûrs ou de plus efficaces que d'améliorer la situation économique des indigènes. C'est le procédé le plus pratique pour les attacher à notre domination. La question indigène est d'ailleurs intimement liée à la question du peuplement. Le pouvoir d'attirance du groupe européen sera d'autant plus grand que ce groupe sera lui-même plus nombreux et plus solidement établi.

Il faut approprier nos institutions à l'état social des populations de l'Afrique du Nord, à leurs conditions physiques et économiques. « C'est une erreur, a dit M. Jonnart, de mêler et de confondre l'administration des Européens et celle des indigènes, d'appliquer en bloc à ces derniers les institutions et les règlements qui conviennent aux pays de civilisation avancée et de mentalité bien différente. »

L'œuvre française dans l'Afrique du Nord fait le plus grand honneur à notre pays et à ses facultés colonisatrices. Accomplie dans des conditions exceptionnellement difficiles, elle a pleinement réussi dans son ensemble, bien qu'il reste incontestablement des questions à résoudre et des progrès à accomplir. Il faut assurer aux populations immigrées une suffisante autonomie politique, améliorer la condition économique des indigènes et les rapprocher de nous peu à peu, comme il convient à nos traditions de générosité et d'humanité. Ainsi la métropole reconnaîtra dans la France nouvelle sa propre image ; elle revivra en quelque sorte au delà de la Méditerranée, et, grâce à son empire africain, demeurera une grande nation. (*Vifs applaudissements.*)

Messieurs[1],

Vous venez de parcourir, avec le plus consciencieux des écrivains et le plus documenté, quelques-unes des pages les plus glorieuses de notre histoire coloniale.

L'œuvre admirable qui s'est accomplie en quelque cinquante ans en Algérie, en un quart de siècle en Tunisie, en quelques mois au Maroc, témoigne des ressources inépuisables du génie de notre race, en même temps que de la continuité des vues et des desseins de la France à travers le tumulte et les vicissitudes de sa politique intérieure.

En 1890, défendant à la Chambre la réforme du régime douanier de la Tunisie, je protestais contre le pessimisme de quelques orateurs et j'annonçais les résultats féconds que l'on pouvait attendre de l'administration du protectorat. Ces résultats, vous les lisez en chiffres éclatants dans le budget de la Régence, dans les statistiques de

1. Discours prononcé par M. Jonnart le 16 décembre 1912.

ses chemins de fer, dans les relevés de son commerce général.

De même, au cours de l'été dernier, je m'élevais, dans une grande réunion politique, contre la publication de notes découragées sur la situation du Maroc.

Je disais : « La France, grande puissance musulmane, possède aujourd'hui une méthode et une expérience, chèrement acquises, qui vont simplifier sa tâche. Je crois qu'il ne faut pas exagérer les difficultés de l'organisation marocaine, considérée en elle-même. Je redoute plus les difficultés provenant des lourdes hypothèques du passé, de l'application des traités, des appétits et des jalousies des nations concurrentes. » Notre résident général est en France pour quelques semaines ; interrogez-le ; il tiendra le langage que je tenais au mois de juin. Et vous savez si le général Lyautey mérite toute la confiance du gouvernement et du pays ! Il a été en Algérie, de longues années, un de mes plus remarquables, de mes plus dévoués et plus affectionnés collaborateurs. Tenez pour certain que son administration s'illustrera non seulement de glorieux faits d'armes, mais des plus nobles leçons de politique indigène !

L'autre jour, à l'Académie, notre éminent maître, M. Ribot, racontait que Bossuet, appré-

ciant la vie exemplaire que M[lle] de La Vallière menait au couvent des Carmélites où elle venait d'entrer, écrivait à M. de Bellefonds : « Cela me ravit et me confond; je parle, et elle fait; j'ai les discours, et elle a les œuvres. » Le général Lyautey, lui, parle, écrit et agit. Je voudrais être académicien pour le louer comme il convient, mais je suis sûr d'émouvoir son cœur de Lorrain en disant simplement ici qu'il est un des meilleurs serviteurs de la France. (*Vifs applaudissements.*)

*
* *

Notre Algérie, Messieurs, après bien des hésitations, des tâtonnements, après un demi-siècle d'épreuves, a trouvé sa voie. Nous avons maintenant la claire vision des problèmes que sa destinée soulève, et des solutions à adopter.

Personne ne songe plus à faire de l'Algérie un vaste camp militaire, ni un royaume arabe, ni de simples départements français. C'est une terre où notre race doit s'enraciner fortement, non pas avec la pensée brutale de refouler la race indigène, ni avec la pensée chimérique de l'assimiler, mais avec la ferme volonté de lui assurer la place, toute la place qui lui revient, c'est-à-dire d'accueillir nos sujets musulmans dans la

famille française comme les meilleurs des collaborateurs et des associés.

Cette vérité que l'Algérie est un pays original, qu'elle a sa physionomie propre, j'ai modestement tenté autrefois de la mettre en valeur aux côtés de Jules Ferry et de Burdeau. Nous vivions alors sous le régime des rattachements. Le gouvernement général n'était que la façade d'un édifice sans fondements. Les bureaux des différents ministères gouvernaient l'Algérie comme la Bretagne ou la Picardie. Ces bureaux, éparpillés aux quatre coins de Paris, s'ignoraient; leurs résolutions se contredisaient et les responsabilités émiettées, réduites en poussière, devenaient introuvables. La plupart des grands chefs de services, à Alger, vivaient à côté du gouverneur général sans le connaître ; ils ne relevaient en aucune façon de lui ; ils correspondaient directement avec les ministres dont ils dépendaient, si bien que j'avais pu comparer les services algériens aux grandes maisons parisiennes où les locataires ne se connaissent que de vue et se saluent dans l'escalier.

C'était l'époque où l'on s'imaginait qu'il suffit d'étendre la loi française aux musulmans pour en faire des Français. On promulgue la loi de 1873 sur la propriété indigène, et c'est l'Arabe broyé dans l'engrenage de nos Codes; on supprime la

mahakma, c'est-à-dire la justice des cadis simple et expéditive, on exalte la sérénité et la probité de nos juges et c'est l'Arabe livré à la tourbe des agents d'affaires et ruiné par les lenteurs, le formalisme et les frais de notre procédure; on applique notre loi municipale de 1884 aux communes de plein exercice, et c'est du coup un million d'indigènes qui souffrent d'être peu ou prou surveillés et administrés.

Je pourrais multiplier les exemples. La magique vertu du droit commun doit précipiter la fusion des races, façonner à notre empreinte des millions d'hommes! Étranges illusions. Certes, la manie de l'assimilation ou plutôt de l'uniformité, de la symétrie est une manie bien française, et elle a la vie dure.

Messieurs, avec M. Tirman, avec M. Jules Cambon, avec M. Laferrière, j'ai toujours déclaré en premier lieu que l'autorité devait être là où était la responsabilité, ensuite qu'il fallait doter l'Algérie d'institutions en rapport avec ses mœurs et ses besoins, et non pas d'une organisation correspondant à une civilisation avancée, à un état social absolument différent.

La vérité a marché. Vous savez qu'on a fini par substituer aux décrets de rattachements quelques décrets de décentralisation administrative et financière. On a un peu exagéré, quand on a

parlé de « pouvoirs forts » accordés au gouverneur général, mais on a accompli en 1900 la meilleure des réformes en instituant le budget spécial. Jusque-là les affaires algériennes échappaient aux Algériens ; désormais ils vont s'en occuper.

Je venais d'être placé à la tête de l'administration algérienne. Ma tâche était lourde. Waldeck-Rousseau, qui me l'avait confiée, me demandait de faire œuvre de pacification et d'acclimater le nouveau régime de décentralisation.

La colonie subissait de déshonorantes entreprises. Rétablir l'ordre dans la rue, cela me paraissait relativement aisé. Mais j'avais à cœur surtout de rétablir l'ordre dans les esprits. Les nouvelles institutions consacrées par la loi du 24 décembre 1900, qui instituait le budget spécial, devaient servir admirablement la cause de la pacification.

Les peuples sont comme les individus. Plus ils sont jeunes, ardents, débordants de vie, plus il faut les occuper. Il faut se garder de les abandonner au désœuvrement de leurs pensées et aux fantaisies de leur imagination.

Je me suis appliqué à détourner les Algériens des querelles stériles, des agitations déprimantes de la place publique ; j'ai voulu les intéresser à leurs affaires, donner un aliment à leur activité,

élargir leur horizon, leur inculquer le sentiment des réalités et des responsabilités. Pendant dix ans l'ordre n'a plus été troublé, l'Algérie a connu la paix, la paix dans le travail.

Les Assemblées algériennes, devenues maîtresses de leurs finances, discutent posément leurs intérêts. Elles ont assis solidement le budget spécial et récemment un ancien et très distingué directeur de la comptabilité générale au ministère des finances, M. Privat-Deschanel, me déclarait que le budget algérien comptait parmi les mieux équilibrés des budgets de France.

Justement confiant dans les ressources agricoles et minières de la colonie, je faisais plutôt le reproche aux Assemblées algériennes de manquer un peu de hardiesse. Le sentiment très vif de leur responsabilité, au début de leur gestion, paralysait quelque peu leur initiative. Elles se répétaient que les moindres imprudences se traduiraient par une augmentation de charges, supportée non plus comme autrefois par les contribuables métropolitains, mais par les contribuables algériens, et elles montraient quelque défiance pour toute proposition de dépense engageant l'avenir. Loin de jouer le rôle de modérateur qui, en général, revient aux gouvernements, je remplissais celui d'excitateur, d'entraîneur. Il va de soi que je n'opposais jamais l'excès de témérité à l'excès de prudence !

N'est-il pas curieux de constater que, il y a dix ans encore, ceux qui avec moi fondaient les plus grandes espérances sur l'essor économique de l'Algérie étaient rares, même dans la colonie? Cependant l'événement a prouvé que ces espérances étaient justifiées. Tout à l'heure M. Augustin Bernard en a fait la plus éloquente démonstration, en vous citant des faits et des chiffres. En douze ans, le commerce général de l'Algérie, exportations et importations, a doublé ; il va atteindre 1.200 millions. Les plus-values annuelles du budget algérien sont constantes et particulièrement remarquables dans ces dernières années. Les recettes de chemins de fer dans le même laps de temps ont également doublé ; cette année elles dépasseront 52 millions.

L'Algérie est devenue une des meilleures clientes de la France dans le monde ; elle achète en France à peu près tous les produits qu'elle consomme et elle en achète pour plus de 400 millions de francs par an. Voilà le prix de tant de peines, voilà le bénéfice incontestable pour notre pays de la grandiose entreprise poursuivie de l'autre côté de la Méditerranée, au milieu de tant d'injustes et décourageantes critiques.

Que l'honneur en revienne avant tout à l'inlassable labeur de nos colons, aux circonstances plus favorables, cela n'est pas douteux, mais il

n'est pas téméraire d'affirmer que la nouvelle charte algérienne n'est pas étrangère au développement économique de la colonie, qu'elle contribue à l'éveil des initiatives et des énergies, à l'épanouissement de toutes les forces vives.

C'est grâce à cette nouvelle charte que l'Algérie dispose aujourd'hui de l'intégralité de ses ressources fiscales. Avant 1900 elle vivait en quelque sorte au jour le jour ; elle peut avoir maintenant des vues d'ensemble et d'avenir. Elle peut faire quelque chose.

C'est ainsi que mon administration a pu réaliser l'importante réforme de ses chemins de fer depuis longtemps attendue : l'unification et la simplification des tarifs sur les cinq réseaux d'intérêt général algériens n'ont pas seulement facilité, stimulé les opérations commerciales, la réforme s'est traduite au profit du public par un dégrèvement de plusieurs millions (de 4 millions au moins).

Un grand programme de travaux publics a pu être élaboré et mis à exécution ; plus de deux mille kilomètres de routes nouvelles ont été construites, mille kilomètres nouveaux de chemins de fer d'intérêt général sont en voie de construction ; l'amélioration si désirable des ports algériens est décidée, sur quelques points, résolue.

C'est ainsi encore que l'exploitation méthodique,

rationnelle des forêts algériennes a pu être entreprise. Jusqu'en 1900 les forêts ne rapportaient guère que quelques centaines de mille francs d'amendes payées par les indigènes. Les amendes sont peu de chose actuellement et les produits forestiers figurent au budget pour une somme qui dépasse cinq millions.

Les travaux de dessèchement, l'hydraulique agricole ont été largement dotés.

En même temps que s'accusait la vitalité algérienne, les problèmes de la colonisation s'éclairaient et se précisaient. Les expériences du passé ont peu à peu dégagé les solutions nécessaires. On ne marche plus à tâtons ; on va vers un but nettement défini.

Les procédés de peuplement offrent plus de variété et de sûreté, avec l'extension des enquêtes partielles, et une combinaison de la concession gratuite et de la vente à bureau ouvert qui a fait brillamment ses preuves.

Bref les statistiques qui décomposent la fortune de la colonie et font ressortir les différents phénomènes de son évolution aboutissent à cette constatation que progressivement le danger de la monoculture s'évanouit ; à côté de la production des vins, celle des céréales et du bétail prend dans les exportations une importance plus considérable, et les productions secondaires du liège,

des peaux, de l'alfa, du crin végétal, de l'huile d'olive, des figues sèches, et surtout des primeurs occupent d'année en année une place plus large dans le mouvement des échanges. D'autre part, l'exportation des minerais de fer et des phosphates devient une des meilleures espérances de la colonie.

Messieurs, aussi bien que les intérêts matériels, les intérêts moraux ont été l'objet de la sollicitude de l'Algérie émancipée.

Dans les programmes d'emprunt, l'assistance publique et l'hygiène, trop longtemps négligés, ont reçu de notables dotations. L'enseignement public à tous ses degrés a été particulièrement bien traité par le budget spécial. Il faut bien dire qu'en ce qui concerne l'enseignement primaire nous nous sommes trouvés en 1900 en présence d'un arriéré considérable. Les Assemblées algériennes ont consenti de lourds sacrifices pour multiplier les écoles, sans arriver encore à satisfaire à tous les besoins de l'instruction primaire. Cependant, les plus louables efforts ont été faits, et si l'on considère en outre que des écoles primaires supérieures sont créées dans les trois départements algériens, que trois superbes medersas ont été édifiées à Alger, à Tlemcem et à Constantine, qu'un nouvel Institut Pasteur bien outillé étend ses applications et ses recherches, et que

les écoles supérieures d'Alger transformées en Université, *plus riches de laboratoires*, sont devenues plus vivantes, mieux adaptées, auxiliaires plus intelligentes et plus actives de la colonisation et de la politique française dans l'Afrique du Nord, on ne saurait méconnaître qu'une belle œuvre s'inspirant des préoccupations nationales a été accomplie, et que par l'usage qu'elle a fait de ses nouvelles franchises, l'Algérie a justifié la confiance des pouvoirs publics.

Mon sentiment très net est que ces franchises doivent être élargies, qu'il est possible, désirable d'entrer plus avant dans la voie de la décentralisation à condition de fortifier le contrôle administratif et politique du pouvoir central. Il est vrai que des gens bien mal informés agitent de temps en temps le spectre du séparatisme ! C'est la plus grave injure qu'on puisse faire aux Français de l'autre rive méditerranéenne. Le séparatisme, mais ce ne serait pas seulement un crime, ce serait insensé ! Ce serait pure folie de la part des quelques centaines de mille Français qui vivent au milieu de cinq millions d'indigènes de rompre les liens qui les unissent à la mère patrie, et pour échapper à sa tutelle, de se priver de la sécurité et de la protection que leur garantit la puissance française.

Non, rien ne viendra dénouer ces liens ; mais

il ne suffit pas qu'ils soient indestructibles, il importe qu'ils se resserrent de plus en plus. Soyez assurés que si quelque mouvement de désaffection était à craindre, il serait la conséquence d'un système de compression, de centralisation à outrance supprimant l'initiative et la responsabilité des Assemblées, paralysant leur activité, retardant les solutions, décrétant à contretemps, multipliant les chances de conflits et d'erreurs. Le régime de décentralisation ne saurait inquiéter, du moment qu'à de nouveaux droits correspondent de nouvelles responsabilités.

Au surplus, le rôle du pouvoir central reste considérable et il faut même qu'il s'accuse davantage. Le droit supérieur, imprescriptible de contrôle et de direction qui appartient au gouvernement de la France, lui impose le devoir de veiller à ce que rien, jamais rien dans aucune de nos possessions, sous aucun prétexte, ne puisse prévaloir contre l'intérêt national, et par conséquent que les principes directeurs de la gestion coloniale s'harmonisent sans cesse avec les principes généraux de la politique française. Les représentants du gouvernement dans les colonies ont pour principale mission de justifier et de garantir la prédominance de l'intérêt français ; c'est pourquoi leur autorité doit être grande.

*
* *

Le gouverneur général de l'Algérie est le tuteur des populations indigènes, et plus que jamais notre politique musulmane doit se pénétrer des vues de la nation, se subordonner à ses desseins et à ses espérances.

Cette politique exige beaucoup de tact et de compétence. Je ne suis pas surpris qu'elle soulève des polémiques passionnées ; à aucun moment les problèmes qu'elle agite ne se sont dressés plus redoutables devant la conscience française. Je lis attentivement tout ou à peu près tout ce que publient là-dessus des écrivains avertis et documentés. A dire vrai, il y a souvent entre eux plutôt des malentendus que de véritables divergences d'opinion. On ne diffère pas tant sur le fond que sur une question d'opportunité ou de priorité des réformes à accomplir.

D'une part, c'est la thèse de l'émancipation des populations indigènes ; de l'autre, celle de l'évolution préalable, prudemment dirigée, préparée par le développement économique, intellectuel et social. Entre les deux tendances, il n'y a pas opposition de principe, mais bien de méthode.

Si je n'ai pas réussi à faire tout le bien que je

voulais faire, ma fierté est de l'avoir tenté. De longues années vécues au milieu de nos sujets musulmans, loin de refroidir mon zèle à leur égard, n'ont pu que fortifier mon ardente sympathie pour eux, et ma confiance dans les résultats de la politique de rapprochement et d'association qui a trouvé à la tribune française d'éloquents interprètes. Je me suis toujours élevé contre ceux qui, proclamant infranchissable le fossé qui sépare la chrétienté de l'islam, voudraient décourager les tentatives généreuses qui se proposent la conquête morale de l'Afrique du Nord.

Il faut que les indigènes voient en nous autre chose que des gendarmes ou des marchands et que çà et là se dresse, visible à tous, un symbole de la bonté française.

Les mesures prises par mon administration pour l'amélioration du sort matériel des indigènes, le progrès de leur culture et de leur élevage, la renaissance des arts musulmans, l'organisation de l'assistance médicale et l'essor remarquable des Sociétés de prévoyance, ces mesures ont eu la bonne fortune de retenir l'attention de l'administration tunisienne et du gouvernement de nos plus grandes colonies.

Le général Lyautey, qui a puisé ses meilleures inspirations dans l'œuvre que nous avons opiniâtrement conduite ensemble sur la frontière algéro-

marocaine, exposait récemment, en termes saisissants, les services que peut rendre à la pénétration française l'institution d'infirmeries et d'écoles appropriées aux pays musulmans.

Messieurs, l'appropriation, tout est là !

S'il est vrai que les programmes de l'enseignement primaire en France ne laissent pas de soulever de fortes critiques et des débats passionnés, il n'est point surprenant que les programmes de l'enseignement primaire indigène provoquent des consultations nombreuses et diverses. J'accorde que ces programmes n'ont pas trouvé peut-être leur formule définitive, mais je ne saurais trop insister sur ce point que de tous les problèmes algériens, celui de l'enseignement est le plus délicat et le plus complexe.

Le décret du 18 octobre 1892, qui a jeté les bases de l'organisation rationnelle de l'enseignement primaire indigène, prévoit l'établissement d'écoles principales et d'écoles préparatoires ; les premières édifiées dans les villes et dans les agglomérations d'une certaine importance ; les secondes dans les petites agglomérations, construites suivant un plan plus modeste. Ces dernières dans le programme de 1908 ont reçu une extension considérable. Burdeau avait esquissé à grands traits le but qu'elles doivent remplir. « Que le jeune indigène, disait-il, sorti de nos écoles, ne soit pas reçu au certi-

ficat primaire, comme on l'a trop rêvé pour lui ; qu'il sache suivre une conversation simple en français, rédiger une lettre et faire un compte, qu'il ait une idée vraie des forces de la France et des intentions bienveillantes qui l'animent envers les races algériennes, qu'à tout cela s'ajoute un certain sentiment du bien, tel que les enfants le contractent naturellement sous la direction d'un maître juste et bon : c'est tout ce que nous pouvons actuellement espérer pour nos élèves indigènes. »

Cependant la législation métropolitaine a été trop servilement copiée en Algérie.

Il n'est point sage de vouloir que la même dose d'instruction et de même nature soit administrée aux enfants des villes et des campagnes les plus reculées, et à plus forte raison que le petit kabyle et le petit arabe du Sud aient la même culture que l'écolier de Paris ou de Lyon. Les besoins réels de la vie s'accommodent mal de ces moules intangibles où nous voulons couler toutes les générations et les races les plus diverses.

Burdeau aurait évidemment souscrit à cette boutade d'un dessinateur qui ne manque pas de vérité : « O petits indigènes, disait le maître à ses élèves, je vous enseignerai d'abord ce qu'étaient vos pères les Gaulois. »

Oui, la théorie d'une harmonie nécessaire entre

les institutions de la France et de l'Algérie, chère à notre esprit national, a souvent nui, en manière d'enseignement indigène, aux efforts les plus méritoires.

Il serait, en effet, bien injuste de dire que l'on ne veut rien faire en Algérie pour l'instruction des indigènes. Si de 1890 à 1900 la métropole a dépensé pour cet objet 9.336.000 francs, le budget spécial, de 1901 à 1911, lui a consacré 16.255.000 francs. Nul doute que les Assemblées algériennes ne soient prêtes à consentir des sommes plus importantes encore, aussi bien pour les constructions, dont les prix depuis quelques années ont augmenté de plus de 30 p. 100, que pour le personnel, qui décidément doit être en grande majorité français.

Mais si depuis 1890 le nombre des écoles et des classes ne s'est pas multiplié avec la rapidité désirable, si avant 1900 et encore depuis 1910 des crédits de construction n'ont pu être employés et sont tombés en annulation, la raison en est essentiellement dans la législation métropolitaine transportée en Algérie, dans les multiples lenteurs de la procédure légale, dans cette nécessité pour l'Etat de recourir à la collaboration de la commune pour la création et la construction des écoles indigènes, alors même, ce qui est le cas depuis 1908, que l'Etat verse de 80 à 100 o/o du prix de la

dépense totale. Voilà le vice essentiel du système ! La création des écoles indigènes est une entreprise communale. Pourquoi, dans une œuvre qui est au premier chef de souveraineté nationale, ne pas confier à l'Etat le premier rôle ? Que l'Etat paye, mais qu'il décide !

Cette réforme législative ouvrirait immédiatement la porte à de notables améliorations. L'administration algérienne pourrait dès lors procéder à une scolarisation méthodique des enfants indigènes, à celle par exemple des grandes villes et des communes de plein exercice, où les indigènes se trouvent en rapports fréquents et inévitables avec nos compatriotes : il y a dans ces communes au moins 90.000 garçons d'âge scolaire, qui ne trouvent pas place dans nos écoles ! Et pour l'instruction des filles dans ces communes, croyez-vous qu'il n'y ait rien à tenter ? D'heureuses expériences pourraient être renouvelées et multipliées.

Cette marche en avant dans le développement de l'enseignement des indigènes serait encore facilitée par la création d'un fonds des écoles, parce que le système des crédits annuels et des programmes annuels, en matière de constructions scolaires, est par trop rigide.

J'ai déclaré aux Assemblées algériennes qu'au surplus l'école principale ou élémentaire pour les

indigènes ne suffisait pas, qu'elles avaient le devoir de prolonger leur effort par la création sur tout le territoire de fermes-écoles et d'ateliers d'apprentissage appropriés à chaque région, et par l'organisation d'œuvres postcolaires destinées à ne pas laisser s'évaporer le bénéfice de l'école, à creuser, à vivifier le sillon tracé par les maîtres, à cimenter en un mot l'œuvre de rapprochement et de pénétration des races.

Comme vous le voyez, Messieurs, si je n'ai point hésité, étant à Alger, à accroître les obligations et les charges de l'Etat en matière d'enseignement indigène, j'estime pourtant que nous avons à peine fait la moitié du chemin. Il faudra pousser la réforme jusqu'au bout, au fur et à mesure que la situation du budget spécial le permettra.

Ce budget, né d'hier, va grandir et se consolider de plus en plus, et ce que je n'ai pu faire, parce que j'avais le devoir de ménager les forces du nouveau-né, mes successeurs pourront l'entreprendre. Des améliorations profondes comme la réforme des impôts arabes, le remaniement des territoires des communes de plein exercice pourront être enfin réalisés. La production indigène prospérera avec le développement des transports, de l'irrigation et du crédit.

En même temps les cadres de l'électorat indigène seront progressivement étendus, et bientôt la

représentation des populations kabyles et arabes, plus libéralement admises dans les Assemblées électives, participera plus activement à l'administration des budgets locaux, à la répartition des impôts et des dépenses.

J'ai le ferme espoir que le réveil de l'activité physique et intellectuelle de nos sujets musulmans les amènera à une plus juste appréciation des intentions françaises et du génie français. Telle doit être en tout cas la préoccupation constante de nos administrateurs locaux, le but essentiel des directions de la Métropole.

L'expérience et la raison s'accordent à démontrer que la meilleure politique, la politique bienfaisante et féconde, est celle qui se garde de dédaigner les différences profondes des mœurs et des races, qui a soin de faire état de l'empreinte ineffaçable de la loi coranique sur le sol africain, mais qui prétend faire vivre et prospérer côte à côte des races diverses par l'association des intérêts et le rapprochement des cœurs. Cette politique a trouvé aujourd'hui sa formule ; elle tient compte des réalités, sans méconnaître jamais l'idée de justice et d'humanité qui est l'idée maîtresse de notre œuvre de colonisation.

Notre devoir est là, notre devoir et notre intérêt !

Rappelez-vous qu'à cette question : « Qu'est-ce

qui fait une nation ? » Renan répondait que l'élément constitutif d'une nation, c'est le désir d'être ensemble. C'est aussi l'élément constitutif des bons ménages. Que le chef dans chacune de nos colonies dise à ses subordonnés : « Mes instructions se résument en ceci : faites en sorte que les derniers venus dans la grande famille française ressentent chaque jour davantage le désir de vivre à nos côtés ! »

Messieurs, les hommes qui comme Augustin Bernard, avec une science et un talent que vous avez appréciés, éclairent et précisent l'œuvre française dans l'Afrique du Nord, ne sauraient être trop remerciés. Comme l'écrivait récemment Gabriel Hanotaux, l'opinion publique doit être saisie, pleinement et sans réticence, du grave problème posé devant elle. Elle gouverne ; elle doit être perpétuellement tenue en éveil. Il y va non seulement du succès de nos entreprises, mais des destinées mêmes du pays.

La sécurité de notre empire dépend des directions données à la politique musulmane. Défiante et maladroite, cette politique nous exposerait à de périlleuses complications le jour où nous aurions besoin pour une lutte suprême de toutes nos ressources et de toutes nos forces. Ferme, bienveillante et juste, elle nous prépare de magnifiques réserves d'hommes ; elle participe à l'accroisse-

ment de notre puissance militaire en même temps qu'au rayonnement de notre civilisation, c'est-à-dire au prestige et à la grandeur de la France. (*Applaudissements prolongés.*)



II

LE MAROC

CONFÉRENCE DE M. Jacques LADREIT DE LACHARRIÈRE

Secrétaire général-adjoint du Comité du Maroc.

DISCOURS DE M. LE GÉNÉRAL LYAUTEY

de l'Académie française, commissaire résident général de France au Maroc.

Messieurs[1],

Peu de jours avant que l'Académie française ouvrît ses rangs au général Lyautey, le président du Conseil des ministres écrivait à un de ses confrères dans la belle lettre que vous savez : « Notre commissaire général au Maroc est en ce moment par ses actions un de nos meilleurs historiens et un de nos plus beaux poètes. »

La vérité qu'exprimait en termes si heureux M. Poincaré m'est ce soir une cause de lourde appréhension. S'il est généralement facile de parler de ce qu'on aime, du Maroc, dans le cas présent, il est quelque peu angoissant de le faire devant le maître ouvrier de la pénétration française. Et cependant mes craintes s'apaiseront s'il vous plaît, mon général, d'accorder à un de ceux qui suivent de loin — de trop loin — votre œuvre, la bienveillante indulgence que vous montrez à toutes les bonnes volontés marocaines si modestes fussent-elles.

1. Conférence faite par M. Jacques Ladreit de Lacharrière, le 31 décembre 1912.

Ai-je besoin de vous rappeler, Messieurs, les divers incidents internationaux de notre installation au Moghreb-el-Aksa. L'intervention allemande fut extra-marocaine puisque, lorsque *La Panthère* bondissait vers Agadir, il s'agissait moins d'une protection d'intérêts germano-marocains singulièrement grossis (j'ai pu m'en rendre compte de visu au Sous) que d'un règlement de questions plus générales. L'intervention espagnole fut faite au nom de droits historiques sur lesquels je ne m'étends pas. Ces interventions ont donné naissance à des accords. Les traités de Berlin et de Madrid (1911 et 1912) ainsi que le traité du 30 mars 1912 si heureusement négocié à Fez par M. Regnault ont assuré enfin d'une manière générale notre liberté d'action au Maroc et je voudrais ce soir examiner avec vous ce pays moghrebin en vous en présentant d'abord une esquisse géographique, base obligée de toute étude, ensuite un essai de synthèse politique, après quoi il nous sera facile de comprendre ce qu'est l'œuvre de reconstruction poursuivie là-bas par la France, et quelle est la portée générale de cette œuvre.

I

Au point de vue géographique, une double remarque s'impose avant toutes autres. Le Maroc

fait partie intégrante de cette région si heureusement nommée par M. Augustin Bernard, la Berbérie. D'une façon générale, il y a bien unité de pays entre le Maroc, l'Algérie et la Tunisie ; ces contrées comprises entre la Méditerranée au Nord, le Sahara au Sud, forment la Djezira-el-Moghreb, l'île d'Occident des géographes arabes. Ce sont de l'Est à l'Ouest même structure interne du sol, même disposition du relief, même dispersion végétale, mêmes groupements humains. Mais il faut se garder de pousser trop loin cette analogie. Le Maroc, en effet, a des caractères qui le différencient nettement du reste de la Berbérie. Tout d'abord, il tourne le dos pour ainsi dire à l'Algérie, puisqu'il s'ouvre largement sur l'Atlantique et qu'il n'est point essentiellement méditerranéen. Les hauts sommets de l'Atlas le séparent de l'Algérie. Les habitants, enfin, par suite des conditions locales, sont restés jusqu'ici beaucoup plus inaccessibles à la civilisation européenne que les Algériens ou les Tunisiens.

Il résulte donc de ces remarques que le Maroc, bien que faisant partie d'un même tout, n'en présente pas moins des particularités très marquées qui lui font une personnalité très caractéristique. Ces particularités sont très précieuses et vous pourrez vous en rendre compte en jetant les yeux sur la carte.

Notre bled, notre beau bled s'est largement ouvert sur l'océan Atlantique. Les côtes encore inhospitalières présentent des difficultés au débarquement des hommes et des choses, car le rivage n'offre pas de ports naturels et des travaux importants sont de la première urgence. Mais combien ces inconvénients, dont l'importance est très réelle, sont largement compensés par les profits que tire le pays tout entier de cette large fenêtre ouverte sur l'Atlantique.

En effet les nuages, grâce à l'évaporation de l'océan, se chargent de vapeur d'eau. Ils sont attirés à l'Est vers la zone des basses pressions barométriques généralement régnantes sur le Sahara et, en suivant la pente qui les sollicite, ils traversent tout le Moghreb. Une partie de leur humidité se condense en pluie fertilisante pour le sol ; l'autre partie, au contact avec la ceinture de hautes montagnes qui entoure le Maroc, se condense elle aussi sous forme de précipitations soit pluviales, soit, le plus souvent, neigeuses ; et l'eau empruntée à l'océan y retourne en suivant le lit des oueds. On voit de suite l'avantage de pareilles conditions météorologiques.

D'une part la zone arrosée par les pluies est très vaste ; elle atteint, vers l'intérieur, un développement qui, par endroits, est de cent kilomètres de profondeur, et forme ainsi une région où les

cultures vivent et mûrissent sans le secours de l'irrigation. D'autre part, les fleuves ramenant les eaux vers l'Ouest assurent aux pays sur lesquels les précipitations sont insuffisantes la possibilité d'irrigations très étendues. De telle sorte qu'à latitude égale, là où en Algérie et en Tunisie nous ne rencontrons que le désert semé d'oasis de loin en loin, nous rencontrons au Maroc des régions à cultures continues. Le Sous nous offre un exemple caractéristique de ce fait. Cette région très cultivée est à la même latitude qu'El-Goléa, oasis saharienne au milieu d'une étendue abominablement déserte. Le massif montagneux joue encore un autre rôle. Il sert pour le Maroc occidental d'écran protecteur contre les vents desséchants du Sahara. Abrité par cette muraille, le sol peut, sans craindre une évaporation trop intense, utiliser la plus grosse part des eaux superficielles. Ces eaux sont abondantes et les oueds roulent toute l'année des débits appréciables.

A l'Ouest, du Nord au Sud, c'est d'abord l'oued Loukkos qui traverse la région alluviale du Gharb. Les Anciens plaçaient entre Larache et El-Ksar le fameux jardin des Hespérides, qui était, comme vous le savez, gardé par un dragon féroce. L'imagination des Anciens symbolisait ainsi la richesse du sol et le dragon n'était autre que le

Loukkos dont les méandres figurent le corps onduleux du monstre. Le dragon ne vomissait pas des flammes mais défendait l'accès du jardin par les volutes tout aussi dangereuses de sa barre terminale.

Le Sebou, l'Amnis Magnificus de Pline, a été reconnu navigable sur une bonne partie de son cours, ouvrant ainsi une voie d'accès facile vers Fez. Le Bou-Regreg, l'Oum-er-Rebia, moins accessibles, drainent les eaux du moyen Atlas, comme le Tensift, grâce à ses affluents, oued Nfys, oued Gheraïa, oued Chichaoua, collecte celles du haut Atlas. Enfin le Sous joue dans sa vallée le rôle d'un petit Nil. Plus bas, on ne rencontre plus que des fleuves sahariens.

Une heureuse disposition du sol complète les conditions favorables de la région.

Au Nord, de larges échancrures alluviales s'ouvrent en triangles dont la côte forme la base. Plus au Sud, une série de plateaux dont la disposition et la structure leur a valu le nom de Meseta marocaine, par analogie avec la Meseta ibérique, s'étagent vers le massif atlasique. Le pays se divise ainsi en sahel, le long de la côte, région des terres sablonneuses, légères, jusqu'ici assez peu mises en valeur par les indigènes, en arrière de laquelle se rencontrent les fameuses terres si fertiles, les tirs noirs ou bruns, dont vous connaissez la

richesse; enfin les zones steppiennes qui se prolongent jusqu'au pied du massif.

Plus au Sud encore, se marquent deux régions symétriques, placées à droite et à gauche du haut Atlas, le haouy de Marrakech, la vallée du Tensift et la vallée du Sous, lesquelles prospèrent grâce aux irrigations alimentées par les neiges de la montagne.

On pourrait concevoir le Maroc occidental d'une façon schématique, comme cloisonné en trois sortes de régions. Le long de la côte, les pays de culture non irrigués, comme le Gharb, les Chaouia, les Doukkala, les Abda, derrière lesquels se voient d'autres régions de cultures ou de steppes. La région de Fez constituée par une vallée fermée, celle des Beni-Meskin et des Rehamna dont l'étendue assez pauvre est utilisée comme pâturage; plus loin les vallées du Tensift et du Sous dont il vient d'être question. Enfin une troisième zone, très peu large, mais très longue, occupe tout le pourtour du pays. Sur les flancs de l'Atlas, une véritable forêt, où dominent les oliviers, court entre 600 et 1.000 mètres d'altitude, et met une ceinture de verdure aux fonds de vallées dont l'aspect est parfois saharien. Ce sont les zones habitées par les tribus berbères de l'Atlas, Mesfioui, N'tifa, Tadla, Ait-Youssi, etc.

Le Maroc oriental offre des conditions moins

favorables peut-être. Aucun ressaut de terrain ne le protège en effet contre le vent desséchant du Sahara, et, au contraire, les pentes de l'Atlas renversent vers l'Ouest les pluies atlantiques. De telle sorte qu'ici le désert mord assez haut vers le Nord. Cependant un certain nombre de petits massifs qui s'étagent du littoral vers l'intérieur protègent des régions fertiles ou fertilisables sur de grandes étendues comme la plaine des Angad, la plaine de Tafrata, la région d'Oudjda, qui sont comme la prolongation du Tell algérien. Mais, fait caractéristique, alors que dans l'Ouest ce sont les plaines qui sont le plus arrosées, à l'Est, ce sont les massifs montagneux où les eaux se rencontrent avec le plus d'abondance, comme dans le Djebel-Beni-Iznassen, ou la haute vallée de la Mlouïa.

Un grand fleuve sort de l'Atlas vers le Nord, l'oued Mlouïa, mais une partie de son cours fortement encaissé l'a rendu inutilisable pour l'irrigation. Un autre fleuve s'écoule vers le Sud, l'oued Guir, participant dans les régions qu'il traverse du caractère que je viens de signaler, à savoir que plus l'altitude est élevée, plus l'eau est abondante. Entre ces deux régions l'influence désertique se marque par une région steppienne qui occupe les plateaux des confins généralement pierreux comme la gada de Deb-

dou. Enfin, plus au Sud encore, on ne rencontre que des îlots habités, plus ou moins grands, des oasis comme le Tafilelt ou l'oasis de Figuig.

L'Est et l'Ouest du Maroc, si séparés qu'ils puissent paraître, forment cependant un même pays. En effet, des communications sont établies en plusieurs endroits. Au Nord, par ce qu'on a coutume d'appeler en France le couloir de Taza, couloir qui serait mieux nommé dépression puisqu'aussi bien il est assez large et marque, selon l'hypothèse d'un géologue, M. Gentil, la dépression du détroit sud-riffain par lequel, aux époques préhistoriques, la Méditerranée communiquait avec l'Atlantique avant l'effrondement du détroit de Gibraltar.

Au centre du massif, une autre trouée relie les deux régions, la trouée de Kasbat-el-Maghzen, qui fait communiquer la vallée de la Haute-Mlouïa, la vallée du Haut-Guir avec le Maroc occidental. Enfin, il existe à n'en pas douter une communication au sud de l'Atlas mettant, par le Tafilelt, les Ksours sud-oranais en communication avec le Sous et, par le col du Glaoui, avec la région de Marrakech.

II

Cette esquisse géographique nous sera très utile pour ébaucher un essai de synthèse politique dont les premiers éléments sont les races et leur groupement. Avant d'en dire un mot, je voudrais insister sur le caractère forcément schématique de cet exposé.

La nécessité où je suis de traiter en peu de temps un si vaste sujet fait que cet exposé ne répond pas exactement à la réalité. Au contraire tout est flou, tout se marque par des nuances insensibles, le désert ne commence pas à tel kilomètre de la piste comme en Egypte par exemple, mais on passe d'un pays de Beauce à un pays de steppe par des nuances presque imperceptibles. Il en est de même pour les questions ethniques ou politiques, et je souligne cette idée car je ne voudrais pas être accusé par les Marocains qui m'écoutent de donner de notre bled une idée complètement fausse, en vous faisant croire qu'il est constitué par une marqueterie de tribus ou de régions nettement différenciées.

Deux races principales peuplent le Maroc : les Berbères, dont il serait trop long de discuter l'origine, habitent généralement la partie centrale et

montagneuse du pays. Ils se divisent en trois grands groupes : les Riffains au Nord, les Brabers au centre dans le moyen Atlas, les Chleuh dans le haut Atlas et dans le Sud. Les Berbères forment le substratum de la population mogrebine, car il ne faut pas oublier que le Maroc est avant tout un pays berbère et non point un pays arabe — pays berbère de race et de langue, que la France ne doit pas arabiser. D'ailleurs cette conviction est celle des administrateurs français, comme le marque la si heureuse initiative prise par le résident général, lorsqu'il fondait il y a quelques semaines une école berbère à Rabat, confiée à la direction particulièrement compétente de l'officier interprète Nehlil.

L'autre élément ethnique se compose d'Arabes amenés par les grandes invasions. Ces races diverses ont leur habitat localisé dans des zones assez différenciées. Les Arabes peuplent plus particulièrement les plaines du Maroc occidental et du Maroc oriental. Au reste, le nom arabe n'est pas le terme exact; ces Arabes ne sont point de race pure, ils sont au contraire fortement mélangés de sang berbère, comme on peut le penser en raison du brassage inouï subi par ces populations au cours des siècles. Songez que tour à tour les envahisseurs ont conquis l'Espagne, qu'ils ont été refoulés en Afrique, qu'ils ont subi

les efforts des grandes invasions du Sud : Almoravides, Almohades, et vous comprendrez combien l'élément arabe, qui a toujours constitué au Maroc une faible minorité, a été absorbé par l'autre, par les Berbères.

On n'est point exactement fixé sur le chiffre de la population du Maroc. Certains l'évaluent à 15 et même 20 millions d'âmes, c'est une exagération certaine ; d'autres ramènent ce chiffre à 3 millions, c'est l'exagération contraire. J'ai l'impression, au risque d'encourir les critiques de mon ami de Caix, qu'en fixant un minimum de 5 millions d'âmes et le maximum à 8 millions on arriverait à une conception très approchée de la vérité en ce qui touche le chiffre de la population. Cette population est groupée en tribus, dont certaines forment des confédérations importantes comme les Chaouia, les Rehamna, par exemple. D'autres s'éparpillent des organismes infiniment petits en véritable poussière de peuple comme les Brabers. On constate, et c'est ici que les conditions géographiques jouent, à mon sens, un rôle prépondérant, que les tribus les plus coordonnées habitent les plaines du Maroc occidental. Au contraire, les tribus les moins agglomérées stationnent dans les régions les plus coupées, les plus âpres, les moins accessibles. A maintes reprises, les modalités se marquaient. Lorsque nos troupes com-

battaient les tribus arabisées, et quand celles-ci, vaincues, venaient implorer l'aman, il se présentait un, deux, trois grands chefs au plus. Lorsqu'au contraire on a affaire à des tribus berbères, les chefs se présentent au nombre de vingt, de trente, de quarante, et lorsqu'on leur demande quel est le chef, ils répondent : c'est nous tous.

Cet état de fait si différent a divisé le pays en bled Maghzen et bled Siba ; le bled Maghzen est constitué par les zones de plaines plus facilement accessibles, plus riches, par conséquent plus faciles à dominer ; sur ce bled, le sultan avait installé une administration ou mieux un semblant d'administration. Il avait aussi essayé de protéger ces régions contre les razzia des Berbères en bâtissant un certain nombre de places fortes et de kasbah et en assurant la défense de ces places par des tribus particulièrement fidèles, les Oudaya, les Cheraga, qu'il avait installées dans certaines régions du pays. Le reste du Maroc, par nuances insensibles, échappait à l'autorité du pouvoir chérifien, c'était le bled Siba, le pays de la révolution où les tribus, éparpillées en poussière, souvent en lutte entre elles, de village à village, coordonnaient parfois leurs efforts sous la conduite d'un chef spécial, Cheikh-el-Am, Cheikh-er-Rebia, pour lutter contre le sultan ou chasser les chrétiens. Eternel processus des luttes maro-

caines, qui ont fait la grandeur passagère des Rogui, ou celle des chefs qui luttaient hier contre nous, comme Sidi-Raho ou El-Hadj-Hami.

Le commandant Simon, l'un des vainqueurs de Marrakech, qui se préparait aux victoires en traduisant le très bon ouvrage de Quedenfeld, donnait en appendice une carte où se dessine par contre-coup la limite des deux bleds. Une ligne sépare les tribus berbères des tribus arabes, rejetant les premières à l'Est, les secondes à l'Ouest et il se trouve que l'aire de dispersion des Arabes coïncide avec l'étendue la plus habituelle du pays maghzen.

On a trop écrit sur le Maroc pour que j'insiste sur l'habitat, sur les tribus nomades, semi-nomades ou sédentaires ; toutefois une remarque s'impose tout d'abord au sujet du groupement urbain. Le Berbère semble avoir horreur de la ville, il préfère la forme moins évoluée du village. Aussi ne voyons-nous que de très rares cités au Moghreb. Une première catégorie de villes s'échelonne le long de la côte. Mais ces villes ne subsistent qu'autant que le commerce y est autorisé avec les chrétiens, à une exception près. Voici Larache, Rabat, Casablanca, Mazagan, Safi, Mogador, ports ouverts. Partout ailleurs, (sauf pour Azemmour qui fait exception) les villes qui s'étaient fondées à certains endroits sont dis-

parues ou sont mortes, comme Mahedia, Fedalha, Oualidya, Agadir, N'iriz. Seul donc le commerce du chrétien a conservé les villes de la côte.

Une seconde catégorie s'aperçoit dans l'intérieur. Fez au débouché de la trouée de Taza, Meknès faisant face au bloc berbère, Marrakech, marché du Sud, et Taroudant. Quelques autres petites cités, comme Sefrou, Azrou, Demnat sont pour ainsi dire les postes avancés de Fez, de Meknès, de Marrakech, et ces trois dernières villes se trouvent au point de contact entre le bled Siba et le bled Maghzen. La limite, en effet, partant du Riff, contourne Fez, frôle Meknès, pique droit sur la mer vers Rabat, coupant ainsi presque complètement les communications entre le Nord et le Sud, puis revient vers l'Est, contourne les Chaouia, traverse les Ntifa, revient vers la mer en touchant presque Marrakech et Mogador. Et l'on peut dire que tout ce qui était à l'ouest de cette ligne est maghzen et araboberbère, tout ce qui est à l'est est siba et berbère.

Dès lors, comme l'histoire de ces derniers mois s'éclaire ! Lorsque le général Lyautey prit possession de la résidence générale au lendemain des douloureuses vêpres marocaines du 17 avril à Fez, la situation était la suivante dans le Nord. Une forte ligne de Rabat à Meknès et à Fez protégeait le Nord ; c'était, selon l'expression même du général,

une jetée contre laquelle venaient battre les flots de l'insurrection — et l'effort principal se portait au musoir de cette jetée, c'est-à-dire à Fez. La houle déferlait du Sud, de l'Est, renforcée des contingents riffains. Il a fallu que la capitale du Nord fût dégagée, que les tribus fussent refoulées, et vous avez tous présent à l'esprit la manière dont, sous les ordres du général Lyautey, le général Gouraud à Fez, le général Dalbiez à Meknès et leurs collaborateurs se sont acquittés de cette tâche.

Sur les confins algéro-marocains, des efforts parallèles étaient tentés par les généraux Alix et Girardot, qui, d'une part déblayèrent la rive droite de la Moulouya, en parcourant la gada de Debdou, sorte d'isthme peuplé de dissidents qui sépare la région du Nord de la région du Sud. Sur le Haut-Guir le colonel Ropert poussait la pénétration jusqu'en vue de Kasbat-el-Maghzen. Mais les efforts des colonnes ne se bornaient point à cette tâche. Ils se faisaient sentir aussi sur la rive gauche restée trop longtemps le refuge inviolable pour nous des tribus révoltées. Et tout naturellement la question vient à l'esprit. Et Taza?

Quel qu'ait été le désir de jonction qu'il nourrissait depuis sa prise de commandement sur les confins, le général Lyautey ne l'a point ordonnée parce que la question n'était pas mûre. Certes

les troupes françaises seraient allées à Taza ; les troupes françaises vont partout. Mais elles eussent pu difficilement se maintenir sur leur conquête, et mieux valait retarder l'événement jusqu'au jour où les travaux d'approche étant suffisamment poussés, Taza tomberait naturellement entre nos mains.

Pendant que tous les efforts se portaient ainsi sur le Nord, l'orage s'amoncelait au Sud. Profitant de la désorganisation du Maghzen, un marabout, fils de marabout, El-Hibba, rêvait de recommencer une nouvelle invasion almohade. Entouré du prestige de son père, ayant réuni autour de lui les fameux hommes bleus dont le fanatisme atteint le maximum connu, le fils de Ma-el-Aïnim s'était proclamé sultan dans le Tazeroualt. Sa diplomatie, ses miracles, l'espérance des razzia, le prétexte que donnait son mouvement de liquider un certain nombre de querelles particulières, tout cela grossissait chaque jour le nombre de ses partisans. Les tribus qui ne venaient pas à lui de plein gré y étaient forcées par les menaces ; que voulez-vous que fissent contre cette force organisée, le noyau inorganique des gens du Sous ? Mourir ou se rallier pour voir venir ? Nous connaissons trop les indigènes pour nous étonner ou leur en vouloir de ce qu'ils aient choisi la seconde solution plus conforme à leur caractère et à leurs intérêts. Hibba s'avançait donc sans

rencontrer de difficultés. On dit même qu'il recevait des encouragements extra-marocains, sur lesquels je préfère ne point insister. Déjà les colonies européennes de Marrakech avaient évacué la ville, et il ne restait plus qu'un Européen et le personnel officiel du Consulat de France.

M. Maigret ne pouvait songer à quitter la ville tant que l'Européen restait là. Mais lorsque celui-ci se décida à s'en aller (sans prévenir d'ailleurs) il était trop tard pour les autres et après une tentative infructueuse, Maigret, Verlet-Hanus et leurs compagnons furent faits prisonniers par le madhi triomphant.

Le péril était à son paroxysme. Une sorte de sentiment national paraissait soulever le Maroc contre nous. Hibba était en rapports fréquents avec les agitateurs du Nord, Sidi-Raho, El-Hadj-Hami, le Zaïani, voire même avec Moulay-Hafid. Tous l'encourageaient, et, renseigné sur les difficultés européennes il espérait y trouver une aide pour son action. Si un seul de ses hommes eût traversé l'Oum-er-Rebia, les Chaouia eussent peut-être, comme en 1908, trahi la cause, la nôtre cette fois-ci, à laquelle ils étaient attachés. Et El-Hibba dirigeait déjà ses contingents vers le Nord, quand le général Lyautey, conscient de tous les périls qui pouvaient surgir, se résolut de frapper un grand coup.

Au colonel Mangin victorieux des forces madhistes à Ouham, il montra Marrakech comme point de direction en lui disant : allez-y carrément.

Vous connaissez la rapide, brillante et heureuse épopée du Sud, et la délivrance de nos compatriotes par l'avant-garde du commandant Simon.

Ce que l'on sait moins, c'est que pendant leur captivité, les prisonniers s'occupèrent activement à préparer pour l'avenir la pacification de la région, en usant de leur prestige sur les caïds qui les entouraient. Si dans le Nord en effet on trouve le morcellement de tribus dont je vous ai parlé, dans le Sud rien de pareil. Il s'est constitué là une sorte de féodalité puissante déterminée en grande partie par des raisons géographiques.

Le Haouz, fermé au Sud par l'Atlas, ne communique avec le Sous et le reste de l'Afrique que par d'étroites vallées. Des indigènes ont placé dans chaque vallée étroite, dans chaque kheneg, des châteaux forts, destinés à surveiller le passage et à rançonner les caravanes, tout comme les seigneurs de notre moyen âge. Naturellement, par la position inaccessible de leurs kasbah et les difficultés de la montagne, leur prestige s'accrut. Il agglomera autour d'eux les fractions berbères anarchiques.

Il suffisait dès lors au général Lyautey de maintenir la plaine par ces opérations combinées, par ces colonnes convergentes qui couvraient le pays d'une sorte de réseau très étroit, d'occuper le centre de ravitaillement qu'est Marrakech pour tous les montagnards, enfin de rallier les grands féodaux du Sud pour empêcher les dissidents de menacer l'œuvre accomplie dans les régions déjà pacifiées que traverse l'Oum-er-Rebia.

Certes la pacification du Sud n'est pas définitive et l'on peut, l'on doit s'attendre encore à des à-coups.

Mais un solide jalon a été planté cet automne, et il faut que le temps aussi fasse son œuvre.

A ce sujet, n'est-il pas curieux de faire en passant une légère remarque?

Il y a un an à peine, on nous traitait d'énergumènes, nous les Marocains, comme on disait, en nous accusant de vouloir aller trop vite en besogne. Aujourd'hui voici qu'on nous accuse de pessimisme exagéré parce que nous prévoyons encore de durs moments. Ces accusations en sens contraires ne prouveraient-elles pas au contraire qu'aujourd'hui comme hier nous avons un peu raison ?

Au Nord comme au Sud ce furent de dures campagnes car il ne faut pas oublier que nous avons affaire à un ennemi qui est à égalité d'in-

fanterie avec nous, qui est armé de fusils à tir rapide grâce à une contrebande d'armes dont il n'est pas opportun de chercher l'origine. Enfin le combat se déroule dans un pays souvent appauvri par des siècles d'abandon, parmi des populations intrépides où les réflexes se font sentir dans les sens les plus divers.

III

Mais la pénétration française ne s'est point montrée seulement combative et guerrière, elle a été aussi organisatrice. L'œuvre de reconstruction a été avant tout politique. Le Maghzen, dont vous savez les rapines, a été assaini ; le pays divisé en régions dont les chefs avaient les plus larges pouvoirs afin d'éviter une centralisation paralysante et de hâter le jour où le pays pacifié pourra recevoir une organisation civile, tandis que ses chefs militaires s'en iront vers d'autres gloires.

Le gros effort s'est donc porté sur la question du sultanat. Je n'ai pas besoin de rappeler ce que fut, surtout pendant les derniers mois, le règne de Moulay-Hafid ; le moins qu'on puisse dire au sujet de ce personnage est qu'il doit maintenant se faire oublier.

Les Marocains considéraient que le sultanat som-

brait avec Hafid, ce qui était d'une gravité extrême étant donné le caractère non seulement politique mais d'abord religieux du souverain. Il est l'émir el Moumenin, le commandeur des croyants, le khalife, le pape islamique au nom de qui se fait la prière du vendredi. Si l'autorité du sultan est forte en pays maghzen, elle est effectivement faible en pays siba. Mais, par un de ces réflexes dont je parlais tout à l'heure, elle retrouve à de certains moments toute son influence. Le sultan existant, régnant, est combattu par les tribus, désobéi, menacé. Vient-il à disparaître, ces mêmes tribus, soit parce que leur esprit religieux se réveille, soit parce qu'elles voient un intérêt moins élevé, prennent prétexte de cette disparition de l'iman pour se soulever, de telle sorte que le prestige du sultan, qui ne joue aucun rôle organisateur quand il existe, devient, lorsqu'il n'existe plus, une cause de trouble, de soulèvement, dans les tribus mêmes qui l'eussent le plus volontiers combattu.

Aussi le général Lyautey s'est-il donné tout entier à refaire un souverain, un souverain qui soit dans notre main bien entendu, qui soit encadré très fortement pour rester objectivement assez faible et ne point nous créer de difficultés le jour où fantaisie lui prendrait de se tourner contre nous, mais aussi un souverain qui ne soit pas

déconsidéré aux yeux des Marocains par la souillure d'une investiture donnée par des chrétiens. On a donc élevé un sultan rituel dont l'avènement a été accueilli avec enthousiasme dans le pays maghzen, et dont la présence empêchera les prétendants, les madhi de renouveler les exploits d'El-Hibba.

Vous avez suivi au jour le jour et vous avez lu dans le compte rendu fait par le général Lyautey à la Commission des Affaires extérieures le développement des différents organismes du protectorat. Les travaux publics, routes et chemins de fer, ont retenu tout spécialement l'attention. Ces travaux intéressent non pas seulement l'avenir économique du pays mais aussi sa pacification. Plus vite et plus loin nous pourrons transporter des troupes, moins nous en aurons besoin, puisque le réseau tracé maintenant par les convois sur les pistes sera remplacé par le réseau des voies ferrées. Je n'insiste pas sur ce point, en soulignant cependant le constant souci qu'on a eu de faire profiter les indigènes des bienfaits de la paix française en établissant des écoles et des infirmeries. Les conséquences de ces efforts se marquent d'une façon irréfutable par des faits.

Le Maroc a profité de notre présence puisque le commerce qui s'élevait en 1907 à 76 millions de francs dépasse en 1911, en 4 ans, 177 millions.

Le pays tout entier en a profité puisque de 1907 à 1911, si Casablanca a vu son commerce s'augmenter de 32 millions, la part de Tanger s'est accrue de 10 millions, celle de Mogador de 5 millions, celle de Mazagan de 10 millions, celle de Safi de 14 millions au moins. Tous les ports ont doublé leur commerce. Enfin et surtout, ce développement a favorisé non pas seulement le com merce français qui, entre les mêmes dates, s'est accru de 52 millions, ce qui n'est que justice en somme, mais aussi le commerce anglais qui s'augmente de 23 millions, le commerce allemand de 14 millions, le commerce espagnol de 9 millions. Grâce à la France toutes les nations voient leur commerce se doubler pour le moins. N'est-ce point la meilleure réponse aux craintes d'accaparement du Maroc par la France ?

Un peu longuement, je m'en excuse, je vous ai dit le Maroc d'hier et celui d'aujourd'hui, je ne vous parlerai pas du Maroc de demain. J'exprimerai seulement ma conviction profonde, absolue qu'il sera rapidement français puisque, entouré des collaborations qu'il a su grouper autour de lui, le général Lyautey est résident général au Maroc.

Mais, et je voudrais terminer sur cette idée, ce n'est pas seulement dans l'avenir par les richesses nouvelles qu'il apporte, que le Maroc aura été

utile à la France. Dès maintenant ce que certains appelaient dédaigneusement autrefois l'aventure marocaine a déjà donné à notre pays des profits inestimables. A l'occasion du Maroc, nous avons repris conscience de nous-même. Notre angoisse devant le Congo déchiqueté nous a fait comprendre que la France elle aussi était une nation coloniale, puisque les terres lointaines nous tenaient si fortement au cœur. Dans la lettre que je vous citais au début, M. Poincaré disait du général Lyautey qu'il avait grandi la France aux yeux de l'Europe.

Ne peut-on point s'inspirer d'un éloge si mérité pour affirmer que la France, à l'occasion du Maroc, s'est grandie à ses propres yeux, puisque le calme, la confiance de la nation quand l'orage grondait à l'Est, nous ont prouvés à nous-même que notre race est toujours vaillante, que toujours forte est notre France. (*Applaudissements.*)

Messieurs,

Vos applaudissements ne me surprennent pas, car je sais qu'ils ne s'adressent pas à moi, mais qu'ils sont la manifestation des sentiments que nous avons tous dans le cœur, et c'est pourquoi,

mon général, je suis certain d'être l'interprète de tous mes camarades en vous priant d'emporter là-bas l'écho de ces applaudissements, par lesquels de jeunes Français saluent l'œuvre que, sous vos ordres, accomplissent au Maroc vos collaborateurs civils et militaires sans oublier les vaillantes femmes qui soignent, consolent et quelquefois ferment les yeux des petits soldats de France. (*Applaudissements répétés.*)

Messieurs [1],

Je me fais d'abord votre interprète en remerciant M. de Lacharrière de la conférence si intéressante, si substantielle, si claire, qu'il vient de nous donner.

Il y a trois mois je recevais à Rabat une lettre de M. François Lefort, me demandant de venir faire à l'École des sciences politiques une causerie sur le Maroc, ou, sinon, de lui indiquer quelqu'un qui voulût bien se charger de faire cette conférence que je présiderais. Il est superflu de dire pourquoi j'en ai décliné l'honneur en ce qui me concerne. Vous comprenez, de reste, qu'il ne m'appartenait pas, à moi, de traiter un sujet dont je fais pour ainsi dire partie intégrante. Si je suis en ce moment à Paris, c'est pour y soutenir devant le Haut Jury, constitué par mes chefs, les intérêts dont j'ai charge, mais dès lors qu'il s'agit de « raconter » le Maroc et ce qui s'y est fait, c'est à d'autres, plus indépendants en

1. Discours prononcé par M. le général Lyautey le 21 décembre 1912.

leurs appréciations et plus désintéressés dans la question, que ce rôle revient.

Nul n'était mieux qualifié pour cette tâche que M. de Lacharrière, et je l'ai désigné sans hésitation. Je puis vous affirmer qu'il connaît le Maroc mieux que moi, et ceci n'est pas un paradoxe. Il m'y a précédé et a pu l'étudier avec une liberté d'optique et des vues d'ensemble que la lourde tâche quotidienne ne m'a pas permis d'avoir au même degré.

Il y est venu en 1910 et en 1911; il y a passé de longs mois, alors qu'en 1907 et 1908 je n'y ai passé que quelques semaines. Il en a fait l'exploration la plus intéressante et la plus complète.

En 1910, il a visité toute la Chaouia, il est descendu à Marrakech, il a parcouru tout le versant nord du grand Atlas; il en a rapporté un très beau livre: « L'œuvre française dans la Chaouia ».

Il y retournait en 1911, il commençait par revoir le Sud, parcourant presque sans escorte des régions où il est actuellement impossible de circuler sans avoir une petite armée avec soi. Il a visité cette région sud de l'Atlas qui aujourd'hui, au pouvoir de El Hibba, est en plein incendie. Puis, attiré par les événements qui se déroulaient au Nord, il est allé avec nos colonnes jusqu'à Fez, d'où il a regagné Tanger. Il a donc exploré le Maroc du Nord au Sud, de l'Est à

l'Ouest. Il y a fait la plus belle œuvre d'explorateur, en même temps qu'il y laissait un souvenir fait d'estime et de sympathie, parce qu'il est un bon et vaillant Français. Nos troupes à côté desquelles il marchait ne s'y trompaient pas.

N'oublions pas que pendant ces rudes explorations, il était accompagné de sa noble et vaillante femme qui nous a donné, elle aussi, un récit plein d'intérêt et de talent de son voyage dans le Sous.

*
* *

Je n'ai vraiment rien à ajouter à ce qu'a dit M. de Lacharrière sur le Maroc, dont il vous a fait un schéma très large, très habile, fort difficile à faire. Il a tenu à vous laisser — et je lui en suis très reconnaissant — sur la vive impression des « risques » de la partie qui s'y joue. Je vous demande avant tout de rester sur cette impression. S'il y a une chose à redouter dans notre cher pays, ce sont les emballements. L'opinion française va, vous le savez, très facilement aux extrêmes : tout est perdu ou tout est sauvé. Or, il est rare, avec les ressources de notre race, que tout soit perdu. Mais les situations compromises ne sont pas sauvées d'un seul coup. La pacification

du Maroc, restez-en bien convaincus, est une très grosse affaire, à très longue échéance, et cela pour une première raison : quelles que soient les divergences d'appréciations sur le chiffre de sa population, il est, en tout cas, très supérieur à celui de la population de l'Algérie au moment de la conquête. Le Maroc compte au minimum 5 ou 6 millions d'habitants. Calculez ce que cela représente comme réserve de guerriers bien armés et résolus à qui nous n'avons à opposer que 50.000 hommes — ce qui est beaucoup pour la France et trop peu pour le Maroc.

Ce pays, comme les mers les plus périlleuses pour la navigation, est gros de cyclones. Nous venons d'en franchir un. Mais nous pouvons en subir un autre demain, car les causes profondes existent toujours : le fanatisme religieux, l'attachement au plus vieil Islam, le culte farouche de l'indépendance, l'habitude de l'anarchie, la xénophobie. Il est très rigoureusement exact, comme vous l'a dit M. de Lacharrière, que récemment tous les symptômes ont fait présager un soulèvement général et national. D'aucuns s'en sont étonnés, connaissant les divisions profondes qui séparent les diverses tribus et ont toujours empêché leur cohésion. Mais ce sont là des divisions locales qui peuvent momentanément disparaître en face de l'étranger. Il peut alors se

former une de ces vagues de fond qui emportent tout.

Ce péril, je l'ai réellement craint, de juin à août. Il a été conjuré, mais il peut se reproduire demain. C'est notre affaire d'y parer le mieux possible, mais la force militaire seule ne suffit pas et, pour en doubler l'action, il faut hâter le plus possible les œuvres de pénétration économique et civilisatrice. Il est certain que le jour où nous aurons des chemins de fer là où il faut aujourd'hui huit ou dix jours pour transporter des troupes, leur matériel et leur ravitaillement, la situation militaire se modifiera radicalement. Et, avec les chemins de fer, ce sera l'évolution immédiate du trafic, de la vie économique, de la vie sociale, c'est-à-dire des intérêts matériels. Or l'intérêt est toujours et partout le plus fort.

J'attends donc impatiemment l'éclosion rapide de toutes ces œuvres économiques : ports, routes, chemins de fer et, à côté d'elles, des œuvres civilisatrices, écoles, formations hospitalières, qui ont sur les indigènes une si rapide influence. Tout ce qui développera le commerce, le bien-être, sera l'adjuvant le plus efficace de l'œuvre militaire que nous avons à accomplir.

Ce sont les ressources nécessaires à ces œuvres que je suis venu chercher à Paris. Ma présence n'y a pas d'autres motifs, et je dois dire que j'ai

trouvé auprès des pouvoirs publics, du Parlement, auprès de tous ceux qui ont à intervenir dans la création de ces ressources, un accueil et une intelligence de la situation qui me permettent d'envisager l'avenir avec confiance.

* * *

Ce dont je suis avant tout reconnaissant à M. de Lacharrière et à vous, messieurs, qui m'avez fait le grand honneur de m'appeler ce soir, c'est de me donner l'occasion de payer mes dettes et j'en ai beaucoup.

D'abord envers ceux qui m'ont précédé sur cette terre marocaine. Ils y ont accompli le plus rude labeur pendant la période la plus ingrate. Ils y ont travaillé dans la nuit. Et si, maintenant, dans cette forêt encore si obscure, il y a déjà quelques éclaircies, si dans ce marécage, il y a quelques points solides sur lesquels on peut s'appuyer, c'est à eux et à eux seuls que nous le devons.

Aux explorateurs comme les Foucauld, les Gentil, les Doutté, les Ségonzac, les Lacharrière et tant d'autres qui nous ont ouvert ce pays et nous en ont appris les rudiments.

A ceux qui m'ont précédé.

A Drude qui, jeté sur la plage de Casablanca

avec une poignée d'hommes, a su s'y maintenir à travers les plus rudes difficultés.

A d'Amade qui a accompli dans la Chaouia l'œuvre admirable que vous connaissez et en a fait notre place d'armes.

A Moinier dont la glorieuse marche sur Fez restera le titre ineffaçable et qui, pendant l'année ingrate et pénible entre toutes qui a suivi, a eu le rare mérite de maintenir ses positions — et rien n'est plus difficile que de maintenir.

A M. Regnault qui accomplit là pendant des années l'œuvre la plus dure. Je l'ai vu à l'œuvre : je me suis trouvé deux fois associé à sa besogne à Rabat et en Chaouia : j'ai assisté de près à ses angoisses et j'ai connu ses avis clairvoyants. Songez donc : il acquiert la confiance du sultan légitime, l'amène à être favorable à notre coopération, en face d'un prétendant hostile, dirigeant les forces que nous combattions. Celui-ci devient tout à coup le sultan légitime, il faut le subir, tout recommencer, chercher à nouveau à établir une collaboration — et quelle collaboration !... Et pendant des années, ce labeur ingrat s'est poursuivi, tandis que se faisait un travail souterrain et occulte, creusant cette mine qui éclata subitement sous nos pieds le 17 avril dernier, au moment où nous touchions le port, au moment où M. Regnault avait la satisfaction de faire

enfin aboutir le traité de protectorat. Certes il n'y a rien de plus douloureux que cette carrière qui voit s'effondrer l'édifice au moment même où il s'achevait — et nous devons tous lui rendre hommage.

Permettez-moi de payer devant vous ma dette de gratitude à mes chefs, à ceux qui m'ont formé, qui m'ont appris le peu que je sais des choses coloniales : à M. Rousseau, l'ancien gouverneur général de l'Indo-Chine, noble et haute figure s'il en fût, dont le fils m'apporte aujourd'hui au ministère de la Guerre le concours le plus efficace et le plus constant : au général Galliéni, le maître des maîtres coloniaux, qui pendant neuf ans m'a associé à son œuvre glorieuse : à M. Jonnart que vous applaudissiez ici, il y a huit jours. C'est hier seulement que j'ai su de quelles paroles trop élogieuses il m'avait honoré et je le remercie ardemment de m'avoir ainsi fourni l'occasion de témoigner de ce que je lui dois. Pendant sept ans, il a été mon chef, sans que jamais il y ait eu une fissure dans nos relations, un doute de l'un à l'égard de l'autre, et, de ses leçons, je retiens avant tout deux choses : d'abord cette conception de la politique indigène en laquelle je me proclame son disciple. Vous savez avec quelle générosité, avec quelle largeur de vues il a compris qu'il ne fallait pas traiter les

indigènes en vaincus, en race inférieure, mais les élever à nous, les associer à l'œuvre que nous accomplissons chez eux. Si cela est vrai en Algérie, combien plus au Maroc, où toute notre politique est basée et doit rester basée sur le protectorat, c'est-à-dire sur le régime d'association par excellence. Je retiens ensuite la belle leçon de commandement qu'il m'a donnée parce qu'il a été le chef fidèle dans les mauvais jours, ce qui est estimable et rare entre toutes choses. Je rappellerai un fait : en 1904, j'avais été amené pour des raisons supérieures à occuper un point que je regardais comme indispensable à la protection algérienne mais dont on ne savait pas très bien, en raison de l'indétermination des frontières, s'il était au Maroc ou à l'Algérie. Tout à coup, après quelques semaines d'occupation, m'arriva de Paris l'ordre de l'évacuer. Cet ordre était inexécutable, de nombreuses tribus étaient venues se mettre à l'ombre de notre drapeau ; la parole de la France leur avait été donnée. J'en rendis compte, en ajoutant que si l'ordre était maintenu, il faudrait remettre à un autre le soin de l'exécuter. M. Jonnart était absent de l'Algérie, c'est deux jours après, en Hollande, qu'il apprit l'incident. Il envoya au président du Conseil le télégramme suivant : « 1° C'est par mon ordre que le général Lyautey a agi (ce n'était

pas exact, car je n'avais pas eu le temps de lui en référer). 2° J'approuve tout ce qu'il a fait. 3° Si l'ordre d'évacuation est maintenu, je repars pour aller m'installer à son poste à côté de lui. » Vous comprenez que quand un chef a fait cela, non seulement on lui reste attaché pour la vie, mais on lui voue une estime, une confiance, une admiration sans bornes.

M. de Lacharrière, avec un accent qui m'a profondément ému, vous a parlé de mes collaborateurs. Il sait de quel cœur ils se donnent, avec quel dévouement ils se consacrent à l'effort énorme que la situation exige d'eux. A eux aussi, je veux payer ma dette.

A mes collaborateurs civils : à M. de Saint-Aulaire, l'un des vôtres, qui tient le gouvernail en mon absence ; à mes directeurs généraux des Finances et des Travaux publics, MM. Gallut et Delure ; au secrétaire général du Gouvernement chérifien, M. Gaillard, dont vous connaissez tous la belle épopée marocaine.

Quant à mes collaborateurs militaires, M. de Lacharrière les a vus à l'œuvre. Sous la ferme direction du général Franchet d'Espérey à l'Ouest, du général Alix à l'Est, ils se battent là-bas, les mêmes pour la plupart que je vois depuis vingt ans à nos avant-postes coloniaux, car, comme dit le dicton : « Ce sont toujours les mêmes qui se

font tuer. » Ils sont de tous ordres : il y a les chefs, les officiers subalternes, les hommes de troupe. C'est à qui parmi eux rivalisera d'abnégation, de dévouement.

Pour les chefs, je ne veux pas faire un palmarès, je m'arrêterai un instant à un ou deux noms :

A Gouraud, que vous avez applaudi dans cette école, à ce jeune chef dont vous connaissez tous l'histoire déjà légendaire et qui réunit les plus hautes qualités du chef. L'action qu'il vient de mener pendant six mois peut être donnée comme un modèle, comme une synthèse éclatante de la méthode que je regarde comme la plus efficace ; c'est à ce titre que je m'y arrête un instant. Au mois de juin, après qu'il eut dégagé Fez où nous étions investis, il fallait élargir notre champ d'action, nous donner de l'air, du large, trouver le moyen de répandre un peu de paix dans l'hostilité farouche qui nous encerclait, de prendre contact avec ces tribus qui faisaient le vide devant nous. Il se mit en marche avec ses colonnes ayant ainsi en mains l'outil le plus solide et sachant la manière de s'en servir : « la force » qui se fait respecter et qui permet seule de « causer » utilement ; mais il emmenait aussi des personnages indigènes de la plus haute autorité religieuse et politique, de ceux aux appels des-

quels les populations avaient toujours répondu jusque-là, et nous avions la quasi-certitude qu'au bout de peu de jours l'œuvre d'attirance commencerait. Mais l'hostilité était si grande, le pays avait été secoué à de telles profondeurs qu'après un mois de rudes combats, de longs et stériles stationnements, où les coups succédaient aux coups, les appels aux appels, aucun résultat n'avait encore apparu. Il m'écrivait alors un billet presque découragé : « C'est toujours la lutte, le vide persiste, rien ne prend, je ne vois pas comment nous en sortirons. » Je lui répondis de ne plus insister, de ne pas surmener ses troupes en cette rude saison et de les ramener pour recommencer plus tard. Mais ma lettre se croisait avec un second billet où il m'annonçait qu'en vingt-quatre heures la situation s'était modifiée du tout au tout; que la veille les premières soumissions s'étaient produites et que, le branle donné, elles affluaient. Et cela démontre combien avec cette méthode lente, mais sûre, il faut apporter de patience et ne jamais perdre espoir. Il n'y eut plus un coup de fusil tiré. Et ce furent de jour en jour des tribus nouvelles venant à lui, apportant leur adhésion aux notables indigènes, vendant leur récolte aux ennemis de la veille, consultant nos médecins, ouvrant de proche en proche de nouveaux territoires pacifiés, et la

sanction, c'est que ces jours-ci même, il envoyait un officier, un médecin, escortés de quelques hommes, apaiser les conflits locaux, soigner les malades, faire des achats de chevaux, à 50 kilomètres à l'est de Fez, dans cette même région où naguère on ne faisait pas un pas sans coups de fusil.

Elle est, n'est-ce pas, tout à fait intéressante et instructive cette application de la bonne méthode, de la combinaison incessante de l'action de force et de l'action pacifique, qui exige à un égal degré la fermeté et la clairvoyance, l'énergie et la générosité, méthode de patience, de longue haleine où il ne faut se lasser ni se décourager jamais.

Dans un autre ordre d'idées, je m'arrêterai un instant sur l'action exercée au Sud par Mangin, que vous avez entendu, lui aussi, dans cette école.

Tout à l'heure, M. de Lacharrière vous parlait des angoisses par lesquelles nous passâmes à la fin d'août. Le prétendant Hibba, après avoir occupé Merrakech, marchait vers le Nord, menaçant la Chaouia. Mangin, avec tout ce qu'il lui restait de disponible, posté en flèche à Souk-el-Arba, au sud de l'Oum-er-Rebia ne disposait pas encore de quatre bataillons. Un bataillon et demi venait de l'Ouest le rallier. Un autre, en arrière, ne l'avait pas encore rejoint. Et c'était tout. Il ne nous

restait, en arrière, aucune réserve. Le mouvement de Hibba, par sa soudaineté, sa violence, sa rapidité avait dérouté toutes les prévisions. Il était impossible de dégarnir les régions du Nord, objet, elles-mêmes, des plus sérieuses alertes. Les renforts demandés et attendus étaient encore en France ou en mer. C'est en faisant flèche de tout bois que nous étions parvenus à disposer des six bataillons indispensables pour Mangin, mais il ne les avait pas encore sous la main. Or, c'est à ce moment que se déchaîna le raz de marée, l'avant-garde de Hibba arrivant à quinze kilomètres sur sa droite entre lui et son bataillon de l'Ouest, l'armée de Hibba sur son front à moins d'une journée de marche. Il n'hésite pas ; laissant le minimum de forces à la garde de son camp, il part avec dix compagnies, tombe sur l'avant-garde de Hibba à huit heures du soir, la bouscule à la baïonnette en pleine nuit, va chercher son bataillon de droite, le ramène, repasse une seconde fois sur le corps de l'ennemi, rallie son bataillon resté en arrière, et, en quarante-huit heures, il avait rameuté tout son monde, fait la boule, et il faisait tête inattaquable et menaçant (*Longs applaudissements*). Messieurs, je transmettrai à Mangin l'écho de vos applaudissements, cela lui fera plaisir.

Eh bien, vraiment, il y a des histoires comme

cela dans les commentaires de César, et c'est très beau. Et c'est ce jour-là que le sort de la Chaouia, du Maroc s'est décidé.

Pour les officiers subalternes, ils vous touchent de près, car ce sont ceux de votre génération. Voici dix-huit ans que je les vois à l'œuvre, ces garçons de vingt à trente ans, apportant toujours et partout les mêmes consolations et les mêmes espoirs.

A Madagascar, c'est un sous-lieutenant sorti de Saint-Cyr depuis un an, tombant, avec ses soixante hommes, dans une embuscade, traversé par une sagaie de part en part, sans médecin, n'ayant dans son détachement que deux Européens. A demi-mort, sur la civière où ses hommes le transportaient, d'une voix à peine perceptible, il souffle les ordres qui sauvent la petite colonne au simple soldat français qui lui sert de second et qui donne, lui aussi, l'exemple du plus grand sang-froid et du plus beau courage. Il ramène le détachement, combattant à chaque pas, sur un mamelon où on l'adosse à un arbre et où il continue à murmurer ses ordres, tandis que le petit marsouin trouve moyen de faire parvenir au capitaine commandant le poste voisin à quarante kilomètres de là, le billet suivant, que j'ai vu : « Le lieutenant est mortellement blessé, nous sommes à tel endroit, bien retranchés,

envoyez un gradé pour prendre le commandement, et des cartouches. »

Le capitaine arrive au matin, les sauve. L'officier ne mourut pas, il est vivant, bien vivant, capitaine dans une colonie toujours, où il risque encore sa peau.

Si je pouvais vous lire toutes les lettres des jeunes officiers du Sud-Oranais, me racontant leur premier combat, leur première charge, avec quelle passion, quel enthousiasme!

Et, au Maroc, je n'en finirais pas de vous raconter les actes d'héroïsme simple que j'enregistrais chaque jour!

A Fez, du 25 au 28 mai, nous sommes attaqués dans les conditions que vous savez. Nous avons dix officiers tués ou blessés, soixante hommes tués, cent cinquante blessés. Parmi les tués, il y a un jeune officier marié, père d'un petit enfant qu'il adorait, et on trouve, sur lui, tachés de son sang, sur son carnet, ces mots qu'il avait écrits à sa femme en tombant sur le champ de combat : « Je suis très sérieusement touché, je n'en ai aucun regret; une ombre de mélancolie me vient cependant en songeant à toi, à notre fils chéri. Il faudra lui dire plus tard que son père est mort pour le pays, et que ma dernière pensée a été pour vous deux. »

Et la troupe est à l'unisson. Il n'y a pas de

combat où les simples soldats ne donnent des exemples semblables. Ils tombent avec héroïsme et avec allégresse, à la française.

Il y a deux ans, c'était au dernier combat que j'aie livré sur la Moulouya. Nous nous battions dur. Un petit chasseur d'Afrique, engagé volontaire de dix-huit ans, qui avait l'air d'un enfant, était derrière moi. Une balle lui traverse la cuisse et le descend de son cheval. L'enfant, qui était pour la première fois à pareille fête, voyant le sang sortir de sa jambe douloureuse, ne savait pas très bien quelle contenance prendre, ni s'il pouvait pleurer ; il prit le parti de rire, en disant : « Après tout, on est soldat. »

Nos troupiers indigènes rivalisent avec nos Français. Vous rappellerai-je l'admirable défense de la mosquée de Bab-el-Ghissa, le 26 mai, où, pendant une nuit et une matinée, tient une section de cinquante tirailleurs algériens que, pendant des heures, on put croire perdus. Quand la troupe de secours vint la délivrer, le chef (l'officier de tout à l'heure) était tué. Sur les cinquante hommes, la moitié tuée, la moitié blessée. Leurs armes sont ici au musée de l'Armée. Je ne connais rien d'émouvant comme ces fusils : tous, tordus, brisés, éclatés, dans ce long combat corps à corps à travers les portes, par les brèches des murs. Vous pouvez aller les voir.

Et si j'ai tenu à vous parler un peu longuement des actes d'héroïsme de ces gars de vingt à vingt-cinq ans, c'est que ce sont vos frères, c'est que ce qu'ils font, vous le feriez certainement demain, c'est parce qu'il n'y a pas deux jeunesses, il n'y a pas une jeunesse militaire spéciale, il n'y a qu'une jeunesse française. (*Applaudissements.*)

*
* *

Et, ici, je m'arrête pour saluer votre Ecole. Je vous assure que, de ma part, ce n'est pas une politesse conventionnelle. Il y a très longtemps que je la connais, je l'ai vu naître, j'ai toujours suivi sa vie avec un intérêt passionné, je suis lié avec beaucoup de ses professeurs, et je n'oublierai jamais que la première fois que je pris réellement contact avec elle, ce fut pour répondre ici, dans cette maison, à un appel de M. Boutmy. Des lettres qu'on lui avait communiquées l'avaient mis au courant de ce que nous faisions au Tonkin et à Madagascar. Je n'avais pas l'honneur de le connaître, mais il avait désiré me voir et me parler. Or, en sortant de cet entretien, je me retournai pour saluer la porte de cette maison, sachant désormais que, derrière ses murs, s'élaborait une œuvre admirable, qu'il s'y créait une

jeunesse d'âme haute et d'esprit libre. Et je ne pouvais me défendre de quelque regret et de quelque amertume en songeant aux écoles de notre jeunesse. Certes, nous avons conservé le meilleur souvenir de nos maîtres ; mais, comme nous, ils étaient enfermés, bien malgré eux, dans les formules les plus rigides, dans les méthodes les plus surannées. Je ne scandaliserai aucun de mes contemporains qui sont ici en rappelant dans quelle routine se traînaient alors les écoles militaires et civiles. A cet âge, où l'on croit conquérir le monde, où l'on a un tel besoin de donner à ses aspirations un essor, à ses facultés un emploi, les ailes de nos vingt ans se heurtaient avec une véritable souffrance contre les barreaux de ces cages étroites.

Mais ces temps sont loin ; depuis longtemps déjà, un souffle vivifiant a passé à travers toute l'organisation scolaire française. L'air est entré largement dans nos écoles militaires comme dans nos écoles civiles. On le respire à notre Ecole de guerre. On le respire à pleins poumons ici, dans cette Ecole des Sciences Politiques, génératrice entre toutes, de jeunesse énergique, laborieuse, armée pour la vie.

C'est parce que je la connais et que je l'aime que je recrute chez elle la plupart de mes collaborateurs civils, avec une confiance entière en

ce qu'ils me donneront. Hier même, je prenais comme secrétaire général du protectorat M. Paul Tirard qui est un des vôtres lui aussi et dont le nom, je le sais, sera si bien accueilli par vous tous.

Je salue en M. d'Eichtal, que je connais depuis si longtemps, l'homme le mieux désigné pour continuer l'œuvre des Boutmy et des Anatole Leroy-Beaulieu, sachant bien que, sous sa direction, vous continuerez à être la pépinière de l'espèce française la plus vivace, celle qui essaime non seulement sur notre sol, mais à l'étranger où vous ne cessez de porter de par le vaste monde le haut renom de l'Ecole.

Messieurs, ces jours-ci, dans un article sorti de la plume de l'un de vous, je relisais cette phrase d'un homme que j'ai admiré et aimé entre tous, Eugène Melchior de Vogüé : « Une armée s'élève au-dessous de nous, prête pour l'action : la jeunesse ! » Ah oui ! nous nous sentons portés par vous ! Il nous est nécessaire, indispensable, à nous, les chefs, d'être constamment en communion avec vous, d'être compris de vous. Et si j'aime tellement à m'entourer de jeunes, c'est parce que leur jeunesse réagit en jeunesse et en action et qu'avant de clore la journée, après la lourde tâche quotidienne, rien ne vaut ce bain d'allégresse, de sève féconde et créatrice.

Et nul plus que moi n'a suivi avec une attention plus vigilante les grands mouvements qui vous ont remués ces années dernières et c'est en tout espoir et pleine confiance que je salue la jeunesse de 1912. Il n'y a qu'à vous écouter et à vous lire.

D'abord, laissez-moi me réjouir de ce qui touche avant tout le vieux soldat que je suis : vous n'avez pas peur de la guerre, ni du mot ni de la chose. (*Applaudissements.*)

Et ce n'est pas là une chose si simple, car elle est nouvelle. Il y a eu des années, vous le savez bien, où, au contraire, on n'aimait guère à prononcer le mot et où l'on redoutait encore davantage d'envisager la chose. C'est fini. Le pacifisme est mort.

Et ce que j'ai lu, aussi, sous la plume de l'un des vôtres, c'est : « que vous voyez maintenant dans la guerre l'occasion de l'épanouissement des plus hautes vertus humaines ». Ah ! je la retiens cette pensée, je l'ai lue avec une profonde émotion, car c'est bien une des plus vraies, des plus fortes que je sache. Non, nous ne cherchons pas la guerre, nous en mesurons les ruines, nous faisons tout pour en conjurer le péril, mais, comme vous l'avez compris, ne disons plus qu'elle n'est qu'un mal, car elle est « l'occasion de l'épanouissement des plus hautes vertus hu-

maines ». Certes, il est douloureux, qui le sait mieux que moi ? de voir creuser les fosses qui ensevelissent tant de jeunesse, mais sur ces fosses germent de suite les moissons futures — les moissons futures, que dis-je ! les moissons immédiates — ces moissons immédiates, mais ce sont ces traits d'héroïsme que je viens de vous conter. Les moissons immédiates, c'est l'impression que ces récits vous produisent, c'est la réaction de tant de bravoure sur les plus jeunes encore ; sur ceux qui n'ont pas l'âge de servir et qui s'exaltent au récit de tant de vaillance, de tant d'abnégation, cent fois plus méritoire chez les plus humbles, chez ces hommes de troupe, ces modestes officiers, qui n'ont pas la griserie du commandement, de la renommée, et font leur devoir obscur, anonyme, avec la même bravoure, la même allégresse que si le monde avait les yeux fixés sur eux.

La moisson immédiate, elle se récolte même dans les familles de ceux qui tombent. Ne vous récriez pas ! Certes, j'ai entendu invoquer contre la guerre, les deuils, les larmes des mères. Mais ces larmes des mères, je les connais, car j'ai reçu leurs lettres, les lettres des mères de ceux que j'appelle « mes tués ». Eh bien, je ne sais rien au monde de plus admirable, de plus hautement consolateur que ces pages douloureuses, que des

pleurs ont mouillées. Permettez-moi de vous en lire une. Il y a quelques années, un de mes plus jeunes officiers était tué dans l'extrême Sud-Oranais. Je le connaissais et je l'aimais bien. Il avait naguère commandé mon escorte. Je ne connaissais pas les siens. Après sa mort, j'appris qu'il n'avait plus son père, que sa mère vivait seule dans un village de France. Je lui écrivis que j'avais été saluer la tombe de son fils, et voici ce qu'elle me répondit :

« Merci, général, d'être allé saluer sa tombe. Ah ! cette tombe... quel grand et noble cœur elle renferme ! J'ai reçu une lettre écrite au crayon à Menabha, le soir du 15 avril (lettre qu'on a sans doute trouvée sur lui) ; on ne sait ce qui domine le plus dans ses lignes dernières, ou du désir anxieux, violent, d'avoir enfin la joie de combattre, ou de la tendre sollicitude sur les inquiétudes que je pouvais avoir, et qu'il s'efforce de détourner. Cette lettre résume le fond de son âme, la France et sa mère.

« Je ne murmure pas. Dans mes moments de calme, il m'arrive même de remercier Dieu, mais, ces moments sont encore bien rares. Alors, j'offre à Dieu ces pleurs que je ne peux empêcher de couler et je lui demande de me permettre d'être une fois de plus unie de cœur au cœur de mon si cher petit, et d'accepter mes larmes mêlées à son

sang jeune et généreux pour le salut de la France et l'honneur de son drapeau.

« C'est bien peu, les larmes d'une femme âgée et malade, mais j'ai donné mon fils... »

Eh bien, Messieurs, cette lettre qui vous a tant émus, toutes les mères françaises que j'ai approchées l'auraient, sinon écrite en d'aussi admirables termes, du moins pensée. Et quand une jeunesse est née de telles mères, on peut avoir en elle une confiance aveugle : elle peut braver toutes les comparaisons. On est assuré que partout, toujours, elle portera haut le bon renom du pays dans la paix, qu'elle en sauvegardera les destinées et l'honneur dans le péril. Et je vous remercie ardemment, vous tous, de m'avoir donné cette occasion d'en faire ici l'affirmation consolante et réconfortante. (*Applaudissements prolongés.*)



III

L'AFRIQUE OCCIDENTALE

CONFÉRENCE DE M. Camille GUY

Agrégé d'histoire et de géographie.
Gouverneur des Colonies.

DISCOURS DE M. ROUME

Gouverneur général honoraire des Colonies.

Messieurs[1],

Mes premières paroles seront pour associer mes regrets aux vôtres. Vous aviez espéré entendre ce soir M. Marcel Dubois dont la compétence indiscutable et la conviction généreuse unies à une grande éloquence auraient merveilleusement convenu à un sujet comme celui que je dois traiter. Mais la maladie le retient loin de nous et c'est à moi qu'est échu le grand mais périlleux honneur de le remplacer. Je ferai de mon mieux pour suppléer mon ancien maître de Sorbonne qui m'a donné le goût et la méthode des études coloniales et, à défaut de talent, j'apporterai, du moins, un peu de l'expérience que j'ai acquise par dix ans de séjour en Afrique occidentale. Durant cette période il m'a été donné, et c'est un souvenir qui m'est cher, de servir sous les ordres de M. Roume qui a bien voulu présider cette conférence. C'est lui qui m'a fait ce que je suis. Il m'a, avec une bienveillance dont je garde le pré-

1. Conférence faite par M. Camille Guy le 16 avril 1913.

cieux souvenir, montré ce que pouvaient accomplir aux colonies une volonté lumineuse, une méthode scientifique, un travail de tous les instants et je tiens pour un honneur d'avoir travaillé à côté de lui. Vous savez que l'Afrique occidentale française est son œuvre, que c'est lui qui l'a portée au degré de prospérité et d'organisation qui en fait aujourd'hui la plus belle de nos possessions. Et c'est ainsi, Messieurs, que je me trouve encouragé à prendre la parole puisque je me présente sous le patronage des deux hommes qui ont été mes inspirateurs et mes modèles au cours de toute ma carrière intellectuelle et administrative.

I

On a souvent dit, on a plus souvent écrit que la politique coloniale française n'avait jamais été dirigée par une vue d'ensemble ni inspirée par une doctrine immuable. Il a été de mode d'accuser les Français de manquer, en cette matière, de suite dans les idées. Si ce reproche a pu être quelquefois juste dans le passé, il ne l'est pas en ce qui concerne l'Afrique occidentale française. La première conception de l'Afrique occidentale remonte, en effet, à Faidherbe qui, dès 1863 en avait tracé les étapes futures, avec une merveil-

leuse clairvoyance. Écoutez-le : « Cette phrase stéréotypée dans tous les journaux que le Sénégal et l'Algérie doivent se donner la main par-dessus le Sahara, phrase à effet, s'il en fût, a-t-elle un sens ? Pour nous, c'est en vain que nous l'avons cherché jusqu'à aujourd'hui. Il y aura toujours un affreux désert de 400 à 500 lieues entre le Tell et le Soudan. Qu'au lieu de compter sur l'avenir des caravanes du Sahara on nous ouvre une ligne commerciale entre le Haut-Sénégal et le Haut-Niger, de Bakel à Bammako, cela sera beaucoup plus rationnel. Oui, contrairement à ceux qui ne rêvent que le Sahara sillonné par de nombreuses caravanes de coton, sa traversée rendue moins affreuse par des puits artésiens de distance en distance, les oasis s'étendant et se multipliant, en un mot la civilisation et la culture chassant le désert pied à pied, nous pensons que le Sahara tend à redevenir désert, seule destinée qui lui convienne. Il s'est peuplé pour trois causes : 1° profits énormes de la traite des nègres ; 2° révolutions continuelles au Tell ; 3° absence d'autres voies pour le commerce du Soudan. Ces trois causes n'existeront presque plus et cesseront tout à fait d'exister dans des temps assez rapprochés. » Ainsi Faidherbe prévoit la marche à suivre pour pénétrer au cœur du Soudan et l'admirable c'est que pour avoir suivi ses conseils, pour avoir

compris sa méthode nous pouvons aujourd'hui songer à cette union de l'Afrique du Nord et de l'Afrique occidentale qu'il jugeait à son époque et qui était, en effet, alors impossible.

Non content de penser qu'il faut gagner l'intérieur du Soudan par le Sénégal puis par le Niger, Faidherbe applique cette nouvelle politique. Il rejette les Maures sur la rive droite du fleuve, jalonne la rive gauche, après une série de combats acharnés, de postes militaires : Podor, Bakel; met en fuite le terrible el Hadj-Omar, fondateur de l'empire Toucouleur, et crée, au prix de quels sacrifices, de quels efforts, le poste de Médine. Avec lui et après lui, nous avancerons pas à pas, à travers les régions soudanaises jusqu'au Niger. Faidherbe avait quitté la colonie en 1865 en recommandant qu'on ne perdît pas de vue son projet de relier le Sénégal au Niger par une série de postes et en indiquant lui-même l'emplacement de ces postes futurs : Bafoulabé, Kita, Bangassi et Bammako. C'est une nouvelle marche à l'étoile qui commence. En 1879, Brière de l'Isle construit le fort de Bafoulabé ; en 1881, Borgnis-Desbordes est à Kita ; en 1883, la colonne expéditionnaire entre à Bammako. Un an après, grâce à l'initiative hardie de M. Dislère, alors directeur des Colonies, une canonnière flottait sur les eaux du grand fleuve.

Mais mon sujet n'est pas, et je le regrette, de raconter par le détail cette admirable Iliade africaine. Qu'on se rappelle seulement les luttes que nos soldats durent soutenir contre des adversaires qui n'étaient pas à mépriser ; la lutte épique soutenue par Galliéni et par Archinard, par Frey et par Combes contre Mahmadou-Lamine, contre le redoutable et insaisissable Samory, contre l'audacieux Ahmadou. Tous ces empires toucouleurs, nés par la volonté de chefs intelligents et implacables mais maintenus par la terreur et la sauvagerie des almamys et des sofas s'écroulèrent tour à tour devant la vaillance et l'énergie de nos troupes et quand, en 1898, l'almamy Samory tomba aux mains du capitaine Gouraud qui laissait prévoir dès cette époque le chef intrépide qu'il serait en Mauritanie et au Maroc, le dernier obstacle à la jonction territoriale du Soudan avec la Guinée méridionale était abattu.

Mais pendant que nous nous installions ainsi sur le Niger, que nous vengions par la prise de Tombouctou, dont le mystère s'évanouissait brusquement, le massacre de la colonne Bonnier, pendant que l'habileté diplomatique de Galliéni, de Bayol, plus tard de Ballay et de Noirot, nous installait au cœur du Fouta-Djallon, un jeune officier d'infanterie de marine, Binger, concevait le plan de pénétrer aussi vers le golfe de Guinée,

de préparer notre route du Sud au Nord, de la Côte d'Ivoire à Kong et de rejoindre ainsi le Soudan par une autre route qui se souderait à la première. Ce plan, il l'accomplit avec un rare bonheur et un tranquille courage. Pacifiquement, sans tirer même un coup de fusil, il franchit le Niger, entre à Kong, disparaît pendant dix-huit mois dans les ténèbres de l'Afrique, revient à la côte avec son compagnon Treich-Laplène. Jamais mission n'avait rapporté une plus ample provision de renseignements géographiques, économiques, agricoles et ethnographiques ! Que maintenant la campagne du général Dodds nous installe au Dahomey aux dépens du sanguinaire Béhanzin, que nos explorateurs se lancent dans toutes les directions, que Baud et Vermeesch nous révèlent le Mossi, que Toutée gagne le Bas-Niger par la voie du Dahomey, que Monteil et Marchand pénètrent dans la Côte d'Ivoire, que Hourst reconnaisse le cours moyen et inférieur du Niger et l'Afrique occidentale française sera bien près d'être achevée. Tant d'efforts, tant de dévouements obscurs, tant de sacrifices héroïques n'auront pas été inutiles. La France aura conquis un immense et riche domaine. (*Applaudissements.*)

Et pendant vingt ans pas une fois le but à atteindre n'est perdu de vue, pas une fois le plan primitif n'est abandonné. Une seule faute a été

commise et il serait puéril de la passer sous silence. Hypnotisés d'atteindre le Tchad par la route du Nord, ne tenant pas un compte suffisant des renseignements précis apportés par Mizon, Toutée, Hourst, de la richesse du Bornou et de la valeur navigable du Niger inférieur, nous abandonnions, sans résistance et presque sans compensation, le delta du Niger et les pays productifs qui l'avoisinent. La convention de 1891 eut pour résultat de nous laisser un immense corridor dont la porte nous était fermée. Ainsi semblaient se justifier les paroles ironiques de lord Salisbury : « Aux Français le Sahara et les routes du Nord, le Niger des cataractes, des savanes et des steppes ; aux Anglais le Sokoto, le Bornou et la belle voie navigable Niger-Bénoué. » Heureusement il n'en a pas été ainsi et grâce aux mesures prises, notre part est encore la meilleure et la plus considérable.

Ah, certes ! il eût été désirable que nous eussions été les premiers à nous installer en Afrique occidentale et que nous n'eussions été devancés nulle part. Il n'en est pas ainsi. Pendant que les Portugais conservent leurs vieux établisssements de Guinée et sont installés sur les bords du rio Cacheo ; pendant que les Anglais occupent la Gambie anglaise, les territoires de Sierra-Leone et de Lagos, l'Allemagne s'est installée au

Togo et la vieille république nègre de Libéria, confiante dans la sympathie des Américains et l'appui financier de l'Allemagne, nous inquiète sur la frontière de Guinée et crée, dans un but difficile à connaître, un état d'agitation qui ne peut profiter qu'à ses alliés plutôt qu'à elle-même. Les conventions de 1897 et de 1898 semblent bien avoir réglé, non sans peine, la question des frontières, mais cet accord est-il le dernier et ne peut-on légitimement espérer qu'un jour viendra où, par des concessions réciproques et mûrement réfléchies, les sphères d'influence des nations européennes pourront être mieux groupées dans le monde entier? Ces nations n'ont aucun intérêt à se rencontrer sur les mêmes terrains, à se tracer des frontières conventionnelles, à heurter leurs intérêts économiques. Qui sait si cette vérité ne s'imposera pas quelque jour? Déjà, en 1905, il a été question d'acquérir la Gambie anglaise (où les maisons de commerce, disons-le en passant, sont exclusivement françaises), en échange de territoires aux Nouvelles-Hébrides ou de la renonciation complète de nos droits sur Saint-Pierre et Miquelon. L'affaire n'aurait été mauvaise ni pour la France ni pour la Grande-Bretagne et les Cabinets de Paris et de Saint-James n'avaient pas repoussé cette idée. Elle sera peut-être reprise quelque jour et avec des vues plus larges encore.

N'avons-nous pas aussi entendu parler, il y a quelques mois à peine, d'une cession à la France du Togo allemand? il semblait même que l'accord fût près de se faire. Ce qui n'a pas été accompli hier ne le sera-t-il pas demain ? Le Portugal n'attache à ses possessions de la Guinée qu'une valeur purement historique et n'en tire aucun profit. Le moment ne viendra-t-il pas où l'intérêt du présent l'emportera sur l'amour du passé et il serait imprudent de ne pas suivre avec attention une évolution que d'autres puissances escomptent peut-être autant que nous ? Enfin la question de la république du Libéria, dont l'activité brouillonne inquiète l'Angleterre autant que nous, se posera certainement et nous ne devons pas nous en désintéresser. Seule la perte des bouches du Niger paraît bien être irréparable.

La constitution en 1895 d'un gouvernement général de l'Afrique occidentale marque la fin de la période héroïque. Mais si l'idée était bonne, l'exécution en était timide et précaire. Le nouveau gouverneur général était avant tout et surtout le gouverneur du Sénégal ; il avait sur le gouverneur de la Guinée une autorité mal définie ; il n'en avait aucune sur ceux de la Côte d'Ivoire et du Dahomey et le Soudan lui-même n'était pas constitué. Cette organisation bâtarde, grosse de conflits futurs, dura vaille que vaille jusqu'en

avril 1902, époque à laquelle M. Roume fut nommé gouverneur général de l'Afrique occidentale.

Le nouveau gouverneur comprit bien vite que pour faire œuvre effective, il fallait un pouvoir réel ; que le titre qu'on lui conférait n'était rien s'il ne s'y ajoutait une autorité qui ne pût être discutée ; qu'en un mot il fallait organiser cette Afrique occidentale dont on lui confiait les destinées. C'est de cette conception que sortirent les décrets de 1902 et de 1904.

Le nouvel empire africain est réparti en cinq colonies : Sénégal, Haut-Sénégal-Niger, Guinée française, Côte d'Ivoire, Dahomey, plus tard le territoire de la Mauritanie, plus tard encore le territoire militaire de Zinder. Le gouverneur général est le dépositaire de tous les pouvoirs de la République ; il a, sous ses ordres, cinq gouverneurs des colonies qui portent le titre de lieutenant-gouverneurs et qui administrent sous son contrôle, d'après ses directions, les colonies qui conservent leur autonomie administrative et financière. Mais toutes les questions de politique générale et de politique étrangère, toutes les questions financières, toutes les mesures d'ordre général sont résolues par le gouverneur général en Conseil supérieur de gouvernement. Un certain nombre d'inspecteurs (Travaux Publics, Enseignement,

Agriculture, etc.) parcourent les colonies et, sans jamais intervenir dans l'administration des lieutenant-gouverneurs, soumettent leur rapports au gouverneur général qui décide et qui ordonne. Chaque colonie possède son budget autonome ; le gouvernement général a le sien alimenté par les produits des douanes de toutes les colonies du groupe. Sur ce budget le gouverneur général paie les dépenses qui lui incombent, subventionne certains travaux d'intérêt commun, vient en aide aux colonies qui ne peuvent vivre de leurs ressources personnelles. Mais il n'existe, en somme, qu'une personnalité financière apte à contracter des emprunts et assez riche pour inspirer confiance, de même qu'il n'y a qu'une personne morale : le gouvernement général. C'est une belle conception et une idée hardie. Toutefois ce mécanisme aux rouages délicats et complexes n'a fonctionné dès les premiers jours sans heurts et sans résistance que par l'autorité personnelle, la valeur morale, l'aptitude à commander avec fermeté et aussi avec bienveillance de celui qui l'avait conçu et l'avait mis en marche. Et si aujourd'hui, après près de dix ans écoulés, cet organisme fonctionne toujours avec la même précision, c'est que mon ami William Ponty, le successeur de M. Roume, s'est inspiré de l'exemple qu'il avait eu sous les yeux, a adopté les mêmes méthodes et préside lui

aussi avec une rare endurance et une volonté tenace aux destinées de ce pays auquel il a donné vingt ans de sa vie. (*Applaudissements.*)

II

L'Afrique occidentale est devenue d'autant plus aisément un tout politique qu'elle est en réalité et en dépit des apparences un tout géographique. Au Sud-Ouest se dresse un massif montagneux dont Faidherbe et Galliéni avaient prévu toute l'importance et qui soutient toute l'ossature du pays : c'est le Fouta-Djallon. Ensemble de plateaux et de pics dont l'altitude maximum atteint près de 1.300 mètres aux environs de Mali, le Fouta-Djallon est formé de roches éruptives, de plateaux latériques et de quelques roches sédimentaires. Isolé de la Haute-Guinée par le col de Koumi au Sud et par le fossé du Niger à l'Est, il projette à quelques kilomètres de la mer, au-dessus même de Conakry, la masse du Kakoulima, pendant qu'il se continue vers le Nord-Ouest par les plateaux déserts et rocailleux en saison sèche, couverts d'une végétation épaisse en saison humide, les *bowals*. Vers le Nord il s'abaisse par une série de marches de moins en moins hautes, pour venir mourir sur les bords du Sénégal.

Découpé profondément par les agents atmosphériques et par la masse des eaux qu'y précipite pendant cinq mois la mousson pluvieuse, il enferme entre ces plateaux de profondes vallées riches et cultivées qui s'étranglent parfois à n'avoir d'une paroi à l'autre que quelques centaines de mètres de largeur. C'est du Fouta-Djallon que rayonnent tous les massifs montagneux d'une hauteur d'ailleurs médiocre qui traversent l'Afrique occidentale dans la direction générale Sud-Ouest, Nord-Est. Les monts de Kong, ces cimes imposantes de trois ou quatre mille mètres qu'avait inventées l'imagination symétrique des géographes qui ne mettaient pas en doute qu'aux montagnes orientales de Kilidmandjaro devait correspondre un massif montagneux à l'Occident, se sont écroulés devant les explorations de Binger et de ses successeurs. Rares sont les massifs de douze à quinze cents mètres et tous ces massifs s'abaissent vers le Nord jusqu'à ne plus être que de simples vallonnements. D'autres plateaux, moindres encore comme altitude, se dirigent parallèlement les uns aux autres, du Sud-Est au Nord-Ouest et se heurtent aux premiers. Ainsi s'expliquent, par cette opposition, les obstacles que rencontrent les rivières qui avant d'atteindre la mer doivent franchir ces barrages naturels par une série de cataractes souvent très pittoresques mais

qui les rendent inutilisables pour la pénétration à l'intérieur.

De ce château hydrographique du Fouta-Djallon se détachent dans toutes les directions et comme les rayons d'une roue les principaux cours d'eau de l'Afrique occidentale. Au Nord, c'est la Gambie anglaise qui, par un privilège enviable, est la seule rivière qu'une barre ne ferme pas à son embouchure ; c'est la Falémé, affluent du Sénégal ; c'est le Bakhoy et la Bafing, les deux branches mères de ce fleuve ; au Sud, c'est le Tankisso, affluent du Niger ; c'est la Kolenté, les deux Scarcies, la grande et la petite ; à l'Ouest le cortège des petits fleuves côtiers, le rio Cacheo, le rio Compony, le rio Grande, le rio Pongo et la rivière de Dubreka. Non loin de là prend naissance dans un creux de rocher l'humble Djoliba qui deviendra plus loin le puissant Niger.

De ces cours d'eau, deux seulement ont permis au cours des siècles et permettent encore aujourd'hui la circulation vers l'intérieur. Ils ont été tous deux le chemin suivi par les conquérants noirs, par les explorateurs français. C'est le Sénégal et c'est le Niger. Tous deux prennent naissance au cœur des montagnes du Fouta-Djallon ; tous deux décrivent un vaste arc de cercle avant d'arriver à la mer ; tous deux sont inutilisables pendant leur cours supérieur ; tous

deux sont coupés par des rapides infranchissables. L'élan du Sénégal se brise brusquement aux chutes du Felou ; le Niger se heurte aux obstacles montagneux de Boussa ; tous deux portent bateau dans leur cours inférieur ; tous deux connaissent une saison de maigres et une période de grandes crues ; tous deux se terminent par un delta et par une barre. Mais aussi que de différences ! Le Sénégal n'est qu'un ruisseau au regard des grands fleuves africains. Sur ses 1.700 kilomètres, 950 à peine sont pénétrables aux gros navires et à partir de Bafoulabé son rôle commercial et historique est déjà terminé. Le Niger est, au contraire, un des plus grands fleuves du monde. Ayant ses sources à une centaine de lieues de la mer, il lui tourne le dos pour s'enfoncer dans le continent et ne vient se jeter au fond du golfe de Guinée qu'après un cours de 4.000 kilomètres pendant lesquels il arrose des pays en général fertiles, populeux et relativement sains, sauf peut-être dans la dernière partie de son cours. Certains barrages rocheux le divisent en deux ou trois biefs navigables dont l'un de Bammako à Gao ; le deuxième de Sansanding à Boussa et le troisième de Gaya à la mer ; mais il n'est pas praticable sans rompre charge de Bammako au sommet de son delta. Quoi qu'il en soit, il forme le fossé extérieur de notre Afrique occidentale qu'il enserre de son

large ruban jaune ou bleu suivant les saisons et, à son sommet, Tombouctou marque le point extrême où le Soudan se termine et où commence l'immense désert.

Dégager les lois générales du climat sur une aussi vaste étendue que l'Afrique occidentale serait entreprise téméraire et singulièrement malaisée. On peut cependant affirmer que ce climat est caractérisé par l'alternance d'une saison sèche avec vents du Nord et d'une saison humide avec pluies et orages venant du Sud-Ouest. Cette région est un pays de moussons très caractérisé. Comment s'explique cette alternance? Pendant l'été boréal, le Sahara brûlant est un foyer d'appel ; les vents accourent de l'Atlantique et soufflent du Sud et du Sud-Ouest vers le Nord et le Nord-Est. Ayant traversé l'Atlantique, ils entraînent avec eux des nuages chargés de pluies ; accrochés au flanc des hauteurs ou mis simplement en contact avec la terre, ces nuages crèvent : c'est la saison des pluies. En hiver, c'est le phénomène contraire. La mer sera relativement plus chaude que le désert et la mer constituera alors le foyer d'appel. Les vents souffleront du Nord et du Nord-Est ; ils iront du désert vers l'Océan atlantique et ils n'apportent pas de nuages ; c'est la saison sèche. Telles sont les règles générales, à condition, bien entendu, de ne pas tenir compte

des phénomènes locaux. Il est bien certain aussi que la quantité de pluies tombées diminuera sensiblement en allant du Sud au Nord et de l'Ouest à l'Est. Les nuages déversent, en effet, l'eau qu'ils contiennent, d'abord sur les massifs de la côte. Ils s'épuisent ensuite à mesure qu'ils avancent vers l'intérieur et ils n'auront plus que quelques gouttes en réserve pour les pays au nord du Niger. Les pluies, très fortes sur la côte du golfe de Guinée et du Sénégal, seront déjà moins abondantes au centre de la boucle et seront à peu près inconnues dans la région de Tombouctou.

Que n'a-t-on pas dit sur ou plutôt contre le climat de l'Afrique occidentale ? Pendant longtemps le « cimetière des blancs », le « tombeau des Européens » ont été des expressions courantes et pour le public ces régions maudites étaient « des pays d'où l'on ne revenait pas ». Et sans doute, il en a été longtemps ainsi parce que ces pays étaient neufs, que les lois de l'hygiène étaient inconnues, qu'aucun travail de dessèchement n'avait été entrepris, que les médecins étaient rares et que les imprudences étaient à la mode. Mais aujourd'hui le port du casque, la quinine, la glace, une alimentation meilleure ont vaincu tous ces maux. La chaleur est forte, sans doute, elle n'est pas insupportable. La saison sèche repose de la saison d'hivernage ; les nuits sont quelque-

fois très fraîches. Il fait froid sur les hauteurs du Fouta-Djallon ; il fait froid en janvier et février sur les bords du Niger. Dakar est devenue une ville française ; Conakry est une ville extrêmement saine ; Bingerville a été construit sur un plateau balayé par les vents ; le Haut-Dahomey est accueillant aux Européens. Certes, ce n'est pas un Eden que l'Afrique occidentale ; il y faut, pour y vivre, de la prudence et du courage ; mais on y vit et, après avoir respiré l'air subtil et léger de notre France, on y retourne volontiers ; certains en ont la nostalgie.

L'Afrique occidentale se défend contre l'extérieur. La mer, généralement tranquille, n'est pas cette *sævum et importuosum mare* dont parle Salluste à propos de l'Afrique du Nord ; le rivage est généralement hostile et inabordable mais plus maussade qu'agressif. Longues étendues de sable avec de-ci, de-là, quelques cocotiers ; lagunes infranchissables ou rochers sauvages, tel est l'aspect de la côte. Les rivières se terminent presque toujours en deltas ou bien la barre grondante en rend l'entrée périlleuse. Une seule rade admirable, comparable à celle de Melbourne ou de Rio-de-Janeiro, Dakar, dont nous raconterons tout à l'heure le prodigieux développement ; un port peu défendu mais accueillant et caché dans la verdure, Conakry. C'est tout, mais ce sera peut-être

assez si en outre nous pouvons doter la Côte d'Ivoire d'un port artificiel.

Riche, l'Afrique occidentale l'est infiniment. Elle peut devenir, elle doit devenir un des greniers du monde. On se souvient de la description presque prophétique de Zola dans son roman *Fécondité*. Oui, le Soudan, la boucle du Niger, la Guinée sont des terres d'avenir dont l'exploitation commence à peine et dont l'avenir doit être prodigieux. On peut distinguer trois zones parallèles dans le sens de l'équateur et dont celle du milieu est beaucoup plus étendue que les deux autres ; au Sud, la grande forêt tropicale touffue, exubérante, presque obscure tant les arbres enchevêtrent leurs branches et leur feuillage ; au centre, la région subtropicale riche en cultures variées, apte à tous les essais, habile à tout produire ; au Nord, la région quasi-désertique dont certaines parties se prêtent admirablement à l'élevage et où le palmier règne presque seul. Chacune de ces colonies du groupe est caractérisée par une culture qui en fait la richesse et l'intérêt. Le Sénégal, c'est l'arachide ; la Guinée, c'est le caoutchouc ; la Côte d'Ivoire a les bois précieux ; le Dahomey exporte l'huile de palme ; le Soudan qui est un réservoir de caoutchouc sera, peut-être, un champ immense de coton. Certes, ce qui est l'heureuse chance d'aujourd'hui pourra être le danger de

demain, et il ne faut pas oublier que nos vieilles colonies ont été ruinées par l'unique culture de la canne, que les colonies néerlandaises ont failli périr de leur spécialisation. Il faut varier les cultures et défendre d'avance nos colonies de l'Afrique occidentale contre les menaces de la monoculture. Le Sénégal ne sera peut-être plus demain, à cause des sésames de l'Inde et des arachides de l'Égypte, le marché presque unique de ces graines ; la saignée des lianes à caoutchouc, le caoutchouc de plantation dont l'importance s'accroît chaque jour, demain peut-être le caoutchouc artificiel pourront amoindrir la Guinée et une partie du Soudan. Mais qu'importe si on ne ferme pas les yeux sur le danger et si on multiplie les cultures en même temps que l'on accroîtra les espaces cultivés. Or l'Afrique occidentale, je le répète, est prête à donner tout ce qu'on lui demandera. Ce sera l'œuvre des jardins d'essai qui ont été ouverts dans les dernières années de sélectionner les espèces, d'introduire en Afrique celles qui peuvent y réussir, d'améliorer les produits du pays, de distribuer aux colons et aux indigènes les boutures et les graines.

L'Association Cotonnière a fait, depuis dix ans, les efforts les plus louables et les plus dispendieux pour introduire en Afrique occidentale la culture du coton. On sait combien il serait urgent de

réussir alors qu'il y a sur le marché famine de coton, alors que l'Amérique consomme à elle seule les deux tiers de sa production et que l'Inde comme l'Egypte sont bien loin de donner la quantité que l'industrie moderne réclame. Que le coton puisse réussir en Afrique occidentale, cela n'est pas douteux puisqu'il pousse partout à l'état sauvage et que les peuples sérères ou foulas tissent leurs vêtements avec le coton qu'ils ont eux-mêmes récolté ; et cependant les tentatives faites pour introduire cette culture dans des terrains extrêmement favorables ont toujours échoué. Cela tient, sans doute, à ce que le coton demande des soins permanents, qu'il faut lui donner tout son temps, toute sa peine et que les noirs répugnent encore à ce travail continu. Le Sénégalais consacre trois semaines à planter l'arachide, trois semaines à le récolter ; pendant dix mois il se repose ou cultive le mil nécessaire à sa nourriture ; le Soussou ou le Malinké se rend dans la forêt quand il a besoin d'argent ; il saigne quelques lianes et rapporte en deux jours assez de caoutchouc pour acheter du vin de palme, des provisions et faire la sieste pendant deux mois. Disons cependant que les résultats de la culture cotonnière au Dahomey et dans quelques régions du Soudan et, plus particulièrement, sur les terres du fama de Sansanding n'ont rien que d'encourageant. Mais

à côté du coton, que ne donnera pas la culture du riz (riz de marais ou riz rouge de montagne) à laquelle de vastes espaces sont ouverts ? On peut prévoir le moment où le riz de l'Afrique occidentale suffira à la consommation des habitants et pourra même fournir un élément d'exportation alors qu'aujourd'hui il faut encore y importer des riz de l'Inde de moindre qualité et beaucoup plus chers. Le maïs est appelé aussi à fournir une ressource commerciale et depuis trois ou quatre ans le Dahomey en expédie en France des quantités considérables. Dans la forêt kissienne et de la Côte d'Ivoire, sur les côtes de Guinée poussent à l'envi la noix de kola dont les noirs sont avides et qui, après avoir fourni pendant des siècles le principal article d'exportation pour les caravanes allant au Nord, pourrait être pour nos chemins de fer un fret important. Dans les pays moins sablonneux, les cocotiers peuvent encore donner un revenu de deux à trois francs par pied. La Guinée expédie déjà ses ananas et ses bananes ; d'autres fruits viendront ensuite. Rien ne me paraît plus significatif que l'exemple de Dakar. Autour de la ville s'étendaient jusqu'en 1905 des solitudes de sable sans eau et sans verdure. Un jour vint où l'on donna aux indigènes l'idée et les moyens de créer des jardins potagers. On leur fournit les puits, les outils, les graines ; on leur ouvrit les

débouchés et aujourd'hui, dans cette rade où les rares navires qui faisaient escale ne trouvaient aucune ressource, les trois ou quatre paquebots qui touchent quotidiennement à Dakar trouvent assez de légumes frais pour s'y ravitailler abondamment et à bon marché. « Egratignez la terre, disait le poète patois Jasmin en parlant de la Gascogne, et il en sortira des récoltes. » En Afrique occidentale il suffit aussi d'égratigner la terre pour la rendre féconde. Dans quelques années le rêve de Zola sera peut-être une réalité.

III

Mais pour produire ces richesses, pour mettre en valeur cet immense domaine, pour trouver la main-d'œuvre nécessaire aujourd'hui, plus nécessaire encore demain, il ne faut pas compter sur le colon français. Fonctionnaires, commerçants, chefs ou employés de comptoir, directeurs d'exploitations agricoles, agents de chemins de fer ou de travaux publics, les Européens peuvent être aisément tout cela, mais ils ne peuvent pas remuer la terre de leurs bras, pousser la charrue ou manier la hache, recueillir eux-mêmes les produits du sol. Ce sont les indigènes qui doivent fournir la main-d'œuvre ; ce sont eux qui doivent assurer les

gros travaux. Ils seront les cultivateurs, les bateliers, les chauffeurs de nos chemins de fer ou de nos bateaux, les ouvriers de nos ateliers. Pourront-ils y suffire ?

Les populations de l'Afrique occidentale sont un amalgame de peuplades, tribus et familles dont il est presque impossible de déterminer les origines, d'établir les migrations et les mélanges. Des individus d'une même famille arrivent à faire partie de castes différentes et à être compris dans des groupements politiques variés. Fréquemment aussi des indigènes de races bien différentes sont classés sous la même désignation.

D'où viennent-ils? Comment sont-ils arrivés là? Quels furent leurs premiers ancêtres ? Quelle était la population primitive? Autant de problèmes passionnants qui ne sont pas encore résolus. M. le lieutenant Desplagnes, dont les travaux ont réalisé un grand progrès sur ce point et qui a mis en lumière, par l'étude des dessins rupestres et des inscriptions trouvées au Soudan, les influences puniques qui ont pu intervenir jadis sur l'Afrique occidentale et les rapports qui s'établirent entre les vieilles civilisations méditerranéennes et les tribus primitives, propose de distinguer dans le chaos des tribus superposées quatre éléments principaux : 1° un

fond de tribus très primitives ou négrilles qu'on ne trouve plus en dehors de la zone forestière; 2° une couche de noirs éthiopiens; 3° une couche de populations dénommées rouges avec caractères sémitiques; 4° une série de populations hétérogènes, nègres venant du Sud et de l'Est et amenant avec eux les bœufs et les chevaux de l'Afrique orientale. Ces invasions obscures, ces poussées lointaines ont fait régresser les empires soudanais qui grâce aux influences phénico-égyptiennes et libyco-berbères avaient déjà atteint un degré de civilisation assez avancée. Mais depuis le Peulh, cet éternel chemineau de l'Afrique, intelligent et souple, pasteur et orgueilleux, élégant de forme et aux attaches fines jusqu'aux sauvages Agnis de la Côte d'Ivoire ou aux farouches Tomas de la frontière libérienne en passant par les Ouoloffs, les Bambaras, les Malinkès, les Soussous et les Dahoméens, que de différences, que d'oppositions dans les coutumes, les conceptions politiques, les croyances et la mentalité !

Sans doute on peut indiquer quelques traits qui leur sont communs. « Des noirs, pense justement M. Augustin Bernard, on a dit trop de bien et trop de mal. Ceux qui en ont dit trop de bien sont ceux qui ne les ont point vus chez eux et n'ont point vécu avec eux; ceux qui en ont dit

trop de mal sont ceux qui les ont vus chez eux et ont vécu avec eux mais qu'indisposent l'intérêt, la passion, les taquineries d'un coudoiement journalier et d'une communauté forcée. » On ne saurait mieux dire. Quand on a vécu en Afrique occidentale on se rend compte qu'il ne faut être ni négrophile, ni négrophobe mais qu'il faut être *négrojuste*. (*Applaudissements*.)

Tous les noirs ont instinctivement le mépris du travail et aussi une absence presque complète de besoins. Cependant il est possible (la chose se voit déjà aux environs des villes) de les entraîner au travail par de bons traitements ou des salaires élevés. Il suffit pour cela de s'inquiéter des mobiles qui les font agir et des sentiments auxquels il faut faire appel et avant tout au sentiment de la justice qui est, chez eux, très développé. Il faut donc les éduquer, les modifier mais dans leur milieu social et sans les déséquilibrer. Avant tout, il convient de procéder avec méthode. « Il faut, a dit le D[r] Cureau, vingt ans pour faire l'éducation d'un homme ; il faut vingt siècles pour faire l'éducation d'une race. » Le principal est donc de pratiquer, avant tout, une politique d'association et non une politique d'assimilation qui, elle, est une pure sottise.

Et tout d'abord il ne faut pas oublier que,

pendant des siècles, ces populations ont été épuisées et décimées par les maladies, la traite, les famines périodiques, les guerres intestines, les horribles exploits des conquérants indigènes. Notre premier devoir est donc de recréer ces populations. Certes il y a progrès surtout depuis dix ans. Il n'y a même pas d'exemple, dans l'histoire, d'un pays se repeuplant aussi rapidement. Mais 12.000.000 à 15.000.000 d'habitants pour un pays aussi vaste, c'est encore bien peu. Que de progrès restent encore à accomplir si nous voulons avoir une population assez dense pour mettre en valeur les espaces cultivables !

Au premier rang des moyens qui nous permettront d'atteindre ce but, il faut placer le médecin. Il est curieux de constater qu'en moins de cinq ans, les noirs ont pris une confiance absolue dans le docteur ou *toubib* qui les guérit de maladies réputées par eux incurables, dont les interventions chirurgicales leur rendent la santé et l'activité et qui réussit presque toujours là où le féticheur ou le guérisseur ont complètement échoué. Ce fut un grand bienfait non seulement au point de vue de la santé publique mais aussi au point de vue de notre influence morale que la création, par M. Roume, de l'assistance médicale indigène. Aujourd'hui, les principaux cercles possèdent leur médecin. Lar-

gement payés par la colonie, ils doivent leurs soins gratuits aux indigènes qui peuvent, chaque matin, se présenter à la consultation et qui sont hospitalisés au dispensaire lorsque le cas est particulièrement grave ou nécessite une opération. Si le malade peut retourner chez lui, il emporte du moins gratuitement les remèdes qui lui sont nécessaires. D'abord méfiants, les noirs, à la suite de quelques cures retentissantes, ont pris courage. C'est par trente ou cinquante malades qu'ils arrivent chaque matin à la consultation. Peu à peu, et ce n'est pas une médiocre victoire, les femmes ont consenti à s'adresser au médecin français. J'ai vu, même en 1905, au moment où les Maures nous combattirent en Mauritanie, les malades traverser en pirogues le fleuve Sénégal pour venir consulter le docteur sur la rive opposée et recevoir les soins qu'on ne leur refusait jamais. Et je ne sais rien de plus significatif que cette confiance instinctive de l'ennemi qui n'hésite pas à se mettre entre les mains de son adversaire, tant il sait qu'il ne risque rien de la loyauté des Français. Chaque année, les postes médicaux sont augmentés; les infirmeries gagnent peu à peu l'extrême brousse. L'hôpital indigène et l'hôpital de Conakry sont des modèles du genre et le budget général comme les budgets locaux donnent de l'argent sans compter lorsqu'il s'agit

de la santé de ces grands enfants. Par là sera efficacement combattue la tuberculose qui fait, chaque année, des milliers de victimes; par là sera diminuée cette effroyable mortalité infantile qui, en 1902, supprimait dans les six premiers mois de leur naissance trois cents enfants sur mille nouveau-nés. Et je me reprocherais comme une injustice de ne pas rendre hommage ici au dévouement, au zèle et au courage de nos médecins de l'assistance médicale en Afrique occidentale. (*Applaudissements.*)

Voilà pour la maladie. Mais il convient aussi de défendre les noirs contre la famine, de les armer contre leur imprévoyance naturelle. Quand ils ont une belle récolte, ils la mangent ou la vendent sans souci de l'avenir et au moment des semences ils se trouvent complètement dépourvus. Nous les avons vus souvent au Sénégal vendre jusqu'à la dernière graine les arachides récoltées, puis racheter à chers deniers quelques mois plus tard les semences qui leur étaient nécessaires. A cette situation aussi on a utilement remédié. S'inspirant de l'exemple des sociétés de prévoyance algériennes, nous avons créé en Afrique des mutuelles agricoles, des associations de prévoyance, des greniers de réserve. Le succès est venu lentement car les noirs ne comprenaient que difficilement le mécanisme de

ces institutions, mais grâce à l'intervention permanente de l'administrateur, grâce aux chefs de village gardiens de ces greniers, les sociétés de prévoyance se multiplient et donnent déjà d'heureux résultats. Il ne faut pas croire, d'ailleurs, que l'intelligence des indigènes soit fermée à de semblables tentatives. Qu'on me permette, à ce sujet, un souvenir personnel. A la suite d'une mauvaise récolte et de cette imprévoyance dont je parlais tout à l'heure, les semences manquèrent complètement au début de la saison de 1906. Avec l'approbation de M. Roume, je prêtai aux cultivateurs sous la garantie et la responsabilité des chefs de village pour plus de trois cent mille francs de graines d'arachide. Au moment de la récolte, les trois cent mille francs furent intégralement rendus au gouvernement sous forme de graines qui constituèrent le premier fonds des greniers de réserve. On les préservera aussi des disettes possibles par la sélection des produits naturels, par l'amélioration de leurs procédés et de leurs outils, par la mise en valeur de territoires jusqu'alors incultes. Ce sera l'œuvre de nos agents d'agriculture et de nos administrateurs.

Le plus angoissant des problèmes à résoudre est certainement celui de l'esclavage. Disons tout de suite que le hideux esclavage de traite a complètement disparu et que si quelques faits

isolés se produisent quelquefois sur les frontières, les auteurs en sont immédiatement et énergiquement punis. Il s'agit seulement de l'esclavage de case et cet esclavage-là, qui ressemble beaucoup au servage du XIII[e] siècle, il faut le détruire sans doute car il est incompatible avec nos idées modernes et avec le respect que nous avons de la dignité humaine, mais il faut le détruire avec prudence et par une série de mesures appropriées. C'est une évolution qu'il faut préparer ; à agir autrement ce serait une révolution qu'il faudrait craindre. Ainsi pensait M. Roume quand dans sa fameuse circulaire du 4 décembre 1905 il disait : « Nous pouvons ainsi légitimement voir s'opérer, suivant une progression rapide et cependant mesurée, l'accession des populations indigènes à un état de civilisation plus avancé; mais un tel résultat n'est pas de ceux qui se décrètent, il ne peut être que l'aboutissement d'une série d'efforts patients et convergents, ayant pour but le relèvement moral et matériel de l'indigène par les garanties assurées à l'exercice des droits de chacun et du plus sacré de tous, la liberté individuelle. » Voilà la vérité. Le captif de case vit dans la maison de son maître; il y est né, il y mourra. Il travaille les terres qui lui sont confiées et sur les récoltes il recevra sa part de nourriture. Quel-

quefois, souvent même, il peut travailler pour son compte et à raison de deux jours par semaine un lougan qui lui est abandonné. Certes il n'est pas libre, il ne peut se marier sans le consentement du maître; ses enfants seront captifs comme leur père; si le maître va à la guerre il le suivra; s'il est frappé d'une amende il paiera pour lui. Mais son existence quotidienne est assurée; il a sa case et, comme Candide, il cultive son jardin. Il ne regrette pas la liberté puisqu'il ne l'a jamais connue. Si brusquement, sans transition, vous lui donnez la liberté sans lui donner des terrains de culture, vous ne lui donnerez tout au plus que le droit de mourir de faim. Si pour lui constituer une propriété vous confisquez celles des maîtres, vous allez à une révolution économique, et dans les pays islamisés où les chefs peuvent toujours cacher des intérêts matériels derrière un motif religieux, vous allez à la révolte. Les quelques soulèvements qui ont eu lieu en Afrique occidentale dans les dernières années et qui ont été très facilement réprimés parce qu'ils n'étaient que locaux n'ont été, sous le couvert de la religion, que des soulèvements de propriétaires qui trouvaient des soldats dans leurs propres esclaves. Que faire alors? Il faut assurer par un travail incessant la substitution de contrats de louage, de métayage avec des engagements réci-

proques de la part de l'employé comme de celle de l'employeur à l'esclavage de case, produit de la conquête et de la force brutale. Ce système, appliqué avec méthode depuis quelques années, a donné des résultats rapides. Les noirs ont très bien compris la situation réciproque des vendeurs et des acquéreurs, des prêteurs et des emprunteurs, des patrons et salariés ou colons partiaires. En Guinée, les propriétaires, sûrs ainsi du lendemain, ont accepté avec résignation ces engagements contractuels et disons-le tout de suite, parce que c'est à notre éloge, esclaves et maîtres ont tenu à ce que ces contrats fussent passés en présence et sous le contrôle de l'autorité française.

Telle doit être notre règle de conduite en toute chose : modifier progressivement, améliorer, ne rien brusquer. Pourquoi et de quel droit irions-nous à l'encontre des habitudes, des coutumes, des traditions des peuples qui vivent avec nous ? Leurs mœurs nous choquent parce que nous n'en avons pas l'habitude ; il est probable que les nôtres les choquent de même. Il faut les y habituer, les amener à se rendre compte eux-mêmes que nos habitudes et notre manière de vivre sont préférables aux leurs et ils y viendront à condition que nous n'exigions pas qu'ils franchissent en une génération la distance que nos ancêtres

ont mis sept siècles à parcourir. (*Applaudissements.*)

C'est en vertu de ces principes que le gouvernement général a eu bien raison de ne pas leur imposer notre justice et nos juges et M. Roume a fait œuvre humaine et œuvre habile en instituant les tribunaux indigènes. Désormais, dans les tribunaux de village, de cercle, ou de province, le délinquant sera jugé par des hommes de sa race et conformément à sa coutume. Qu'il s'agisse de droit civil ou de droit criminel, la loi qui le régit sera celle qu'il connaît et dont il a l'habitude. Il ne sera jugé par des juges français que s'il le demande lui-même et s'il reconnaît meilleure notre justice. C'est là une idée heureuse et féconde et qui, mal comprise d'abord, entre aujourd'hui dans nos mœurs africaines.

Et maintenant faut-il aller plus loin et associer complètement les indigènes, comme beaucoup le demandent aujourd'hui, au gouvernement ? Faut-il les appeler dans tous nos conseils au même titre et avec les mêmes droits que nous-mêmes ? Nous ne le pensons pas. Il faudrait, pour cela, que leur éducation fût faite, qu'ils comprissent ce qu'on attend d'eux et malheureusement nous n'en sommes pas encore là. Leurs esprits simplistes ne savent pas encore s'élever au-dessus du simple intérêt personnel ; à peine entrevoient-ils celui

du village ou de la tribu ; les questions d'intérêt général leur échappent complètement et, accessibles aux influences les plus étranges, ils auraient trop souvent pour se décider des raisons que la raison ne connaîtrait pas. Là encore il faut évolution et non révolution. Qu'on diminue d'abord l'autorité des grands chefs qui, presque toujours sous le couvert de notre confiance, abusent de leur autorité et tyrannisent leurs administrés ! Faisons effort pour mettre l'indigène en contact permanent avec nos représentants ; appelons les plus intelligents dans les conseils de village, dans les conseils d'administration de la colonie à titre consultatif d'abord, à titre délibératif plus tard ; mais leur donner les mêmes droits que nous serait prématuré. Attendons, au moins, que ces populations parlent français, car c'est seulement à ce moment qu'elles penseront en français. Or pour atteindre ce résultat et malgré l'organisation de l'enseignement, qui a été une des préoccupations dominantes de tous les gouverneurs, que de chemin encore à parcourir ! Qui expliquera par quelle aberration, par quelle idée étrange ceux qui se sont trouvés les premiers en contact avec des indigènes dont ils ne connaissaient pas la langue et qui ne connaissaient pas la leur ont cru devoir se servir d'une langue intermédiaire également inconnue des deux peuples en présence : la langue

arabe. Nos circulaires, nos arrêtés, nos jugements ont été rédigés en arabe alors que si nous les avions rédigés en français les indigènes auraient su rapidement notre langue. La preuve en est que les Anglais qui ont usé de ce procédé y ont merveilleusement réussi. Tandis qu'en imposant l'arabe à des populations qui ne s'en souciaient guère, nous leur avons fabriqué une mentalité qui n'était plus la leur et qui n'était pas davantage la nôtre et pour tout dire, comme le reconnaissent quelques-uns d'entre eux, nous les avons islamisés.

Non pas que l'Islam soit pour notre domination et nos progrès en Afrique un danger aussi grand que certains se l'imaginent. Il n'y a pas en Afrique occidentale un mouvement panislamique et les quelques manifestations qu'on signale en ce sens nous viennent bien plus du Caire ou de certaine capitale de l'Europe que de la Mecque ou de Constantinople. Il n'y a même pas de religion musulmane ; il y a, comme l'a dit le gouverneur Clozel, des religions musulmanes. Il y a surtout des marabouts retors, des quêteurs avides, des ouali ambitieux aux idées extrêmement vagues et qui exploitent, dans un but économique, politique et non pas religieux, la crédulité traditionnelle de leurs fidèles à la venue d'un mahdi qui chassera les roumis. Ce n'est pas qu'il soit prudent de ne pas se préoccuper de cette question et de

ne pas éteindre les foyers locaux qui s'allument par place sous le souffle de quelque prédicateur de rencontre et qui ne se propagent pas. Mais il ne faut ni encourager, ni combattre l'islamisme ; l'encourager serait donner une preuve de faiblesse, dont nous aurions à nous repentir, et nous créer des difficultés pour plus tard ; le combattre serait susciter des fanatismes et grouper des mécontents. Il faut donc rester en dehors, quitte à réprimer les soulèvements locaux mais toujours avec douceur car il ne faut pas oublier que notre civilisation heurte des traditions séculaires et des intérêts réels. On peut approuver Jules César et admirer Vercingétorix. Dès maintenant aucune révolte générale n'est possible et la sage administration des dix dernières années a assuré à l'Afrique occidentale la *pax romana.*

Tel est le vaste et beau programme dont l'exécution est déjà fort avancée et qui s'achèvera normalement avec le temps. Mais, dès à présent, on peut dire que cet immense territoire se garde lui-même par des troupes recrutées sur le sol même et dévouées au drapeau sous lequel elles combattent. On sait que nous aurons là pour l'avenir des auxiliaires dévoués et braves et que les forces noires nous aideront à résoudre le problème redoutable de notre défense nationale. A se rappeler ce que nos tirailleurs (les tiraillours,

comme disent les noirs) ont fait à Madagascar; à se souvenir que c'est avec eux et par eux que nous avons conquis l'Afrique occidentale; à constater, par les récits admiratifs de nos officiers, leur bravoure et leur endurance au Maroc, nous pouvons beaucoup attendre de ces braves gens. L'important sera de procéder au recrutement avec prudence, de ne pas prélever trop de soldats au risque de compromettre la natalité et la main-d'œuvre, mais le gouverneur général Ponty a déjà prévu et résolu ces difficultés et, ces réserves faites, nous aurons une ressource en hommes dévoués et courageux.

IV

De riches cultures couvrant la plus grande partie de notre Afrique occidentale, une population accrue par le bien-être, par l'hygiène, mieux nourrie, évoluant dans son propre milieu, fournissant, parce qu'elle aura des besoins nouveaux, la main-d'œuvre nécessaire, est-ce tout? Non. Si les richesses ainsi produites ne sont pas transportées sur les lieux de consommation ou d'exportation par les moyens les plus économiques et les plus rapides; si réciproquement les pro-

duits manufacturés et les marchandises venues d'Europe ne sont pas mis à portée des consommateurs de l'intérieur, notre œuvre sera à peu près vaine. L'Afrique occidentale ne vaudra que si elle est dotée de voies de communication. Or dans un pays où tout est à créer, où les colporteurs dioulas ne circulent que sur des pistes ou des sentiers constamment reconquis par la végétation, il serait le plus souvent puéril de s'attarder à la construction de routes carrossables et il vaut mieux construire tout de suite des voies ferrées. La politique française en Afrique occidentale sera donc une politique de chemins de fer. Ce fut le grand et principal service que rendit la constitution du gouvernement général de mettre entre les mains du gouverneur responsable un instrument financier assez puissant pour entreprendre une œuvre d'ensemble et pour concevoir l'établissement d'un vaste réseau impérial.

En 1902, qu'existait-il à ce point de vue en Afrique ?

La ligne du Dakar-Saint-Louis en exploitation depuis 1887 et dont la prospérité est telle que depuis longtemps la garantie d'intérêt consentie par la colonie a cessé de jouer.

Le chemin de fer de Kayes à Bammako qui, après bien des vicissitudes, bien des à-coups venait d'être achevé et avec une hardiesse mémo-

rable traversait les hauteurs et les rivières du Sénégal au Niger, supprimant ainsi la mémorable et douloureuse route d'étapes.

C'étaient là des tronçons, des amorces; cela ne constituait pas un réseau. M. Roume vit clairement, et le premier, qu'il fallait souder les principaux ports de la côte aux marchés de l'intérieur et à la grande voie fluviale du Niger, puis raccorder entre elles les voies une fois construites.

De là pour répondre à la première idée :

Le chemin de fer de Conakry à Kouroussa ;

Le chemin de fer de la côte d'Ivoire vers Bouaké ;

Le chemin de fer du Dahomey par Savalou.

Ainsi la côte africaine serait reliée au Niger par trois points à travers toute l'étendue de la boucle.

Pour répondre à la deuxième idée :

Le chemin de fer se détachant de la ligne Dakar-Saint-Louis pour aboutir à Kayes sur le chemin de fer Kayes-Bammako à travers toute l'étendue du Ferlo.

Mais ces voies principales n'étaient pas encore terminées que conformément au programme primitif hardiment tracé et conçu, conformément à la structure géographique du pays, on concevait :

Le prolongement du chemin de fer de Kouroussa à Kankan et de là à Beyla pour aller au-devant du chemin de fer de la Côte d'Ivoire ;

Le prolongement de la voie Bammako vers Bougouni pour gagner le cœur du pays ;

Le prolongement du chemin de fer de la Côte d'Ivoire vers Kong et une bifurcation du chemin de fer du Dahomey vers Parakou à l'Est et Djougou vers l'Ouest.

Ainsi de Dakar le chemin de fer ira, à travers le Sénégal, à Kayes, puis à Bammako ; il descendra vers Bougouni, puis par Bobo-Dioulasso et Boromo, il courra, à travers toute la boucle du Niger, vers Ouaghadougou pour rencontrer Ansongo, point terminus de la navigation sur le bief du Niger qui a son origine à Koukikoro. Chaque ligne viendra se greffer, comme autant d'affluents, vers cette grande artère de la vie africaine. La ligne de la Guinée aboutira à Bougouni ; le réseau de la Côte d'Ivoire se soudera à Boromo. Celui du Dahomey montera : à l'Est, vers Gaya, à la frontière du Lagos, dernier port du Niger français et point de départ de la route de Zinder et du Tchad ; à l'Ouest, de Djougou à Ouaghadougou, par Fada n'Gourma, pour faire une liaison supérieure, au-dessus du Togo et de la Gold-Coast, entre le Dahomey et la Côte d'Ivoire.

Il restera enfin, et ce sera le dernier devoir, à réunir la Guinée et le Sénégal de façon à encercler la Gambie et la Guinée portugaise.

Ainsi se raccorderont dans l'avenir et dans un

avenir assez proche toutes ces voies ferrées qui enserreront l'Afrique occidentale d'une sorte de corset de fer. Quand cet immense effort sera terminé, près de 6.000 kilomètres de chemins de fer sillonneront l'Afrique occidentale et il n'aura fallu que 600 millions.

Alors de proche en proche, des pays aujourd'hui à peu près déserts seront habités et mis en valeur ; les cultures s'étendront sur de vastes espaces et quand le Transafricain sera un jour achevé, le rêve de Faidherbe aura été non seulement réalisé mais même dépassé puisque par la route qu'il avait lui-même indiquée, la jonction de l'Afrique occidentale et de l'Afrique du Nord sera un fait accompli, ce qu'il ne croyait pas possible. Il ne suffira pas toutefois que ces chemins de fer traversent en ligne droite les pays qu'ils desserviront. A ces grandes rivières il faudra des affluents ; à ces routes de fer il faudra des sentiers de fer, voies étroites, chemins Decauville qui pénétreront dans les régions montagneuses, qui se glisseront à travers la forêt et apporteront aux artères principales le sang et la vie. On peut concevoir dès maintenant une voie longeant la rive du Sénégal et se substituant au fleuve si difficilement navigable ; une voie venue de Labé dans le Fouta et apportant les richesses de cette région à Mamou ; une autre venue de la forêt

kissienne et détournant vers Dabola les produits qui s'écoulent aujourd'hui par la voie anglaise de Sierra-Leone. D'autres viendront à leur tour compléter ce réseau d'une extrême complexité et le Niger lui-même jouera son rôle dans cette intense circulation parce que ses 3.000 kilomètres navigables transporteront les matières premières qui n'ont rien à craindre du temps ni du climat.

Tout cela ce n'est pas une utopie si on songe à ce qui a été fait depuis 1902, si on se dit que les travaux continueront le jour où l'emprunt actuel aura été voté. L'Afrique occidentale française pourra-t-elle supporter cet immense effort financier? Certes, et un pays qui en moins de dix ans a vu passer son commerce de cent vingt à deux cent soixante millions de francs peut tout attendre de l'avenir. Tous les chemins de fer, sauf le Dakar-Saint-Louis, sont des chemins de fer d'Etat, qui auront été exécutés par le gouvernement, et ce système a jusqu'ici semblé le meilleur. Je pense toutefois que le gouvernement général ne devrait pas se perdre dans les détails de construction des voies secondaires dont nous parlions tout à l'heure et qu'il faut laisser à l'initiative privée le soin et le souci de les créer.

Ces chemins de fer aboutiront à des ports qui, eux aussi, ont pris toute leur importance et toute leur activité grâce au gouvernement général. Et

tout d'abord Dakar. Ce port n'était, en 1902, qu'une simple rade foraine, sans charbon et sans eau où deux fois par mois la Compagnie des Messageries maritimes jetait hâtivement ses passagers pour fuir au plus vite vers des rivages moins déserts et des climats moins malsains. Aujourd'hui, Dakar, protégé du côté de la mer par une digue puissante, reçoit sur ses deux môles trois ou quatre paquebots par jour (j'en ai vu onze dans une même journée) qui y trouvent en abondance charbon, eau potable, légumes frais. La ville se peuple et s'embellit; les bateaux de commerce vont jusqu'à Rufisque chercher l'arachide. C'est la vie, la prospérité et Dakar sera d'ici quelques années une des stations du monde comme Port-Saïd, Alexandrie ou Colombo où se coudoient les peuples et où se croisent les navires les plus rapides. Et pourtant le plan de 1902 avait paru téméraire même à de bons esprits ; le gouverneur général avait été taxé tout bas de mégalomanie et voilà qu'aujourd'hui l'entreprise primitive est insuffisante et qu'il faudra plus tard englober dans la rade toute la partie du golfe comprise entre Rufisque et Gorée. Au pied de Kakoulima, Conakry caché dans une forêt verdoyante est un port moins sûr mais qui va être amélioré et auquel le terminus du chemin de fer venu de Kouroussa donnera une grosse importance. La Côte d'Ivoire

est moins favorisée ; la construction d'Abidjean a donné des mécomptes mais voici qu'on entrevoit une solution qui dotera cette riche colonie d'une porte de sortie digne d'elle. En même temps se constituent dans l'intérieur des entrepôts, *des emporia* : Bammako, Kankan, Kong, Abomey ; plus tard Tombouctou et Gaya deviendront des centres actifs où se grouperont les intérêts commerciaux et où se presseront les indigènes.

V

Mais ces produits qui descendront vers la côte, ces produits qui venus du dehors pénétreront dans l'intérieur, comment, sous quel régime circuleront-ils de l'Afrique occidentale vers la France et de la France vers la colonie ? Grave problème d'où dépend, jusqu'à un certain point, tout l'avenir économique de notre empire africain. Constatons tout d'abord que la question n'est pas entière et que la convention de 1898 nous impose d'étroites obligations qui ne nous laissent pas toute notre liberté d'action.

Ceci dit, quel devra être le régime douanier à appliquer ? Sera-ce l'assimilation complète et l'application pure et simple du tarif métropo-

litain? Cette conception simpliste a de quoi séduire. Une immense colonie française, mise en valeur par des Français, achetant des produits français, vendant ses richesses agricoles à la France, ne faisant qu'un avec la métropole et défendue contre les concurrences étrangères par le même tarif douanier, quoi de plus harmonieux et de plus logique! Mais ceci c'est l'apparence, c'est le rêve. N'oublions pas, en effet, que déjà l'Indo-Chine et Madagascar sont soumis au tarif général et que ces deux colonies n'ont pas à s'en féliciter. Pour compenser les diminutions de recettes qu'elle subit de ce chef, l'Indo-Chine a été obligée de recourir au système des monopoles si violemment attaqué aujourd'hui, qui, de fait, a indisposé contre nous les indigènes et qui ne se justifie guère en effet sauf en ce qui concerne l'opium. Pour la même raison, Madagascar a été contraint de frapper de droits exhorbitants et proprement prohibitifs les marchandises étrangères et de contrarier ainsi son propre développement économique. Ces précédents ne sont pas pour encourager. D'autre part, l'Afrique occidentale tire la plus grande partie de ses ressources, toutes celles, en particulier, qui ont été appliquées au fonctionnement du gouvernement général, du produit de ses douanes. C'est grâce à ces revenus qu'elle a pu gager les emprunts

dont nous avons parlé sans créer d'impôts spéciaux, sans bloquer certaines de ses ressources. C'est grâce à cela aussi qu'elle a pu ne demander à l'indigène qu'une contribution directe extrêmement faible (quatre francs par tête en moyenne) et lui laisser sa faculté presque entière d'achats et d'échanges, moyennant quoi le noir de l'Afrique occidentale paie moins que l'Annamite, infiniment moins que le Malgache. Ce système a donné à l'Afrique occidentale une merveilleuse élasticité financière et dans ces conditions, si séduisante que soit la doctrine de l'assimilation, il convient d'y renoncer.

Souhaitons toutefois que les produits sortis de l'Afrique occidentale française puissent entrer dans la métropole sinon en franchise, du moins en payant les droits les plus minimes non seulement par l'admission temporaire mais à titre définitif. Car si nous voulons (et nous le voulons) attirer le colon, le capitaliste, le gros agriculteur vers ces colonies si chèrement conquises, si nous voulons que le Français installé à Dakar ou à Say, à Abomey ou à Kouroussa ait bien le sentiment qu'il est toujours en France et qu'il n'a pas subi du fait de son exode une *diminutio capitis*, il faut lui ouvrir toutes larges les portes de la métropole. Condition d'autant plus facile à réaliser que les produits agricoles de l'Afrique occi-

dentale française ne sont pas similaires de ceux que l'on cultive en France, qu'ils apportent, au contraire, un aliment nouveau à l'activité économique et industrielle de la métropole et que le coton, par exemple, le jour où il serait exporté en grande quantité des plaines du Soudan, viendrait atténuer cette « famine » du coton qui pèse aujourd'hui sur les marchés du monde entier. Le problème se poserait autrement si nous avions à parler des vieilles colonies ou même de Madagascar, mais pour l'Afrique occidentale il me paraît que la vérité est dans le *statu quo* douanier et dans de larges dégrèvements en faveur des produits dirigés de la colonie vers la métropole.

J'ai fini, Messieurs, et je regrette de n'avoir pu vous dire qu'une faible partie de tout ce qu'un sujet aussi passionnant, aussi vivant, aurait dû me suggérer. L'histoire et le développement de notre Afrique occidentale font le plus grand honneur à l'esprit colonisateur de notre pays. Sa mise en valeur a suscité des initiatives, des dévouements et des hommes, et tous les étrangers s'inclinent avec admiration devant l'œuvre accomplie. La prospérité de notre empire ouest-africain commence à peine ; son présent est plein de promesses ; son avenir est illimité. Et surtout

la France, en faisant une bonne affaire commerciale, en accroissant son activité économique, en ouvrant à ses capitaux de nouveaux débouchés, à ses commerçants de nouveaux marchés n'a pas voulu manquer à sa mission traditionnelle. Elle a aimé l'indigène, elle l'a appelé à elle; elle a voulu l'instruire ; elle a voulu le guérir ; elle a voulu lui donner le bienfait auprès duquel tous les autres ne sont rien : la liberté individuelle. Elle a suivi cette politique si bien caractérisée par la statue de l'admirable Ballay à Conakry, qui, adossé à la hampe de notre drapeau tricolore, relève d'une de ses mains une femme indigène accroupie et étend l'autre sur la tête d'un jeune noir, espoir des générations futures. (*Applaudissements prolongés.*)

Messieurs [1],

L'exposé si clair, si précis, si nourri de faits et d'idées, que vous venez d'entendre, vous a présenté, dans un résumé fidèle, les caractéristiques essentielles de l'œuvre française en Afrique occidentale, et vous n'avez pu manquer d'être frappés de l'impression de foi profonde qui s'en dégage dans la valeur propre et dans les perspectives d'avenir de cette œuvre.

M. Camille Guy en a été, il est vrai, — il n'a eu garde de le dire, mais je tiens à le rappeler — l'un des plus dévoués et des plus actifs artisans, soit comme chef du service géographique et des missions au ministère des Colonies, où il a eu à coordonner et à diriger les nombreuses missions d'exploration du continent africain, soit ensuite, à pied d'œuvre, comme gouverneur du Sénégal, puis de la Guinée française. Son témoignage, pour si autorisé qu'il soit, pourrait donc peut-être être taxé ou suspect de partialité

1. Discours prononcé par M. Roume le 16 avril 1913.

et considéré comme un plaidoyer *pro domo* pour l'édifice qu'il a si efficacement contribué à élever, s'il ne se trouvait confirmé par tout un ensemble de témoignages concordants, tant en France qu'à l'étranger, et dont la valeur objective ne saurait faire doute.

En particulier, l'opinion parlementaire, si longtemps rétive et défiante en matière coloniale, s'est montrée dans ces derniers temps tout à fait favorable à notre colonie de l'Ouest africain, et je trouve dans l'une des dernières manifestations de cette opinion, dans le rapport présenté, au nom de la Commission des Affaires extérieures de la Chambre des députés, par M. Pierre Goujon, à propos de l'emprunt dont on vous parlait tout à l'heure, les lignes suivantes qui sont bien faites pour donner beaucoup de réconfort et de joie à tous ceux qui ont travaillé et qui travaillent là-bas, sur le sol de l'Afrique : « Il est impossible, dit M. Goujon, de ne pas éprouver une grande fierté à revoir l'histoire de la conquête et de l'organisation de l'Afrique occidentale française. La sagesse, le désintéressement, l'ingéniosité de l'administrateur ont toujours suivi et complété la bravoure et l'abnégation du soldat. Aucune partie de notre histoire n'est susceptible de nous apporter plus d'émotion et plus de confiance. »

Combien nous voilà loin des appréciations, empreintes d'un désolant pessimisme, qui avaient cours il y a moins de vingt ans.

M. Félix Dubois, l'auteur de ce livre si remarquable, si attachant, *Tombouctou la mystérieuse*, a rappelé ces appréciations dans un nouveau livre, *Notre beau Niger*, consacré à ces régions qu'il venait de parcourir à quinze années d'intervalle.

« Pays sans ressources, comme aussi de longtemps sans avenir d'aucune sorte », disait l'un de ceux qui avaient le plus brillamment concouru à sa conquête, le colonel Frey. « Colonie désolée, s'écriait-on à la Chambre en 1895, il n'y a rien à attendre de ces tristes régions. »

En vérité, l'histoire se répète quelquefois, et on croirait entendre l'écho des objurgations passionnées qui, à chaque session de la Chambre des députés, sommaient le gouvernement de Louis-Philippe d'évacuer notre conquête algérienne.

Eh bien, ce sentiment nouveau et si réconfortant d'entière et d'allègre confiance, les constatations que vous a apportées tout à l'heure M. Guy montrent jusqu'à quel point il est justifié par les faits.

Et tout d'abord, la paix, une paix profonde, règne dans la presque totalité de ces immenses régions, vastes comme trois ou quatre fois la

France et qui, avant notre venue, — on vous l'a dit — étaient déchirées par des luttes intestines incessantes, dévastées par les razzias des chasseurs d'esclaves. Comme M. Félix Dubois, et comme bien d'autres, j'ai vu, en descendant le cours du majestueux Niger, les traces, maintenant presque effacées, de ces dévastations terribles, qui avaient dépeuplé un des pays les plus fertiles du monde. Et l'on pouvait voir, il y a peu de temps encore, ces pyramides de crânes humains que Samory laissait derrière lui pour marquer son passage et inspirer la terreur de son nom.

A la faveur de la paix française, les villages se repeuplent, les terrains de culture, laissés en friches, se reconstituent ; la production renaît. C'est alors que se pose d'une manière pressante la question des transports.

*
* *

Cette partie du continent africain, M. Guy vous l'a dit avec détails, d'une structure si compacte et si massive, est étrangement dénuée de points d'accès et de voies de communication naturelles, et c'est à n'en pas douter cette pénurie qui a contribué à la laisser si longtemps dans l'état de barbarie primitive où nous l'avons trouvée.

Pour l'en faire sortir, pour la faire entrer dans

l'orbe de la civilisation moderne, il fallait nécessairement la doter des voies de communication qui lui manquaient, aménager les rares abris maritimes qu'elle présente et les relier par une série de voies ferrées à l'intérieur du continent, à cette vallée du Niger qui marque l'axe de nos possessions et en détermine l'unité.

Le plan qu'on vous a exposé du réseau ferré de l'Afrique occidentale est très simple : des ports de Dakar, de Conakry, des lagunes du littoral de la Côte d'Ivoire et du Dahomey partent des voies de pénétration qui iront rejoindre le bassin du Niger et s'embrancher sur la ligne transversale qui sous-tend la grande boucle formée par ce fleuve.

Mais pour exécuter ce programme, il fallait de l'argent, plusieurs centaines de millions. Où les trouver? Fallait-il s'adresser directement à la métropole, lui demander de subvenir directement à ces dépenses, quêter chaque année d'un budget assailli de toutes parts, d'un Parlement et d'un gouvernement occupés de mille autres soucis plus pressants, les ressources indispensables? C'est ce qu'on a dû faire au début, pour les premiers chemins de fer entrepris, et, dès l'emblée, les inconvénients de cette solution ont apparu : retards incessants, incertitude du lendemain due aux revirements de l'opinion parlementaire ; les

travaux du chemin de fer de Kayes au Niger interrompus pendant plusieurs années faute de crédits.

Si l'on voulait aboutir rapidement, il fallait trouver une autre solution. C'est alors qu'est née la conception qui consiste à grouper les ressources de l'Afrique occidentale éparses dans les budgets distincts des cinq colonies qui la composaient, à les réunir, à affecter les plus stables, les plus liquides d'entre elles à un budget général où elles formeraient le gage des emprunts successifs à réaliser pour l'exécution des grands travaux publics.

L'intervention de la métropole se réduit dès lors, — et on voit que, même ainsi réduite, elle n'est pas cependant sans causer quelque souci — elle se réduit dès lors à approuver les programmes des travaux et des projets d'emprunt élaborés successivement par le gouvernement général chargé de la gestion de ce budget, et à donner à ces emprunts la garantie de l'État français, garantie qui est d'ailleurs, et qui restera purement nominale.

C'est ainsi que les besoins financiers de l'Afrique occidentale ont déterminé son organisation politique et administrative qui repose sur ce principe tout nouveau dans notre droit public, d'une fédération de colonies autonomes syndi-

quées pour la défense de leurs intérêts communs dans un gouvernement général.

Ce n'est donc pas à la suite de vues théoriques et *a priori* que cette organisation a été créée ; elle est sortie de la nature même des choses et de celle des besoins à satisfaire. Et il me semble qu'on doit voir dans cette circonstance le gage de son efficacité et de sa durée.

En tout cas, depuis la création du budget général en 1905, on peut dire qu'elle a rempli l'objet en vue duquel elle a été créée.

Plusieurs emprunts montant ensemble à 179 millions ont été successivement réalisés à des conditions très avantageuses et que, dans l'état du marché financier, on ne retrouvera pas de si longtemps. Ces ressources, jointes à celles qu'ont fournies les budgets ordinaires, ont permis d'aménager les ports de Dakar, Conakry et Port-Étienne et de porter à 2.678 kilomètres la consistance du réseau ferré à cette heure.

Les finances de la colonie ont supporté avec la plus grande aisance le poids de ces emprunts. Les recettes du budget général ont presque exactement doublé depuis sa création, en 1905, passant de 13 à 30 millions de francs, et laissant apparaître chaque année des excédents de plus en plus importants. Doublé également le mouvement du commerce général, qui est passé de 131 millions

à 270 millions. Quant au mouvement de la navigation, à Dakar, il dépasse et déroute les prévisions les plus optimistes. En cinq ans, le tonnage de jauge des navires qui ont fréquenté ce port est passé de 1.900.000 tonnes à 4.550.000 tonnes, et le tonnage des marchandises embarquées et débarquées, de 300.000 tonnes à un million de tonnes.

Voilà des faits, voilà des chiffres qui montrent jusqu'à quel point le sentiment de confiance dont je vous parlais tout à l'heure est justifié et sur quelles bases solides il est assis.

Mais ce n'est pas seulement la confiance dans le présent, c'est une foi profonde dans un avenir relativement proche qui résulte de l'examen des possibilités de l'Afrique occidentale. Ce mouvement commercial de 270 millions de francs, que nous citons avec quelque complaisance, avec quelque fierté, parce qu'il témoigne d'une progression si rapide, mais c'est très peu de chose par rapport à une population de 12 à 15 millions d'habitants. Ce réseau ferré de 2.700 kilomètres, mais il est presque insignifiant par rapport à l'immense étendue de la colonie. La densité de la population est beaucoup trop faible ; il faut repeupler le continent noir. Les méthodes culturales sont encore dans l'enfance, il faut éduquer le cultivateur noir.

M. Guy vous parlait de l'avenir pratiquement

illimité qui attend cette superbe vallée du Niger manifestement destinée à devenir l'un des plus grands centres de production du monde. Mais cet avenir, il faut le préparer, il faut entreprendre les études nécessaires longues et minutieuses qui permettront d'aménager les eaux du grand fleuve, de préparer l'irrigation rationnelle de sa vallée ; il faut poursuivre les méthodes de sélection qui donneront toute leur valeur aux races bovine et ovine, à ces innombrables troupeaux de bœufs et de moutons qui feront de ces régions, comme des pampas de la République argentine, une réserve inépuisable de viande, de peaux et de laine.

En vérité, l'œuvre est à peine ébauchée. Et à considérer l'étendue de la tâche qui reste à accomplir, on peut se demander si nous serons de taille à en venir à bout, si nous saurons déployer les qualités de patiente énergie, de continuité dans les vues, de suite dans les desseins qui sont nécessaires à cet effet.

M. Guy a répondu à l'avance à cette objection possible de la part de ceux qui, hier encore, déniaient à notre race tout génie colonisateur. Il a montré que ces vertus essentielles, au moins dans l'Afrique occidentale, ne nous avaient point fait défaut, que les administrateurs de notre temps étaient restés fidèles aux vues de leurs prédécesseurs, depuis André Brüe jusqu'à Noël

Ballay, en passant par le plus grand d'entre eux, Faidherbe. Et mon successeur et ami Ponty témoigne, par toute sa politique, depuis cinq années, de son attachement à une tradition si honorable.

D'ailleurs, dans un pays où tant de grandes choses sont à faire, où l'on sent avec évidence que le terrain est propice à leur éclosion, une sorte d'ardeur créatrice s'empare, plus ou moins consciemment, de la plupart de ceux qui sont appelés, de près ou de loin, à collaborer à cette tâche; c'est une jouissance très noble, très élevée et très prenante — et qu'il est si rare de rencontrer dans nos pays de vieille civilisation — de pouvoir créer de la vie, de l'activité, du bien-être, là où il n'y avait que torpeur, misère et stérilité. Et quand on a une fois éprouvé cette jouissance, on reste affranchi de l'esprit de doute, de critique trop aiguë, de dénigrement. On court soi-même à l'action, bien plus soucieux d'améliorer, de perfectionner l'œuvre de ses prédécesseurs que de la diminuer. (*Applaudissements.*)

Mais pour que toutes ces bonnes volontés soient fécondes, pour que tous ces efforts soient efficaces, la condition nécessaire, et je pourrais presque dire suffisante, est l'achèvement du réseau ferré. Vous savez qu'un projet d'emprunt à cet effet a été déposé depuis longtemps, depuis

trop longtemps, sur le bureau de la Chambre. Ce projet prévoit, moyennant une dépense de 160 millions, — en même temps que certains travaux d'aménagement maritime — l'établissement de 1.600 kilomètres environ de voie ferrée. Son adoption ne fait d'ailleurs aucun doute et le rapport de M. Pierre Goujon montre qu'aucune objection sérieuse, soit technique, soit financière, n'est à craindre.

Il ne reste dès lors qu'à exprimer le vœu très ardent que de nouveaux retards ne s'ajoutent pas à ceux qui se sont déjà produits, que les Chambres trouvent les quelques instants nécessaires à l'adoption de ce projet, de manière à éviter à nos colonies les embarras très considérables et les pertes qui ont déjà résulté et qui résulteraient encore d'une solution de continuité entre les travaux déjà achevés, ou qui touchent à leur achèvement, et ceux qui restent à entreprendre.

Quoi qu'il en soit, il est vraisemblable que d'ici à cinq ans environ, cette deuxième étape sera franchie et que dans dix ou quinze ans le réseau fondamental sera établi. Et ce sera là un grand pas de fait.

*
* *

Mais quelle que soit l'importance du groupe de colonies dont il s'agit, quelque grande que soit la

somme des efforts qu'on doive déployer pour leur développement propre, ce serait une erreur, résultant de vues trop étroites et trop limitées, que de la considérer isolément et indépendamment des autres parties de notre empire africain.

M. Guy rappelait tout à l'heure la très juste conception de Faidherbe qui estimait que la pénétration politique et économique de l'Ouest africain devait se faire en partant des rives de l'Atlantique et non pas de l'Algérie à travers le Sahara. Et l'événement a montré la parfaite justesse de cette conception. Mais tandis que cette pénétration s'effectuait et qu'elle se consolidait par l'établissement du réseau ferré, la France, par ailleurs, étendait très largement son emprise à la fois sur l'Afrique du Nord et sur l'Afrique centrale, de sorte que le Sahara est devenu la frontière commune de toute une série de protectorats et de possessions françaises, de la Tunisie, de l'Algérie, du Maroc, de l'Afrique occidentale jusqu'au lac Tchad, et, par-delà le Tchad, du Kanem et du Ouadaï.

Dès lors, la nécessité inévitable s'imposait d'exercer sur le Sahara lui-même notre domination effective. Il nous fallait avoir une politique saharienne, il nous fallait assurer la police du désert. Il n'était plus possible de laisser les pillards, les coupeurs de routes, les détrousseurs de

caravanes préparer avec impunité dans les oasis sahariennes leurs incursions et leurs rezzous.

Notre domination africaine resterait précaire si nous n'établissions solidement au Sahara même, et surtout au Sahara, la paix française.

Une semblable tâche paraissait, il y a peu d'années encore, d'une extrême difficulté, presque impossible à réaliser. Le Sahara, le pays de la soif, était aussi le pays de l'épouvante. Comment lancer nos colonnes à la poursuite d'un ennemi insaisissable dans ces solitudes brûlantes, au milieu des dunes de sables mouvants, sans eau, sans ressources? Carthage, puis Rome, avaient reculé devant ces obstacles insurmontables et leur action s'était arrêtée aux limites du désert. Dans le recul de l'histoire, ce sera à mon sens pour notre temps et pour notre pays un très grand et très précieux titre de gloire que d'avoir osé et d'avoir su les franchir.

Nos officiers d'Afrique ont employé à cet effet les méthodes les plus simples et les plus ingénieuses. Ils ont emprunté aux nomades qu'ils avaient à réduire leur tactique et leurs moyens d'action. Les compagnies de méharistes qu'ils ont formées sont aussi mobiles et aussi entraînées que les Touareg et les Maures, et elles ont sur eux l'avantage de la discipline et de la cohésion.

En fait, un très petit nombre de ces compagnies

suffit à assurer, à maintenir la sécurité complète et absolue, non pas seulement des hauts plateaux algériens, mais de la longue ligne des oasis, du Touât, du Gourara, du Tidikelt qui en forment l'avancée, et sur l'autre versant saharien la sécurité aussi complète de la vallée moyenne du Niger et de la vallée du Sénégal.

Et lorsque, à l'extrême limite orientale de nos possessions, nous aurons occupé — ce qui doit se faire sans délai — les points d'eau du Tibesti et du Borkou, lorsque, à la limite occidentale, les progrès de la pacification du Maroc auront permis aux méharistes marocains de donner la main à leurs camarades de Mauritanie, le problème sera tout entier résolu. Le Sahara aura cessé d'être le refuge et le repaire de tous les fanatiques et de tous les dissidents. Il aura cessé d'être l'obstacle insurmontable qui séparait nos possessions africaines. Il sera, au contraire, leur trait d'union.

L'hostilité des hommes une fois vaincue, resteront, il est vrai, les difficultés résultant de la nature même, mais celles-là, encore, sont loin d'être insurmontables.

Tout d'abord, nous devons avoir la noble et légitime ambition de reculer les bornes du désert. Nous l'avons fait, nous le faisons en ce moment par le forage de puits artésiens dans le Sud algérien ; il se fait là de Biskra à Touggourt et à Ouargla

une œuvre magnifique. Il reste à faire une œuvre semblable, mais alors sur une plus grande envergure, sur le versant du Niger où la boucle du Niger rencontre le Sahara. Il n'est pas douteux qu'il y a à peine deux siècles les cultures s'étendaient bien au delà des limites actuelles, et leur régression est due simplement aux dévastations des berbères nomades qui ont refoulé devant eux et détruit peu à peu les agriculteurs noirs sédentaires.

Eh bien, nous devons à la mission civilisatrice que nous avons assumée de prendre en mains, résolument, cette œuvre de réparation et de relèvement. Mais enfin, si nous pouvons restreindre les limites du Sahara, nous ne pouvons pas avoir la prétention de le supprimer. Nous aurons toujours devant nous de vastes espaces désertiques dont la traversée, si nous en éloignons les dangers, n'en sera pas moins toujours longue, difficile et dispendieuse. Il ne tient qu'à nous de supprimer ce dernier obstacle ; nous pouvons, si nous le voulons, en venir à bout, par le chemin de fer transsaharien qui était resté jusqu'à peu de temps encore, et qui paraissait à certains esprits devoir rester dans le domaine de l'utopie, et qui est maintenant réalisable.

Pour la première fois, une étude technique précise, sur place, vient d'en être faite dans le cou-

rant de l'année dernière, sous la direction d'un Comité d'initiative à la tête duquel est M. André Berthelot. Une importante mission d'ingénieurs et d'officiers vient de parcourir le Sahara et en a rapporté un projet complet de voie ferrée.

Je ne veux pas entrer à ce sujet dans des développements qui m'entraîneraient hors des limites que je sens que j'ai déjà dépassées. Je me bornerai à vous dire que ces résultats feront l'objet d'une conférence qui se tiendra très prochainement, à la Sorbonne, sous les auspices de la Société de Géographie de Paris, de la Société de Géographie Commerciale et du Comité de l'Afrique française, et sous la présidence de M. Etienne, ministre de la Guerre.

Et j'appelle tout de suite votre attention sur la signification de ce dernier patronage, car ce n'est pas seulement au grand colonial, à l'homme d'Etat qui a peut-être le plus fait pour l'édification de notre empire africain, que le Comité d'initiative s'est adressé, c'est au ministre de la Guerre.

L'établissement du chemin de fer transsaharien reliant l'Afrique occidentale et l'Afrique centrale à l'Afrique du Nord, au bassin de la Méditerranée, présente en effet un intérêt militaire et politique de premier ordre ; il permettra l'utilisation la plus complète et la plus rapide de ces troupes noires dont on vous parlait tout à l'heure, dont le

colonel Mangin vous parlait ici même dans une conférence que j'avais l'honneur de présider. Il vous disait avec cet accent entraînant que donne une conviction forte, quelle admirable et précieuse réserve de forces militaires renferment nos possessions d'Afrique occidentale, et combien la France a le strict devoir de l'utiliser largement.

Et, en effet, le transsaharien permettra l'envoi, quand les temps en seront venus, d'importants contingents noirs qui iront relever les troupes métropolitaines stationnées en Afrique du Nord et les rendre disponibles pour d'autres tâches.

On peut même concevoir qu'une ou deux divisions de solides troupes noires ne feraient pas mauvaise figure sur les champs de bataille éventuels de l'Europe et que nos tirailleurs sénégalais seraient les dignes émules des légendaires turcos de Freischwiller.

En tous cas, les troupes noires forment dès maintenant un élément indispensable de cette glorieuse et laborieuse pacification du Maroc à laquelle l'état actuel de l'Europe nous interdit d'affecter une portion plus importante de nos troupes métropolitaines et le général Lyautey vous disait ici même, il y a quelques mois, avec l'autorité qui lui appartient, en quelle singulière estime il tient ces admirables soldats.

Ainsi, l'Afrique occidentale française n'ajoute

pas seulement au bon renom de la France dans le monde, comme puissance colonisatrice ; elle n'assure pas seulement à notre commerce d'exportation des débouchés de plus en plus importants, en même temps qu'elle fournit de matières premières notre industrie, qui lui fabrique d'ailleurs tout son important matériel d'outillage ; elle constitue, en outre, une des assises fondamentales de cet empire africain qu'il y a moins de cinquante ans, Prévost Paradol osait à peine rêver pour notre pays et qui est maintenant tout près de son achèvement.

Enfin, de même que par ses richesses naturelles elle accroît la puissance économique de notre pays, par des soldats valeureux elle accroît sa puissance militaire.

Ce sont là des titres sérieux à la sollicitude de tous les bons Français et nous serons très heureux, M. Guy et moi, si nous avons pu contribuer à les faire ressortir devant ceux qui nous ont fait l'honneur de nous écouter aujourd'hui. (*Applaudissements prolongés*.)



IV

L'ÉGYPTE

CONFÉRENCE DE M. André TARDIEU

Premier secrétaire d'ambassade honoraire,
Professeur à l'Ecole des Sciences politiques,
Rédacteur du Bulletin de l'étranger du Temps,
Chargé de cours à l'Ecole supérieure de Guerre.

DISCOURS DE M. J. CHARLES-ROUX.

Ancien député,
Président de la Compagnie Générale Transatlantique,
Vice-président de la Compagnie du Canal de Suez.

Messieurs[1],

Dans la série de conférences organisées cette année par la Société des Anciens Elèves de l'École des Sciences politiques, celle dont j'ai l'honneur d'avoir été chargé se distingue des autres par un trait sur lequel je n'ai pas besoin d'insister.

Dans les conférences précédentes on vous a parlé surtout de terres africaines qui, au début du siècle dernier, n'étaient pas françaises et qui le sont devenues au cours de ce siècle. En me conviant à vous parler de l'Egypte on m'a donné mission de vous parler d'une terre qui, au début du XIX[e] siècle, était française, ou peu s'en faut, et qui a cessé de l'être, qui a cessé de pouvoir le devenir, au commencement du XX[e] siècle.

Une certaine mélancolie se dégage donc du sujet que je suis appelé à traiter devant vous.

Il s'en dégage en même temps des leçons applicables aussi bien à l'histoire de l'Egypte qu'à

[1] Conférence faite par M. André Tardieu le 7 mai 1913.

l'histoire de la France, et sur lesquelles vous me permettrez, chemin faisant, d'attirer votre attention.

I

Si vous considérez une carte, la situation de l'Egypte, à première vue, paraît médiocre. Il semble qu'elle soit située au fond d'un cul-de-sac méditerranéen. Elle manque de ports naturels ; elle est entourée par le désert.

Mais, à mieux y regarder, Messieurs, vous constatez que ce pays occupe sur la carte du monde une place incomparable. Il est, en effet, un trait d'union entre l'Europe, l'Afrique et l'Asie. Il est au centre des grandes routes de l'Islam, je veux dire des routes qui mènent à la Mecque. Il est la communication indiquée entre deux continents et deux mers.

Cela, qui était vrai de tout temps, l'est davantage depuis que le canal de Suez est percé et que, par suite, l'Egypte est devenue la grande route maritime qui mène de la Méditerranée dans les mers d'Extrême-Orient. Cette vérité sera plus lumineuse encore lorsque, le canal de Panama étant à son tour percé, une route circulaire mondiale encerclera notre planète.

L'Egypte, comblée de tant de dons naturels, trouvait dans son passé de lourdes hypothèques qui ont pesé sur elle au cours de son histoire moderne. Pendant des siècles, elle avait été la proie de luttes intestines et à la fin du XVIIIe siècle elle en demeurait encore le théâtre.

La population égyptienne, douce, intelligente, un peu molle, avait été le jouet de maîtres successifs. Les maîtres théoriques, vous le savez, c'étaient les Turcs. Mais à la fin du XVIIIe siècle, les Mamelouks — c'est-à-dire d'anciens mercenaires, des mercenaires devenus despotes — exploitaient arbitrairement ce peuple de plusieurs millions d'âmes.

Ce pays, dont l'Europe occidentale n'ignorait pas la condition, avait attiré souvent, en raison même de l'anarchie dont il pâtissait, l'attention des observateurs et des penseurs. Leibnitz, au cours d'un séjour à Paris, avait, le premier, indiqué l'importance d'avenir de l'Egypte. Louis XIV, frappé de cette vue du grand philosophe allemand, avait envoyé en Egypte plusieurs missions.

M. de Talleyrand, dans un rapport, note que les cartons des Affaires étrangères contenaient à cet égard d'intéressants documents. Et l'on sait, en effet, que Choiseul, le ministre de Louis XV, avait envisagé la possibilité d'un débarquement français en Egypte.

A la fin du XVIIIe siècle, Volney, qui avait visité l'Egypte, écrivait : « Un seul objet peut indemniser la France : la possession de l'Egypte. Par l'Egypte, nous toucherons à l'Inde, nous rétablirons l'ancienne circulation par Suez et nous ferons déserter la route du Cap de Bonne-Espérance. »

II

Telle était la situation lorsqu'à la fin du XVIIIe siècle Bonaparte tourna ses regards vers l'Egypte.

Je viens de vous dire que l'orientation générale des idées était favorable à une mise à l'ordre du jour français de la question égyptienne. Les tendances et le caractère propre de Bonaparte l'y conduisaient aussi.

De tout temps l'Orient l'avait attiré, séduit et retenu parce que, disait-il, « c'était le seul théâtre sur lequel on pût accomplir de grandes choses ».

En même temps, — c'était en 1797 —, des premières guerres de la Révolution l'impression se dégageait déjà que la grande lutte de l'époque était moins entre la France et ses voisins continentaux qu'entre la France et l'Angleterre. Or, pour frapper l'Angleterre, quoi de plus sûr, quoi de plus direct

que d'aller prendre sur la route même des Indes une position dominante? Telle était l'idée générale de Bonaparte.

A cette idée générale, d'autres plus particulières venaient s'ajouter, celle de reconstituer l'empire colonial si douloureusement mutilé pendant les dernières années de la monarchie, celle aussi de préparer, par une absence opportune, le retour éclatant d'où devait, quelques années plus tard, sortir le consulat et l'Empire.

Ce que fut l'expédition d'Egypte, vous le savez, et je n'y insisterai pas. Bonaparte l'avait conçue grandement, sous une forme à la fois militaire et scientifique.

Militairement, l'expédition commença par des succès. Bonaparte lui-même pourtant, après ses victoires d'Alexandrie, des Pyramides, du Caire et la prise de Jaffa, se vit arrêté devant Saint-Jean-d'Acre. Ce premier échec lui inspira un découragement qui devait se traduire quelques mois plus tard par un départ que ses soldats — ou beaucoup d'entre eux tout au moins — considérèrent comme une désertion.

Après lui, la domination française en Egypte se traîna sous Kléber d'abord, puis sous Menou. Elle finit au mois d'août 1801 par le succès des Anglais et l'évacuation de l'Égypte.

Ce n'est pas en vain, cependant, qu'un pays

aussi malléable qu'était l'Egypte à cette époque s'était trouvé, ne fût-ce que pendant quelques mois, en contact avec une civilisation aussi allante, aussi ardente que la civilisation française représentée par Bonaparte, ses collaborateurs et ses soldats.

De ce court passage de nos troupes en Egypte un effet durable résulta. L'action de ce gouvernement provisoire et précaire s'inscrivit non seulement dans l'organisation du pays, dans le système fiscal, dans la revision des lois, mais aussi dans la découverte scientifique de l'Egypte par la mission de savants que Bonaparte avait amenés avec lui, mais encore dans l'étude clairvoyante des ressources économiques de l'Egypte, notamment de la possibilité de faire communiquer l'une avec l'autre la Mer Rouge et la Méditerranée.

Enfin, par-dessus tout, un lien moral s'était noué entre la France et l'Egypte. On a souvent dit que les Français sont, de tous les peuples d'Europe, ceux qui sympathisent le mieux avec les Orientaux. Je ne sais si c'est là une vérité générale, mais l'expérience établit que c'est une vérité absolue en ce qui concerne l'Egypte.

Entre Français et Egyptiens une sympathie, une communauté de tendances et d'idées, s'était établie. Pour les Français, l'Egypte était sinon une colonie de demain, au moins une dépendance

économique et morale. Pour les Egyptiens, la France était de tous les pays d'Europe celui sur lequel ils comptaient pour dégager les tendances encore obscures et diffuses de leur personnalité nationale.

De plus, entre la France et l'Angleterre, l'Egypte devenait un enjeu et, en même temps qu'un enjeu, un instrument de combat. L'histoire de l'Egypte au XIXe siècle allait se confondre avec celle du conflit diplomatique de la France et de l'Angleterre.

Bonaparte disparu, Menou vaincu, le traité d'évacuation signé, l'Egypte devenait une terre vacante et, naturellement, les forces qui avaient été tour à tour expropriées par nous, essayèrent de reprendre l'avantage. Les Anglais étaient toujours là. Les Turcs ne manquèrent pas de réapparaître lorsque le terrain fut libre. Les Mamelouks, enfin, qui n'avaient été que dispersés, tentèrent de ressaisir la domination de fait dont ils avaient bénéficié à la fin du XVIIIe siècle.

III

C'est à cet instant d'anarchie que surgit dans l'histoire de l'Egypte un homme à qui tous les patriotes égyptiens sont restés attachés par une

dette inaltérable de reconnaissance, — j'ai nommé Méhémet-Ali.

Méhémet-Ali était le fils d'un gendarme de Macédoine. C'était un Albanais de petite origine, mais de grande énergie, de peu de scrupule et de beaucoup de décision. L'Egypte était à prendre : il la prit.

Son règne fut d'abord une suite de succès. Il commença par exclure d'Egypte les différents pouvoirs qui pouvaient la lui disputer : les Turcs et les Anglais, de 1804 à 1807, puis de 1807 à 1811, les Mamelouks.

De 1811 à 1840, par un effort d'expansion magnifique et qui reste la gloire de l'histoire égyptienne, Méhémet-Ali prit l'offensive et, après avoir servi les Turcs dans la guerre de l'indépendance grecque, il marcha contre eux et à deux reprises, en 1833 et en 1840, il menaça l'Empire ottoman aux portes mêmes de Constantinople.

Au cours de ce magnifique progrès, Méhémet-Ali était resté fidèle aux traditions que l'occupation française avait créées en Egypte. C'est avec le concours de nos compatriotes, c'est avec l'appui de nos sympathies, qu'il avait accompli l'œuvre difficile et remarquable dont je viens trop brièvement de vous rappeler les grandes dates.

Mais par le fait même qu'il aspirait et qu'il réussissait à créer en Egypte une force réelle, par

le fait même aussi que cette force cherchait un appui et demandait un patronage, au moins moral et politique, à la force française peu à peu reconstituée après les défaites de 1815, Méhémet-Ali devait rencontrer sur sa route l'opposition de l'Angleterre.

Il devait la rencontrer pour trois raisons : d'abord parce que l'Angleterre, dès cette époque, ne pouvait accepter sans inquiétude qu'il se créât en Egypte un gouvernement fort ; ensuite parce que l'Angleterre pouvait moins encore accepter que ce gouvernement fort se répandît à travers la Syrie et l'Asie Mineure, jusqu'aux rives du Bosphore, menaçant dans son existence l'Empire ottoman ; enfin parce que, si ce gouvernement fort devenait le client moral et politique du gouvernement français, tous les principes de Pitt, toutes les raisons qui avaient dicté la politique anglaise contre la Révolution et contre Napoléon, étaient mis en échec et l'Angleterre écartée du but national qu'elle s'était toujours proposé. (*Applaudissements.*)

De là vint, Messieurs, la crise diplomatique de 1840, qui plaça Méhémet-Ali, appuyé par la France, en présence de la Turquie, appuyée par le reste de l'Europe que menait l'Angleterre. On s'en tira par une transaction.

Cette transaction, qui était un succès pour

Méhémet-Ali, puisque c'était la reconnaissance explicite et européenne de sa souveraineté héréditaire sur l'Egypte, qui était un succès pour l'Egypte, puisque, pour la première fois, elle se trouvait, en fait sinon en droit, libérée des emprises ottomanes, ce traitement de 1840 apparut cependant à Méhémet-Ali et à la France comme un échec puisque, je vous l'ai dit, on avait pu rêver un résultat plus ample.

Quelques mois plus tard, Méhémet-Ali disparaissait. Alors commencèrent pour l'Egypte trois règnes — le règne d'Abbas, le règne de Saïd et le règne d'Ismaïl — qui, différents par certains traits, se résument cependant par un caractère commun : ils furent les préparateurs de l'intervention étrangère.

IV

Je vous montrerai tout à l'heure de quelle façon cette intervention devint indispensable par suite des fautes des khédives. Auparavant, je voudrais vous présenter la contre-partie de ces fautes et ce qui, pendant ces trois règnes, fit la grandeur de l'Egypte moins encore dans le présent que pour l'avenir, je veux dire le canal de Suez, dont j'ai scrupule à parler aux côtés de l'homme éminent qui préside à ses destinées et qui en a

écrit l'histoire. Vous me permettrez cependant de vous rappeler brièvement dans quelles conditions cette œuvre formidable a été conçue et réalisée.

En 1830, il y avait à Alexandrie un jeune vice-consul de France qui s'appelait Ferdinand de Lesseps. Au cours de ce premier séjour en Egypte, Ferdinand de Lesseps eut l'occasion d'étudier les *Mémoires de l'expédition d'Égypte*, les *Mémoires* de Lepère, et aussi d'être indirectement associé aux études qu'à la même époque les Saint-Simoniens, Enfantin notamment, menaient au sujet du canal de Suez et de son percement possible.

A cette époque également, M. de Lesseps eut l'occasion de rendre quelques services au prince Saïd qui n'était pas khédive à cette date mais qui devait le devenir quelques années plus tard. Quand Saïd arriva au pouvoir, M. de Lesseps était en France. Il comprit que l'heure de réaliser sa pensée était arrivée. Il partit pour l'Egypte. En 1854, il obtint le firman de concession.

On eût pu croire que le succès était dès lors acquis. En réalité les difficultés commençaient. Ces difficultés, vous les concevez, et je n'y insiste pas. C'était l'hostilité de l'Angleterre, qui ne désirait point que les conditions générales de la navigation fussent aussi brusquement modifiées, qui ne désirait pas surtout que cette modification résultât d'une initiative française.

Pendant cinq ans, Lesseps mena une campagne formidable de conférences et d'action diplomatique pour conjurer les résistances. Une partie du gouvernement et de l'opinion anglaise était publiquement déchaînée contre lui. Les ministres anglais ne se gênaient pas pour dire que l'affaire du canal n'était qu'un piège tendu à la crédulité des capitalistes naïfs.

En 1859, les premiers travaux commencèrent. Quelles en furent les difficultés ? Il faut revivre au jour le jour l'histoire du canal pour le mesurer. Malgré ces difficultés, en dix ans, l'œuvre était achevée, et en 1869, l'Europe étonnée envoyait ses représentants, souverains, ambassadeurs, ministres, assister à la prodigieuse féerie que fut l'inauguration du canal de Suez.

C'était là, Messieurs, pour la France, qui avait eu l'honneur de donner le jour à l'auteur de ce prodigieux changement, un succès considérable, et ce succès n'était pas le seul dont elle pût tirer avantage.

En même temps que notre ascendant économique, la supériorité scientifique de notre pays s'affirmait avec éclat en la personne de Mariette. A l'Exposition de 1867, à Paris, le khédive Ismaïl avait représenté l'Egypte avec un faste, une autorité et une grâce qui avaient fortifié les liens moraux des deux pays.

Plus que jamais, au moment de l'inauguration du canal de Suez, à cette date de 1869, ces liens d'inter-dépendance économique, intellectuelle et morale, paraissaient appelés à jouer dans l'avenir un rôle décisif.

Mais, Messieurs, la date même que je viens de citer vous explique pourquoi bien des raisons devaient s'opposer, dans les années suivantes, au développement de la situation qui venait de s'affirmer avec tant d'éclat.

Un an plus tard, la France était engagée dans la guerre ; dix-huit mois après, elle était mutilée par la défaite. Un pays vaincu est en mauvaise posture pour rayonner au dehors et pour jouer les cartes qu'il tient en main. Il est amené à se concentrer sur lui-même. Il hésite à disperser son activité. Or quand on hésite on avorte.

Ce fut le cas de la France dans l'histoire de l'Egypte à partir de 1870. Sans doute l'excuse n'est-elle pas valable absolument, elle doit cependant être retenue. Elle explique les fautes commises et les occasions manquées.

V

Ces occasions allaient se précipiter, par suite de la folie financière qui s'était emparée des khé-

dives et qui, de 1863 à 1873, devait conduire l'Egypte au bord de la faillite.

C'est au cours de cette période critique que l'Angleterre prit une première hypothèque en achetant, en 1875, pour cent millions les actions du canal de Suez qui étaient aux mains du khédive.

Quelques années plus tard, la situation financière devenait telle qu'au mois de mai 1876 on instituait la Commission de la Dette. Dans cette Commission, la situation de la France était encore égale à celle de l'Angleterre. Egale, cette situation le restait lorsqu'au mois de novembre suivant, deux contrôleurs furent institués qui, au mois d'août 1878, furent introduits avec le rang de ministres dans le Conseil des ministres égyptiens. L'un des deux contrôleurs était anglais, mais l'autre était français.

Nous demeurions donc, pour la partie qui, sous une forme ou sous une autre, allait se jouer dans les mois suivants, sur le pied d'égalité parfaite avec nos rivaux de la veille.

Ce qui suivit, vous le savez. Les efforts réorganisateurs et réformateurs des contrôleurs déterminèrent un mécontentement qui trouva son expression dans l'insurrection d'Arabi et des officiers licenciés. En juin 1879, Ismaïl fut déposé et remplacé par Tewfik.

En février 1881, Arabi déchaînait à Alexandrie des violences qui rendirent nécessaire une intervention européenne.

A ce moment-là, toute l'Europe s'attendait à ce que la France, ayant les mêmes titres de droit, ayant la même situation que l'Angleterre, prît solidairement avec elle les mesures de sauvegarde et de répression que l'insurrection d'Arabi rendait indispensables.

Vous savez, Messieurs, qu'il n'en fut rien ; vous savez qu'indépendamment des raisons générales et valables que j'indiquais tout à l'heure, certaines raisons personnelles qu'on ne peut évoquer sans amertume déterminèrent notre abstention.

Les divisions du parti républicain à peine arrivé au pouvoir se manifestaient déjà. Les questions de personnes se mêlaient aux questions de doctrine, pour arriver — comme cela a été le cas trop souvent depuis lors — à la stagnation et à l'inertie.

Le 12 février 1882, le gouvernement français, renonçant à la politique à deux avec l'Angleterre qui, seule, pouvait nous garder notre part, faisait appel au concert européen. Le 4 juillet, l'escadre française et l'escadre anglaise arrivaient devant Alexandrie. Onze jours plus tard, le 15 juillet, un seul corps de débarquement venait à terre.

Ce corps de débarquement était le corps anglais ; le corps français ne débarquait pas.

Le 18 juillet enfin, trois jours plus tard, la Chambre française, après un vif débat, refusait au gouvernement, non pas seulement la faculté de débarquer à Alexandrie, mais même les crédits qui, d'après la demande du ministère, devaient servir exclusivement à protéger le canal de Suez.

Ce jour-là, Messieurs, nous signions devant l'Europe notre abdication égyptienne. L'Angleterre en profita ; c'était de bonne guerre. Au mois de septembre 1882, elle occupa le Caire. Dans les mois suivants, le contrôleur anglais, pour paralyser son collègue français, s'abstint de participer aux réunions des ministres. La situation devenant intenable, chaque faute produisant nécessairement ses conséquences, et les raisons qui avaient déterminé la première faute n'ayant rien perdu de leur force, le ministre des Affaires étrangères français consentit à la disparition du contrôleur français. C'était la fin du condominium.

La France se trouvait ainsi évincée en fait, évincée par sa faute, du débat politique égyptien. Mais elle gardait tous ses droits pour rouvrir ce débat, — et quand je dis pour le rouvrir, je me trompe, car il restait ouvert — tous ses droits pour y participer sous telle forme que les circonstances pourraient lui suggérer.

De ces possibilités, notre pays n'a pas profité. Il serait vain de s'attarder aux négociations nécessairement stériles qui ont été menées de 1883 à 1888, en vue d'une évacuation à laquelle, dès cette époque, personne, ni à Paris ni à Londres, ne croyait. Ce furent la conférence de Londres de 1884, les négociations de 1886 sous le ministère de Salisbury, et les négociations Drumond-Wolff en 1886-87.

Toutes ces négociations, je le répète, étaient nécessairement stériles parce que l'Angleterre, dans aucune, n'était disposée à promettre la seule chose qui eût constitué une satisfaction tangible : l'évacuation immédiate, et ne promettait qu'une évacuation conditionnelle. A se contenter de telles promesses la France n'aurait fait que créer un titre légal et juridique à une occupation qui, telle quelle, restait un état de fait.

On se borna donc, en 1888, à signer la convention de neutralisation du canal de Suez. Pendant ce temps, l'Angleterre faisait des progrès rapides. Elle en faisait militairement, elle en faisait politiquement. Elle luttait de son mieux avec les institutions internationales dont l'Egypte avait été dotée sous le règne d'Ismaïl et qui constituaient une limitation à son protectorat naissant.

En 1896, elle se sentait assez forte pour pousser

plus loin ses revendications et, voulant effacer les échecs qu'elle avait subis au lendemain de son débarquement en Egypte dans la Haute-Egypte, au Soudan, elle envoyait l'armée du Sirdar Kitchner conquérir le Soudan et tirer vengeance de la mort de Gordon.

C'est à ce moment que se produisit chez nous le plus grand effort, non pas, certes, pour ressaisir l'Egypte militairement, mais pour rouvrir politiquement la question, je veux parler de l'expédition Marchand.

Vous savez quelle était la pensée du gouvernement français : deux missions partant, l'une, de l'Afrique occidentale, l'autre, d'Abyssinie, devaient se rencontrer sur le Haut-Nil. Il suffisait de connaître l'effectif de ces missions pour être certain que nul n'avait songé qu'il leur appartiendrait, même avec des concours indigènes éventuels et hypothétiques, de rouvrir par la force la question égyptienne.

Mais on avait espéré qu'apparaissant sur le Haut-Nil, posant la question des territoires du Haut-Nil, appelant pour ces territoires un règlement international, elles fourniraient au gouvernement français, si la situation diplomatique européenne l'y aidait, un moyen de poser dans son ensemble, devant la totalité des puissances, le problème égyptien, — et ce à un moment où

l'Angleterre rencontrait dans l'Afrique du Sud de sérieuses et graves difficultés.

Les choses tournèrent autrement qu'on ne l'avait pensé. Lorsqu'au mois d'août et de septembre 1898, la mission Marchand, après un effort héroïque, arriva dans la Haute-Egypte, à Fachoda, elle y trouva l'armée victorieuse qui venait d'anéantir les troupes du Mahdi et à qui sa victoire récente apparaissait comme une promesse de victoires futures.

VI

Vous savez quelles négociations pénibles, haletantes, douloureuses suivirent cette rencontre. Vous savez que le maintien de nos prétentions ne parut pas possible au gouvernement français et que l'abandon de ces prétentions impliqua l'abandon des positions acquises et l'évacuation de Fachoda. Vous savez aussi que ces événements produisirent dans le public une forte impression puisque, à cette époque, les hommes de tous partis — et même des nationalistes convaincus comme M. Jules Lemaître — allèrent jusqu'à prêcher contre l'Angleterre l'alliance allemande.

Ce conflit menaçant qui pesait sur l'Europe

était encouragé et nourri par le réveil au même moment, autour d'un homme qui a joué dans l'histoire moderne de l'Egypte un rôle incomparable, de l'esprit national égyptien. C'était l'heure où Mustapha-Kamel-Pacha commençait la propagande qui, en quelques années, obtint des résultats que sa mort prématurée devait ruiner, créant en Egypte des sentiments, une discipline qui, à aucune époque de l'histoire égyptienne, ne s'étaient manifestés de même sorte, inspirant au gouvernement anglais les plus vives inquiétudes.

Il semble donc que, d'une façon ou d'une autre, la question dût être tranchée après Fachoda. En présence du mouvement national égyptien et du conflit franco-anglais, il n'y avait plus place pour le régime indécis qui régnait depuis 1881. Il fallait ou qu'on allât au pire, ou qu'on allât au mieux ; il fallait ou une lutte franco-anglaise en Egypte et à propos de l'Egypte, ou une entente franco-anglaise en Egypte et à propos de l'Egypte.

C'est la seconde solution qui prévalut. Elle s'inscrivit en premier lieu dans le traité de mars 1899 qui ne fut en apparence que le règlement du conflit relatif à la Haute-Egypte, mais qui résolut en même temps la question égyptienne.

En effet, dès lors que nous reconnaissions la

prépondérance de l'Angleterre dans les territoires du Bahr-el-Gazal et du Darfour, où nous avions une situation acquise et où jamais un agent du gouvernement anglais n'avait pénétré, il allait de soi que, sans le dire, implicitement, nous réglions aussi *a fortiori* la question du Bas-Nil.

Cinq ans plus tard, le règlement qui venait d'intervenir pour le Haut-Nil s'étendait au Bas-Nil, et en 1904, le gouvernement français signait avec l'Angleterre le traité par lequel la France renonçait à contrecarrer, de quelque façon que ce fût, la politique anglaise en Egypte.

Ce second traité, je le répète et j'y insiste, n'était que l'aveu explicite et le développement du premier. Il nous imposait une abdication politique rédigée en termes d'ailleurs trop vagues. Il assurait à l'Angleterre des commodités financières. Il nous garantissait le maintien de notre situation morale au point de vue des antiquités, des écoles, des fonctionnaires, des Français employés en Egypte. Il nous assurait au Maroc une contre-partie.

Il avait enfin dans notre politique générale une valeur sur laquelle il est superflu d'insister puisque c'est cet accord de liquidation coloniale entre la France et l'Angleterre qui est devenu la base de cette solidarité positive et créatrice qu'on

a appelée l'entente cordiale et, depuis l'adjonction de la Russie, la Triple Entente.

C'est en un mot le traité de 1904 qui est devenu la base de l'organisation politique européenne actuelle, de cette organisation que nous venons de voir fonctionner, plus ou moins heureusement, mais avec tant de méthode et de discipline, dans la dernière crise orientale. (*Applaudissements.*)

VII

Au cours de ces événements, l'Egypte, Messieurs, avait continué — et l'honneur en revient pour une large part à l'Angleterre — le mouvement ascendant de prospérité matérielle qui s'était dessiné sous les khédives du milieu du XIXe siècle. Quelques chiffres que je vous demande la permission de vous citer en témoignent.

S'agit-il de la population ? Elle était en 1877 de 5 millions et demi d'habitants ; dix ans plus tard, en 1897, elle était de 9.700.000 ; en 1907, le Soudan compris, elle était de 13.800.000 habitants.

Considérez-vous les étrangers qui, dans un pays neuf et où il y avait beaucoup à faire, constituaient une force de transformation et de créa-

tion? En 1877, il y avait 68.000 étrangers en Egypte; en 1897, 112.000; en 1907, 286.000.

Le commerce, exportations et importations réunies, se chiffrait, en 1881, par 507 millions de francs; en 1901, par 945 millions; en 1911, par 1.750 millions.

Ce sont là, je le répète, des résultats dont il faut faire honneur, pour une large part, à l'habile administration de l'Angleterre, à cette administration qui, très rigoureuse à la base, a su réserver dans les administrations publiques des places aux éléments indigènes, non pas certes les places directrices, où se prennent les résolutions, mais les places de façade qui assurent aux hommes qui les occupent la considération et le prestige du fonctionnaire.

Pour les Anglais, l'action réelle seule importait. C'est ainsi qu'ils ont pu assimiler l'Egypte au moyen de quelques rares conseillers, modestes et effacés qui, embusqués dans chaque ministère, tenaient le ministre dans leurs mains et prenaient les décisions.

Grâce à ce gouvernement habile et sage l'Egypte a atteint la magnifique prospérité matérielle dont je viens de vous donner des preuves. Elle a perdu, par contre, l'espérance de réaliser l'idéal moral que Mustapha-Kamel-Pacha avait si merveilleusement rapproché d'elle.

Elle a perdu de plus en plus, et sinon pour toujours du moins pour bien longtemps, l'espoir et la possibilité de devenir maîtresse de ses destinées. Elle a bénéficié d'un magnifique progrès matériel ; je n'ose dire que le progrès moral ait été à la hauteur du progrès matériel.

Et ce disant, Messieurs, je ne prétends pas porter un jugement dont pourraient s'alarmer nos amis égyptiens. Je le prétends d'autant moins que dans cette sorte de déclin de l'idéal égyptien, les Egyptiens ont souvent, bien que doucement, affirmé que la France avait une lourde responsabilité.

Combien de fois les ai-je entendus se plaindre de l'abandon que nous leur avions infligé en 1904. Ils se rappelaient les années 1898-1899, ces jours de Fachoda qui, pour nous, furent des journées d'angoisse, mais, pour eux, des journées d'espérance. Ils avaient cru pendant de longues années qu'à la formation de leur jeunesse, à l'organisation de leurs partis, répondraient de France l'aide morale, même l'aide matérielle grâce auxquelles ils pourraient reconstituer dans son indépendance et dans sa force l'Egypte de Méhémet-Ali.

En 1904, la brutalité d'une information télégraphique leur avait appris que nous n'étions plus là et qu'ils n'avaient plus à compter sur nous.

Par conséquent, Messieurs, nous ne pouvons

parler qu'avec infiniment de mesure, d'égard et de sympathie, des sacrifices moraux que les Egyptiens ont dû consentir.

Aurions-nous pu les leur éviter ? Permettez-moi de ne pas répondre à la question, car j'aurais l'air de « prévoir le passé ». Il est certain que, dans le détail de notre politique égyptienne, nous n'avons pas toujours été bien inspirés. Il est certain qu'en bien des occasions nous avons laissé fuir cet instant favorable dont Bismarck a dit qu'il n'y en a qu'un dans chaque affaire et qu'il faut le saisir au moment où il se présente. Il est certain que, si l'on fait la critique détaillée de la politique égyptienne de la France, le blâme l'emporte, et de beaucoup, sur l'éloge.

A nos fautes, il y a des excuses — celle surtout qui s'applique à l'ensemble de notre politique, le fait que les générations nées depuis la guerre portent encore sur leurs épaules le poids de cette guerre et que dans tout ce que nous faisons, dans tout ce que nous entreprenons, nous sentons au-dessus de nous planer notre défaite. Ce qui est fait est fait. N'en parlons plus.

Quant au devoir de la France à l'égard de l'Egypte, il est, Messieurs, d'une clarté rigoureuse. Nous avons engagé notre parole ; nous avons dit aux Anglais qu'ils ne rencontreraient plus de notre part aucune objection, aucun obstacle poli-

tique en Egypte. Nous devons tenir notre engagement parce que, pour un peuple qui veut faire de la politique extérieure, la fidélité à la parole donnée est le commencement de la sagesse.

Mais nous n'avons pas renoncé à entretenir et même à resserrer les liens moraux de toute sorte qui nous unissent aux Egyptiens. Nous gardons là-bas nos écoles ; nous y gardons d'importantes affaires industrielles et financières ; nous gardons surtout les sympathies d'un pays qui a le goût de nos idées, et qui, avec une fidélité touchante, vient toujours chercher à la source française le développement de son instruction et de sa douce civilisation.

La politique ne nous permet plus en Egypte d'espérances. L'histoire nous y permet une légitime fierté. (*Vifs applaudissements.*)

Messieurs[1],

M. Tardieu, en vous parlant de l'Egypte avec sa maîtrise habituelle, s'est principalement placé au point de vue politique. Je voudrais, à mon tour, appeler votre attention sur l'importance des services que la France a rendus et rend encore à l'Egypte, car notre pays a pris une part prépondérante à son développement économique et moral et à son organisation administrative, depuis près d'un siècle et demi.

C'est l'expédition de Bonaparte qui a tiré l'Egypte de la léthargie où elle était tombée depuis la conquête turque. Sans doute, le temps a-t-il manqué à Bonaparte pour accomplir toutes les grandes choses qu'il projetait de réaliser ; sans doute lui-même et ses successeurs, Kléber et Menou, ont-ils dû passer plus de temps à se battre qu'à administrer ; sans doute le prosaïque besoin d'argent a-t-il parfois donné à leur administration un caractère fiscal exagéré. Il n'en est

[1] Discours prononcé par M. J. Charles Roux le 7 mai 1913.

pas moins vrai que le seul fait d'avoir renversé l'odieuse et ruineuse tyrannie des mamelouks constituait déjà pour l'Egypte un bienfait inappréciable et que l'administration française, dont ce pays fut alors doté, représentait un immense progrès par rapport au régime féodal des mamelouks. Mieux gouvernée, mieux administrée que par ses anciens despotes, l'Egypte fut en outre, pendant le séjour de l'armée française, mise en contact avec une civilisation dont elle n'avait pas la moindre notion. Pour la première fois, une imprimerie y fonctionna et de ses presses sortirent journaux, placards et livres en arabe et en français. Pour la première fois s'établirent, afin de subvenir aux besoins de l'armée, des industries qui recouraient aux procédés de fabrication scientifiques, de préférence aux procédés empiriques, employés par les artisans indigènes. Vous savez tous que Bonaparte avait emmené avec lui en Egypte une véritable légion de savants et d'artistes, mathématiciens, physiciens, chimistes, ingénieurs, dessinateurs, graveurs, orientalistes, hommes de lettres, parmi lesquels certains étaient déjà illustres et beaucoup le sont devenus ensuite : Monge, Berthollet, Fourier, Costa, Conté, Geoffroy-Saint-Hilaire, Villiers du Terrage, Vivant-Denon, Lepère, Ismard et tant d'autres. Leur activité s'est exercée sans relâche dans les

domaines les plus divers. Parcourant le pays depuis Assouan jusqu'à la mer et depuis la mer Rouge jusqu'à la chaîne Lybique, ils ont étudié le sol, le sous-sol, l'hydrographie, la faune, la flore, l'ethnographie, les monuments anciens, l'histoire, les industries, les métiers, etc., etc., et dressé une carte à grande échelle des régions qu'ils avaient visitées.

L'Institut d'Egypte, établi sur le modèle de l'Institut de France, a entendu leurs communications, discuté leurs conclusions, centralisé leurs collections, mis à leur disposition, dans son laboratoire et ses ateliers, tous les instruments nécessaires à leurs recherches. Après l'évacuation de l'Egypte par les Français, la « Commission des Sciences et des Arts » — c'est le nom officiel de cette légion scientifique — a survécu à l'expédition et s'est occupée à réunir et à publier, selon un plan méthodique, dans un ouvrage incomparable par ses proportions et sa perfection, les résultats des travaux de ses membres. Cet ouvrage, la *Description de l'Egypte*, dont la publication commencée en 1809 n'a été achevée qu'en 1825, a eu dans tout le monde civilisé un retentissement immense, dont l'Egypte a directement bénéficié. Jamais publicité pareille ne fut donnée aux ressources économiques, aux sources de richesse, d'intérêt ou de beauté d'un pays.

Jamais pays déchu, endormi dans la barbarie, longtemps fermé aux explorations et aux entreprises des Occidentaux, n'a été mis d'une manière aussi brillante à l'ordre du jour de la science et de la civilisation modernes.

Ceci vous explique pourquoi, quand Méhémet-Ali se fut emparé du pouvoir, il fit appel au concours des Français, pour organiser l'Egypte et pourquoi les Français lui offrirent immédiatement leurs services. Dans cette organisation hâtive, souvent un peu factice, mais souvent aussi remarquable et définitive, presque tout a été accompli par nos compatriotes. C'est un Français, le Colonel Sèves, connu sous le nom de Soliman Pacha, qui organise le premier noyau d'armée régulière et qui, ensuite, en qualité de chef d'Etat-major général, dirige les troupes qui ont vaincu les soldats du sultan. C'est une mission militaire française, ayant à sa tête les généraux Boyer et de Livron et comptant une dizaine d'officiers de tous grades, qui préside à l'organisation et à l'instruction de l'armée égyptienne. C'est un Français, M. de Cerisy, aidé de collaborateurs français, qui fonde l'arsenal d'Alexandrie, crée une flotte de guerre et dirige les constructions maritimes. C'est un Français, le Dr Clot Bey, qui fonde et organise le service de santé et les premiers hôpitaux. Ce sont des

Français qui dirigent les écoles de toute nature ouvertes par Méhémet-Ali. C'est un Français, Hamont, qui établit le service de médecine vétérinaire. C'est un Français, Mougel Bey, qui construit le magnifique barrage de la pointe du Delta et un autre Français, Linant de Bellefonds, qui commence la création du réseau d'irrigation du Delta. C'est encore un Français, Jumel, qui découvre l'arbuste qui fera la richesse du pays, le cotonnier d'espèce particulière, auquel son nom est resté attaché.

Pendant ce temps, un groupe de Français remarquables, les Saint-Simoniens, ayant à leur tête Enfantin et comptant dans leurs rangs des ingénieurs comme Talabot, entreprennent de réaliser un projet que Bonaparte a caressé : le percement de l'isthme de Suez, la communication des deux mers. Idée bien française que celle-là, car on en peut suivre le développement en France depuis le XVIIe siècle et pendant tout le XVIIIe. Tantôt sous une forme, tantôt sous une autre, elle est mise en avant au cours de ces deux siècles, par des ministres comme Colbert, Seignelay, Pontchartrain, le maréchal de Castries, ou par des ambassadeurs comme Nointel, Gérardin, Saint-Priest, Choiseul-Gouffier, par des consuls comme Mure et Magallon, ou par des particuliers qui sont légion. Bien que les Saint-

Simoniens n'aient pas été assez heureux pour résoudre le problème de la communication des deux mers, ils ont beaucoup contribué à l'éclaircir et ils ont certainement préparé les voies à Ferdinand de Lesseps.

Je ne ferai que mentionner ici la colossale et féconde entreprise de Ferdinand de Lesseps. J'y ai consacré un long ouvrage auquel je me permets de vous renvoyer. Le percement de l'isthme de Suez est, sans aucune comparaison possible, la plus importante et la plus bienfaisante des initiatives françaises dont l'Egypte ait été le théâtre. C'est l'œuvre maîtresse de nos compatriotes en Egypte, sous les règnes de Mohammed Saïd et d'Ismaïl. Mais ce n'est pas la seule. Sous ces règnes comme sous les précédents, tout ce qui s'est fait dans la vallée du Nil a été exécuté par des Français. C'est Linant de Bellefonds qui a continué à diriger les travaux publics, ayant sous ses ordres tout un état-major de Français. C'est Rousseau Pacha qui, en qualité d'ingénieur en chef, aménage les immenses propriétés du khédive et monte les usines de sucre de la Haute-Egypte. C'est Grand Pacha qui trace et construit la ville européenne du Caire, C'est Vidal Pacha qui fonde l'Ecole khédiviale de droit. Ce sont les généraux Larmée, Minié, Bernardi qui dirigent l'Ecole militaire et instruisent les troupes.

C'est Borelli et Pietri qui sont les conseillers judiciaires du khédive, les chefs de son contentieux et tâchent d'introduire un peu de régularité dans le fonctionnement de la justice et de l'administration. Combien pourrais-je prolonger cette énumération, si le temps ne me faisait défaut! Je dois cependant une mention spéciale à un savant dont l'œuvre est trop célèbre pour que j'aie besoin d'y insister, à Mariette Pacha. L'égyptologie devait sa naissance à des savants français, aux deux Champollion, à Rougé, qui avaient été mis sur la voie de leurs découvertes par les recherches des compagnons de Bonaparte. Mariette a fait faire à cette science des pas de géant et il a commencé à restituer à l'Egypte son merveilleux patrimoine historique, grâce à ses admirables fouilles et à ses géniales études. Depuis lors, l'égyptologie est à ce point devenue une science française que la direction générale du service des antiquités d'Egypte a toujours été exercée par des Français, Grébault, Loret, Morgan, Maspero et qu'en 1904 elle a été réservée par traité à un savant français. Je n'ai pas besoin de vous rappeler que le titulaire de ce poste est, depuis quelque treize ans, l'illustre M. Maspero, secondé par des hommes comme MM. Legrain, Daressy et Lefèvre.

Après la faillite d'Ismaïl Pacha, dont les por-

teurs français étaient les principaux créanciers, la France a pris une part prépondérante à la réorganisation financière et administrative rendue nécessaire par cette banqueroute princière Elle a eu sa place marquée dans toutes les institutions internationales dont le rôle en Egypte a été si bienfaisant, Caisse de la Dette publique, Daira-Sanieh, Domaines de l'Etat, Chemins de fer, et le talent de ses représentants leur a généralement permis d'y jouer un rôle de premier plan. Que d'utiles réformes ont été réalisées ou conçues, au temps du condominium anglo-français, par Blignières, par Liron d'Airoles, qui, sous des titres divers, furent les contrôleurs français ! Des hommes comme Gay-Lussac à la Daira-Sanieh, comme Bouteron et Muller aux Domaines, comme Prompt aux chemins de fer, comme Blignières et Georges Louis à la Dette ont grandement contribué à la prospérité de ces administrations et, par suite, à celle de l'Egypte. On oublie trop souvent ou bien l'on néglige de rappeler que, lorsqu'ils sont arrivés en Egypte, les Anglais ont trouvé tous les services publics peuplés de fonctionnaires français, dont le nombre se chiffre par plusieurs centaines. La plupart des emplois étaient détenus par des Français, dont beaucoup ont conservé leurs situations. Longtemps encore on put voir nos compatriotes à la

tête d'Ecoles officielles, comme l'Ecole khédiviste de Droit et l'Ecole des Arts et Métiers, et des principaux services des ministères de l'Instruction publique, de la Justice, de l'Intérieur, des Travaux publics. Divers départements, comme le contentieux de l'Etat, étaient même devenus des espèces de fiefs français et certains Français, M. de Rocca-Serra, par exemple, y ont acquis une réputation méritée. Il faut ajouter que les codes mixtes égyptiens avaient été élaborés, à l'époque de la réforme judiciaire, par un Français, M. Manoury. Il n'était donc pas un service administratif où quelqu'un de nos compatriotes n'eût imprimé l'empreinte française.

L'Egypte doit beaucoup à ces générations de fonctionnaires éminents et bien peu de nos compatriotes se doutent, en roulant sur les chemins de fer égyptiens, en passant sur les ponts égyptiens, en débarquant dans des ports égyptiens, que ce sont souvent des ingénieurs français qui les ont construits; en admirant l'harmonieux ensemble des administrations égyptiennes, que ce sont souvent des administrateurs français qui ont contribué à les établir et à les faire fonctionner.

Pour être complet, je devrais tout au moins vous dire quelques mots de la part que notre pays a prise, par ses écoles privées, à l'éducation du peuple égyptien, et, par ses capitaux, à

la mise en valeur de l'Egypte. Je ne peux que vous signaler les quelque cent vingt écoles, la plupart congréganistes, quelques-unes laïques, où environ 20.000 élèves reçoivent l'instruction primaire, secondaire et même l'enseignement supérieur, et les nombreux hôpitaux, dispensaires, asiles que la charité française a fait surgir sur le sol égyptien. Il faut cependant que je mentionne spécialement l'Ecole française de Droit qui dépend directement du gouvernement français et où des centaines d'Egyptiens viennent chaque année demander l'enseignement juridique aux maîtres éminents qui se consacrent à cette tâche sous la direction de M. Pelissié du Rausas. Je ne peux encore que mentionner les quelque 3 milliards et demi de capitaux français, qui sont investis en Egypte dans des entreprises de toutes sortes, industries comme les sucreries d'Egypte, le Gaz du Caire et d'Alexandrie, banques comme le Crédit Lyonnais et le Comptoir d'Escompte, établissements hypothécaires, comme le Crédit Foncier égyptien et la Land Bank, etc., etc. Aucun pays n'a prêté au développement économique de l'Egypte un concours aussi efficace que la France, par ses capitaux et aussi par ses hommes d'affaires, ses financiers et ingénieurs.

Tel est le tableau que je voulais faire rapidement passer sous vos yeux. Politiquement parlant,

l'Egypte nous a échappé. Nul ne peut savoir quelle place les Anglais nous y réserveront désormais à côté d'eux. Fidèles à l'entente cordiale, nous devons nous défendre d'y considérer l'avenir avec regret ; mais nous avons à coup sûr le droit d'y regarder le passé avec fierté ! Et l'on éprouve surtout ce sentiment quand, débarquant en Egypte par Port-Saïd, on passe devant la statue de Ferdinand de Lesseps. « Oui, s'écriait le si regretté Eugène Melchior de Vogüé, ce savant et grand ami de l'Egypte, le 17 novembre 1899, oui, si jamais le premier rayon du soleil d'Egypte doit tirer de cette statue les paroles qu'il arrachait au colosse de Memnon, les navigateurs ne recueilleront de l'oracle que ces mots : « Ouverture toujours plus large de toute la « terre à toutes les nations ! Rivalité féconde dans « le travail ! » Si, en se rendant au Caire, on s'arrête à Ismaïlia, ravissante oasis verte et fleurie, aux bords du lac Timsah, centre de l'Administration du canal de Suez, on se trouve au milieu d'une véritable colonie française où chacun travaille avec ardeur et gaieté à la prospérité toujours plus grande de notre belle entreprise. (*Vifs applaudissements.*)



V

LA TRIPOLITAINE

CONFÉRENCE DE M. René PINON

Professeur à l'Ecole des Sciences politiques.

DISCOURS DE M. Stephen PICHON

Sénateur, ministre des Affaires étrangères.

Messieurs [1],

Avant 1830, de Tanger à Constantinople, tous les rivages africains et asiatiques de la Méditerranée étaient soumis à des puissances musulmanes et peuplés de musulmans ; les pirates barbaresques qui avaient si longtemps désolé les côtes de l'Italie, de l'Espagne, de la France n'avaient pas encore complètement disparu ; ils survivaient dans les âpres rochers du Rif ; les ports étaient fermés au commerce des États chrétiens ; l'intérieur des terres était complètement inconnu. Le recul de l'Islam, sinon comme religion, du moins comme puissance politique, a été, dans la Méditerranée, le grand événement du XIXe siècle. Aujourd'hui toute l'Afrique du Nord est passée sous la domination, sous le protectorat ou sous le contrôle des puissances européennes.

Le premier acte est la prise d'Alger en 1830, suivie de la lente et laborieuse conquête de l'Al-

[1] Conférence faite par M. René Pinon le 28 février 1913.

gérie. Puis, en 1881, c'est l'établissement du protectorat français en Tunisie ; en 1883 c'est l'occupation anglaise en Égypte ; enfin, en 1911 et 1912 c'est la crise qui amène l'annexion de la Tripolitaine et de la Cyrénaïque par l'Italie et l'établissement du protectorat français au Maroc.

C'est l'une de ces deux dernières phases que nous devons étudier aujourd'hui. J'essaierai d'abord de vous décrire rapidement la Tripolitaine et la Cyrénaïque, ensuite je vous montrerai comment l'Italie a été amenée à les occuper et à les annexer sous le nom romain de Libye.

L'Afrique noire est séparée du monde méditerranéen par l'immense désert du Sahara, large de 1.500 à 2.000 kilomètres. Mais dans la partie occidentale, que les Arabes appellent le Maghreb, le Sahara est séparé de la Méditerranée par de longues chaînes de montagnes qui supportent des plateaux et des plaines ; les pluies de l'Océan viennent fertiliser ces régions ; elles appartiennent au monde méditerranéen. C'est le Maroc, l'Algérie, la Tunisie.

Mais, au cap Bon, ces montagnes, qui sont le bouclier des pays barbaresques contre l'envahissement du désert, plongent sous les eaux marines. Un double golfe se creuse : les deux Syrtes. La Méditerranée va à la rencontre du Sahara. Au delà des Syrtes, le plateau de Barca forme une

petite Algérie défendue contre l'emprise du désert par son altitude. L'Egypte est saharienne, mais elle a le Nil.

On définit exactement la Tripolitaine en disant qu'elle est le point où la Méditerranée est tangente au Sahara. Nulle zone intermédiaire ne s'interpose entre la stérilité des eaux marines et la stérilité des pierres et du sable du désert. Mais il y a des oasis. Tripoli, la seule ville importante de toute la côte, est une oasis. Un port levantin dans une oasis saharienne, telle serait l'exacte définition de Tripoli. Quand on arrive par mer, Tripoli avec ses vieux remparts couleur ocre, ses minarets blancs, sa ceinture de palmiers verts, le vieux château des Karamanlis qui la domine, a bien l'aspect d'une oasis. Elle doit son existence aux belles sources qui arrosent sa palmeraie; elle doit son antique prospérité à sa situation au fond de la Grande-Syrte.

L'échancrure des Syrtes rapproche un peu le monde méditerranéen du Soudan. Tripoli, port de la Méditerranée, est aussi un port du désert où aboutissent les caravanes. Tripoli, la Tarabolos-el-Rharb des Arabes, était autrefois un *emporium* du Soudan. Nous verrons pourquoi de nos jours ce commerce transsaharien diminue de plus en plus. Ce caractère de port, d'entrepôt commercial, se reflète dans la population bigarrée de la ville.

Sur 30 à 35.000 habitants on y compte — je parle d'avant la guerre, bien entendu — environ 4.000 chrétiens, en grande majorité italiens ou maltais. Le reste est composé de musulmans : Turcs, fonctionnaires ou soldats ; Koulouglis, métis de Turcs et de Maures ; Arabes ; Berbères du djebel Nefousa, du djebel Gharian ; juifs ; Djerbis ; gens du Fezzan croisés de noirs ; Touareg au visage voilé de noir ; nègres, anciens esclaves qui peuplent un gros village soudanais à l'entrée de l'oasis.

L'oasis a 8 kilomètres d'Est en Ouest, sur 3 kilomètres du Nord au Sud. C'est une forêt de palmiers où circulent, par tout un réseau de rigoles, les eaux fertilisantes. Sous la palmeraie poussent des figuiers, divers arbres fruitiers, des légumes, de l'orge. Les Soudanais sont habiles dans l'art de l'irrigation ; l'eau, dans ce pays désertique, est le principe de toute vie, la condition de toute richesse [1].

Dès qu'on est sorti de la palmeraie, on est dans le désert ; les vents du Sud ne cessent de pousser les sables impalpables à l'assaut des vertes oasis ; et sans cesse recommence la lutte de l'homme contre les forces de la mort ; avec des paniers,

1. Voir, pour plus de détails, mon livre : *L'Empire de la Méditerranée*, chapitre VII (Paris, Perrin).

des couffins, les noirs emportent au loin les sables qui toujours reviennent à la charge : lutte éternelle où la moindre interruption dans la défensive suffit à détruire le résultat de longues années d'efforts. Tripoli subit de terribles coups de *khamsyn*. Le vent du désert, qu'on l'appelle simoun, sirocco ou khamsyn, est étouffant, irrespirable; il se charge de sables fins, rouges ou jaunes, dans les solitudes des grands Erg et vient souffler son haleine brûlante sur les côtes et jusque sur la mer. Parfois ces grains impalpables, emportés par les vents avec les nuées d'orage, viennent tomber jusque sur l'Europe et former ces « pluies de sang » dont s'effrayait l'antiquité. Ces attaques révèlent la présence de l'ennemi, le désert.

En dehors de Tripoli, sur 1.500 kilomètres de côtes tripolitaines on ne trouve guère que des ruines comme celles de Leptis magna (Lebda), patrie de Septime Sévère, ou de petits ports comme Mesrata, Khoms, Derna. A une centaine de kilomètres de la côte se dresse une série de hauteurs : c'est la falaise septentrionale du plateau saharien ; on l'appelle le djebel Gharian. Dans la plaine, seules quelques oasis sont cultivées. Le djebel est habité par des tribus berbères ; quelques-unes habitent les excavations de ces montagnes crayeuses ; ce sont les troglodytes décrits

par Hérodote ; ils sont restés tels que le voyageur grec les a vus, vivant dans les trous et les grottes de la montagne.

La Cyrénaïque est moins pauvre. Le plateau de Barca (djebel Akhdar) s'élève à 500 ou 600 mètres d'altitude moyenne ; il a 1.100 mètres au point culminant. « Au-dessus de Barca, dit Hérodote, le ciel est percé. » Les sommets, comme le Zeus homérique, sont « assembleurs de nuages » ; la Cyrénaïque est soumise à un régime bienfaisant de pluies d'hiver et de rosées d'été. Malheureusement, le plateau n'est pas très grand ; il mesure 190 kilomètres d'Est en Ouest sur 110 à 125 du Nord au Sud. A l'Est il est limité par un plateau moins élevé, plus sec, appelé la Marmarique. Au Sud s'ouvre une dépression qui atteint 10 à 70 mètres au-dessous du niveau de la mer ; c'est Barka-el-Beida (Barka-le-Blanc). C'est le désert, avec les efflorescences salines qui recouvrent le sol comme dans les chott algériens.

Mais le « plateau vert » est assez riche. Les légendes antiques y plaçaient le jardin des Hespérides. Parmi les oliviers sauvages on y découvre le vaste champ de ruines qui fut Cyrène aux beaux coursiers. Pindare nous a conté comment Battos de Théra fut envoyé par l'oracle de Delphes pour fonder une ville sur le plateau de

Barca. Dans un premier voyage, il resta sur le littoral et n'y trouva pas le pays fertile annoncé par le dieu ; il alla se plaindre à l'oracle qui lui reprocha son incrédulité et le renvoya dans le pays ; cette fois Battos monta sur le plateau, trouva les sources annoncées par la Pythie et fonda une ville qui fut Cyrène ; elle devint elle-même la mère des quatre autres cités qui constituaient avec elle la Pentapole. Ce fut une ville importante où vivaient des Grecs, des Liby-phéniciens, des juifs ; une ville méditerranéenne et africaine ; elle survécut jusqu'à la grande invasion musulmane qui acheva de la détruire. Aujourd'hui ses ruines couvrent un vaste espace autour de la source qui fertilise le pays.

Le plateau, surtout le Barka-el-Homra, le plateau rouge, chargé de sels de fer, est assez fertile. On peut y cultiver des céréales. Les anciens y récoltaient l'huile, le vin, les fruits et ce fameux sylphium, plante médicinale dont la silhouette décorait les monnaies de Grèce. Les hauteurs sont couvertes d'un espèce de maquis de tuyas, de pistachiers, de cystes, de cyprès. Des troupeaux de moutons et de chèvres paissent sur les plateaux.

Le port de Benghazi exporte quelques moutons vers Malte, de l'alfa, des éponges. Il deviendra le port de la Cyrénaïque. Il a probablement plus d'avenir que Tripoli.

La Cyrénaïque occupe dans la Méditerranée une excellente position maritime. A 600 kilomètres du cap Matapan, elle commande les routes qui vont vers le Bosphore et vers le canal de Suez. Sur la côte orientale s'ouvrent d'excellentes rades, celle de Ral-el-Halal, l'ancien Nausathmos, surtout celles de Bomba et de Tobrouk ; cette dernière est une belle rade naturelle facile à utiliser comme port de guerre, dont malheureusement l'arrière-pays est pauvre et désolé.

Ports de la Méditerranée, Tripoli et Benghazi sont aussi des ports du désert. De là partent des pistes qui s'en vont vers le lointain Soudan, à travers un pays stérile, parsemé de médiocres oasis dont l'imagination des voyageurs a grossi l'importance. On compte 2.300 kilomètres de Tripoli à Barroua sur le Tchad, et il faut quatre mois pour les franchir. C'est la route qu'a suivie, du Sud au Nord, le colonel Monteil.

En partant de Tripoli, on rencontre d'abord Mourzouk, « capitale » du Fezzan, bourgade médiocre, au milieu d'une pauvre oasis, station des caravanes, carrefour des routes qui vont vers le Touât et de celles qui mènent au Soudan. Puis on arrive à Ghatroun ; on traverse ensuite un affreux désert, « des pierres, rien que des pierres », avant de parvenir aux oasis du Kouar dont la principale est Bilma. On est dans la zone déli-

mitée par le traité franco-anglais du 21 mars 1899 et reconnue française. Encore 120 kilomètres de dunes et c'est Agadem, et le Soudan.

Par une autre route, plus à l'Ouest, on parvient, à 520 kilomètres de Tripoli, à Rhadamès, vieille citée saharienne, célèbre, comme Tombouctou, dans les annales et les légendes du désert. De là part la piste transversale d'Est en Ouest qui, par la Hamada-el-Hemra, conduit à In Salah, à 800 kilomètres. Les gens de Rhadamès ont un quartier à Kano et à Tombouctou. Les Touareg y sont les maîtres.

Plus au Sud, l'oasis de Rhât est le centre principal des Touareg Azdjer.

Le principe des *hinterland*, défini à la Conférence de Berlin, semblerait placer Rhadamès et Rhât dans l'arrière-pays de la Tunisie. Les Turcs ont occupé ces deux points ; les Touareg les y ont tolérés par crainte des Français. En 1862 la mission Mircher et de Polignac ne trouve pas de Turcs à Rhadamès ; en 1864 un fort turc y est construit. A Rhât les Turcs s'établissent après 1880 ; en 1886 les Touareg massacrent la garnison. Quelques années après, les Turcs sont de nouveau acceptés, appelés même, par crainte des Français. Une convention franco-ottomane a reconnu Rhât et Rhadamès aux Turcs, Djanet aux Français. Au Sud, la conven-

tion franco-anglaise marque la frontière jusqu'au tropique du Cancer ; l'Italie la reconnaît ; mais les Turcs nous ont cherché des difficultés. Les Jeunes-Turcs ont envoyé des officiers et quelques soldats dans le Kouar et y ont construit un bordj.

De Benghazi descend au Sud une route vers Aoudjila et le Ouadaï. Tout ce pays est soumis à l'autorité religieuse du Chéikh-Senoussi. Ses fidèles sont répandus dans toute la Tripolitaine, le Sahara et une partie du Soudan, et ses mots d'ordre y sont obéis.

Le commerce saharien, florissant dans l'antiquité, est aujourd'hui en pleine décadence. A mesure que les Européens pénètrent en Afrique, le commerce se dirige tout droit vers les ports les plus proches. A mesure que les chrétiens occupent les deux rives du Sahara, le commerce des caravanes décroit. Le principal article, c'étaient les esclaves, qui, jusqu'à l'occupation italienne, arrivaient encore par les caravanes du Soudan et étaient embarqués clandestinement pour Stamboul ou l'Asie Mineure dans les petites rades désertes de la côte cyrénaïque. Aujourd'hui, l'occupation du Ouadaï par les Français, l'établissement des Italiens en Tripolitaine ferment les dernières issues. Il ne reste plus que le Darfour et les ports de la mer Rouge. Un peu de surveil-

lance anglaise achèvera de faire disparaître ce fléau de l'humanité qu'est la traite des noirs.

Le commerce saharien : plumes, paillettes d'or, gommes, peaux, encens, myrrhe, est évalué par M. Schirmer, dans son ouvrage classique *Le Sahara*, à moins de 9 millions de francs pour tout le Sahara.

Je crois pour ma part que le commerce par caravanes n'a pas d'avenir ; c'est une forme morte. La traversée du Sahara n'est pas une entreprise facile ; on ne s'y risque que quand on ne peut pas faire autrement. Aussi personne ne croit-il plus à la fameuse prédiction de Rohlfs : « Celui qui possèdera Tripoli sera le maître du Soudan ; la possession de Tunis ne vaut pas la dixième partie de celle de Tripoli. »

II

Cette prophétie a cependant contribué à orienter vers la Tripolitaine les desseins de la politique italienne après l'établissement du protectorat français à Tunis. La Tripolitaine offrait à l'Italie une forte position dans la Méditerranée à égale distance de la Sicile, de l'Égypte, de la Grèce et des îles de la mer Egée, et une terre de colonisation, le plateau de Barca.

Dès 1885, une société sous la haute direction du duc de Gênes est fondée pour s'occuper de la Tripolitaine ; elle y envoie la mission du capitaine Camperio ; l'hostilité des indigènes décourage ces premières tentatives.

Après l'échec des grands desseins coloniaux de Crispi en Éthiopie, les Italiens s'occupèrent encore plus de la Tripolitaine, de même que les Espagnols, après la perte de Cuba, attachèrent plus d'importance au Maroc. En 1898, les importations italiennes en Tripolitaine ne venaient qu'au quatrième rang avec 768.000 francs, après l'Angleterre (Malte), la Turquie, la France (avec l'Algérie-Tunisie).

Dès lors commence la période de travail actif. En 1900 la Cie Florio Rubattino inaugure une ligne de navigation qui, tous les quinze jours, visite les ports de Tripolitaine et de Cyrénaïque. En 1901, les Italiens établissent par la force un bureau de poste à Benghazi sous la protection de trois navires de guerre. Les voyages du député socialiste sicilien de Felice, la mission du député Morgari organisée par l'*Avanti* en 1903, contribuent à créer un courant d'opinion en faveur d'une intervention italienne en Tripolitaine. Tout un plan d'impérialisme méditerranéen s'ébauche.

Alors commence la période de préparation diplomatique.

La convention franco-anglaise du 21 mars 1899 avait éveillé des inquiétudes en Italie. M. Delcassé rassura son collègue M. Prinetti qui put déclarer dans son discours du 15 décembre 1901 que la France n'avait pas l'intention de dépasser les limites prévues par cette convention ni d'entraver le commerce transsaharien par caravanes.

En réalité, faire une telle déclararation au gouvernement italien au sujet d'une province turque constituait une reconnaissance de droits spéciaux à l'Italie sur cette province et une autorisation tacite d'en prendre possession.

Quelques jours après venaient les déclarations de M. Delcassé à M. Ugo-Ojetti, publiciste italien ; il établissait une corrélation entre Tripoli et le Maroc. En effet, des accords secrets avaient été conclus. Ils furent complétés quelques mois plus tard. Le texte n'en a jamais été publié. L'Italie renonçait à contrarier les visées de la politique française au Maroc et la France s'engageait à ne pas contrarier les visées de la politique italienne en Tripolitaine. De la part de M. Delcassé un tel engagement n'allait pas sans quelque imprudence. D'une part, l'Italie n'avait au Maroc que des intérêts de second ordre. Au contraire, si nos intérêts à Tripoli n'étaient pas considérables, Tripoli était une province de l'Empire ottoman : nous renoncions donc, en faveur de

l'Italie, au principe salutaire de l'intégrité de l'Empire ottoman, que nous défendions depuis si longtemps.

En 1902, les croiseurs anglais *Surprise* et *Theseus* vinrent à Tripoli, puis l'un d'eux visita Bomba et Tobrouk ; le 16 mars 1903 le député de Marinis interpella le ministre italien des Affaires étrangères au sujet des visées anglaises sur ces rades. Le secrétaire d'État Bacelli démentit que l'Angleterre eût de telles visées. Une négociation s'ensuivit qui aboutit à la reconnaissance implicite par l'Angleterre des droits ou des intérêts spéciaux de l'Italie en Tripolitaine et en Cyrénaïque.

Le cabinet de Rome rassurait la France et l'Angleterre sur les conséquences de leurs engagements et sur l'intégrité de l'Empire ottoman. Il ne s'agissait que d'hypothèques sans échéance fixe qui ne se réaliseraient qu'en cas de dislocation de l'Empire ottoman. « Il importe que nos projets gardent un caractère strictement platonique », disait un ministre italien.

Comment et dans quelles conditions les Italiens ont-ils été amenés à réaliser ces hypothèques ?

III

C'est alors qu'à l'activité gouvernementale vint s'ajouter celle d'une grande banque. Le *Banco di Roma* avait été fondé, au temps de Léon XIII, par Ernesto Pacelli et était devenu la banque du Saint-Siège ; mais la gestion du patrimoine de Saint-Pierre ne suffisait pas à son activité ; il avait besoin, pour étendre ses affaires, d'entretenir de bonnes relations avec le Quirinal et le monde officiel. On lui donna le conseil d'employer son activité en Tripolitaine et d'y soutenir la politique du royaume. La banque, en effet, fonda, là-bas, sous la direction de M. Bresciani, de multiples établissements : moulins, huileries, savonneries ; elle eut des pêcheries d'éponges ; elle acheta de vastes terrains ; une usine électrique fut créée à Benghazi. Des missions d'étude furent envoyées à l'intérieur. Le succès, malgré l'appui gouvernemental, fut médiocre ; les fonctionnaires turcs apportaient toutes sortes d'entraves aux entreprises italiennes. En 1911, le directeur du *Banco di Roma* fit, dit-on, savoir au gouvernement que ses entreprises de Tripolitaine ne rapportant rien, il se voyait obligé d'entrer en pourparlers avec un groupe anglais et un groupe

allemand. Ce fut une des raisons qui décidèrent l'intervention. Quoi qu'il en soit des détails, il est avéré que l'influence du *Banco di Roma* ne fut pas étrangère à la décision d'occuper la Tripolitaine et la Cyrénaïque.

La politique maladroite des Jeunes-Turcs précipita l'intervention. Les fonctionnaires musulmans, même du temps d'Abd-ul-Hamid, ne s'étaient jamais montrés disposés à favoriser les entreprises italiennes. Les Jeunes-Turcs arrivés au pouvoir prescrivirent de ne jamais rien accorder aux Italiens ; la mauvaise volonté, l'inertie des fonctionnaires devinrent systématiques. En même temps les Turcs envoyaient quelques soldats à Djanet, à Bilma et mécontentaient la France. Dans son ultimatum du 28 septembre 1911, le marquis di San Giuliano vise « l'opposition systématique la plus opiniâtre et la plus injustifiée à laquelle s'est constamment heurtée toute entreprise italienne en Tripolitaine et en Cyrénaïque ». Les Jeunes-Turcs ont donné aux Italiens au moins un prétexte pour colorer leur agression.

La guerre italo-turque est aussi, et peut-être surtout, un phénomène d'opinion. Nous assistons en ce moment en Italie à un très curieux réveil des idées nationalistes de l'époque du *Risorgimento*, formulées pour la première fois par

Gioberti dans son fameux livre *Il primato* et que Crispi tenta de réaliser au pouvoir. La bataille d'Adoua mit fin à cette première phase de l'expansion italienne hors de la péninsule ; mais une nouvelle génération a repris l'œuvre interrompue ; des écrivains tels que MM. Corradini, Scipio Scighele, de Frenzi, Maraviglia, prêchent le réveil de la conscience nationale et l'achèvement de l'œuvre du *Risorgimento* par l'expansion au dehors, par la politique d'impérialisme. M. Paolo Arcari a utilement résumé ces tendances dans son livre *la Coscienza nazionale in Italia*. Pour que l'Italie achève de devenir une nation, il lui faut la guerre, la victoire ; à défaut d'une vraie guerre, le mythe de la victoire sera pour l'Italie ce qu'est pour le monde ouvrier le mythe de la grève générale. On reconnaît dans cette jeune école, où s'agitent des écrivains peu nombreux mais très bruyants, l'influence des maîtres étrangers ; ils ont lu Hegel, Schopenhauer, Nietsche, Auguste Comte, Taine, Maurice Barrès, Charles Maurras, et surtout Georges Sorel et ses théories sur la violence. Ce groupe a des journaux et des revues : la *Rivista di Roma*, le *Caroccio*, la *Preparazione*, l'*Italia al' Estero*, le *Tricolore*, la *Grande Italia*, le *Mare nostrum*. Ce nationalisme n'est pas sans affinités avec le syndicalisme. Il se place sous le

patronage de l'ombre de Crispi ; une fausse lettre de Crispi, répandue au moment où la question de Tripolitaine préoccupait l'opinion, reflète assez bien le style et les théories de ce néo-nationalisme. Voici un passage de cette lettre :

« Si la France allait au Maroc, il ne resterait plus à l'Italie qu'un seul devoir à accomplir, subit, immédiat : l'occupation de la Tripolitaine... Même si la Tripolitaine n'était qu'un désert, qu'un rocher stérile, qu'un autel pour le sacrifice de nos fils, la bannière de l'Italie devrait s'y déployer au soleil, aux vents, aux tempêtes. Malheur à la nation si elle ne sentait pas dans son cœur, dans son esprit, dans ses fibres, la puissance suggestive de ce devoir sacré. Elle ne serait plus digne d'affirmer : cette mer est mienne. »

Les nationalistes tinrent un congrès à Florence en 1909 et ils y prônèrent l'occupation de la Tripolitaine. En 1911 les fêtes du cinquantenaire de « Rome capitale » surchauffèrent les imaginations et devinrent une nouvelle occasion de réclamer une politique d'action.

Le mouvement nationaliste est en partie dirigé contre M. Giolitti. La politique intérieure de l'Italie est aussi une des raisons déterminantes de l'expédition de Tripoli.

Depuis douze ans l'Italie est en réalité gouvernée par le seul M. Giolitti ; le régime parle-

mentaire n'y est guère qu'une fiction ; en réalité le régime est à demi personnel. Quatre fois président du Conseil, M. Giolitti, même lorsqu'il n'est pas au pouvoir, garde la confiance du roi qui ne procède aux élections générales qu'avec M. Giolitti comme président du Conseil. Il tire de cette situation un ascendant considérable. Le 19 mars 1911, le cabinet Luzzatti ayant donné sa démission, ce fut à M. Giolitti que le roi confia le soin de former le nouveau ministère. Ce fut, pour cet homme d'État, l'occasion de marquer une nouvelle évolution démocratique. Il fit entrer trois radicaux dans son Cabinet et déposa un projet de loi établissant le suffrage universel. En même temps le professeur Nitti, ministre du Commerce, proposait un système de caisse des retraites alimentée par le monopole des assurances. L'irritation fut vive parmi les conservateurs ; l'autorité de M. Giolitti en fut ébranlée et, le 8 juillet, le passage à la discussion des articles pour la loi sur le suffrage universel ne fut voté que par 289 voix contre 158. A ce moment l'opinion publique était violemment surexcitée par l'entrée des Français à Fez et par le « coup d'Agadir ». Les journaux demandaient que l'Italie réalisât ses hypothèques sur la Tripolitaine comme la France allait réaliser les siennes sur le Maroc. Le *Giornale d'Italia*, le *Corriere*

d'Italia, la *Stampa* entamèrent une violente campagne. On savait le Roi et M. Giolitti opposés à une expédition ; on pensait que le président du Conseil résisterait et on espérait pouvoir le renverser à la faveur de l'agitation patriotique. Ce fut dans ces circonstances qu'à la fin de septembre M. Giolitti se résolut à la guerre. On dit que sa résolution fut emportée par la nouvelle que les Allemands avaient des projets sur la Tripolitaine, tout au moins sur l'une des rades de la Cyrénaïque. Les Jeunes-Turcs auraient, dit-on, vendu le pays à l'Allemagne, et c'est en l'apprenant que le gouvernement italien aurait décidé d'agir sans délai. Le député Barzilaï, s'entretenant avec un publiciste français lui disait : « Des mobiles divers ont poussé l'opinion publique vers cette entreprise, entre autres la crainte de voir l'Allemagne s'établir sur la Méditerranée et l'installation du protectorat français au Maroc [1]. » Telles semblent bien en effet avoir été les causes déterminantes de l'expédition.

La situation diplomatique de l'Italie se trouvait, à cette époque, excellente. C'était une des maximes favorites de Cavour que l'Italie doit profiter de toutes les dissensions européennes

1. André Duboscq. *De Tunis à Tripoli vers la fin de la guerre italo-turque*, dans la *Revue bleue* du 18 janvier 1913.

pour s'agrandir et gagner. Le conflit franco-allemand était, pour l'Italie, une occasion excellente ; elle la saisit habilement.

La France était liée à l'Italie pour la question de Tripolitaine par les accords dont nous avons parlé. L'Italie les avait exécutés loyalement. A Algésiras, le marquis Visconti-Venosta avait grandement contribué par son attitude au succès de la politique franco-anglaise ; il avait tiré sur nous une lettre de change que l'Italie comptait avec raison que nous paierions à l'échéance. L'Angleterre ne vit pas sans déplaisir l'Italie s'établir sur la côte de Cyrénaïque, mais, liée elle aussi par d'anciens engagements, elle s'abstint de protester. Avec la Russie, depuis l'entrevue de Racconigi en octobre 1909, un accord s'était fait pour le maintien de l'équilibre et du *statu quo* dans les Balkans ; la Russie avait promis ses bons offices au gouvernement de Rome. De plus, les Jeunes-Turcs avaient lassé toutes les bonnes volontés, mécontentant les Russes en Perse, les Français en Afrique. L'Allemagne verrait certainement avec chagrin son alliée attenter à l'intégrité de l'Empire ottoman, mais elle sait que l'Italie est une alliée volage et, pour ne pas s'aliéner ses sympathies et la pousser dans le camp adverse, elle ne ferait rien de sérieux pour l'arrêter. Avec l'Autriche, les relations de

l'Italie n'étaient pas très cordiales ; le conflit du comte d'Æhrenthal avec le général Conrad de Hötzendorf, chef d'état-major, avait montré que tout un parti souhaitait une guerre contre l'Italie mais que ce parti n'avait pas l'approbation du gouvernement impérial. Au commencement de septembre 1909, le marquis di San Giuliano fit au comte d'Æhrenthal communication de ses projets; le ministre autrichien ne formula que des réserves partielles sur la nécessité de localiser la guerre, de ne pas l'étendre à l'Adriatique ou à la Macédoine : politique sage que les Autrichiens ont à regretter de ne pas avoir suivie avant la guerre turco-balkanique.

L'incident de Preveza, dans les premiers jours de la guerre, montra bien la valeur des engagements de l'Italie; l'escadre du duc des Abruzzes ayant attaqué dans la baie de Preveza des canonnières turques, un torpilleur autrichien se trouva atteint. Le cabinet de Vienne protesta ; le duc des Abruzzes perdit son commandement et les vaisseaux italiens s'abstinrent désormais de toute incursion dans l'Adriatique.

La situation financière de l'Italie n'était pas moins bonne. Le 3 décembre 1910, le ministre Tedesco le constatait officiellement. Depuis douze ans les budgets sont en excédent, malgré l'accroissement des dépenses. La prospérité éco-

nomique s'accroît ; l'argent afflue grâce à l'activité de l'industrie et de l'agriculture, grâce surtout aux envois d'argent des Italiens travaillant à l'étranger (400 millions par an pour la seule Sicile) et grâce à l'apport des touristes. De grosses dépenses militaires ont mis l'armée en état de faire campagne ; l'état-major a préparé depuis longtemps le débarquement. La marine est parée pour embarquer les troupes et protéger leurs opérations sur les côtes. Tout était donc prêt.

IV

La guerre une fois résolue, le gouvernement italien acheva les préparatifs très rapidement et très secrètement, puis il précipita le dénouement. Le grand-vizir Hakki pacha, rassuré par le baron de Marschall, s'endormait dans une trompeuse sécurité ; il rappelait de Tripolitaine quelques bataillons. La veille de l'ultimatum italien, il jouait, dit-on, au bridge avec l'ambassadeur du roi Victor-Emmanuel. Le 26 septembre, le *Lokal Anzeiger* écrivait : « L'Italie n'est pas sur le point de débarquer des troupes. On le saurait. » Les troupes étaient déjà embarquées. On apprit à la *Consulta* que le transport *Derna* chargé de soldats et de munitions avait quitté la Corne

d'Or pour Tripoli ; le lendemain une note de l'ambassadeur signifiait à la Sublime Porte que tout envoi de troupes serait regardé comme « un acte extrêmement grave ». C'était le *casus belli*. La Turquie, pendant ce temps, offrait des garanties économiques. Trop tard ! Le 28, l'ultimatum était remis au grand-vizir : un transport turc était arrivé devant Tripoli, l'Italie regardait ce fait comme une provocation et avait décidé d'occuper Tripoli et les ports.

L'Italie « s'attend, disait l'ultimatum, à ce que le gouvernement impérial veuille donner les ordres nécessaires pour qu'elle ne rencontre, de la part des représentants ottomans actuels, aucune opposition et que les mesures qui en découlent nécessairement puissent être exécutées sans difficulté ».

Un délai de vingt-quatre heures était accordé pour la réponse, et aussitôt la guerre commençait. Le duc des Abruzzes coulait un torpilleur à Preveza. Le 6 octobre Tripoli était occupé presque sans coup férir par le général Caneva, et Benghazi le 20 par le général Ameglio.

En Italie l'enthousiasme était général ; partout des manifestations patriotiques s'organisaient ; la presse exultait. Seul le vieil organe libéral *Secolo* ne s'associait pas au délire genéral. Il écrivait dès le 19 septembre :

« On chercherait en vain la cause de cette expédition (projetée). On ne trouverait même pas un prétexte occasionnel pour la motiver. Avons-nous jamais insisté auprès de la Turquie pour qu'elle cesse de boycotter notre commerce ? Y a-t-il eu des représentations diplomatiques ? Marcherions-nous à la conquête d'un pays comme des barbares, sans le moindre avertissement, sans pouvoir invoquer un motif quelconque capable de légitimer notre acte ? On nous répond que le moment est venu d'agir et qu'il faut nous presser, afin de ne pas laisser aux autres le temps de nous précéder. Mais qui sont les autres ? Ce n'est pas la France, l'Angleterre non plus ; elles nous en ont donné l'assurance. Serait-ce l'Autriche ? L'hypothèse est ridicule. L'Allemagne alors ? L'idée, il est vrai, a germé dans le cerveau d'un journaliste qui a oublié que ni l'Angleterre ni la France ne le permettront jamais. Une expédition serait ruineuse pour l'Italie, l'occupation ou le protectorat le serait autant. Nous tenons à dégager notre responsabilité et à affirmer dès à présent que l'Italie a bien d'autres moyens à sa disposition pour devenir ce qu'elle devrait être, une puissance forte et considérée. »

Des surprises attendaient l'état-major italien. On croyait que l'expédition ne serait qu'une promenade militaire. Les agents du *Banco di*

Roma l'assuraient ; ils avaient négocié avec les chefs arabes, avec le descendant des anciens pachas Karamanlis qui ont régné à Tripoli jusqu'à 1835 et dont on espérait peut-être se servir pour organiser une sorte de protectorat avec un prince indigène. Au lieu de cela, à la nouvelle du débarquement des Italiens, les populations de la Tripolitaine accoururent se ranger autour des étendards turcs. Un grand mouvement de réconciliation s'opéra entre les Turcs et les Arabes ; l'iman Yaya qui, dans l'Yémen, tenait tête depuis si longtemps aux troupes turques, fit sa paix ; les Arabes de Syrie qui se préparaient à manifester leur mécontentement contre le régime jeune-turc renoncèrent à leurs projets. Des officiers turcs, parmi lesquels Enver bey, arrivèrent en Tripolitaine, les uns par l'Egypte, les autres par la Tunisie ; sur ces frontières désertiques, toute surveillance est illusoire : des officiers, des armes, jusqu'à quelques mitrailleuses parvinrent à rejoindre le petit corps d'occupation turc qui comptait à peine 3.000 hommes. Arabes, Kabyles, Touareg affluèrent au camp, heureux d'être nourris et de faire le coup de feu ; les officiers turcs les armèrent, les organisèrent. Le cheikh Senoussi, qui a tant d'influence dans toutes ces régions, ne prêcha pas ouvertement la guerre sainte, mais il ne détourna pas ses fidèles

d'aller se battre contre les envahisseurs. Ces indigènes tantôt affluaient au camp, tantôt se retiraient chez eux, selon leur méthode habituelle de combattre. Au signal des chefs ils se réunissaient sur un point donné, attaquaient et, après le combat, se dispersaient dans le désert où il était impossible de les poursuivre. A certains moments les chefs turcs eurent jusqu'à 40.000 hommes sous les armes.

Les soldats italiens étaient des hommes jeunes, n'ayant jamais fait campagne, qui n'étaient en rien préparés à une guerre si spéciale sous un ciel de feu. Braves, ardents et confiants, ils ne s'attendaient pas à une résistance sérieuse. L'offensive turco-arabe qui se produisit à la fin d'octobre les surprit. Les journées du 23 et du 26 octobre furent très dures. Le 23 octobre, l'aile gauche de la ligne italienne fut bousculée, enlevée ; le centre tourné reçut par derrière des coups de fusil partis des jardins et de la ville où les habitants se mêlèrent aux troupes turco-arabes ; une confusion inexprimable s'ensuivit ; ce ne fut qu'à la nuit et le lendemain que l'ordre fut rétabli. Des Italiens prisonniers furent mutilés et massacrés, et quand leurs camarades retrouvèrent leurs corps, leur fureur ne connut plus de bornes ; pendant deux jours il y eut du désordre, des exécutions sommaires. La journée du 26 fut encore très dure ; mais à la fin

les assaillants furent repoussés. Le succès final restait aux Italiens, mais leur entrain offensif se trouva brisé ; ils ne s'éloignèrent guère du littoral et leurs succès même les plus caractérisés restèrent stériles ; les points importants des côtes furent occupés, mais on ne pénétra pas à l'intérieur, on ne poursuivit pas l'ennemi.

V

Il fallait, pour amener les Turcs à faire la paix, chercher d'autres moyens. L'Adriatique, le continent européen et asiatique étaient « chasse gardée » ; les Italiens occupèrent les îles de la mer Egée. Maîtres incontestés de la mer, ils pouvaient faire aisément cette opération. Rhodes fut prise le 4 mai et devint le centre des opérations italiennes. Le 17 avril 1912 la flotte vint faire une démonstration devant les Dardanelles et bombarda les forts. Aussitôt, le gouvernement turc déclara les détroits fermés, plaça des mines. Un bateau américain, le *Texas*, coula pour en avoir touché une. Fermer les détroits, c'était soulever des difficultés européennes ; l'escadre russe de la mer Noire se préparait à intervenir ; la situation devenait très difficile quand le 2 mai la Porte, bien conseillée, rouvrit les détroits.

La situation diplomatique, très bonne au début de la guerre, devenait de plus en plus difficile. L'Allemagne, faisant bonne figure à mauvais jeu, protégeait efficacement les intérêts et les nationaux italiens dans l'empire allemand ; mais au fond elle était mécontente et inquiète ; l'opinion publique se déchaînait contre l'Italie que les journaux ne se gênaient pas pour attaquer grossièrement ; l'un deux qualifiait d' « acte de brigandage » l'expédition de Tripoli. A Constantinople, le baron Marschall encourageait les Turcs à la résistance. L'opinion était nettement turcophile.

En Autriche, on voyait avec satisfaction l'Italie s'enfoncer dans une guerre qui appelait en Afrique une forte partie de ses troupes, qui les éloignait des frontières du Nord et mettait fin, en fait, à la politique de l'irrédentisme ; ainsi se trouvait justifiée la politique du comte Æhrenthal. On regardait comme un succès moral d'avoir éloigné la guerre de l'Adriatique et de Salonique. On souhaitait néanmoins la fin d'une guerre qui mettait en danger l'intégrité de l'Empire ottoman et qui agitait la péninsule balkanique.

Il était à prévoir qu'une guerre entre l'Italie et la Turquie, qui engageait au loin une partie de l'armée italienne, resserrerait les liens de la Triple Alliance. Il fut déjà question du renouvellement anticipé du pacte lors du voyage de

M. de Kiderlen-Wæchter à Rome en décembre 1911 ; et, de fait, le renouvellement fut effectué sans difficultés quelques mois plus tard.

L'Angleterre redoutait le contre-coup de l'expédition italienne sur l'islam africain et asiatique ; sa presse se montra très dure pour l'Italie ; le gouvernement, fidèle à ses engagements, n'apporta aucune entrave à son action. Mais la fermeture des Dardanelles, le bombardement des ports de la mer Rouge, l'exercice du droit de visite par les navires belligérants gênaient la navigation et alarmaient les intérêts anglais. L'installation des Italiens en Cyrénaïque modifiait l'équilibre méditerranéen, et cette modification ne fut pas étrangère à la rencontre de M. Asquith et de M. Winston Churchill avec lord Kitchener à Malte. La baie de Solloum, à la frontière de l'Egypte et de la Cyrénaïque, reconnue égyptienne, fut occupée effectivement.

Nous avons dit que les rapports de la Russie avec l'Italie étaient très cordiaux et qu'une entente générale pour la politique balkanique existait entre elles. Au moment où les Italiens attaquèrent les Dardanelles, les Russes songèrent à intervenir et à résoudre par la liberté complète la question des détroits ; l'escadre de la mer Noire s'approcha du Bosphore (fin d'avril 1912). L'alarme fut vive en Angleterre et le Cabinet de

Londres se hâta de conseiller à la Porte de rouvrir les détroits, ce qui fut fait. En même temps, les Turcs se montraient accommodants vis-à-vis des Russes dans la zone contestée de Perse. Il semble avoir existé un lien entre ces incidents et le rappel de l'ambassadeur Tcharykof qui se serait trop hâté de poser la question des détroits.

Autant il était à prévoir que la guerre resserrerait les liens de l'Italie avec la Triple Alliance, autant il était à craindre qu'elle fît naître entre l'Italie et la France des incidents pénibles. Au début des hostilités, tandis que la presse européenne se déchaînait contre l'Italie, toute la grande presse française commentait favorablement son entreprise. L'Italie lui en savait gré. Le correspondant du *Temps*, M. Jean Carrère, ayant été blessé à Tripoli, reçut en Italie un accueil enthousiaste — je dirais même volontiers trop enthousiaste parce qu'il décelait la nervosité extrême de l'opinion italienne.

Bientôt l'exaltation patriotique de la presse italienne allait se traduire par des imprudences de langage qui allaient réveiller, des deux côtés des Alpes, d'anciennes inimitiés. Tripoli, à entendre la presse nationaliste italienne, n'était qu'une étape vers Tunis où une nombreuse colonie italienne appelait les armées du royaume. Dès le 30 septembre le *Giornale d'Italia* écrivait :

« Nous avons confiance en notre flotte. Nous sommes sûrs que la Méditerranée, qui est une mer romaine, génoise, vénitienne et sicilienne, sera bientôt sous la domination de l'Italie et laissera libre l'accès de Tripoli à notre armée. » *Mare nostrum !* Les souvenirs de l'ancienne Rome ne sont pas toujours de bons conseillers pour la politique de la troisième Rome. Ces exagérations étaient le fait de quelques journaux exaltés, mais elles ne restaient pas sans écho dans le public et, en tout cas, elles expliquent les violences de langage qui allaient bientôt échapper à quelques journaux français.

Le gouvernement français resta fidèle à ses engagements de 1901 et 1902. Mais il était impuissant, sur une longue frontière désertique comme celle de Tunisie, à empêcher le passage d'hommes isolés et de contrebande d'armes et de munitions. A mesure que les Italiens rencontraient une résistance inattendue, l'opinion en rendait responsable la contrebande sur les frontières de Tunisie et d'Egypte. L'occupation de Djanet, bien que faite avec l'assentiment du Cabinet de Rome, irrita l'opinion. Des deux côtés on était déjà nerveux quand survinrent coup sur coup les incidents du *Carthage*, du *Manouba* et du *Tavignano* (16-29 janvier 1912).

Je ne raconterai pas ces incidents qui ne sont,

dans mon sujet, que des à-côté. D'ailleurs la question de fait comme la question de droit est encore soumise au jugement de la Cour de La Haye et il convient d'attendre sa décision.

L'avenir s'étonnera de la passion que, des deux parts, on a apportée dans cette affaire assez simple quand on l'envisage juridiquement. C'est, des deux côtés, un phénomène d'opinion. En Italie, le public s'énervait de la continuation sans résultat de la guerre, alors qu'on avait espéré une promenade militaire suivie d'une paix très prompte. Il n'aurait pas compris que le gouvernement ne fît pas quelque acte énergique pour arrêter, ou essayer d'arrêter, la contrebande à laquelle on se plaisait à attribuer la stagnation de la guerre.

D'autre part, le public français était irrité du ton de certains journaux italiens et surtout il vit une corrélation entre le voyage à Rome de M. de Kiderlen-Wæchter, présage du prochain renouvellement de la Triplice, et les incidents du *Carthage* et du *Manouba*. Il n'aurait pas compris que le ministre des Affaires étrangères ne protestât pas avec vigueur contre des actes qui étaient peut-être — la Cour de la Haye en décidera — fondés en droit, mais qui ne pouvaient manquer d'entraîner des froissements pénibles.

Maintenant que les passions sont apaisées, on peut tirer de ces incidents fâcheux d'utiles ensei-

gnements. Il serait déplorable pour les deux pays que le voisinage de leurs possessions africaines entraînât pour eux des difficultés réciproques. Les indigènes musulmans de Tunisie sont violemment anti-italiens et le seul jour où la domination française ait été vraiment populaire parmi eux fut celui où ils purent croire que les relations de la France et de l'Italie allaient s'envenimer. L'administration française s'est employée à les apaiser. D'autre part, il appartient à l'Italie de modérer les passions impérialistes d'une partie de sa presse qui conquiert par avance toute l'Afrique du Nord et règne sur la Méditerranée. Le marquis di San Giuliano a prononcé, à ce point de vue, des paroles excellentes dans son discours du 22 février 1913 : « Personne n'a plus aujourd'hui, ni n'aura jamais, le droit d'appeler la Méditerranée *Mare nostrum ;* elle est et doit rester la libre voie des nations, aucune ne peut ni ne doit en avoir la maîtrise, toutes doivent en avoir la jouissance ; et parmi les puissances une des premières places a été conquise et sera gardée par l'Italie. » En Afrique, il se pourrait que, l'Italie et nous, nous ayons bientôt à lutter contre le même ennemi, l'Islam. Et dès maintenant, nous avons une œuvre à réaliser en commun : la police du Sahara. Il serait fou de chercher des querelles pour quelques palmiers dans le désert ; il faut que nos méharistes

et ceux que l'Italie ne manquera pas de créer puissent s'arrêter, se ravitailler, et faire boire leurs bêtes dans les oasis des deux pays et qu'ils se prêtent assistance pour que l'ordre et la sécurité règnent dans le désert. Le Sahara ne rapportera jamais rien : que du moins il ne devienne pas un objet de discorde ! Il appartient aux deux gouvernements de prendre des mesures afin que leur voisinage en Afrique devienne non pas une occasion de mésintelligence, mais un principe d'union.

La guerre cependant se prolongeait sans résultat définitif, les Italiens occupant les côtes mais ne pénétrant pas dans l'intérieur des terres. Le violent combat de Zanzour livré le 20 septembre 1912, presque un an après le débarquement des Italiens, eut lieu à 15 kilomètres au sud-ouest de Tripoli et à 3 kilomètres de la mer. La paix ne pouvait donc pas résulter d'une action militaire qui n'était pas décisive. Le 5 novembre 1911, sans qu'on en ait jamais bien su la raison, le gouvernement italien avait décidé l'annexion, sous le nom de Libye, de la Tripolitaine et de la Cyrénaïque ; la Chambre avait ratifié le décret en février 1912 par 440 voix contre 36. Les ponts étaient coupés et il devenait très difficile d'amorcer une négociation et d'aboutir à une paix dont l'Italie commençait à sentir le besoin. Les puissances amies ne pouvaient pas

davantage s'entremettre ou intervenir ; elles ne pouvaient pas demander au gouvernement ottoman de reconnaître comme fait accompli un fait qui ne l'était pas. On avait essayé tous les moyens de guerre : blocus de la mer Rouge, blocus des Dardanelles, occupation des îles ; aucun n'était de nature à forcer les Turcs à la paix ; ils souffraient peu de la guerre, tandis qu'en Italie l'opinion commençait à s'énerver. Plus de 120.000 hommes séjournaient en Libye et souffraient des chaleurs de l'été ; les soldats revenus dans leur pays blessés ou malades apportaient des désillusions sur la valeur de leur conquête. La dépense atteignait un milliard de francs. La situation du gouvernement devenait de plus en plus difficile et dangereuse.

La chute du ministère jeune-turc et son remplacement par un cabinet dirigé par Mouktar pacha (21 juillet) permit enfin d'amorcer des négociations secrètes. Elles se poursuivirent à Ouchy entre les députés Bertolini et Fusinato, le banquier Volpi, pour l'Italie, le prince Saïd, Nabi bey et Fahreddine bey pour la Turquie. Le décret d'annexion rendait tout compromis difficile. D'autre part les Turcs n'étaient pas sûrs de pouvoir retirer leurs troupes, mêlées aux Arabes, et ils ne pouvaient pas promettre de faire poser les armes aux indigènes. Dans la péninsule

des Balkans, la situation devenait de plus en plus tendue ; les Italiens étaient pressés de faire la paix afin d'avoir les mains libres pendant la crise qui s'annonçait ; les Turcs ne l'étaient pas moins afin de diminuer le nombre de leurs adversaires. Le 8 octobre, le Monténégro déclarait la guerre. Le 15 octobre, à six heures du soir, les préliminaires d'Ouchy étaient signés.

Voici le biais ingénieux dont on se servit. Le sultan, par un firman daté du 16 octobre, accorderait l'autonomie à la Tripolitaine et à la Cyrénaïque ; un délégué du sultan, avec le titre de *nahib*, représenterait son autorité religieuse dans les provinces séparées ; le cheik-ul-islam nommerait les cadis. Le 17, le roi d'Italie publierait un décret déterminant les fonctions du représentant du sultan dans la Libye annexée à l'Italie. Le sultan, de son côté, publierait un iradé accordant des garanties pour la bonne administration des îles de la Mer Egée et accorderait une amnistie pleine et entière à tous ceux qui auraient servi ou aidé les Italiens.

Le 18 octobre le traité de paix définitif fut signé à Berlin. La paix était faite, mais déjà le 16 le sultan avait déclaré la guerre à la Bulgarie. Les deux parties devaient rappeler leurs troupes, la Turquie de ses provinces d'Afrique, l'Italie des îles ; mais l'Italie ne serait tenue de retirer ses

troupes des îles qu'au moment où tous les soldats turcs auraient évacué la Libye ; comme il est impossible de savoir pratiquement si tous les soldats turcs ont quitté la Libye, l'Italie peut trouver là un prétexte pour continuer à occuper les îles; de fait, elle ne les a pas encore évacuées. L'Italie consent par avance à l'élévation des droits de douane de 11 à 15 p. 100 dans l'Empire ottoman, à l'abolition des capitulations, etc.; elle s'engage à payer, comme part contributive à la dette de l'Empire, 50 millions de lire, soit par annuités, soit en une somme globale capitalisée à 4 p. 100. Les puissances reconnurent la souveraineté de l'Italie en Libye.

La paix était faite. Le gouvernement italien avait, en somme, atteint le résultat qu'il cherchait. Il reprenait sa liberté pour rentrer dans le concert européen au moment où s'ouvrait la guerre balkanique. De plus, la guerre avait trop duré, elle avait coûté trop cher ; la situation financière commençait à devenir difficile comme le prouve le retrait de 125 millions de lire or sur les 227 qui forment la garantie métallique des billets d'État. Dans la presse nationaliste le désappointement fut vif; on voulait la continuation de la guerre ou une terminaison plus brillante que l'ingénieuse *combinazione* d'Ouchy. Scarfoglio, dans le *Mattino*, écrivait « l'Epopée de Polichi-

nelle » où il raillait impitoyablement le gouvernement et la paix.

La paix était faite avec la Turquie, mais il reste aux italiens à conquérir la Libye sur les habitants. Ce sera une tâche pénible et longue. Il faudra d'abord former des troupes spéciales, comme nous avons dû le faire en Algérie où cependant le pays est moins difficile que les steppes arides de la Tripolitaine ; il faudra organiser des corps montés sur chameaux ou sur mulets, créer des troupes indigènes, appeler des Ascaris de l'Erythrée. Quand on aura façonné l'instrument, on pourra soumettre le pays au moyen de colonnes légères. Il n'y a qu'une méthode, sanctionnée par l'expérience, celle des Bugeaud et des Lyautey.

Telle est, à grands traits, l'histoire de la guerre italo-turque pour la Tripolitaine. Dans l'avenir, les détails disparaîtront, mais deux grands résultats se détacheront en pleine lumière.

Le premier, c'est d'avoir fait passer sous une domination européenne et chrétienne le dernier pays barbaresque de la Méditerranée qui ne fût pas encore occupé par une grande puissance.

Le second, c'est d'avoir déchaîné la crise balkanique qui n'est pas encore terminée et dont les conséquences seront incalculables. Il y a entre la guerre de Tripolitaine et la guerre balkanique

une relation directe, un enchaînement de cause à effet. On ne touche pas impunément au principe salutaire de l'intégrité de l'Empire ottoman. L'Italie a précipité les destins depuis longtemps suspendus. L'histoire dira si c'est un bien ou si c'est un mal. (*Applaudissements prolongés.*)

Messieurs[1],

Je remercie les organisateurs des conférences de l'École des sciences politiques de m'avoir invité à présider celle de ce soir.

Je leur en suis doublement reconnaissant : d'abord parce qu'elle était faite par un homme dont j'estime également le talent et le caractère, la probité morale et la compétence, et ensuite parce que je considère comme un honneur de me rattacher — fût-ce par un concours éphémère — à une grande institution dont j'ai suivi naguère les cours d'histoire et qui, sans parler des professeurs vivants dont elle s'enorgueillit à juste titre, s'est illustrée dans le passé avec les Boutmy, les Sorel, les Vandal et les Leroy-Beaulieu.

Nous avons écouté avec le plus vif intérêt et l'attention la plus soutenue la conférence de M. René Pinon.

Il l'a faite avec tout son talent et tout son

1. Discours prononcé par M. Stephen Pichon, sénateur, le 28 février 1913.

cœur, avec sa rare connaissance des choses de l'histoire et de la diplomatie, avec sa sûreté d'appréciation sur la portée des événements qu'il a relatés.

Il l'a faite aussi avec tout son patriotisme et ses auditeurs ne pourront que retenir la clairvoyance de ses avertissements.

Nous avons assisté depuis quelques années à une succession d'événements d'inégale importance mais qui, réunis, bouleversent singulièrement l'ancien monde.

En moins de dix ans nous avons eu : la guerre russo-japonaise, la révolution jeune-turque, l'annexion de la Bosnie-Herzégovine par l'Autriche, le protectorat français au Maroc, la guerre italo-turque et l'annexion de la Tripolitaine par l'Italie, la guerre des Balkans avec les foudroyantes victoires des troupes alliées et l'effondrement de l'Empire turc.

En même temps, la Chine qu'on croyait endormie dans sa torpeur séculaire, secouait le joug de la dynastie mandchoue et proclamait la République au milieu de la stupéfaction générale des gouvernements de l'Europe, mal renseignés, comme il arrive trop souvent, sur les mystérieux mouvements d'idées qui se répandent et les convulsions qui se préparent dans le monde fermé de l'Extrême-Orient.

Beaucoup de ces événements s'enchaînent par un développement logique et fatal.

Il en est qui pouvaient sans doute être tout au moins ajournés.

Mais ce n'est pas le lieu de l'examiner et, d'ailleurs, qu'importe ? Les discussions rétrospectives ne changeraient rien à la situation qu'ils ont créée. Nous n'avons plus d'autre devoir que de l'envisager froidement et d'en tirer pour nous-mêmes, dans le présent et dans l'avenir, toutes les conséquences qui en découlent.

C'est ce que vient de faire M. René Pinon pour l'un des plus importants d'entre eux. On ne peut que s'associer à ses conclusions pratiques.

Puisse l'Europe ne pas trop souffrir de toutes ces crises multipliées !

Elles auraient autrefois produit d'inévitables catastrophes. A l'époque où il dépendait des souverains et de leur entourage de décider de la paix et de la guerre, tant de changements intervenus dans le statut des peuples auraient porté en eux, sans préservatifs sérieux, le germe inquiétant d'aventures guerrières.

Et l'éventualité en eût été d'autant plus menaçante que la guerre ne se faisait qu'avec un nombre limité d'hommes par rapport à la population des pays, et que l'état militaire n'était pas l'obligation de tous, mais le métier de quelques-uns.

L'entraînement d'une minorité professionnelle vers les champs de bataille était assurément moins grave et plus facile que celui de l'universalité des citoyens.

Aujourd'hui, la situation est toute différente. C'est l'opinion publique, de plus en plus maîtresse et souveraine, qui dicte ses volontés. C'est elle qui, en réalité et quelle que soit la constitution des peuples, décide de la paix ou de la guerre. C'est elle qui détermine les grands courants que les gouvernements et les Parlements subissent, et qui soutiennent ou emportent les ministères — voire les régimes — selon que ceux-ci les comprennent, les suivent et les disciplinent, ou qu'ils les méconnaissent et s'obstinent à leur résister.

C'est la nation tout entière qui est appelée à prendre les armes.

Sa vie, sous toutes les formes, est suspendue par la guerre.

Ce sont des peuples entiers qui s'entrechoquent, livrent aux hasards des combats leur sang, leur chair, leur existence et, quoi qu'il advienne, y perdent pour des années, sinon pour toujours, une part considérable de leurs richesses.

Aussi ne sont-ils pas enclins à affronter de pareils dangers. Les plus ardents, sont, au fond, pacifiques, et ce n'est pas une des moindres rai-

sons que nous ayons d'espérer, malgré le désarroi de l'Europe et la complexité des problèmes qui se posent devant elle, le maintien de la paix entre les grandes puissances à l'issue de la campagne sanglante qui malheureusement se poursuit encore dans les Balkans.

Nous avons encore d'autres raisons d'espérer.

Les systèmes d'alliances et d'amitiés qui se sont formées, se pénètrent et s'entrecroisent, constituent une barrière solide contre l'imprudence de ceux qui auraient la tentation de s'y heurter.

Et, dans chacun de ces systèmes, il y aurait sans doute des éléments de paix supérieurs aux éléments de guerre pour empêcher une rupture d'équilibre qui conduirait au conflit.

L'équilibre de l'Europe, c'est — si vieille et si raillée que soit la formule — une assurance fonmentale contre les menaces de complications qui grossissent parfois au point de troubler l'âme des peuples et d'inquiéter gravement les gouvernements.

Le premier devoir de ceux qui veulent sincèrement la paix est donc d'empêcher que cet équilibre se rompe.

Les systèmes d'alliance ne sont pas tellement fermés qu'ils interdisent à des puissances appartenant à des groupements différents d'entretenir et de cultiver entre elles de précieux rapports

d'amitié. Ce doit être, par exemple, le cas de la France et de l'Italie, que tant de considérations d'intérêts anciens et nouveaux rapprochent, et qui, désormais voisines en Afrique, verront se multiplier les raisons de travailler d'un commun accord à une œuvre de développement économique et de civilisation.

La division que l'on créerait entre elles serait une monstruosité, dont rien ne justifierait la pensée et qui jetterait dans l'état obscur de l'Europe une cause nouvelle de perturbation.

Elle nous ramènerait tristement en arrière, et nous ferait remonter, avec aggravation peut-être, aux années de malentendus et d'incertitudes où chaque jour on pouvait craindre un incident grave, une alerte subite dans les rapports de deux pays unis pourtant par de si glorieux souvenirs.

Pour bannir de notre esprit cette inquiétude, travaillons à apaiser, s'il en existe, les motifs d'aigreur et de difficultés entre les gouvernements de Rome et de Paris. Il le faut, non seulement pour eux mais pour les autres, car en si délicate et importante matière, la solidarité internationale ne doit pas être un vain mot. (*Applaudissements.*)

Travaillons aussi à l'accroissement continu de nos forces. C'est là encore une des garanties les plus efficaces de la paix. Les efforts de notre

diplomatie seraient vains si notre puissance militaire n'était pas crainte et respectée.

Pas de déséquilibre diplomatique en Europe. Pas de déséquilibre militaire non plus, au détriment de l'une des nations qui représentent au plus haut degré l'idéal pacifique des démocraties modernes.

Qu'aucune charge reconnue nécessaire ne soit au-dessus de notre volonté, aucun devoir au-dessus de notre patriotisme. Ce n'est pas pour la guerre que nous nous armons ; c'est pour l'éviter, pour la conjurer. Et nous ne fortifions l'armée dont nous sommes fiers, et qui est notre sauvegarde, que dans la mesure où il le faut pour prévenir toutes les surprises et décourager toute velléité de provocation.

Nous avons à défendre, à la fois, pour les léguer intacts aux générations qui nous suivent, notre terre de France — notre chère et douce France — notre patrimoine de gloire et d'idées, les traditions de culture et d'humanité qui sont notre honneur dans l'histoire, l'œuvre ininterrompue de progrès, de science et d'art que nous avons accomplie et que nous poursuivons parmi les peuples, tout un passé, tout un avenir d'évolution sociale vers la justice, tout un idéal de fraternité ! (*Applaudissements.*)

Pour que ces biens précieux soient conservés

au monde, pour que cette sécurité, qui en est la condition, soit assurée, soyons vigilants, soyons forts! Que ce soit la moralité supérieure qui se dégage de la conférence que nous venons d'entendre, et M. René Pinon, dont les écrits et la parole ont déjà porté sur bien des points la vérité et la lumière, aura rendu ce soir un service de plus. (*Applaudissements prolongés.*)



TABLE DES MATIÈRES

I. — L'ALGÉRIE ET LA TUNISIE

Conférence de M. Augustin BERNARD,

Chargé de cours à la Sorbonne.

Discours de M. JONNART,

Député, ancien Gouverneur général de l'Algérie, ancien Ministre.

II. — LE MAROC

Conférence de M. LADREIT DE LACHARRIÈRE,

Secrétaire général adjoint du Comité du Maroc.

Discours de M. le général LYAUTEY,

de l'Académie française,

Commissaire Résident général de France au Maroc.

III. — L'AFRIQUE OCCIDENTALE

Conférence de M. Camille GUY,

Agrégé d'histoire et de géographie, Gouverneur des colonies.

Discours de M. ROUME,

Gouverneur général honoraire des colonies.

IV. — L'ÉGYPTE

Conférence de M. André TARDIEU,

Premier Secrétaire d'ambassade honoraire,
Professeur à l'Ecole des Sciences politiques,
Rédacteur du Bulletin de l'Etranger du Temps,
Chargé de cours à l'Ecole supérieure de guerre.

Discours de M. J. CHARLES-ROUX,
Ancien Député.
Président de la Compagnie générale Transatlantique,
Vice-Président de la Compagnie du Canal de Suez.

V. — LA TRIPOLITAINE

Conférence de M. René PINON,
Professeur à l'Ecole des Sciences politiques.

Discours de M. Stéphen PICHON,

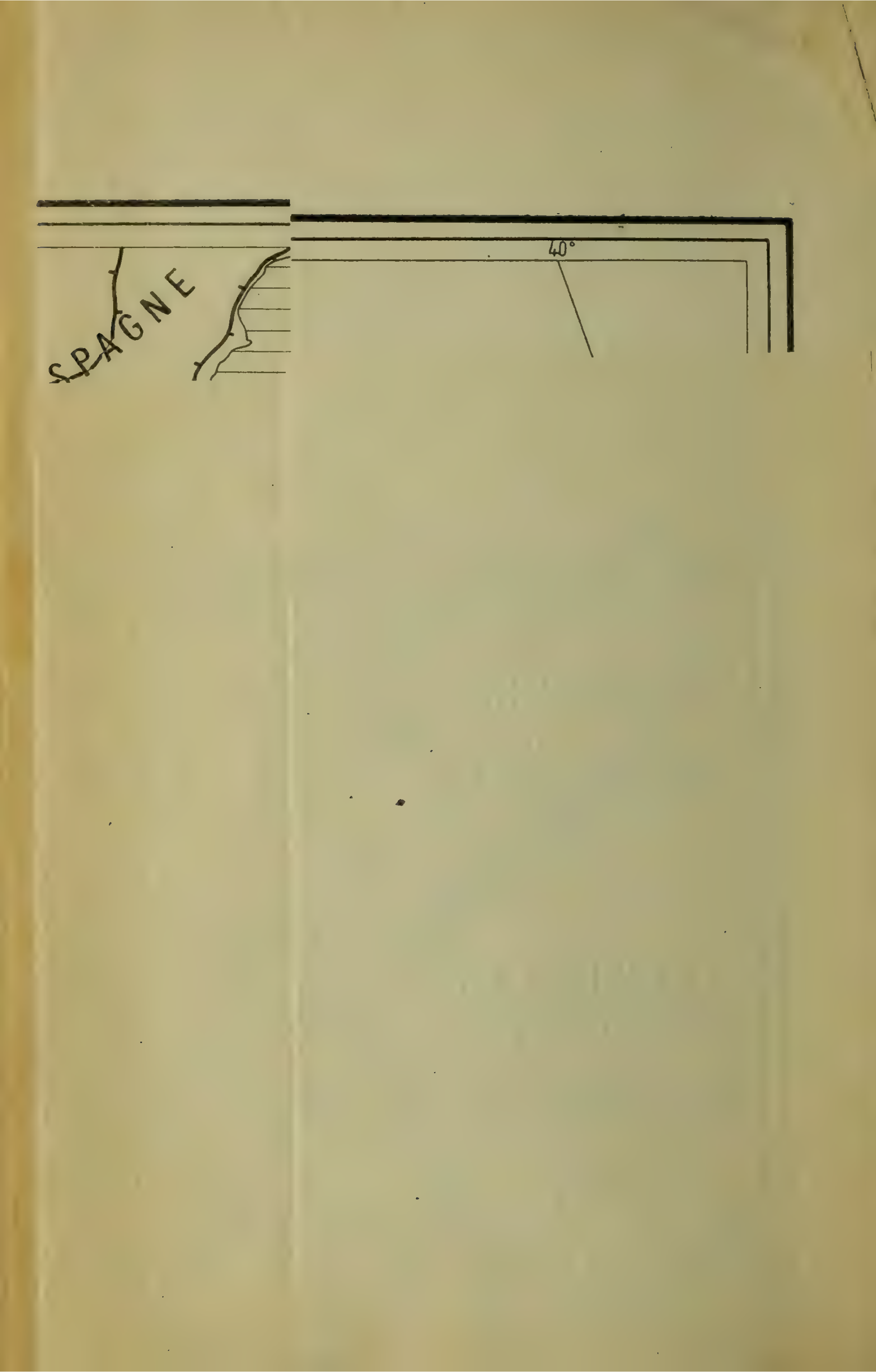
Sénateur, Ministre des Affaires étrangères.

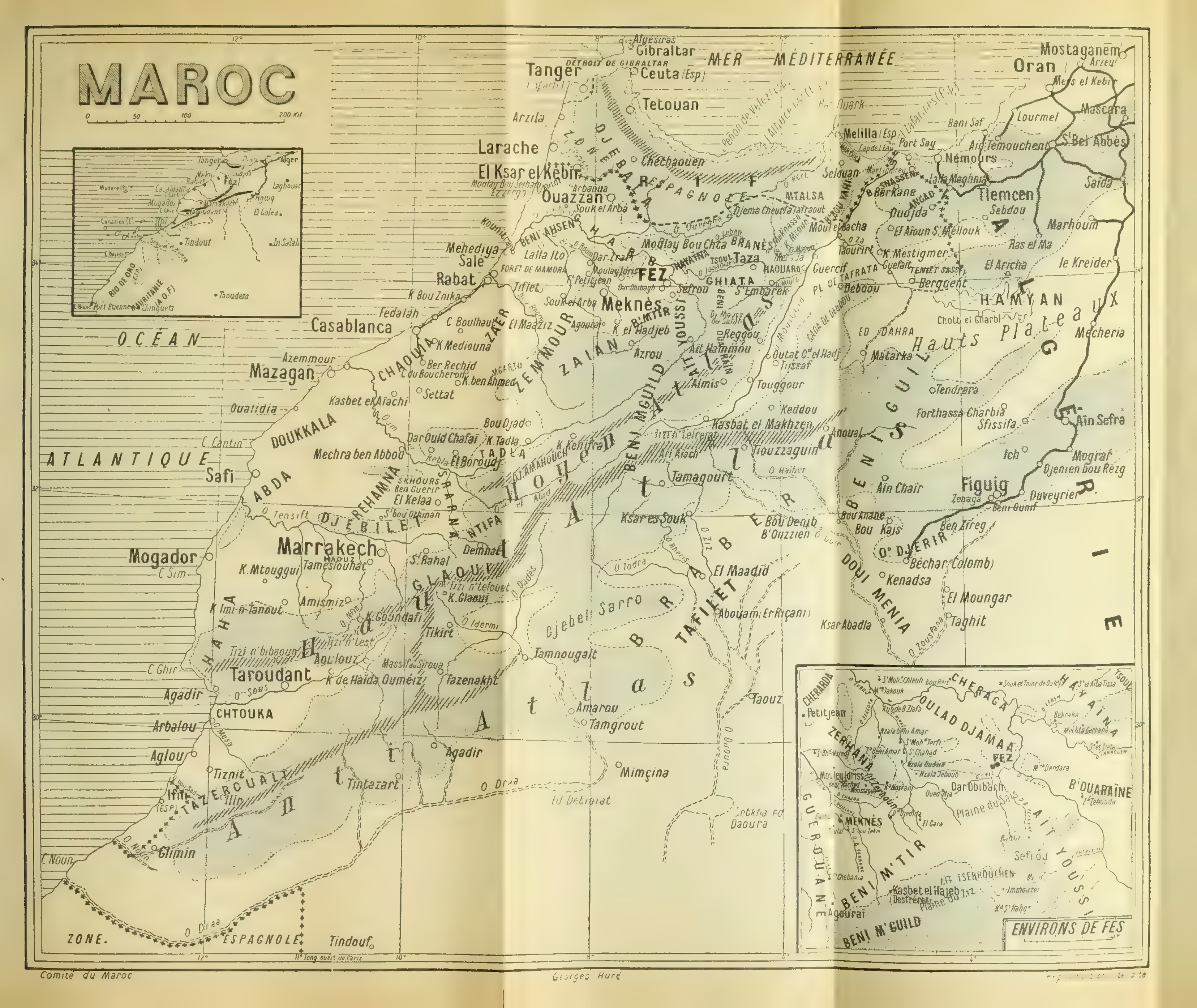
TABLE DES CARTES

ÉVREUX, IMPRIMERIE CH. HÉRISSEY, PA



Légende : Ch de fer en exploiton ——— Ch de fer en constron ou en projet — — Projet de Transaharien .... Limites admves des colonies et protectorats français .... Frontières des colonies et pays étrangers


SPAGNE
40°


MAROC
MER MÉDITERRANÉE
OCÉAN
ATLANTIQUE
Algesiras
Gibraltar
DÉTROIT DE GIBRALTAR
Tanger
Ceuta (Esp)
Tetouan
Arzila
Larache
El Ksar el Kebir
Ouazzan
Chechaouen
Melilla (Esp
Beni Saf
Port Say
Nemours
Oran
Mostaganem
Arzeu
Mers el Kebir
Mascara
Lourmel
Aïn Temouchent
S.Bel Abbès
Saïda
Tlemcen
Lalla Maghnia
Oudjda
Berkane
Sebdou
Marhoum
Ras el Ma
El Aricha
le Kreider
Selouan
MTALSA
Moulay Bou Chta
BRANES
Taza
Mehediya
Salé
Rabat
Lalla Ito
FORET DE MAMORA
Dar Zrari
Moulay Idris
FEZ
Meknès
Sefrou
GHIATA
HAOUARA
Guercif
Debdou
Taourirt
K. Mestigmer
Berguent
HAMYAN
Chott el Gharbi
Hauts Plateaux
Mecheria
ED DAHRA
Matarka
Tendrara
Forthassa Gharbia
Sfissifa
Aïn Sefra
Ich
Mograr
Djenien Bou Rezg
Figuig
Zenaga
Beni Ounif
Duveyrier
Aïn Chaïr
ALGÉRIE
Tifflet
Souk el Arba
K Bou Znika
Fedalah
Casablanca
C Boulhaut
El Maaziz
ZAER
ZEMMOUR
ZAÏAN
K el Hadjeb
Azrou
Reggou
Aït Hammou
Outat Oᵈ el Hadj
Tissaf
Almis
Touggour
Keddou
Kasbat el Makhzen
Anoual
Tiouzzaguin
K Mediouna
CHAOUIA
Ber Rechid
K. ben Ahmed
Settat
Azemmour
Mazagan
Kasbet el Aïachi
Oualidia
DOUKKALA
C Cantin
Safi
ABDA
Mechra ben Abbou
Dar Ould Chafaï
K. Tadla
TADLA
Bou Djad
El Boroudj
K Kenifra
Moyen Atlas
BENI MGUILD
Tamagourt
REHAMNA
SKHOURS
Ben Guerir
El Kelaa
S' bou Othman
DJEBILET
O Tensift
NTIFA
Demnat
Ksar es Souk
Bou Denib
B'Ouzzien
Bou Anane
Bou Kaïs
Ben Zireg
Oᵈ DJERIR
Béchar (Colomb)
Kenadsa
El Moungar
Taghit
DOUI MENIA
Ksar Abadla
El Maadid
TAFILELT
Abouam Er Riçani
Djebel Sarro
Marrakech
Tameslouhat
S' Rahal
GLAOUA
Tizi n' telouet
K. Glaoui
Mogador
C Sim
K. Mtouggui
K Imi-n-Tanout
Amismiz
K. Goundafi
HAHA
Tizi n' bibaoun
Tizi n' test
Agoulouz
Tikirt
O Idermi
Tamnougalt
Massif du Siroua
Tazenakht
C Ghir
Taroudant
K de Haïda Ouméiz
Agadir
CHTOUKA
Arbalou
Aglou
Tiznit
Ifni (ESP)
TAZEROUALT
Ilir
Tintazart
Agadir
Amarou
Tamgrout
Mimçina
Taouz
O Draa
Goulimin
C. Noun
Anti Atlas
Haut Atlas
Sebkha ed Daoura
ZONE ESPAGNOLE
Tindouf
11° long ouest de Paris
Tanger
Alger
Rabat
Fez
Laghouat
Casablanca
Mogador
Marrakech
Taroudant
Canaries (E)
El Golea
Tindouf
In Salah
RIO DE ORO (ESP)
MAURITANIE (A.O.F)
Taoudeni
Port Étienne
Chinguet
ENVIRONS DE FÈS
CHERARDA
Petitjean
CHERAGA
OULAD DJAMAA
HAYAÏNA
ZERHANA
FEZ
Moulay Idriss
Dar Dbibagh
Plaine du Saïs
B'OUARAÏNE
MEKNÈS
GUEROUANE
BENI M'TIR
AIT YOUSSI
Sefrou
AIT SERROUCHEN
Kasbet el Hajeb (Desfrères)
Agourai
BENI M'GUILD
Comité du Maroc
Georges Huré

LIBRAIRIE FÉLIX ALCAN

FÉLIX ALCAN ET R. LISBONNE, ÉDITEURS

EXTRAIT DU CATALOGUE

PHILOSOPHIE — HISTOIRE — SCIENCES — MÉDECINE
ECONOMIE POLITIQUE — STATISTIQUE — FINANCES

TABLE DES MATIÈRES

PARIS

108, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, 108 (6e)

—

MARS 1913

BIBLIOTHÈQUE
DE PHILOSOPHIE CONTEMPORAINE

VOLUMES IN-16.

Brochés, 2 fr. 50.

Derniers volumes publiés :

A. Bauer.
La conscience collect. et la morale.
G. Bohn.
Nouvelle psychologie animale.
G. Bonet-Maury.
L'unité morale des religions.
J. Bourdeau.
La philosophie affective.
Dugas et Moutier.
La dépersonnalisation.
Emerson.
Essais choisis.
L. Estève.
Une nouv. psychol. de l'impérialisme : Ernest Seillière.
R. Eucken.
Sens et valeur de la vie.
H. Höffding.
Jean-Jacques Rousseau.
A. Joussain.
Esquisse d'une philos. de la nature.
J. M. Lahy.
La morale de Jésus.
F. Le Dantec.
Le chaos et l'harmonie universelle.
E. Le Roy.
Une philos. nouv. : H. Bergson. 3e éd.
E. Lichtenberger.
Le Faust de Gœthe.
W. Ostwald.
Esquisse d'une philos. des sciences.
Parisot et Martin.
Les postulats de la pédagogie.
E. de Roberty.
Concepts de la rais. et lois de l'univ.
J. Rogues de Fursac.
L'avarice.
Schopenhauer.
Philos. et science de la nature.
Fragments sur l'hist. de la philos.
Sur les apparitions, et opusc. div.
J. Segond.
Cournot.
L'intuition bergsonienne.
F. Simiand.
Méth. positive en science écon.
P. Sollier.
Morale et moralité.
M. Winter.
La méthode dans la phil. des math.

Alaux.
Philosophie de Victor Cousin.
R. Allier.
Philosophie d'Ernest Renan. 3e éd.
L. Arréat.
La morale dans le drame. 3e édit.
Mémoire et imagination. 2e édit.
Les croyances de demain.
Dix ans de philosophie (1890-1900).
Le sentiment religieux en France.
Art et psychologie individuelle.
G. Aslan.
Expérience et Invention en morale.
Avebury (J. Lubbock).
Paix et bonheur.
J. M. Baldwin.
Darwinisme dans les sc. morales.
G. Ballet.
Langage intérieur et aphasie. 2e éd.
A. Bayet.
La morale scientifique. 2e édit.
Beaussire.
Antécédents de l'hégélianisme.
Bergson.
Le rire. 8e édit.
Binet.
Psychologie du raisonnement. 5e éd.
Hervé Blondel.
Les approximations de la vérité.
C. Bos.
Psychologie de la croyance. 2e éd.
Pessimisme, féminisme, moralisme.
M. Boucher.
Essai sur l'hyperespace. 2e éd.
C. Bouglé.
Les sciences sociales en Allemagne.
Qu'est-ce que la sociologie? 2e éd.
J. Bourdeau.
Les maîtres de la pensée. 6e éd.
Socialistes et sociologues. 2e édit.
Pragmatisme et modernisme.
E. Boutroux.
Conting. des lois de la nature. 7e éd.

Brunschvicg.
Introd. à la vie de l'esprit. 3e éd.
L'idéalisme contemporain.
C. Coignet.
Protestantisme français au XIXe siècle
G. Compayré.
L'adolescence. 2e édit.
Coste.
Dieu et l'âme. 2e édit.
Em. Cramaussel.
Le premier éveil intellectuel de l'enfant. 2e édit.
A. Cresson.
Bases de la philos. naturaliste.
Le malaise de la pensée philos.
La morale de Kant. 2e éd.
G. Danville.
Psychologie de l'amour. 5e édit.
L. Dauriac.
La psychol. dans l'opéra français.
J. Delvolvé.
L'organisation de la conscience morale.
Rationalisme et tradition. 2e édit.
G. Dromard.
Les mensonges de la vie intérieure.
L. Dugas.
Psittacisme et pensée symbolique.
La timidité. 6e édit.
Psychologie du rire. 2e édit.
L'absolu.
L. Duguit.
Le droit social, le droit individuel et la transformation de l'État. 2e éd.
G. Dumas.
Le sourire.
Dunan.
Théorie psychologique de l'espace.
Les deux idéalismes.
Duprat.
Les causes sociales de la folie.
Le mensonge. 2e édit.
E. Durkheim.
Les règles de la méthode sociol. 6e éd.
E. d'Eichthal.
Corr. de S. Mill et G. d'Eichthal.
Pages sociales.
Encausse (Papus).
Occultisme et spiritualisme. 3e éd.
A. Espinas.
La philos. expériment. en Italie.
E. Faivre.
De la variabilité des espèces.
Ch. Féré.
Sensation et mouvement. 2e édit.
Dégénérescence et criminalité. 4e éd.
E. Ferri.
Les criminels dans l'art.
Fierens-Gevaert.
Essai sur l'art contemporain. 2e éd.
La tristesse contemporaine. 5e éd.
Psychol. d'une ville. Bruges. 3e éd.
Nouveaux essais sur l'art contemp.
M. de Fleury.
L'âme du criminel. 2e éd.
Fonsegrive.
La causalité efficiente.
A. Fouillée.
Propriété sociale et démocratie. 4e édit.
E. Fournière.
Essai sur l'individualisme. 2e édit.
Gauckler.
Le beau et son histoire.
G. Geley.
L'être subconscient. 3e édit.
J. Girod.
Démocratie, patrie et humanité.
E. Goblot.
Justice et liberté. 2e édit.
A. Godfernaux.
Le sentiment et la pensée. 2e édit.
J. Grasset.
Les limites de la biologie. 6e édit.
G. de Greef.
Les lois sociologiques. 4e édit.
Guyau.
La genèse de l'idée de temps. 2e éd.
E. de Hartmann.
La religion de l'avenir. 7e édition.
Le darwinisme. 9e édition.
R. C. Herckenrath.
Probl. d'esthétique et de morale.
Marie Jaëll.
L'intelligence et le rythme dans les mouvements artistiques.
W. James.
La théorie de l'émotion. 4e édit.
Paul Janet.
La philosophie de Lamennais.
Jankelevitch.
Nature et société.
A. Joussain.
Le fondem. psych. de la morale.
N. Kostyleff.
La crise de la psych. expérim.
J. Lachelier.
Du fondement de l'induction. 6e éd.
Études sur le syllogisme.
C. Laisant.
L'éduc. fondée sur la science. 3e éd.
Mme Lampérière.
Le rôle social de la femme.
A. Landry.
La responsabilité pénale.
Lange.
Les émotions. 4e édit.

Lapie.
La justice par l'État.
Laugel.
L'optique et les arts.
Gustave Le Bon.
Lois psychol. de l'évol. des peuples. 11e éd.
Psychologie des foules. 18e éd.
F. Le Dantec.
Le déterminisme biologique. 3e éd.
L'individualité et l'erreur individualiste. 3e édit.
Lamarckiens et darwiniens. 4e éd.
G. Lefèvre.
Obligation morale et idéalisme.
Liard.
Les logiciens anglais contem. 5e éd.
Définitions géométriques. 3e édit.
H. Lichtenberger.
La philosophie de Nietzsche. 13e éd.
Aphorismes de Nietzsche. 5e éd.
O. Lodge.
La vie et la matière. 2e édit.
John Lubbock.
Le bonheur de vivre. 2 vol. 11e éd.
L'emploi de la vie. 8e édit.
G. Lyon.
La philosophie de Hobbes.
E. Marguery.
L'œuvre d'art et l'évolution. 2e édit.
Mauxion.
L'éducation par l'instruction. 2e éd.
Nature et éléments de la moralité.
P. Mendousse.
Du dressage à l'éducation.
G. Milhaud.
Les conditions et les limites de la certitude logique. 3e édit.
Le rationnel.
Mosso.
La peur. 4e éd.
La fatigue intellect. et phys. 6e éd.
E. Murisier.
Les mal. du sent. religieux. 3e éd.
Max Nordau.
Paradoxes psychologiques. 7e éd.
Paradoxes sociologiques. 6e édit.
Psycho-physiologie du génie. 5e éd.
Novicow.
L'avenir de la race blanche. 2e édit.
Ossip-Lourié.
Pensées de Tolstoï. 3e édit.
Philosophie de Tolstoï. 2e édit.
La philos. soc. dans le théât. d'Ibsen. 2e édit.
Nouvelles pensées de Tolstoï.
Le bonheur et l'intelligence.
Croyance relig. et croy. intellect.
G. Palante.
Précis de sociologie. 5e édit.
La sensibilité individualiste.
D. Parodi.
Le probl. moral et la pensée contemp.
W. R. Paterson (Swift).
L'éternel conflit.
Paulhan.
Les phénomènes affectifs. 3e édit.
Psychologie de l'invention. 2e édit.
Analystes et esprits synthétiques.
La fonction de la mémoire.
La morale de l'ironie.
La logique de la contradiction.
Péladan.
La phil. de Léonard de Vinci.
J. Philippe.
L'image mentale.
J. Philippe et G. Paul-Boncour.
Les anomalies mentales chez les écoliers. 2e édit.
L'éducation des anormaux.
F. Pillon.
La philosophie de Charles Secrétan.
Pioger.
Le monde physique.
L. Proal.
L'éducation et le suicide des enfants.
Queyrat.
L'imagination chez l'enfant. 4e édit.
L'abstraction. 2e édit.
Les caractères et l'éduc. morale. 4e éd.
La logique chez l'enfant. 4e éd.
Les jeux des enfants. 3e édit.
La curiosité.
G. Rageot.
Les savants et la philosophie.
P. Regnaud.
Précis de logique évolutionniste.
Comment naissent les mythes.
G. Renard.
Le régime socialiste. 6e édit.
A. Réville.
Divinité de Jésus-Christ. 4e éd.
A. Rey.
L'énergétique et le mécanisme.
Th. Ribot.
La philos. de Schopenhauer. 12e éd.
Les maladies de la mémoire. 22e éd.
Les maladies de la volonté. 27e éd.
Les mal. de la personnalité. 15e édit.
La psychologie de l'attention. 12e éd.
Problèmes de psychologie affective.
G. Richard.
Socialisme et science sociale. 3e éd.
Ch. Richet.
Psychologie générale. 8e éd.
De Roberty.
L'agnosticisme. 2e édit.
La recherche de l'unité.

De Roberty.
Psychisme social.
Fondements de l'éthique.
Constitution de l'éthique.
Frédéric Nietzsche.

E. Roehrich.
L'attention spontanée et volontaire.

J. Rogues de Fursac.
Mouvement mystique contemp.

Roisel.
De la substance.
L'idée spiritualiste. 2e édit.

Roussel-Despierres.
L'idéal esthétique.

Rzewuski.
L'optimisme de Schopenhauer.

Schopenhauer.
Le libre arbitre. 12e édition.
Le fondement de la morale. 11e éd.
Pensées et fragments. 25e édition.
Ecrivains et style. 2e édit.
Sur la religion. 2e édit.
Philosophie et philosophes.
Ethique, droit et politique.
Métaphysique et esthétique.

Seillière.
Introd. à la phil. de l'impérialisme.

P. Sollier.
Les phénomènes d'autoscopie.

P. Souriau.
La rêverie esthétique.

Herbert Spencer.
Classification des sciences. 9e édit.
L'individu contre l'Etat. 8e éd.
L'association en psychologie.

Stuart Mill.
Correspondance avec G. d'Eichthal.
Comte et la phil. positive. 8e éd.
L'utilitarisme. 7e édition.

Sully Prudhomme.
Psychologie du libre arbitre. 2e éd.

Sully Prudhomme et Ch. Richet.
Le probl. des causes finales. 4e éd.

Tanon.
L'évol. du droit et la consc. soc. 3e éd.

Tarde.
La criminalité comparée. 7e éd.
Les transformations du droit. 7e éd.
Les lois sociales. 7e édit.

J. Taussat.
Le monisme et l'animisme.

Thamin.
Éducation et positivisme. 3e éd.

P.-F. Thomas.
La suggestion, son rôle. 5e édit.
Morale et éducation. 3e éd.

Wundt.
Hypnotisme et suggestion. 4e édit.

Zeller.
Christ. Baur et l'école de Tubingue.

Th. Ziegler.
La question sociale. 4e éd.

VOLUMES IN-8.

Brochés, à 3.75, 5, 7.50 et 10 fr.

Derniers volumes publiés :

R. Berthelot.
Un romantisme utilitaire. 2 v. à 7.50

V. Brochard.
Études de philos. anc. et mod. 10 fr.

L. Brunschvicg.
Les étapes de la philos. mathém. 10 fr.

A. Cartault.
Les sentiments généreux. 5 fr.

Cellérier et Dugas.
L'année pédagog. 1e année. 7 fr. 50

E. Dupréel.
Le rapport social. 5 fr.

E. Durkheim.
Les formes élémentaires de la vie religieuse. 10 fr.

Et. Gilson.
La liberté chez Descartes et la théologie. 7 fr. 50

M. Halbwachs.
La classe ouvrière et les niveaux de vie. 7 fr. 50

F. Le Dantec.
Contre la métaphysique. 3 fr. 75

O. Lodge.
La survivance humaine. 5 fr.

A. Marceron.
La morale par l'Etat. 5 fr.

Ossip-Lourié.
Langage et verbomanie. 5 fr.

Palante.
Les antinomies entre l'individu et la société. 5 fr.

Fr. Paulhan.
L'activité mentale. 2e éd. 10 fr.

Philosophie allemande.
La philos. allemande au XIXe s. 5 fr.

F. Pillon.
L'année philosophique, 23e année, 1912. 5 fr.
E. Rignano.
Essais de synthèse scientifique. 5 fr.
F. Roussel-Despierres.
Hiérarchie des principes et des problèmes sociaux. 5 fr.
G. Simmel.
Mélanges de phil. relativiste. 5 fr.
E. Tardieu.
L'ennui. 2e éd., revue.
E. Terraillon.
L'honneur. 5 fr.
J. Wilbois.
Devoir et durée. 7 fr. 50

Ch. Adam.
La philosophie en France (première moitié du XIXe siècle). 7 fr. 50
Arréat.
Psychologie du peintre. 5 fr.
Dr L. Aubry.
La contagion du meurtre. 5 fr.
Alex. Bain.
La logique inductive et déductive. 5e édit. 2 vol. 20 fr.
J.-M. Baldwin.
Le développement mental chez l'enfant et dans la race. 7 fr. 50
J. Bardoux.
Psychol. de l'Angleterre contemp. (*les crises belliqueuses*). 7 fr. 50
Psychologie de l'Angleterre contemporaine (*les crises politiques*). 5 fr.
Barthélemy Saint-Hilaire.
La philosophie dans ses rapports avec les sciences et la religion. 5 fr.
Barzellotti.
La philosophie de H. Taine. 7 fr. 50
V. Basch.
La poétique de Schiller. 2e éd. 7 fr. 50
A. Bayet.
L'idée de bien. 3 fr. 75
Bazaillas.
Musique et inconscience. 5 fr.
La vie personnelle. 5 fr.
G. Belot.
Études de morale positive. 7 fr. 50
H. Bergson.
Essai sur les données immédiates de la conscience. 12e édit. 3 fr. 75
Matière et mémoire. 9e édit. 5 fr.
L'évolution créatrice. 14e éd. 7 fr. 50
H. Berr.
La synthèse en histoire. 5 fr.
R. Berthelot.
Evolutionnisme et platonisme. 5 fr.
A. Bertrand.
L'enseignement intégral. 5 fr.
Les études dans la démocratie. 5 fr.
A. Binet.
Les révélations de l'écriture. 5 fr.
C. Bloch.
La philosophie de Newton. 10 fr.

J.-H. Boex-Borel.
(*J.-H. Rosny aîné.*)
Le pluralisme. 5 fr.
Em. Boirac.
L'idée du phénomène. 5 fr.
La psychologie inconnue. 2e éd. 5 fr.
Bouglé.
Les idées égalitaires. 2e éd. 3 fr. 75
Essais sur le régime des castes. 5 fr.
L. Bourdeau.
Le problème de la mort. 4e éd. 5 fr.
Le problème de la vie. 7 fr. 50
Bourdon.
L'expression des émotions. 7 fr. 50
Em. Boutroux.
Études d'hist. de la phil. 2e éd. 7 fr. 50
Braunschvig.
Le sentiment du beau et le sentiment poétique. 7 fr. 50
L. Bray.
Du beau. 5 fr.
Brochard.
De l'erreur. 2e éd. 5 fr.
R. Brugeilles.
Le droit et la sociologie. 3 fr. 75
L. Brunschvicg.
Spinoza. 2e édit. 3 fr. 75
La modalité du jugement. 5 fr.
L. Carrau.
Phil. relig. en Angleterre. 5 fr.
L. Cellérier.
Esquisse d'une science pédagogique. 7 fr. 50
Ch. Chabot.
Nature et moralité. 5 fr.
A. Chide.
Le mobilisme moderne. 5 fr.
Clay.
L'alternative. 2e éd. 10 fr.
Collins.
Résumé de la phil. de H. Spencer. 5e éd. 10 fr.
Cosentini.
La sociologie génétique. 3 fr. 75
A. Coste.
Principes d'une sociol. obj. 3 fr. 75
L'expérience des peuples. 10 fr.

C. Couturat.
Les principes des mathématiques. 5 f.
Crépieux-Jamin.
L'écriture et le caractère. 5e éd. 7.50
A. Cresson.
Morale de la raison théorique. 5 fr.
B. Croce.
Philosophie de la pratique. 7 fr. 50
E. de Cyon.
Dieu et science. 2e édit. 7 fr. 50
A. Darbon.
L'explication mécanique et le nominalisme. 3 fr. 75
Dauriac.
Essai sur l'esprit musical. 5 fr.
A. David.
Le modernisme bouddhiste. 5 fr.
H. Delacroix.
Etudes d'histoire et de psychologie du mysticisme. 10 fr.
Delbos.
Philos. pratique de Kant. 12 fr. 50
J. Delvaille.
La vie sociale et l'éducation. 3 fr. 75
J. Delvolvé.
Religion, critique et philosophie positive chez Bayle. 7 fr. 50
Draghicesco.
L'individu dans le déterminisme social. 7 fr. 50
Le probl. de la conscience. 3 fr. 75
G. Dromard.
Essai sur la sincérité. 5 fr.
J. Dubois.
Le problème pédagogique. 7 fr. 50
L. Dugas.
Le problème de l'éducat. 2e éd. 5 fr.
L'éducation du caractère. 5 fr.
G. Dumas.
St-Simon et Auguste Comte. 5 fr.
G.-L. Duprat.
L'instabilité mentale. 5 fr.
Dupré et Nathan.
Le langage musical. 3 fr. 75
Duproix.
Kant et Fichte. 2e édit. 5 fr.
Durand (DE GROS).
Taxinomie générale. 5 fr.
Esthétique et morale. 5 fr.
Variétés philosophiques. 2e éd. 5 fr.
E. Durkheim.
De la div. du trav. soc. 3e éd. 7 fr. 50
Le suicide. 2e édit. 7 fr. 50
L'année sociologique : 1re à 5e années. Chacune. 10 fr. ; 6e à 10e. Chacune. 12 fr. 50 ; Tome XI, 1906-1909. 15 fr.
V. Egger.
La parole intérieure. 2e éd. 5 fr.

Dwelshauvers.
La synthèse mentale. 5 fr.
H. Ebbinghaus.
Précis de psychologie. 2e édit. 5 fr.
A. Espinas.
La philosophie sociale au XVIIIe siècle et la Révolution. 7 fr. 50
Enriques.
Les problèmes de la science et la logique. 3 fr. 75
R. Eucken.
Les grands courants de la pensée contemporaine. 10 fr.
F. Evellin.
La raison pure et les antinomies. 5 fr.
G. Ferrero.
Les lois psychol. du symbol. 5 fr.
Enrico Ferri.
La sociologie criminelle. 10 fr.
Louis Ferri.
La psych. de l'association. 7 fr. 50
J. Finot.
Le préjugé des races. 3e éd. 7 fr. 50
Philos. de la longévité. 12e éd. 5 fr.
Préjugé et problème des sexes. 3e édit. 5 fr.
Fonsegrive.
Le libre arbitre. 2e éd. 10 fr.
M. Foucault.
La psychophysique. 7 fr. 50
Le rêve. 5 fr.
Alf. Fouillée.
La pensée et les nouv. écoles anti-intellectualistes. 2e édit. 7 fr. 50
Liberté et déterminisme. 8e éd. 7 fr. 50
Critique des systèmes de morale contemporains. 7e éd. 7 fr. 50
La morale, l'art et la religion, d'après Guyau. 8e éd. 3 fr. 75
L'avenir de la métaphys. 2e éd. 5 fr.
Evolutionnisme des idées-forces. 5e éd. 7 fr. 50
La psychologie des idées-forces. 2e édit. 2 vol. 15 fr.
Tempérament et caractère. 3e éd. 7 fr. 50
Le mouvement idéaliste. 3e éd. 7 fr. 50
Le mouvement positiviste. 2e éd. 7.50
Psych. du peuple français. 3e éd. 7.50
La France au p. de v. moral. 5e éd. 7.50
Esquisse psychologique des peuples européens. 4e édit. 10 fr.
Nietzsche et l'immoralisme. 2e éd. 5 f.
Le moralisme de Kant et l'amoralisme contemporain. 2e éd. 7 fr. 50
Eléments sociol. de la morale. 2e édit. 7 fr. 50
La morale des idées-forces. 7 fr. 50
Le socialisme et la sociologie réformiste. 7 fr. 50
La démocratie politique et sociale en France. 3 fr. 75

E. Fournière.
Théories social. au XIX[e] siècle. 7 fr. 50

G. Fulliquet.
L'obligation morale. 7 fr. 50

Garofalo.
La criminologie. 5[e] édit. 7 fr. 50
La superstition socialiste. 5 fr.

L. Gérard-Varet.
L'ignorance et l'irréflexion. 5 fr.

E. Gley.
Études de psycho-physiologie. 5 fr.

G. Gory.
L'immanence de la raison dans la connaissance sensible. 5 fr.

J.-J. Gourd.
Philosophie de la religion. 5 fr.

R. de la Grasserie.
De la psychologie des religions. 5 fr.

J. Grasset.
Demifous et demiresponsables. 5 fr.
Introduction physiologique à l'étude de la philosophie. 2[e] éd. 5 fr.

G. de Greef.
Le transformisme social. 2[e] éd. 7 fr. 50
La sociologie économique. 3 fr. 75

K. Groos.
Les jeux des animaux. 7 fr. 50

Gurney, Myers et Podmore
Les hallucin. télépath. 4[e] éd. 7 fr. 50

Guyau.
La morale angl. cont. 6[e] éd. 7 fr. 50
Les problèmes de l'esthétique contemporaine. 8[e] éd. 5 fr.
Esquisse d'une morale sans obligation ni sanction. 9[e] éd. 5 fr.
L'irréligion de l'avenir. 16[e] éd. 7 fr. 50
L'art au point de vue sociol. 9[e] éd. 7 fr. 50
Éducation et hérédité. 12[e] éd. 5 fr.

E. Halévy.
La form. du radicalisme philos.
I. *La jeunesse de Bentham.* 7 fr. 50
II. *Evol. de la doctr. utilitaire*, 1789-1815. 7 fr. 50
III. *Le radicalisme philos.* 7 fr. 50

O. Hamelin.
Le système de Descartes. 7 fr. 50

Hannequin.
L'hypoth. des atomes. 2[e] éd. 7 fr. 50
Etudes d'histoire des sciences et d'histoire de la philosophie. 2 vol. 15 fr.

P. Hartenberg.
Les timides et la timidité. 3[e] éd. 5 fr.
Physionomie et caractère. 2[e] éd. 5 fr.

Hébert.
Evolut. de la foi catholique. 5 fr.
Le divin. 5 fr.

C. Hémon.
Philos. de Sully Prudhomme. 7 fr. 50

Hermant et Van de Waele.
Les principales théories de la logique contemporaine. 5 fr.

G. Hirth.
Physiologie de l'art. 5 fr.

H. Höffding.
La pensée humaine. 7 fr. 50
Esquisse d'une psychologie fondée sur l'expérience. 4[e] édit. 7 fr. 50
Hist. de la philos. moderne. 2[e] édit. 2 vol. 20 fr.
Philosophie de la religion. 7 fr. 50
Philosophes contemporains. 2[e] édit. 3 fr. 75

Hubert et Mauss.
Mélanges d'histoire des religions. 5 fr.

Ioteyko et Stefanowska.
Psycho-physiologie de la douleur. 5 fr.

Isambert.
Les idées socialistes en France (1815-1848). 7 fr. 50

Izoulet.
La cité moderne. 7[e] édit. 10 fr.

Jacoby.
La sélect. chez l'homme. 2[e] éd. 10 fr.

Paul Janet.
Œuvres philosophiques de Leibniz. 2[e] édition. 2 vol. 20 fr.

Pierre Janet.
L'automatisme psychol. 6[e] éd. 7 fr. 50

J. Jastrow.
La subconscience. 7 fr. 50

J. Jaurès.
Réalité du monde sensible. 2[e] édit. 7 fr. 50

L. Jeudon.
La morale de l'honneur. 5 fr.

Karppe.
Études d'hist. de la philos. 3 fr. 75

A. Keim.
Helvétius. 10 fr.

P. Lacombe.
Individus et sociétés selon Taine. 7 fr. 50

A. Lalande.
La dissolution opposée à l'évolution. 7 fr. 50

Ch. Lalo.
Esthétique musicale scientifique. 5 f.
L'esthétique expérim. cont. 3 fr. 75
Les sentiments esthétiques. 5 fr.

A. Landry.
Principes de morale rationnelle. 5 fr.

De Lanessan.
La morale naturelle. 10 fr.
La morale des religions. 10 fr.

P. Lapie.
Logique de la volonté. 7 fr. 50

Lauvrière.
Edgar Poë. Sa vie. Son œuvre. 10 fr.
E. de Laveleye.
De la propriété et de ses formes primitives. 5e édit. 10 fr.
M.-A. Leblond.
L'idéal du XIXe siècle. 5 fr.
Gustave Le Bon.
Psych. du socialisme. 7e éd. 7 fr. 50
G. Lechalas.
Études esthétiques. 5 fr.
Étude sur l'espace et le temps. 2e édition. 5 fr.
Lechartier.
David Hume, moraliste et sociologue. 5 fr.
Leclère.
Le droit d'affirmer. 5 fr.
F. Le Dantec.
L'unité dans l'être vivant. 7 fr. 50
Limites du connaissable. 3e édit. 3 fr. 75
Xavier Léon.
La philosophie de Fichte. 10 fr.
Leroy (E.-B.).
Le langage. 5 fr.
A. Lévy.
La philosophie de Feuerbach. 10 fr.
L. Lévy-Bruhl.
La philosophie de Jacobi. 5 fr.
Lettres de Stuart Mill à Comte. 10 fr.
La philos. d'Aug. Comte. 3e éd. 7 fr. 50
La morale et la science des mœurs. 5e éd. 5 fr.
Les fonctions mentales dans les sociétés inférieures. 2e éd. 7 fr. 50
Liard.
Science positive et métaphysique. 4e édit. 7 fr. 50
Descartes. 3e édit. 5 fr.
H. Lichtenberger.
Richard Wagner, poète et penseur. 5e édit. 10 fr.
Henri Heine penseur. 3 fr. 75
Lombroso.
La femme criminelle et la prostituée. 1 vol. avec planches. 15 fr.
Le crime polit. et les révol. 2 v. 15 f.
L'homme criminel. 3e édit. 2 vol., avec atlas. 36 fr.
Le crime. 2e éd. 10 fr.
L'homme de génie (avec pl). 4e éd. 10 f.
E. Lubac.
Système de psychol. rationn. 3 fr. 75
G. Luquet.
Idées générales de psychol. 5 fr.
G. Lyon.
L'idéalisme en Angl. au XVIIIe s. 7.50
Enseignement et religion. 3 fr. 75
P. Malapert.
Les éléments du caractère. 2e éd. 5 fr.

Marion.
La solidarité morale. 6e édit. 5 fr.
Fr. Martin.
La perception extérieure et la science positive. 5 fr.
A. Matagrin.
La psychologie sociale de Gabriel Tarde. 5 fr.
J. Maxwell.
Les phénomènes psych. 4e éd. 5 fr.
A. Ménard.
Psychologie de W. James. 7 fr. 50
P. Mendousse.
L'âme de l'adolescent. 2e édit. 5 fr.
E. Meyerson.
Identité et réalité. 2e édit. 7 fr. 50
Morton Prince.
Dissoc. d'une personnalité. 10 fr.
Max Muller.
Nouv. études de mythol. 12 fr. 50
Myers.
La personnalité humaine. 3e éd. 7.50
E. Naville.
La logique de l'hypothèse. 2e éd. 5 fr.
La définition de la philosophie. 5 fr.
Les philosophies négatives. 5 fr.
Le libre arbitre. 2e édition. 5 fr.
Les philosophies affirmatives. 7 fr. 50
J.-P. Nayrac.
L'attention. 3 fr. 75
Max Nordau.
Dégénérescence. 2 v. 7e éd. 17 fr. 50
Les mensonges conventionnels de notre civilisation. 10e éd. 5 fr.
Vus du dehors. 5 fr.
Le sens de l'histoire. 7 fr. 50
Novicow.
La morale et l'intérêt. 5 fr.
Luttes entre soc. humaines. 2e éd. 10 f.
Justice et expansion de la vie. 7 fr. 50
La critique du darwinisme social. 7 fr. 50
H. Oldenberg.
Le Bouddha. 2e éd. 7 fr. 50
La religion du Véda. 10 fr.
Ossip-Lourié.
La philosophie russe contemp. 5 fr.
Psychol. des romanciers russes au XIXe siècle. 7 fr. 50
Ouvré.
Form. littér. de la pensée grecq. 10 fr.
G. Palante.
Combat pour l'individu. 3 fr. 75
Fr. Paulhan.
Les caractères. 3e édition. 5 fr.
Les mensonges du caractère. 5 fr.
Le mensonge de l'art. 5 fr.
Payot.
L'éducation de la volonté. 36e éd. 5 fr.
La croyance. 3e éd. 5 fr.

Jean Pérès.
L'art et le réel. 3 fr. 75
Bernard Perez.
Les trois premières années de l'enfant. 7e édit. 5 fr.
L'enfant de 3 à 7 ans. 4e éd. 5 fr.
L'éd. mor. dès le berceau. 4e éd. 5 fr.
L'éd. intell. dès le berceau. 2e éd. 5 fr.
C. Piat.
La personne humaine. 2e éd. 7 fr. 50
Destinée de l'homme. 2e édit. 5 fr.
La morale du bonheur. 5 fr.
Picavet.
Les idéologues. 10 fr.
Piderit.
La mimique et la physiognom. 5 fr.
Pillon.
L'année philos. 22 vol., chacun. 5 fr.
J. Pioger.
La vie et la pensée. 5 fr.
La vie sociale, la morale et le progrès. 5 fr.
L. Prat.
Le caractère empirique et la personne. 7 fr. 50
Preyer.
Éléments de physiologie. 5 fr.
L. Proal.
Le crime et la peine. 4e éd. 10 fr.
La criminalité politique. 2e éd. 5 fr.
Le crime et le suicide passionn. 10 f.
G. Rageot.
Le succès. 3 fr. 75
F. Rauh.
Études de morale. 10 fr.
De la méthode dans la psychologie des sentiments. 2e éd. 5 fr.
L'expérience morale. 3 fr. 75
Récéjac.
La connaissance mystique. 5 fr.
Rémond et Voivenel.
Le génie littéraire. 5 fr.
G. Renard.
La méthode scientifique de l'histoire littéraire. 10 fr.
Renouvier.
Les dilem. de la métaph. pure. 5 fr.
Hist. et solut. des problèmes métaphysiques. 7 fr. 50
Le personnalisme. 10 fr.
Critique de la doctrine de Kant. 7.50
Science de la morale. Nouvelle édit. 2 vol. 15 fr.
G. Revault d'Allonnes.
Psychologie d'une religion. 5 fr.
Les inclinations. 3 fr. 75
A. Rey.
La théorie de la physique chez les physiciens contemp. 7 fr. 50
Ribéry.
Classification des caractères. 3 fr. 75
Th. Ribot.
L'hérédité psycholog. 9e éd. 7 fr. 50
La psychologie anglaise contemporaine. 3e éd. 7 fr. 50
La psychologie allemande contemporaine. 7e éd. 7 fr. 50
La psych. des sentim. 8e éd. 7 fr. 50
L'évol. des idées générales. 3e éd. 5 fr.
L'imagination créatrice. 3e éd. 5 fr.
Logique des sentiments. 4e éd. 3 f. 75
Essai sur les passions. 3e éd 3 fr. 75
Ricardou.
De l'idéal. 5 fr.
G. Richard.
L'idée d'évolution dans la nature et dans l'histoire. 7 fr. 50
H. Riemann.
Elém. de l'esthétiq. musicale. 5 fr.
E. Rignano.
Transmissibilité des caractères acquis. 5 fr.
A. Rivaud.
Essence et existence chez Spinoza. 3 fr. 75
E. de Roberty.
Ancienne et nouvelle philos. 7 fr. 50
La philosophie du siècle. 5 fr.
Nouveau programme de sociol. 5 fr.
Sociologie de l'action. 3 fr. 75
G. Rodrigues.
Le problème de l'action. 3 fr. 75
Ed. Roehrich.
Philosophie de l'éducation. 5 fr.
F. Roussel-Despierres.
Liberté et beauté. 7 fr. 50
Romanes.
L'évol. ment. chez l'homme. 7 fr. 50
Russell.
La philosophie de Leibniz. 3 fr. 75
Ruyssen.
Évolut. psychol. du jugement. 5 fr.
A. Sabatier.
Philosophie de l'effort. 2e éd. 7 fr. 50
Emile Saigey.
La physique de Voltaire. 5 fr.
G. Saint-Paul.
Le langage intérieur. 5 fr.
E. Sanz y Escartin.
L'individu et la réforme sociale. 7.50
F. Schiller.
Etudes sur l'humanisme. 10 fr.
A. Schinz.
Anti-pragmatisme. 5 fr
Schopenhauer.
Aphorismes sur la sagesse dans la vie. 9e éd. 5 fr.
Le monde comme volonté et représentation. 6e éd. 3 vol. 22 fr. 50
Séailles.
Ess. sur le génie dans l'art. 4e éd. 5 fr.
Philosoph. de Renouvier. 7 fr. 50

J. Segond.

La prière. 7 fr. 50

Sighele.

La foule criminelle. 2ᵉ édit. 5 fr.

Sollier.

Psychologie de l'idiot et de l'imbécile. 2ᵉ éd. 5 fr.
Le problème de la mémoire. 3 fr. 75
Le mécanisme des émotions. 5 fr.
Le doute. 7 fr. 50

Souriau.

L'esthétique du mouvement. 5 fr.
La beauté rationnelle. 10 fr.
La suggestion dans l'art. 2ᵉ édit. 5 fr.

Spencer (Herbert).

Les premiers principes. 11ᵉ éd. 10 fr.
Principes de psychologie. 2 vol. 20 fr.
Princip. de biologie. 6ᵉ éd. 2 v. 20 fr.
Princip. de sociol. 5 vol. 43 fr. 75
I. *Données de la sociologie*, 10 fr. — II. *Inductions de la sociologie. Relations domestiques*, 7 fr. 50. — III. *Institutions cérémonielles et politiques*, 15 fr. — IV. *Institutions ecclésiastiques*, 3 fr. 75. — V. *Institutions professionnelles*, 7 fr. 50.
Justice. 3ᵉ éd. 7 fr. 50
Rôle moral de la bienfaisance. 7.50
Morale des différents peuples. 7.50
Problèmes de morale et de sociologie. 2ᵉ éd. 7 fr. 50
Essais sur le progrès. 5ᵉ éd. 7 fr. 50
Essais de politique. 4ᵉ éd. 7 fr. 50
Essais scientifiques. 4ᵉ éd. 7 fr. 50
De l'éducation. 13ᵉ édit. 5 fr.
Une autobiographie. 10 fr.

P. Stapfer.

Questions esthétiques et religieuses 3 fr. 75

Stein.

La question sociale au point de vue philosophique. 10 fr.

Stuart Mill.

Mes mémoires. 5ᵉ éd. 5 fr.
Système de logique. 2 vol. 20 fr.
Essais sur la religion. 4ᵉ édit. 5 fr.
Lettres à Auguste Comte.

James Sully.

Le pessimisme. 2ᵉ éd. 7 fr. 50
Essai sur le rire. 7 fr. 50

Sully Prudhomme.

La vraie religion selon Pascal. 7 f. 50
Le lien social. 3 fr. 75

G. Tarde.

La logique sociale. 4ᵉ édit. 7 fr. 50
Les lois de l'imitation. 6ᵉ éd. 7 fr. 50
L'opinion et la foule. 3ᵉ édit. 5 fr.

E. Tassy.

Le travail d'idéation. 5 fr.

P.-Félix Thomas.

L'éducation des sentiments. 5ᵉ éd. 5 fr.
Pierre Leroux. Sa philosophie. 5 fr.

P. Tisserand.

L'anthropologie de Maine de Biran. 10 fr.

Jean d'Udine.

L'art et le geste. 5 fr.

H. Urtin.

L'action criminelle. 5 fr.

Et. Vacherot.

Essais de philosophie critique. 7 f. 50
La religion. 7 fr. 50

I. Waynbaum

La physionomie humaine. 5 fr.

L. Weber.

Vers le positivisme absolu par l'idéalisme. 7 fr. 50

BIBLIOTHÈQUE D'HISTOIRE CONTEMPORAINE

Volumes in-16 et in-8

DERNIERS VOLUMES PUBLIÉS :

L'Alsace-Lorraine obstacle a l'expansion allemande, par *J. Novicow*. 1 vol. in-16. 3 fr. 50
Le Maroc, par *Augustin Bernard*. 1 vol. in-8, avec cartes. . . 5 fr.
L'Italie économique et sociale (1861-1912), par *E. Lémonon*. 1 vol. in-8. . . . . 7 fr.
L'Œuvre législative de la Révolution, par *L. Cahen* et *R. Guyot*, 1 vol. in-8. . . . . 7 fr.
La France sous la monarchie constitutionnelle (1814-1848), par *G. Weill*. Nouvelle édition. 1 vol. in-16 . . . . 3 fr. 50
Nos hommes d'Etat et l'œuvre de réforme, par *F. Maury*. 1 vol. in-16. . . . . 3 fr. 50

Le « coup » d'Agadir. *La querelle franco-allemande*, par *P. Albin*. 1 vol. in-16 . . . . . 3 fr. 50
Histoire de la révolution française, par *Th. Carlyle*. Nouvelle édition. 3 vol. in-18 . . . . . 10 fr. 50
Bismarck (1815-1898), par *H. Welschinger*. 2e éd. In-8 av. portrait. 5 fr.
Les grands problèmes de la politique intérieure russe, par *R. Marchand*. 1 vol. in-16. . . . . 3 fr. 50
Le Portugal et ses colonies, par *A. Marvaud*. 1 vol. in-8. . . 5 fr.
Austerlitz. La fin du Saint-Empire (1804-1806). (*Napoléon et l'Europe*, II), par *E. Driault*. 1 vol. in-8. . . . . 7 fr.
La vie politique dans les Deux Mondes, publ. sous la dir. de *A. Viallate* et *M. Caudel*, avec la collab. de professeurs et d'anciens élèves de l'Ecole des Sciences Politiques. 5e année, 1910-1911. 1 fort. vol. in-8. 10 fr.

Précédemment parus :

EUROPE

Les questions actuelles de politique étrangère en Europe, par *F. Charmes*, *A. Leroy-Beaulieu*, *R. Millet A. Ribot*, *A. Vandal*, *R. de Caix*, *R. Henry*, *G. Louis-Jaray*, *R. Pinon*, *A. Tardieu*. Nouvelle édition, refondue et mise à jour. 1 vol. in-16 avec 5 cartes hors texte. 3 fr. 50
Hist. diplomatique de l'Europe (1815-1878), par *Debidour*, 2 v. in-8. 18 fr.
La question d'Orient, par *E. Driault*. 5e édit. 1 vol. in-8. . 7 fr.
La conférence d'Algésiras. *Histoire diplomatique de la crise marocaine (janvier-avril 1906)*, par *A. Tardieu*. 3e édit. Revue et augmentée d'un appendice sur *Le Maroc après la conférence* (1906-1909). In-8. 10 fr.
Les grands traités politiques. *Recueil des principaux textes diplomatiques depuis 1815 jusqu'à nos jours*, par *P. Albin*. Préface de *Maurice Herbette*. 1 vol. in-8 . . . . . 10 fr.
L'Europe et la politique britannique (1882-1911), par *E. Lémonon*. Préface de M. *Paul Deschanel*. 2e édit. 1 vol. in-8 . . . . . 10 fr.
La politique de Pie X, par *Maurice Pernot*. 1 vol. in-16 . . . 3 fr. 50

FRANCE ET COLONIES

Le Directoire et la paix de l'Europe, des traités de Bale a la deuxième coalition (1795-1799), par *R. Guyot*. 1 vol. in-8. . . 15 fr.
La politique douanière de la France, par *Ch. Augier* et *A. Marvaud*. 1 vol. in-8. . . . . 7 fr. 50
La révolution française, par *H. Carnot*. 1 vol. in-16. Nouv. éd. 3 fr. 50
La théophilanthropie et le culte décadaire (1796-1801), par *A. Mathiez*. 1 vol. in-8. . . . . 12 fr.
Contributions a l'histoire religieuse de la révolution française, par *le même*. 1 vol. in-16. . . . . 3 fr. 50
Mémoires d'un ministre du trésor public (1789-1815), par le comte *Mollien*. Publié par *M. Gomel*. 3 vol. in-8. . . . . 15 fr.
Condorcet et la révolution française, par *L. Cahen*. 1 vol. in-8. 10 fr.
Cambon et la révolution française, par *F. Bornarel*. 1 vol. in-8. 7 fr.
Le culte de la raison et le culte de l'être suprême (1793-1794). Étude historique, par *A. Aulard*. 2e éd. 1 vol. in-16. . . . . 3 fr. 50
Études et leçons sur la révolution française, par *A. Aulard*. 6 vol. in-16. Chacun . . . . . 3 fr. 50
Hommes et choses de la Révolution, par *E. Spuller*. In-16. 3 fr. 50
Les campagnes des armées françaises (1792-1815), par *C. Vallaux*. 1 vol. in-16, avec 17 cartes. . . . . 3 fr. 50
La politique orientale de Napoléon (1806-1808), par *E. Driault*. In-8. 7 fr.
Napoléon et la Pologne (1806-1807), par *Handelsman*. 1 vol. in-8. 5 fr.
De Waterloo a Sainte-Hélène, par *J. Silvestre*, 1 vol. in-16. 3 fr. 50
Le Conventionnel Goujon, par *L. Thénard et R. Guyot*. 1 vol. in-8. 5 fr.
Histoire du Second Empire (1848-1870), par *T. Delord*. 6 vol. in-8. 42 fr.
Histoire de dix ans (1830-1840), par *Louis Blanc*. 5 vol. in-8. Chacun. 5 fr.
Associations et sociétés secrètes sous la deuxième république (1848-1851), par *J. Tchernoff*. 1 vol. in-8. . . . . 7 fr.
Histoire du parti républicain (1814-1870), par *G. Weill*. 1 v. in-8. 10 fr.

HISTOIRE DU MOUVEMENT SOCIAL (1852-1910), par *le même*. In-8. 2e éd. 10 fr.
HISTOIRE DE LA TROISIÈME RÉPUBLIQUE, par *E. Zévort* : I. *Présidence de M. Thiers*. 1 vol. in-8. 3e édit. 7 fr. — II. *Présidence du Maréchal*. (*Épuisé*) — III. *Présidence de Jules Grévy*. 1 vol. in-8. 2e édition. 7 fr. — IV. *Présidence de Sadi-Carnot*. 1 vol. in-8. . . . . 7 fr.
HISTOIRE DES RAPPORTS DE L'EGLISE ET DE L'ETAT EN FRANCE (1789-1870), par *A. Debidour*. 2e éd. 1 vol. in-8 (*Couronné par l'Institut*). 12 fr.
L'ETAT ET LES EGLISES EN FRANCE, par *J.-L. de Lanessan*. In-16. 3 fr. 50
LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE SOUS LA TROISIÈME RÉPUBLIQUE, par *Marius-Ary Leblond*. 1 vol. in-8. . . . . 5 fr.
LA LIBERTÉ DE CONSCIENCE EN FRANCE (1595-1905), par *G. Bonet-Maury*. 1 vol. in-8, 2e édit. . . . . 5 fr.
LES CIVILISATIONS TUNISIENNES, par *P. Lapie*. 1 vol. in-16. . 3 fr. 50
LES COLONIES FRANÇAISES, par *P. Gaffarel*. 1 vol. in-8. 6e éd. . . 5 fr.
L'ŒUVRE DE LA FRANCE AU TONKIN, par *A. Gaisman*. 1 v. in-16. 3 fr. 50
LA FRANCE HORS DE FRANCE. *Notre émigration, sa nécessité, ses conditions*, par *J.-B. Piolet*. 1 vol. in-8. . . . . 10 fr.
L'ALGÉRIE, par *M. Wahl*. 1 vol. in-8. 5e éd., revue par *A. Bernard*. 5 fr.
AU CONGO FRANÇAIS. *La question internationale du Congo*, par *F. Challaye*. 1 vol. in-8. . . . . 5 fr.
LA FRANCE MODERNE ET LE PROBLÈME COLONIAL (1815-1830), par *Ch. Schefer*. 1 vol. in-8. . . . . 7 fr.
L'EGLISE CATHOLIQUE ET L'ETAT EN FRANCE SOUS LA TROISIÈME RÉPUBLIQUE (1870-1906), par *A. Debidour*. Tome I. 1870-1889. 1 vol. in-8. 7 fr. Tome II, 1889-1906. 1 vol. in-8 . . . . 10 fr.
L'EVEIL D'UN MONDE. *L'œuvre de la France en Afrique occidentale*, par *L. Hubert*. 1 vol. in-16. . . . . 3 fr. 50
RÉGIONS ET PAYS DE FRANCE, par *Fèvre et Hauser*. 1 vol. in-8 ill. 7 fr.
NOTRE EMPIRE COLONIAL, par *H. Busson*, *J. Fèvre et H. Hauser*. 1 vol. in-8 avec gravures et cartes. 5 fr.
NAPOLÉON ET LA CATALOGNE. *La Captivité de Barcelone* (*Février 1808-Janvier 1810*). 1 vol. in-8 avec une carte hors texte. (Prix Pezrat, 1910) . . . . 10 fr.
LA POLITIQUE EXTÉRIEURE DU PREMIER CONSUL (1800-1803). (*Napoléon et l'Europe*, I), par *E. Driault*. 1 vol. in-8. . . . . 7 fr.
LES OFFICIERS DE L'ARMÉE ROYALE ET LA RÉVOLUTION, par le Lieut.-Colonel *Hartmann*. 1 vol. in-8 (*Couronné par l'Institut*). . . . 10 fr.
THOURET (1746-1794). *La vie et l'œuvre d'un constituant*, par *E. Lebègue*. 1 vol. in-8 . . . . 7 fr.
ESSAI POLITIQUE SUR ALEXIS DE TOCQUEVILLE, par *R. Pierre Marcel*. 1 vol. in-8 . . . . 7 fr.
HISTOIRE DU CATHOLICISME LIBÉRAL EN FRANCE (1828-1908), par *G. Weill*. 1 vol. in-16 . . . . 3 fr. 50

ALLEMAGNE

L'ESPRIT PUBLIC EN ALLEMAGNE VINGT ANS APRÈS BISMARCK, par *H. Moysset*. 1 vol. in-8. . . . . 5 fr.
L'EFFORT ALLEMAND, par *L. Hubert*. 1 vol. in-16 . . . . 3 fr. 50
LA RESTAURATION DE L'EMPIRE ALLEMAND, par *A. de Ruville*. Traduit par P. Albin. 1 vol. in-8. . . . . 7 fr.
LE GRAND-DUCHÉ DE BERG (1806-1813), par *Ch. Schmidt*. 1 vol. in-8. 10 fr.
HISTOIRE DE LA PRUSSE, de la mort de Frédéric II à la bataille de Sadowa, par *E. Véron*. 1 vol. in-18. 6e éd. . . . . 3 fr. 50
LES ORIGINES DU SOCIALISME D'ÉTAT EN ALLEMAGNE, par *Ch. Andler*. 2e édit. In-8. . . . . 7 fr.
L'ALLEMAGNE NOUVELLE ET SES HISTORIENS (*Niebuhr, Ranke, Mommsen, Sybel, Treitschke*), par *A. Guilland*. 1 vol. in-8 . . . . 5 fr.
LA DÉMOCRATIE SOCIALISTE ALLEMANDE, par *E. Milhaud*. 1 vol. in-8. 10 fr.
LA PRUSSE ET LA RÉVOLUTION DE 1848, par *P. Matter*. 1 v. in-16. 3 fr. 50
BISMARCK ET SON TEMPS, par *le même*. 3 vol. in-8, chacun. 10 fr. — I. *La préparation* (1815-1862). — II. *L'action* (1863-1870). — III. *Le triomphe et le déclin* (1870-1896). (*Ouvrage couronné par l'Institut*).

ANGLETERRE

L'Europe et la politique britannique (1882-1911), par *E. Lémonon* Préface de M. *Paul Deschanel*. 2e édit. 1 vol. in-8 . . . . . . 10 fr
Histoire contemp. de l'Angleterre, par *H. Reynald*. 2e éd. In-16. 3 fr. 50
A travers l'Angleterre contemporaine, par *J. Mantoux*. In-16. 3 fr. 50

AUTRICHE-HONGRIE

La renaissance tchèque au xixe siècle, par *L. Leger*. 1 v. in-16. 3 fr. 50
Les Tchèques et la Bohême contemporaine, par *Bourlier*. In-16. 3 fr. 50
Le pays magyar, par *R. Recouly*. 1 vol. in-16. . . . . 3 fr. 50
La Hongrie rurale, sociale et politique, par *J. de Mailath*. In-8. 5 fr.
La question sociale et le socialisme en Hongrie, par *G.-Louis Jaray*. 1 vol. in-8 avec 5 cartes hors texte . . . . 7 fr.

ESPAGNE

Histoire de l'Espagne, par *H. Reynald*. 1 vol. in-16 . . . . . 3 fr. 50
La question sociale en Espagne, par *Angel Marvaud*. 1 vol. in 8. 7 fr.

GRÈCE et TURQUIE

La Turquie et l'hellénisme contemporain, par *V. Bérard*. 1 vol. in-16. 6e éd. (*Ouvrage couronné par l'Académie française*) . . . . 3 fr. 50
Bonaparte et les îles Ioniennes, par *E. Rodocanachi*. In-8. 5 fr.

ITALIE

Histoire de l'unité italienne (1814-1871), p. *Bolton King*. 2 v. in-8. 15 fr.
Bonaparte et les républiques italiennes, par *P. Gaffarel*. In-8. 5 fr.
Napoléon en Italie (1800-1812), par *E. Driault*. 1 vol. in-8. . 10 fr.

SUISSE

Histoire du peuple suisse, par *Daendliker*. In-8. . . . . 5 fr.

ROUMANIE

Histoire de la Roumanie contemp. (1822-1900), par *Damé*. In-8. 7 fr.

AMÉRIQUE

Les questions actuelles de politique étrangère dans l'Amérique du Nord, par *A. Siegfried*, *P. de Rousiers*, *de Périgny*, *F. Roz*, *A. Tardieu*. 1 vol. in-16 avec 5 cartes hors texte . . . . 3 fr. 50
Histoire de l'Amérique du Sud, par *Alf. Deberle*. In-16. 3e éd. 3 fr. 50
L'Industrie américaine, par *A. Viallate*. 1 vol. in-8. . . . . . 10 fr.

CHINE-JAPON

Histoire des relations de la Chine avec les puissances occidentales (1861-1902), par *H. Cordier*, de l'Instit. 3 vol. in-8, avec cartes. 30 fr.
L'expédition de Chine de 1857-58, par *le même*. 1 vol. in-8. . . 7 fr.
L'expédition de Chine de 1860, par *le même*. 1 vol. in-8 . . . . 7 fr.
En Chine. *Mœurs et institutions*. par *M. Courant*. 1 vol. in-16. 3 fr. 50
Le drame chinois, par *Marcel Monnier*. 1 vol. in-16. . . . 2 fr. 50
Le protestantisme au Japon (1859-1907), par *R. Allier*. In-16. 3 fr. 50
La question d'Extrême-Orient, par *E. Driault*. 1 vol. in-8. . . 7 fr.
Les questions actuelles de politique étrangère en Asie, par MM. le *Baron de Courcel*, *P. Deschanel*, *P. Doumer*, *E. Etienne*, *le Général Lebon*, *Victor Bérard*, *R. de Caix*, *M. Revon*, *Jean Rodes*, le *Dr Rouire*. 1 vol. in-16 avec 4 cartes hors texte . . . . 3 fr. 50
La Chine nouvelle, par *Jean Rodes*. 1 vol. in-16 . . . . 3 fr. 50

ÉGYPTE

La transformation de l'Égypte, par *Alb. Métin*. 1 vol. in-16. 3 fr. 50

INDE

L'Inde contemp. et le mouvement national, par *E. Piriou*. In-16. 3 fr. 50

QUESTIONS POLITIQUES ET SOCIALES

Problèmes politiques et sociaux, par *E. Driault*. 2e éd. 1 vol. in-8. 7 fr.
Vue générale de l'histoire de la civilisation, par *le même*. 2 vol. in-16, illustrés. 3e édit. (*Récompensé par l'Institut*). . . . . . 7 fr.
Le monde actuel, par *le même*. *Tableau polit. et économ.* 1 v. in-8. 7 fr.
Souveraineté du peuple et gouvernement, par *E. d'Eichthal*, de l'Institut. 1 vol. in-16. 3 fr. 50

Sophismes socialistes et faits économiques, par *Yves Guyot*. 1 vol. in-16. . . . . 3 fr. 50
Les missions et leur protectorat, par *J.-L. de Lanessan*. 1 vol. in-16. . . . . 3 fr. 50
Le socialisme utopique, par *A. Lichtenberger*. 1 vol. in-16. 3 fr. 50
Le socialisme et la révolution française, par *le même*. 1 v. in-8. 5 fr.
L'ouvrier devant l'État, par *Paul Louis*. 1 vol. in-8. . . . . . 7 fr.
Histoire du mouvement syndical en France (1789-1910), par *le même*. 2e édit. 1 vol. in-16 . . . . 3 fr. 50
Le syndicalisme contre l'Etat, par *le même*. 1 vol. in-16. 3 fr. 50
Histoire politique et sociale (1815-1911). (*Evolution du monde moderne*), par *E. Driault et Monod*. 1 vol. in-16 avec gravures et cartes. 2e édit. 5 fr.
La dissolution des assemblées parlementaires, par *Paul Matter*. 1 vol. in-8. . . . . 5 fr.
La France et l'Italie devant l'histoire, par *J. Reinach*. 1 vol. in-8. 5 fr.
Le socialisme a l'Etranger, par MM. *J. Bardoux*, *G. Gidel*, *Kinzo. Goraï*, *G. Isambert*, *G. Louis-Jaray*. *A. Marvaud*, *Da Motta de San Miguel*, *P. Quentin-Bauchart*, *M. Revon*, *A. Tardieu*. 1 v. in-16. 3 fr. 50
Figures disparues, par *E. Spuller*. 3 vol. in-16, chacun . . . 3 fr. 50
L'éducation de la démocratie, par *le même*. 1 vol. in-16. . . 3 fr. 50
L'évolution politique et sociale de l'église, par *le même*. 1 v. in-16. 3 fr. 50
La France et ses alliances, par *A. Tardieu*. 1 vol. in-16.. . 3 fr. 50
La Vie politique dans les Deux Mondes, publiée sous la direction de *A. Viallate* et *M. Caudel*. 1re année (1906-1907), à 5e année (1910-1911). Chacune 1 fort vol. in-8. 10 fr.
L'école saint-simonienne, par *G. Weill*. 1 vol. in-16. . . 3 fr. 50

LES MAITRES DE LA MUSIQUE

ÉTUDES D'HISTOIRE ET D'ESTHÉTIQUE
Publiées sous la direction de M. Jean Chantavoine
Chaque volume in-8 de 250 pages environ, 3 fr. 50

Liste par ordre de publication :

Palestrina, par Michel Brenet. 3e édition.
César Franck, par Vincent d'Indy. 6e édit.
J.-S. Bach, par A. Pirro. 3e édit.
Beethoven, par Jean Chantavoine. 6e édit.
Mendelssohn, par Camille Bellaigue, 3e édition.
Smetana, par William Ritter.
Rameau, par Louis Laloy. 2e éd.
Moussorgsky, par M. D. Calvocoressi. 2e édition.
Haydn, par M. Brenet. 2e édit.
Trouvères et Troubadours, par Pierre Aubry. 2e édit.
Wagner, par Henri Lichtenberger. 4e édit.
Gluck, par Julien Tiersot. 3e éd.
Liszt, par J. Chantavoine. 2e éd.
Gounod, par Camille Bellaigue. 2e éd.
Haendel, par R. Rolland. 3e éd.
Lully, par L. de la Laurencie.
L'Art Grégorien, par Amédée Gastoué. 2e édit.
Jean-Jacques Rousseau, par J. Tiersot.
Schutz, par A. Pirro.
Meyerbeer, par L. Dauriac.

ART ET ESTHÉTIQUE

Collection publiée sous la direction de M. Pierre Marcel
Chaque volume in-8, avec 24 reproductions hors texte....... 3 fr. 50

Volumes parus :

Titien, par H. Caro-Delvaille. | **Greuze**, par Louis Hautecœur.
Vélazquez, par Aman-Jean.

BIBLIOTHÈQUE GÉNÉRALE DES SCIENCES SOCIALES

Secrétaire de la rédaction. DICK MAY, Secrét. gén. de l'Éc. des Hautes Études sociales.

Vol. in-8 carré de 300 pages environ, cart. à l'anglaise, chacun. 6 fr.

Derniers volumes publiés :

Les divisions régionales de la France, par MM. C. Bloch, L. Laffitte, J. Letaconnoux, L. Levainville, F. Maurette, P. de Rousiers, M. Schwob, C. Vallaux, P. Vidal de la Blache. Introduction de Ch. Seignobos.

Les aspirations autonomistes en Europe, par MM. J. Aulneau, F. Delaisi, Y.-M. Goblet, R. Henry, H. Lichtenberger, A. Malet, R. Marvaud, Ad. Reinach, H. Vimard. Préface de Ch. Seignobos.

La méthode positive dans l'enseignement primaire et secondaire, par MM. Berthonneau, A. Bianconi, H. Bourgin, L. Brucker, F. Brunot, G. Delobel, G. Rudler, H. Weill. Avant-propos de A. Croiset.

Les œuvres périscolaires, par MM. le Dr Calmette, le Dr P. Gallois, le Dr de Pradel, G. Bertier, le Dr E. Petit, T. Coudirolle, le Dr Régnier, le Dr Cayla, L. Bougier, le Dr P. Le Gendre, le Dr Doléris. Préface de M. le sénateur Paul Strauss.

J.-J. Rousseau, par MM. A. Cahen, D. Mornet, G. Gastinel, V. Delbos, J. Benrubi, F. Baldensperger, G. Dwelshauvers, F. Vial, Beaulavon, G. Belot, C. Bouglé, D. Parodi. Préface de M. Lanson, professeur à la Sorbonne.

La lutte scolaire en France au dix-neuvième siècle, par MM. F. Buisson, L. Cahen, A. Dessoye, E. Fournière, C. Latreille, R. Lebey, Roger Lévy, Ch. Seignobos, Ch. Schmidt, J. Tchernoff, E. Toutey et J. Letaconnoux.

Neutralité et monopole de l'enseignement, par MM. V. Basch, E. Blum, A. Croiset, G. Lanson, D. Parodi, Th. Reinach, F. Lévy-Wogue et R. Pichon.

La séparation de l'Église et de l'État, par J. de Narfon.

L'individualisation de la peine, par R. Saleilles, prof. à la Faculté de droit de l'Univ. de Paris, et G. Morin, doc. 2e édition.

L'idéalisme social, par Eugène Fournière, 2e édit.

Ouvriers du temps passé, par H. Hauser, 3e édit.

Les transformations du pouvoir, par G. Tarde, 2e édit.

Morale sociale, par MM. G. Belot, Marcel Bernès, Brunschvicg, F. Buisson, Darlu, Dauriac, Delbet, Ch. Gide, M. Kovalevsky, Malapert, le R. P. Maumus, de Roberty, G. Sorel, le Pasteur Wagner. Préface de M. É. Boutroux, de l'Académie française. 2e éd.

Les enquêtes, *pratique et théorie*, par P. du Maroussem.

Questions de morale, par MM. Belot, Bernès, F. Buisson, A. Croiset, Darlu, Delbos, Fournière, Malapert, Moch, D. Parodi, G. Sorel. 2e édit.

Le développement du catholicisme social, depuis l'encyclique *Rerum Novarum*, par MAX TURMANN. 2e édit.

Le socialisme sans doctrines, par A. MÉTIN. 2e édit.

L'éducation morale dans l'Université, par MM. LÉVY-BRUHL, DARLU, M. BERNÈS, KORTZ, ROCAFORT, BIOCHE, Ph. GIDEL, MALAPERT, BELOT.

La méthode historique appliquée aux sciences sociales, par CH. SEIGNOBOS, professeur à l'Univ. de Paris. 2e édit.

Assistance sociale. *Pauvres et mendiants,* par PAUL STRAUSS.

L'hygiène sociale, par E. DUCLAUX, de l'Institut,

Essai d'une philosophie de la solidarité, par MM. DARLU, RAUH, F. BUISSON, GIDE, X. LÉON, LA FONTAINE, E. BOUTROUX.

L'éducation de la démocratie, par MM. E. LAVISSE, A. CROISET, SEIGNOBOS, MALAPERT, LANSON, HADAMARD. 2e édit.

L'exode rural et le retour aux champs, par VANDERVELDE. 2e édit.

La lutte pour l'existence et l'évolution des sociétés, par J.-L. DE LANESSAN, ancien ministre.

La concurrence sociale et les devoirs sociaux, par LE MÊME.

La démocratie devant la science, par C. BOUGLÉ, 2e éd. rev.

L'individualisme anarchiste. *Max Stirner*, par V. BASCH, chargé de cours à l'Université de Paris.

Les applications sociales de la solidarité, par MM. P. BUDIN, CH. GIDE, H. MONOD, PAULET, ROBIN, SIEGFRIED, BROUARDEL. 2e éd.

La paix et l'enseignement pacifiste, par MM. FR. PASSY, CH. RICHET, D'ESTOURNELLES DE CONSTANT, E. BOURGEOIS, A. WEISS, H. LA FONTAINE, G. LYON.

Études sur la philosophie morale au XIXe siècle, par MM. BELOT, A. DARLU, M. BERNÈS, A. LANDRY, CH. GIDE, E. ROBERTY, R. ALLIER, H. LICHTENBERGER, L. BRUNSCHVICG.

Enseignement et démocratie, par MM. A. CROISET, DEVINAT, BOITEL, MILLERAND, APPELL, SEIGNOBOS, LANSON, CH.-V. LANGLOIS.

Religions et sociétés, par MM. TH. REINACH, A. PUECH, R. ALLIER, A. LEROY-BEAULIEU, LE Bon CARRA DE VAUX, H. DREYFUS.

Essais socialistes, par E. VANDERVELDE.

Le surpeuplement et les habitations à bon marché, par H. TUROT et H. BELLAMY.

L'individu, l'association et l'État, par E. FOURNIÈRE.

Les trusts et les syndicats de producteurs, par J. CHASTIN.

Le droit de grève, par MM. CH. GIDE, H. BERTHÉLEMY, P. BUREAU, A. KEUFER, C. PERREAU, CH. PICQUENARD, A.-E. SAYOUS, F. FAGNOT, E. VANDERVELDE.

Morales et religions, par MM. G. BELOT, L. DORISON, AD. LODS, A. CROISET, W. MONOD, E. DE FAYE, A. PUECH, le baron CARRA DE VAUX, E. EHRARDT, H. ALLIER, F. CHALLAYE.

La nation armée, par MM. le général BAZAINE-HAYTER, C. BOUGLÉ, E. BOURGEOIS, Cne BOURGUET, E. BOUTROUX, A. CROISET, G. DEMENY, G. LANSON, L. PINEAU, Cne POTEZ, F. RAUH.

La criminalité dans l'adolescence, par G.-L. Duprat.
Médecine et pédagogie, par MM. le Dr Albert Mathieu, le Dr Gillet, le Dr S. Méry, P. Malapert, le Dr Lucien Butte, le Dr Pierre Régnier, le Dr L. Dufestel, le Dr Louis Guinon, le Dr Nobécourt. Préface de M. le Dr E. Mosny.
La lutte contre le crime, par J.-L. De Lanessan.
La Belgique et le Congo, par E. Vandervelde.
La dépopulation de la France, par le Dr J. Bertillon.
L'enseignement du français, par H. Bourgin, A. Croiset, P. Crouzet, M. Lacabe-Plasteig, G. Lanson, Ch. Maquet, J. Prettre, G. Rudler, A. Weil.

BIBLIOTHÈQUE UTILE

Volumes in-32 de 192 pages chacun.

Chaque volume broché, **60** *cent.*

Acloque (A.). Les insectes nuisibles, ravages, moyens de destruction (avec fig.).
Amigues (E.). A travers le ciel.
Bastide. Les guerres de la Réforme. 5e édit.
Bellet. (D.). Les grands ports maritimes de commerce (avec fig.).
Bère. Histoire de l'armée française
Berget (Adrien.) La viticulture nouvelle. (*Manuel du vigneron.*) 3e éd.
— La pratique des vins. 2e éd. (*Guide du récoltant*).
— Les vins de France. (*Manuel du consommateur.*)
Blerzy. Les colonies anglaises. — 2e édit.
Bondois. (P). L'Europe contemporaine (1789-1879). 2e édit.
Bouant. Les principaux faits de la chimie (avec fig.).
— Hist. de l'eau (avec fig.).
Brothier. Histoire de la terre. 2e éd.
Buchez. Histoire de la formation de la nationalité française.
I. *Les Mérovingiens.* 6e éd. 1 v.
II. *Les Carlovingiens.* 2e éd. 1 v.
Carnot. Révolution française. 8e éd.
I. *Période de création,* 1789-1792.
II. *Période de défense,* 1792-1804.
Catalan. Notions d'astronomie. 6e édit. (avec fig.).
Collas et Driault. Histoire de l'empire ottoman jusqu'à la révolution de 1909. 4e édit.
Collier. Premiers principes des beaux-arts (avec fig.).
Combes (L.). La Grèce ancienne. 4e édit.
Coste (A.). La richesse et le bonheur. 2e éd.
— Alcoolisme ou épargne. 6e édit.
Coupin (H.). La vie dans les mers (avec fig.).
Creighton. Histoire romaine.
Cruveilhier. Hygiène générale. 9e éd.
Debidour (A.) Histoire des rapports de l'Eglise et de l'Etat en France (1789-1871). Abrégé par Dubois et Sarthou.
Despois (Eug.). Révolution d'Angleterre. (1603-1688). 4e édit.
Doneaud (Alfred). Histoire de la marine française. 4e édit.
— Histoire contemporaine de la Prusse. 2e édit.
Dufour. Petit dictionnaire des falsifications. 4e édit.
Eisenmenger (G.). Les tremblements de terre.
Enfantin. La vie éternelle, passée, présente, future. 6e éd.
Faque (L.). L'Indo-Chine française. 2e éd. mise à jour jusqu'en 1910.
Ferrière. Le darwinisme. 9e éd.
Gaffarel (Paul). Les frontières françaises et leur défense. 2e édit.

Gastineau (B.). Les génies de la science et de l'industrie. 3ᵉ éd.

Geikie. La géologie (avec fig.). 5ᵉ éd.

Genevoix (F.). Les procédés industriels.

— Les matières premières.

Gérardin. Botanique générale (avec fig.).

Girard de Rialle. Les peuples de l'Asie et de l'Europe.

Grove. Continents et océans, avec fig. 3ᵉ éd.

Guyot (Yves). Les préjugés économiques.

Henneguy. Histoire de l'Italie depuis 1815 jusqu'au cinquantenaire de l'Unité Italienne (1911). 2ᵉ édit.

Huxley. Premières notions sur les sciences. 5ᵉ édit.

Jevons (Stanley). L'économie politique. 11ᵉ édit.

Jouan. Les îles du Pacifique.

— La chasse et la pêche des animaux marins.

Jourdan (J.). La justice criminelle en France. 2ᵉ édit.

Jourdy. Le patriotisme à l'école. 3ᵉ édit.

Larbalétrier (A.). L'agriculture française (avec fig.).

— Les plantes d'appartement, de fenêtres et de balcons (avec fig.).

Larivière (Ch. de). Les origines de la guerre de 1870.

Larrivé. L'assistance publique en France.

Laumonier (Dʳ J.). L'hygiène de la cuisine.

Leneveux. Le travail manuel en France. 2ᵉ édit.

Lévy (Albert). Histoire de l'air (avec fig.). 3ᵉ édit.

Lock (F.). Jeanne d'Arc (1429-1431). 3ᵉ édit.

— Histoire de la Restauration. 5ᵉ édit.

Mahaffy. L'antiquité grecque (avec fig.).

Maigne. Les mines de la France et de ses colonies.

Mayer (G.). Les chemins de fer (avec fig.).

Merklen (P.). La Tuberculose ; son traitement hygiénique.

Meunier (G.). Histoire de la littérature française. 5ᵉ éd.

— Histoire de l'art ancien, moderne et contemporain (avec fig.).

Mongredien. Histoire du libre-échange en Angleterre.

Monin. Les maladies épidémiques. Hygiène et prévention (avec fig.).

Morin. Résumé populaire du code civil, 6ᵉ édit., avec un appendice sur *la loi des accidents du travail* et la *loi des associations*.

Noël (Eugène). Voltaire et Rousseau. 5ᵉ édit.

Ott (A.). L'Asie occidentale et l'Egypte. 2ᵉ édit.

Paulhan (F.). La physiologie de l'esprit. 5ᵉ édit. (avec fig.)

Paul Louis. Les lois ouvrières dans les deux mondes.

Petit. Economie rurale et agricole.

Pichat (L.). L'art et les artistes en France. (*Architectes, peintres et sculpteurs*.) 5ᵉ édit.

Quesnel. Histoire de la conquête de l'Algérie.

Raymond (E.). L'Espagne et le Portugal. 3ᵉ édit.

Regnard. Histoire contemporaine de l'Angleterre depuis 1815 jusqu'à l'avènement de Georges V. 2ᵉ édit.

Renard (G.). L'homme est-il libre ? 6ᵉ édit.

Robinet. La philosophie positive. A. Comte et P. Laffitte. 6ᵉ éd.

Rolland (Ch.). Histoire de la maison d'Autriche. 3ᵉ édit.

Sérieux et Mathieu. L'Alcool et l'alcoolisme. 4ᵉ édit.

Spencer (Herbert). De l'éducation. 14ᵉ édit.

Turck. Médecine populaire. 7ᵉ édit.

Vaillant. Petite chimie de l'agriculteur.

Zaborowski. L'origine du langage. 7ᵉ édit.

— Les migrations des animaux. 4ᵉ édit.

— Les grands singes. 3ᵉ édit.

— Les mondes disparus (avec fig.) 4ᵉ édit.

— L'homme préhistorique. 8ᵉ édit. (avec fig.)

Zevort (Edg.). Histoire de Louis-Philippe. 4ᵉ édit.

Zurcher (F.). Les phénomènes de l'atmosphère. 8ᵉ édit.

Zurcher et Margollé. Télescope et microscope. 3ᵉ édit.

— Les phénomènes célestes. 2ᵉ éd.

BIBLIOTHÈQUE SCIENTIFIQUE INTERNATIONALE

Volumes in-8, cartonnés à l'anglaise.

Derniers volumes publiés :

PEARSON (K.). **La grammaire de la science** (*La Physique*). 9 fr.
CYON (E. de). **L'oreille**, illustré. 6 fr.

Précédemment parus :

Sauf indication spéciale, tous ces volumes se vendent 6 *francs.*

ANDRADE (J.). **Le mouvement**, illustré.
ANGOT. **Les aurores polaires**, illustré.
ARLOING. **Les virus**, illustré.
BAGEHOT. **Lois scientifiques du développement des nations**, 7e édition.
BAIN (Alex.). **L'esprit et le corps**, 7e édition.
— **La science de l'éducation**, 12e édition.
BENEDEN (Van). **Les commensaux et les parasites dans le règne animal**, 4e édition, illustré.
BERNSTEIN. **Les sens**, 5e édition, illustré.
BERTHELOT, de l'Institut. **La synthèse chimique**, 10e éd.
— **La révolution chimique, Lavoisier**, ill., 2e édition.
BINET. **Les altérations de la personnalité**, 2e édition.
BINET et FÉRÉ. **Le magnétisme animal**, 5e éd., illustré.
BOURDEAU (L.). **Histoire du vêtement et de la parure.**
BRUNACHE. **Le centre de l'Afrique; autour du Tchad**, ill.
CANDOLLE (A. De). **Origine des plantes cultivées**, 4e édit.
CARTAILHAC. **La France préhistorique**, 2e éd., illustré.
CHARLTON BASTIAN. **Le cerveau et la pensée**, 2e éd., 2 vol. illustrés.
— **L'évolution de la vie**, avec figures dans le texte et 12 planches hors texte.
COLAJANNI. **Latins et Anglo-Saxons.** 9 fr.
CONSTANTIN (Cne). **Le rôle sociologique de la guerre et le sentiment national.**
COOKE et BERKELEY. **Les champignons**, 4e éd., illustré.
COSTANTIN (J.). **Les végétaux et les milieux cosmiques** (*Adaptation, évolution*), illustré.
— **La nature tropicale**, illustré.
— **Le transformisme appliqué à l'agriculture**, illustré.
CUÉNOT (L.). **La genèse des espèces animales.** (*Cour. par l'Acad. des sciences.*) Illustré. 12 fr.
DAUBRÉE, de l'Institut. **Les régions invisibles du globe et des espaces célestes**, 2e édition, illustré.
DEMENY (G.). **Les bases scientifiques de l'éducation physique**, 5e éd., illustré.
— **Mécanisme et éducation des mouvements**, 4e éd. 9 fr.
DEMOOR, MASSART et VANDERVELDE. **L'évolution régressive en biologie et en sociologie**, illustré.
DRAPER. **Les conflits de la science et de la religion.** 12e éd.

DUMONT (Léon). **Théorie scientifique de la sensibilité**, 4e éd.
GELLE (E.-M.). **L'audition et ses organes**, illustré.
GRASSET (J.). **Les maladies de l'orientation et de l'équilibre**, illustré.
GROSSE (E.). **Les débuts de l'art**, illustré.
GUIGNET (E.) et E. GARNIER. **La céramique ancienne et moderne**, illustré.
HUXLEY (Th.-H.). **L'écrevisse**, 2e édition, illustré.
JACCARD. **Le pétrole, le bitume et l'asphalte**, illustré.
JAVAL. **Physiologie de la lecture et de l'écriture**, 2e éd. illustré.
LAGRANGE (F.). **Physiologie des exercices du corps**, 10e éd.
LALOY. **Parasitisme et mutualisme dans la nature**, ill.
LANESSAN (De). **Principes de colonisation.**
LE DANTEC. **Théorie nouvelle de la vie**, 5e éd., illustré.
— **Évolution individuelle et hérédité.** 2e édit.
— **Les lois naturelles**, illustré.
— **La stabilité de la vie.**
LOEB. **La dynamique des phénomènes de la vie**, ill. 9 fr.
LUBBOCK. **Les sens et l'instinct chez les animaux**, ill.
MALMÉJAC. **L'eau dans l'alimentation**, illustré.
MAUDSLEY. **Le crime et la folie**, 7e édition.
MEUNIER (Stanislas). **La géologie comparée**, illustré.
— **Géologie expérimentale**, 2e éd., illustré.
— **La géologie générale**, 2e édit., illustré.
MEYER (De). **Les organes de la parole**, illustré.
MORTILLET (G. De). **Formation de la nation française**, 2e édition, illustré.
NIEWENGLOWSKI. **La photographie et la photochimie**, illust.
NORMAN LOCKYER. **L'évolution inorganique**, illustré.
PERRIER (Ed.), de l'Institut. **La philosophie zoologique avant Darwin**, 3e édition.
PETTIGREW. **La locomotion chez les animaux**, 2e éd., ill.
QUATREFAGES (A. De). **L'espèce humaine**, 15e édition.
— **Darwin et ses précurseurs français**, 2e édition.
— **Les émules de Darwin**, 2 vol.
RICHET (Ch.). **La chaleur animale**, illustré.
ROCHÉ. **La culture des mers en Europe**, illustré.
ROUBINOVITCH (Dr J.). **Aliénés et anormaux.** (*Cour. par l'Acad. de Médecine*). Illustré. 6 fr.
SCHMIDT. **Les mammifères dans leurs rapports avec leurs ancêtres géologiques**, illustré.
SCHUTZENBERGER, de l'Institut. **Les fermentations**, 6e édit. illustré.
SECCHI (Le Père). **Les étoiles**, 3e édit., 2 vol. illustrés.
SPENCER (H.) **Introduction à la science sociale**, 14e éd.
— **Les bases de la morale évolutionniste**, 7e édition.
STALLO. **La matière et la physique moderne**, 3e édition.
STARCKE. **La famille primitive.**
STEWART (Balfour). **La conservation de l'énergie**, 6e éd.
THURSTON. **Histoire de la machine à vapeur**, 3e éd., 2 vol.
TOPINARD. **L'homme dans la nature**, illustré.
VRIES (H. de). **Espèces et variétés**, 1 vol. 12 fr.
WURTZ, de l'Institut. **La théorie atomique**, 8e édition.

NOUVELLE COLLECTION SCIENTIFIQUE

DIRECTEUR : ÉMILE BOREL, professeur à la Sorbonne.

VOLUMES IN-16 A 3 FR. 50 L'UN

Derniers volumes publiés.

La question de la population, par Paul LEROY-BEAULIEU, membre de l'Institut, professeur au Collège de France.

Les atomes, par Jean PERRIN, professeur de chimie physique à la Sorbonne. Avec gravures.

Le Maroc physique, par L. GENTIL, prof. adjoint à la Sorbonne. Avec cartes.

Précédemment parus.

Éléments de philosophie biologique, par F. LE DANTEC, chargé du cours de biologie générale à la Sorbonne. 3e éd.

La voix. *Sa culture physiologique. Théorie nouvelle de la phonation*, par le Dr P. BONNIER, laryngologiste de la clinique médicale de l'Hôtel-Dieu. Avec grav. 4e éd.

De la méthode dans les sciences (*1re série*) :
Avant-propos, par P.-F. THOMAS. — *De la science*, par ÉMILE PICARD. — *Mathématiques pures*, par J. TANNERY. — *Mathématiques appliquées*, par P. PAINLEVÉ. — *Physique générale*, par M. BOUASSE. — *Chimie*, par M. JOB. — *Morphologie générale*, par A. GIARD. — *Physiologie*, par F. LE DANTEC. — *Sciences médicales*, par PIERRE DELBET. — *Psychologie*, par TH. RIBOT. — *Sciences sociales*, par E. DURKHEIM. — *Morale*, par L. LÉVY-BRUHL. — *Histoire*, par G. MONOD. 2e éd.

De la Méthode dans les sciences (*2e série*) :
Avant-propos, par ÉMILE BOREL. — *Astronomie, jusqu'au milieu du XVIIIe siècle*, par B. BAILLAUD. — *Chimie physique*, par JEAN PERRIN. — *Géologie*, par LÉON BERTRAND. — *Paléobotanique*, par R. ZEILLER. — *Botanique*, par LOUIS BLARINGHEM. — *Archéologie*, par SALOMON REINACH. — *Histoire littéraire*, par GUSTAVE LANSON. — *Statistique*, par LUCIEN MARCH. — *Linguistique*, par A. MEILLET. 2e édition.

L'éducation dans la famille. *Les péchés des parents*, par P.-F. THOMAS, professeur au lycée Hoche. 4e édit. (*Couronné par l'Institut*).

La crise du transformisme, par F. LE DANTEC. 2e édit.

L'énergie, par W. OSTWALD, prof. honoraire à l'Université de Leipzig (prix Nobel de 1909), traduit de l'allemand par E. PHILIPPI, licencié ès sciences. 3e édit.

Les états physiques de la matière, par CH. MAURAIN, professeur à la Faculté des Sciences de Caen. 2e édit. avec figures.

La chimie de la matière vivante, par JACQUES DUCLAUX, préparateur à l'Institut Pasteur. 2e édit.

L'aviation, par PAUL PAINLEVÉ et ÉMILE BOREL. 5e édit., revue et augmentée. Avec figures.

La race slave, *statistique, démographie, anthropologie*, par LUBOR NIEDERLE, professeur à l'Université de Prague. Traduit du tchèque et précédé d'une préface par L. LEGER, de l'Institut. Avec une carte en couleurs hors texte.

L'évolution des théories géologiques, par STANISLAS MEUNIER, professeur au Muséum d'Histoire naturelle. Avec gravures.

Science et philosophie, par J. TANNERY, de l'Institut, avec une notice par E. BOREL.

Le transformisme et l'expérience, par E. RABAUD, maître de conférences à la Sorbonne. Avec gravures.

L'Évolution de l'Électrochimie, par W. OSTWALD, professeur à l'Université de Leipzig. Traduit de l'allemand par E. PHILIPPI, licencié ès sciences.

L'Artillerie de campagne, par E. BUAT, chef d'escadrons au 25e régiment d'artillerie de campagne. *Son histoire, son évolution, son état actuel.* Avec 75 grav.

COLLECTION MÉDICALE

ÉLÉGANTS VOLUMES IN-12, CARTONNÉS A L'ANGLAISE, A 6, 4 ET 3 FRANCS

DERNIERS VOLUMES PUBLIÉS :

Bréviaire de l'arthritique, par le Dr M. DE FLEURY, membre de l'Académie de médecine. 4 fr.

Manuel de pathologie. *A l'usage des sages-femmes et des mères*, par le Dr H. DUFOUR, médecin de l'hôpital de la Maternité, avec 53 grav. dans le texte et 14 planches en couleur hors texte. 6 fr.

La médecine préventive du premier âge, par le Dr P. LONDE, ancien interne des hôpitaux de Paris. 4 fr.

Manuel de psychiatrie, par le Dr ROGUES DE FURSAC, médecin en chef des asiles de la Seine. 4e édit., revue et augmentée. 4 fr.

La démence précoce. *Étude psychologique, médicale et médico-légale*, par le Dr CONSTANZA PASCAL, médecin des asiles publics d'aliénés. 4 fr.

Hygiène de l'alimentation dans l'état de santé et de maladie, par le Dr J. LAUMONIER, avec gravures. 4e édition entièrement refondue. 4 fr.

PRÉCÉDEMMENT PARUS :

Manuel de pratique obstétricale à l'usage des sages-femmes, par le Dr E. PAQUY, avec 107 gravures dans le texte. 4 fr.

Essais de médecine préventive, par le Dr P. LONDE. 4 fr.

La joie passive, par le Dr R. MIGNARD. Préface du Dr G. DUMAS. 4 fr.

Guide pratique de puériculture, à l'usage des docteurs en médecine et des sages-femmes, par le Dr DELÉARDE. 4 fr.

La mimique chez les aliénés, par le Dr G. DROMARD. 4 fr.

L'amnésie, par les Drs G. DROMARD et J. LEVASSORT. 4 fr.

La mélancolie, par le Dr R. MASSELON, médecin adjoint à l'asile de Clermont. (*Couronné par l'Académie de médecine.*) 4 fr.

Essai sur la puberté chez la femme, par Mlle le Dr. MARTHE FRANCILLON, ancien interne des hôpitaux de Paris. 4 fr.

Les nouveaux traitements, par le Dr J. LAUMONIER. 2e éd. 4 fr.

Les embolies bronchiques tuberculeuses, par le Dr CH. SABOURIN, médecin du sanatorium de Durtol, avec gravures. 4 fr.

Manuel d'électrothérapie et d'électrodiagnostic, par le Dr E. ALBERT-WEIL, avec 88 gravures. 2e éd. 4 fr.

La mort réelle et la mort apparente, *diagnostic et traitement de la mort apparente*, par le Dr S. ICARD, avec gravures. 4 fr.

L'hygiène sexuelle et ses conséquences morales, par le Dr S. RIBBING, prof. à l'Univ. de Lund (Suède). 4e édit. 4 fr.

Hygiène de l'exercice chez les enfants et les jeunes gens, par le Dr F. LAGRANGE, lauréat de l'Institut. 9e édit. 4 fr.

De l'exercice chez les adultes, par *le même*. 7e édition. 4 fr.

Hygiène des gens nerveux, par le Dr LEVILLAIN, avec gravures. 6e éd. 4 fr.

L'éducation rationnelle de la volonté, son emploi thérapeutique, par le Dr Paul-Emile Lévy. Préface de M. le prof. Bernheim. 8e édition. 4 fr.

L'idiotie. *Psychologie et éducation de l'idiot*, par le Dr J. Voisin, médecin de la Salpêtrière, avec gravures. 4 fr.

La famille névropathique, *Hérédité, prédisposition morbide, dégénérescence*, par le Dr Ch. Féré, médecin de Bicêtre, avec gravures. 2e édition. 4 fr.

L'instinct sexuel. *Évolution, dissolution*, par *le même*. 3e éd. 4 fr.

Le traitement des aliénés dans les familles, par *le même*. 3e édition. 4 fr.

L'hystérie et son traitement, par le Dr Paul Sollier. 4 fr.

Manuel de percussion et d'auscultation, par le Dr P. Simon, professeur à la Faculté de médecine de Nancy, avec grav. 4 fr.

La fatigue et l'entraînement physique, par le Dr Ph. Tissié. avec gravures. Préface de M. le prof. Bouchard. 3e édition. 4 fr.

Les maladies de la vessie et de l'urèthre chez la femme, par le Dr Kolischer ; trad. de l'allemand par le Dr Beuttner, de Genève; avec gravures. 4 fr.

Grossesse et accouchement, *Étude de socio-biologie et de médecine légale* par le Dr G. Morache, professeur de médecine légale à l'Université de Bordeaux. 4 fr.

Naissance et mort, *Étude de socio-biologie et de médecine légale*, par *le même*. 4 fr.

La responsabilité, *Étude de socio-biologie et de médecine légale*, par le Dr G. Morache, prof. de médecine légale à l'Université de Bordeaux, associé de l'Académie de médecine. 4 fr.

Traité de l'intubation du larynx *de l'enfant et de l'adulte, dans les sténoses laryngées aiguës et chroniques*, par le Dr A. Bonain, avec 42 gravures. 4 fr.

Pratique de la chirurgie courante, par le Dr M. Cornet, Préface du Pr Ollier, avec 111 gravures. 4 fr.

Dans la même collection :

COURS DE MÉDECINE OPÉRATOIRE

de M. le Professeur **Félix Terrier** :

Petit manuel d'antisepsie et d'asepsie chirurgicales, par les Drs Félix Terrier, professeur à la Faculté de médecine de Paris, et M. Péraire, ancien interne des hôpitaux, avec grav. 3 fr.

Petit manuel d'anesthésie chirurgicale, par *les mêmes*, avec 37 gravures. 3 fr.

L'opération du trépan, par *les mêmes*, avec 222 grav. 4 fr.

Chirurgie de la face, par les Drs Félix Terrier, Guillemain et Malherbe, avec gravures. 4 fr.

Chirurgie du cou, par *les mêmes*, avec gravures. 4 fr.

Chirurgie du cœur et du péricarde, par les Drs Félix Terrier et E. Reymond, avec 79 gravures. 3 fr.

Chirurgie de la plèvre et du poumon, par *les mêmes*, avec 67 gravures. 4 fr.

MÉDECINE

Dernières publications :

BEURMANN (DE) ET GOUGEROT. **Les sporotrichoses.** 1 fort vol. gr. in-8 avec 181 fig. et 8 planches. 20 fr.

HALLOPEAU (Paul), chirurgien des Hôpitaux de Paris **La désarticulation temporaire dans le traitement des tuberculoses du pied.** 1 vol. in-8, avec 35 planches hors texte (*Annales de la clinique chirurgicale du professeur Pierre Delbet*). 10 fr.

Manuel pratique de Kinésithérapie, par L. DUREY, R. HIRSCHBERG, R. LEROY, R. MESNARD, G. ROSENTHAL, H. STAPFER, F. WETTERWALD, E. ZANDER J[or].

Publié en 7 fascicules in-8 se vendant séparément ou en 2 fort vol. in-8, *ensemble.* 25 fr.

Fascicule I. *Le rôle thérapeutique du mouvement. Notions générales* (WETTERWALD). *Maladies de la circulation* (E. ZANDER J[or]). 1 vol. in-8, avec 75 figures. 3 fr.

— II. *Gynécologie* (H. STAPFER). 1 vol. in-8, avec 12 fig. 4 fr.

— III. *Maladies respiratoires (méthode de l'exercice physiologique de la respiration)* (G. ROSENTHAL). 1 vol. in-8, avec 50 figures. 5 fr.

— IV. *Kinisésthérapie orthopédique* (RENÉ MESNARD). 1 vol. in-8, avec 91 fig. 3 fr.

— V. *Maladies de la nutrition* (WETTERWALD). *Maladies de la peau* (R. LEROY). 1 vol. in-8, avec 47 figures. 4 fr.

— VI. *Les traumatismes et leurs suites* (L. DUREY). 1 vol. in-8, avec 32 figures. 4 fr.

— VII. *La rééducation motrice* (R. HIRSCHBERG). 1 vol. in-8, avec 38 figures. 3 fr.

OBERLAENDER (F.-M.) ET KOLLMANN (A.). **La blennorrhagie chronique et ses complications.** Traduit par le D[r] C. LEPOUTRE. 1 vol. gr. in-8 avec 178 fig. et 3 planches en couleurs hors texte. 15 fr.

STEWART (D[r] PIERRE). **Le diagnostic des maladies nerveuses.** Traduction et adaptation française, par le D[r] GUSTAVE SCHERB. Préface de M. le D[r] E. HELME. 1 vol. in-8 avec 208 fig. et diagrammes. 15 fr.

PRÉCÉDEMMENT PARUS :

Pathologie et thérapeutique médicales.

CAMUS ET PAGNIEZ. **Isolement et psychothérapie.** *Traitement de la neurasthénie.* Préface du P[r] DÉJERINE. 1 vol. gr. in-8. 9 fr.

Conférence internationale du cancer (2[e]). Tenue à Paris du 1[er] au 5 octobre 1910. Travaux publiés sous la direction de M. le Prof. Pierre DELBET et du D[r] R. LEDOUX-LEBARD. 1 vol. gr. in-8. 20 fr.

CORNIL (V.), RANVIER, BRAULT ET LETULLE. **Manuel d'histologie pathologique.** 3[e] édition, entièrement remaniée.

TOME I, par MM. RANVIER, CORNIL, BRAULT, F. BEZANÇON et M. CAZIN. *Histologie normale. Cellules et tissus normaux. Généralités sur l'histologie pathologique. Altération des cellules et des tissus. Inflammations. Tumeurs. Notions sur les bactéries. Maladies des systèmes et des tissus. Altérations du tissu conjonctif.* 1 vol. in-8, avec 387 grav. en noir et en coul. 25 fr.

TOME II, par MM. DURANTE, JOLLY, DOMINICI, GOMBAULT et PHILIPPE. *Muscles. Sang et hématopoïèse. Généralités sur le système nerveux.* 1 vol. in-8, avec 278 grav. en noir et en couleurs. 25 fr.

TOME III, par MM. GOMBAULT, NAGEOTTE, A. RICHE, R. MARIE, DURANTE, LEGRY, F. BEZANÇON. *Cerveau. Moelle. Nerfs. Cœur. Larynx. Ganglion lymphatique. Rate.* 1 vol. in-8, avec 382 grav. en noir et en couleurs. 35 fr.

TOME IV ET DERNIER, par MM. MILIAN, DIEULAFÉ, DECLOUX, RIBADEAU-DUMAS, CRITZMANN, COURCOUX, BRAULT, LEGRY, HALLÉ, KLIPPEL et LEFAS. *Poumon. Bouche. Tube digestif. Estomac. Intestin. Foie. Rein. Vessie et urèthre. Pancréas.* 2 vol. in-8. 45 fr.

DESCHAMPS (A.). **Les maladies de l'énergie.** Les asthénies générales. *Épuisements, insuffisances, inhibitions.* (Clinique et Thérapeutique). Préface de M. le professeur RAYMOND. 1 vol. In-8. 2e édit. 8 fr.

FINGER (E.). **La syphilis et les maladies vénériennes.** Trad. par les Drs SPILLMANN et DOYON. 3e édit. Avec 8 pl. h. texte. 12 fr.

FLEURY (M. DE), de l'Académie de médecine. **Introduction à la médecine de l'esprit.** 9e édit. 1 vol. in-8. 7 fr. 50

— **Les grands symptômes neurasthéniques.** 4e éd. In-8. 7 fr. 50

— **Manuel pour l'étude des maladies du système nerveux.** 1 vol. gr. in-8, avec 132 grav. en noir et en couleurs, cart. à l'angl. 25 fr.

FRENKEL (H. S.). **L'ataxie tabétique.** *Ses origines, son traitement.* Préface de M. le Prof. RAYMOND. 1 vol. in-8. 8 fr.

HARTENBERG (P.). **Psychologie des neurasthéniques.** 2e édition. 1 vol. in-16. 3 fr. 50

— **L'hystérie et les hystériques.** 1 vol. in-16. 3 fr. 50

JANET (P.) ET RAYMOND (F.). **Névroses et idées fixes.**
TOME I. — *Études expérimentales*, par P. JANET. 2e éd. 1 vol. gr. in-8 avec 68 gr. 12 fr.
TOME II. — *Fragments des leçons cliniques*, par F. RAYMOND et P. JANET. 2e éd. 1 vol. grand in-8, avec 97 gravures. 14 fr.
(*Couronné par l'Académie des Sciences et par l'Académie de médecine.*)

JANET (P.) ET RAYMOND (F.). **Les obsessions et la psychasthénie.**
TOME I. — *Études cliniques et expérimentales*, par P. JANET. 2e édit. 1 vol. gr. in-8, avec grav. dans le texte. 18 fr.
TOME II. — *Fragments des leçons cliniques*, par F. RAYMOND et P. JANET. 2e édit. 1 vol. in-8 raisin, avec 22 gravures dans le texte. 14 fr.

JANET (Dr Pierre). **L'État mental des hystériques.** 2e édition. 1 vol. in-8, avec gravures dans le texte. 18 fr.

JOFFROY (le prof.) ET DUPOUY. **Fugues et vagabondage.** 1 vol. in-8. 7 fr.

LABADIE-LAGRAVE ET LEGUEU. **Traité médico-chirurgical de gynécologie.** 3e édition, entièrement remaniée. 1 vol. grand in-8, avec nombreuses fig., cart. à l'angl. 25 fr.

LE DANTEC (F.). **Introduction à la pathologie générale.** 1 fort vol. gr. in-8. 15 fr.

LEPINE (le prof. R.). **Le diabète sucré.** 1 vol. gr. in-8 16 fr.

MACKENSIE (Dr J.). **Les maladies du cœur.** Traduit par le Dr FRANÇON. Préface du Dr H. VAQUEZ. 1 vol. in-8 avec 280 fig. 15 fr.

MARIE (Dr A.). **Traité international de psychologie pathologique.** TOME I : *Psychopathologie générale*, par MM. les Prs GRASSET, DEL GRECO, Dr A. MARIE, Prof. MALLY, MINGAZZINI, Drs DIDE, KLIPPEL, LEVADITI, LUGARO, MARINESCO, MÉDÉA, L. LAVASTINE, Prof. MARRO, CLOUSTON, BECHTEREW, FERRARI, Prof. CARRARRA. 1 vol. gr. in-8, avec 353 gr. dans le texte. 25 fr.
TOME II : *Psychopathologie clinique*, par MM. les Prs BAGENOFF, BECHTEREW, Drs COLIN, CAPGRAS, DENY, HESNARD, LHERMITTE, MAGNAN, A. MARIE, Prs PICK, PILCZ, Drs RICHE, ROUBINOVITCH, SÉRIEUX, SOLLIER, Pr ZIEHEN, 1 vol. gr. in-8, avec 341 gr. 25 fr.
TOME III ET DERNIER. *Psychologie appliquée*, par MM. les Prof. BAGENOFF, BIANCHI, SIKORSKY, G. DUMAS, HAVELOCK-ELLIS, Drs CULLERRE, A. MARIE, DEXLER, Prof. SALOMONSEN. 1 vol. gr. in-8 avec grav.

MOSSÉ. **Le diabète et l'alimentation aux pommes de terre.** 1 vol. in-8. 5 fr.

REVAULT D'ALLONNES (Dr G.). **L'affaiblissement intellectuel chez les déments.** 1 vol. in-8. 5 fr.

SERIEUX et CAPGRAS. **Les folies raisonnantes.** 1 vol. in-8. 7 fr.

SOLLIER (P.). **Genèse et nature de l'hystérie.** 2 vol. in-8. 20 fr.

Pathologie et thérapeutique chirurgicales.

BOECKEL (J. et A.). **Des fractures du rachis cervical sans symptômes médullaires.** 1 vol. in-8 avec planches. 8 fr.

CORNIL (le prof. V.). **Les tumeurs du sein.** 1 vol. gr. in-8, avec 169 fig. dans le texte. 12 fr.

DURET (H.). **Les tumeurs de l'encéphale.** *Manifestations et chirurgie.* 1 fort vol. gr. in-8, avec 300 figures. 20 fr.

ESTOR (le prof.). **Guide pratique de chirurgie infantile.** 1 vol. in-8, avec 165 gravures. 2e édition, revue et augmentée. 8 fr.

HENNEQUIN ET LOEWY. **Les luxations des grandes articulations, leur traitement pratique.** 1 vol. gr. in-8, avec 125 grav. dans le texte. 16 fr.

LE DAMANY (Dr P.). **La luxation congénitale de la hanche.** 1 fort vol. gr. in-8 avec 486 fig. 15 fr.

LEGUEU (Prof. F.). **Traité chirurgical d'urologie.** Préface de M. le Prof. GUYON. 1 fort vol. gr. in-8 de VIII-1382 p., avec 663 grav. dans le texte et 8 pl. en couleurs hors texte, cartonné à l'angl. 40 fr.

— **Leçons de clinique chirurgicale** (Hôtel-Dieu, 1901). 1 vol. grand in-8, avec 71 gravures dans le texte. 12 fr.

MONOD (Pr Ch.) ET VANVERTS (J.). **Chirurgie des artères,** *Rapport au XXIIe Congrès de chirurgie.* 1 vol. in-8. 2 fr.

NIMIER (H.). **Blessures du crâne et de l'encéphale par coup de feu.** 1 vol. in-8, avec 150 fig. 15 fr.

NIMIER (H.) ET LAVAL. **Les projectiles de guerre.** 1 v. in-12, av. gr. 3 fr.

— **Les explosifs, les poudres, les projectiles d'exercice,** leur action et leurs effets vulnérants. 1 vol. in-12, avec grav. 3 fr.

— **Les armes blanches,** leur action et leurs effets vulnérants. 1 vol. in-12, avec grav. 6 fr.

— **De l'infection en chirurgie d'armée,** 1 v. in-12, avec gr. 6 fr.

— **Traitement des blessures de guerre.** 1 fort vol. in-12, avec gravures. 6 fr.

REVERDIN (Pr J.-L.). **Leçons de chirurgie de guerre.** *Des blessures faites par les balles des fusils.* Préface de H. NIMIER. 1 vol. in-8, avec 7 pl. en phototypie hors texte. 7 fr. 50

TERRIER (F.) ET AUVRAY (M.). **Chirurgie du foie et des voies biliaires.** — TOME I. *Traumatismes du foie et des voies biliaires. — Foie mobile. — Tumeurs du foie et des voies biliaires.* 1 vol. gr. in-8, avec 50 gravures. 10 fr.

TOME II. *Échinococcose hydatique commune. — Kystes alvéolaires. — Suppurations hépatiques. — Abcès tuberculeux intra-hépatique. — Abcès de l'actinomycose.* 1 vol. gr. in-8, avec 47 gravures. 12 fr.

Thérapeutique. Pharmacie. Hygiène.

BOSSU. **Petit compendium médical.** 6e édit. in-32, cart. 1 fr. 25

BOUCHARDAT. **Nouveau formulaire magistral.** 31e édition. *Collationnée avec le Codex de 1908.* 1 vol. in-18, cart. 4 fr.

BOUCHARDAT ET DESOUBRY. **Formulaire vétérinaire,** 6e édit. 1 vol. in-18, cartonné. 4 fr.

BOUCHUT ET DESPRÉS. **Dictionnaire de médecine et de thérapeutique médicale et chirurgicale,** comprenant le résumé de la médecine et de la chirurgie, les indications thérapeutiques de chaque maladie, la médecine opératoire, les accouchements, l'oculistique, l'odontotechnie, les maladies d'oreilles, l'électrisation, la matière médicale, les eaux minérales, et un formulaire spécial pour chaque maladie, mis au courant de la science par les Drs MARION et F. BOUCHUT. 7e édition, très augmentée, 1 vol. in-4, avec 1097 fig. dans le texte et 3 cartes. Broché, 25 fr.; relié. 30 fr.

HARTENBERG (Dr P.). **Traitement des neurasthéniques.** 1 vol. in-16. 3 fr. 50

LAGRANGE (F.). **La médication par l'exercice.** 1 vol. grand in-8, avec 68 grav. et une carte en couleurs. 3e éd. 12 fr.

— **Les mouvements méthodiques et la « mécanothérapie ».** 1 vol. in-8, avec 55 gravures. 10 fr.

LAGRANGE (F.). **Le traitement des affections du cœur par l'exercice et le mouvement.** 1 vol. in-8 avec figures. 6 fr.

— **La fatigue et le repos.** 1 vol. in-8, publié avec le concours du Dr DE GRANDMAISON. 1 vol. in-8. 6 fr.

LAHOR (Dr Cazalis) et Lucien GRAUX. **L'alimentation à bon marché saine et rationnelle.** 1 vol. in-16. 2e édit. 3 fr. 50

LÉVY (Dr P.-E.). **Neurasthénie et névroses.** *Leur guérison définitive en cure libre.* 2e édit. 1 vol. in-16. 5 fr.

RICHET (Pr CH.). **L'anaphylaxie.** 2e édit. 1 vol. in-16. 3 fr. 50

UNNA. **Thérapeutique des maladies de la peau.** Traduit de l'allemand par les Drs DOYON et SPILLMANN. 1 vol. gr. in-8. 8 fr.

Anatomie. Physiologie.

BELZUNG. **Anatomie et physiologie animales.** 10e édition revue. 1 fort vol. in-8, avec 522 grav. dans le texte, broché, 6 fr.; cart. 7 fr.

CHASSEVANT. **Précis de chimie physiologique.** 1 vol. gr. in-8, avec figures. 10 fr.

CYON (E. DE). **Les nerfs du cœur.** 1 vol. gr. in-8 avec fig. 6 fr.

DEBIERRE. **Atlas d'ostéologie.** 1 vol. in-4, avec 253 grav. en noir et en couleurs, cart. toile dorée. 12 fr.

DEMENY (G.). **Mécanisme et éducation des mouvements.** 4e éd. 1 vol. in-8, avec grav. cart. 9 fr.

DUBUISSON (P.) ET VIGOUROUX (A.). **Responsabilité pénale et folie.** 1 vol. in-8. 7 fr. 50

DUPOUY (R.). **Les Opiomanes.** *Mangeurs, buveurs et fumeurs d'opium.* 1 vol. in-8. 5 fr.

GELLÉ. **L'audition et ses organes.** 1 vol. in-8, avec grav. 6 fr.

GLEY (E.). **Études de psychologie physiologique et pathologique.** 1 vol. in-8, avec gravures. 5 fr.

JAVAL (E.). **Physiologie de la lecture et de l'écriture.** 1 vol. in-8. 2e édit. 6 fr.

LE DANTEC. **L'unité dans l'être vivant.** *Essai d'une biologie chimique.* 1 vol. in-8. 7 fr. 50

— **Les limites du connaissable.** *La vie et les phénomènes naturels.* 2e édit. 1 vol. in-8. 3 fr. 75

— **Traité de biologie.** 2e éd. 1 vol. grand in-8, avec fig. 15 fr.

RICHET (Ch.), professeur à la Faculté de médecine de Paris, **Dictionnaire de physiologie,** publié avec le concours de savants français et étrangers. Formera 12 à 15 volumes grand in-8, se composant chacun de 3 fascicules; chaque volume, 25 fr.; chaque fascicule, 8 fr. 50. Huit volumes parus.

TOME I (*A-Bac*). — TOME II (*Bac-Cer*). — TOME III (*Cer-Cob*). — TOME IV (*Cob-Dig*). — TOME V (*Dig-Fac*). — TOME VI (*Fiam-Gal*). — TOME VII (*Gal-Gra*). — TOME VIII (*Gra-Hys*).

SNELLEN. **Échelle typographique pour mesurer l'acuité de la vision.** 17e édition. 4 fr.

REVUE DE MÉDECINE

Directeurs : MM. les Professeurs BOUCHARD, de l'Institut ; CHAUFFARD, CHAUVEAU, de l'Institut ; LANDOUZY ; LÉPINE, correspondant de l'Institut ; PITRES ; ROGER et VAILLARD. Rédacteurs en chef : MM. LANDOUZY et LÉPINE. Secrétaire de la Rédaction : JEAN LÉPINE. Secrétaire adjoint : R. DEBRÉ.

REVUE DE CHIRURGIE

Directeurs : MM. les Professeurs E. QUÉNU, PIERRE DELBET, PIERRE DUVAL, A. PONCET, F. LEJARS, F. GROSS, E. FORGUE, A. DESMONS, E. CESTAN. Rédacteur en chef : E. QUÉNU, Secrétaire de la rédaction : X. DELORE.

La *Revue de médecine* et la *Revue de chirurgie* paraissent tous les mois ; chaque livraison de la *Revue de médecine* contient de 5 à 6 feuilles grand in-8, avec gravures ; chaque livraison de la *Revue de chirurgie* contient de 10 à 14 feuilles grand in-8, avec gravures.

32e année, 1913.

PRIX D'ABONNEMENT :

Pour la Revue de Médecine. Un an, du 1er janvier, Paris. 20 fr. — Départements et étranger. 23 fr. — La livraison : 2 fr.

Pour la Revue de Chirurgie. Un an, du 1er janvier, Paris. 30 fr. — Départements et étranger. 33 fr. — La livraison : 3 fr.

Les **deux Revues** réunies : un, an Paris, 45 fr. départ. et étranger. 50 fr.

JOURNAL DE L'ANATOMIE

et de la Physiologie normales et pathologiques

de l'homme et des animaux.

Rédacteurs en chef : MM. les professeurs RETTERER et TOURNEUX.
Avec le concours de MM. BRANCA, G. LOISEL et A. SOULIÉ.

50e année, 1913. — PARAIT TOUS LES DEUX MOIS.

ABONNEMENT, un an. : Paris, **30** fr. ; départ et étr., **33** fr. La livr. **6** fr.

JOURNAL DE PSYCHOLOGIE

normale et pathologique.

DIRIGÉ PAR LES DOCTEURS

PIERRE JANET, Professeur au Collège de France. ET G. DUMAS, Professeur-adjoint à la Sorbonne.

10e année, 1913. — PARAIT TOUS LES DEUX MOIS.

ABONNEMENT, un an, du 1er janvier, **14** fr. — La livraison, **2** fr. **60**

Le prix est de 12 fr. pour les abonnés de la Revue philosophique.

REVUE ANTHROPOLOGIQUE

faisant suite à la *Revue de l'École d'Anthropologie de Paris.*

Recueil mensuel publié par les professeurs de l'Ecole d'Anthropologie.

ABONNEMENT, un an, du 1er janvier : France et Etranger, **10** fr.
La livraison, **1** fr.

ÉCONOMIE POLITIQUE — SCIENCE FINANCIÈRE

COLLECTION DES ÉCONOMISTES
ET PUBLICISTES CONTEMPORAINS

FORMAT IN-8.

VOLUMES RÉCEMMENT PUBLIÉS

ARNAUNÉ (A.), ancien directeur de la Monnaie, membre de l'Institut. **La monnaie, le crédit et le change.** 5e édition, revue et augmentée. 1 vol. in-8. . . . . 8 fr.
— **Le commerce extérieur et les tarifs de douane.** 1 vol. in-8. . 8 fr.
BLOCH (R.) et CHAUMEL (H). **Traité théorique et pratique des conseils de Prud'hommes.** 1 vol. in-8. . . . . 12 fr.
LEROY-BEAULIEU (P.), de l'Institut. **Traité de la science des finances.** 8e édition, revue et augmentée. 2 forts vol. in-8 . . . . 25 fr.
MARTIN (E.). **Histoire financière et économique de l'Angleterre** (1066-1902). 2 vol. in-8. . . . . 20 fr.
PINOT (P.) et COMOLET-TIRMAN (J.). **Traité des retraites ouvrières.** 2e éd., revue et mise à jour. 1 vol. in-8. . . . . 6 fr.
RAFFALOVICH (A.). **Le marché financier** (1911-1912). 1 vol. gr. in-8. 12 fr.

PRÉCÉDEMMENT PARUS

ANTOINE (Ch.). **Cours d'économie sociale.** 4e édition, revue et augmentée. 1 vol. in-8. . . . . 9 fr.
BLANQUI, de l'Institut. **Histoire de l'économie politique en Europe,** *depuis les Anciens jusqu'à nos jours*, 5e édition. 1 vol. in-8. . . 8 fr.
BLUNTSCHLI. **Théorie générale de l'Etat,** traduit de l'allemand par M. DE RIEDMATTEN. 3e édition. 1 vol. in-8. . . . . 9 fr.
COLSON (C.), de l'Institut. **Cours d'économie politique,** professé à l'Ecole nationale des ponts et chaussées.
Livre I. — *Théorie générale des phénomènes économiques.* 2e édition revue et augmentée. . . . . 6 fr.
— II. — *Le travail et les questions ouvrières.* 3e tirage. . . 6 fr.
— III. — *La propriété des biens corporels et incorporels.* 2e tirge. 6 fr.
— IV. — *Les entreprises, le commerce et la circulation.* 2e tirge. 6 fr.
— V. — *Les finances publiques et le budget de la France.* . 6 fr.
— VI. — *Les travaux publics et les transports.* . . . . 6 fr.
— SUPPLÉMENT ANNUEL aux *Livres IV, V et VI*, (1911) broch. in-8. 1 fr.
COURCELLE-SENEUIL, de l'Institut. **Traité théorique et pratique d'économie politique.** 3e édition, revue et corrigée. 2 vol. in-18. 7 fr.
— **Traité théorique et pratique des opérations de banque.** *Dixième édition, revue et mise à jour*, par A. LIESSE, professeur au Conservatoire des arts et métiers. 1 vol. in-8. . . . . 9 fr.
COURTOIS (A.). **Histoire des banques en France.** 2e édition. 1 v. in-8. 8 fr. 50
EICHTHAL (Eugène d'), de l'Institut. **La formation des richesses et ses conditions sociales actuelles,** *notes d'économie politique.* . . 7 fr. 50
FIX (Th.). **Observations sur l'état des classes ouvrières.** In-8. . 5 fr.
HAUTEFEUILLE. **Des droits et des devoirs des nations neutres en temps de guerre maritime.** 3e édit. refondue. 3 forts vol. in-8. 22 fr. 50
— **Histoire des origines, des progrès et des variations du droit maritime international.** 2e édition. 1 vol. in-8. . . . . 7 fr. 50
LEROY-BEAULIEU (P.), de l'Institut. **Traité théorique et pratique d'économie politique.** 5e édition revue et augmentée. 5 vol. in-8. . 36 fr.
— **Essai sur la répartition des richesses** et sur la tendance à une moindre inégalité des conditions. 3e édit., revue et corrigée. 1 vol. in-8. 9 fr.
— **L'Etat moderne et ses fonctions.** 4e édition. 1 vol. in-8. . . . 9 fr.
— **Le collectivisme,** *examen critique du nouveau socialisme.* — *L'Evolution du Socialisme depuis 1895.* — *Le syndicalisme.* 5e édit., revue et augmentée. 1 vol. in-8. . . . . 9 fr.
— **De la colonisation chez les peuples modernes.** 6e édition. 2 vol. in-8. 20 fr.

LIESSE (A.), professeur au Conservatoire national des arts et métiers, **Le travail** *aux points de vue scientifique, industriel et social.* 1 vol. in-8. . . . . 7 fr 50

MARTIN-SAINT-LEON (E.), conservateur de la bibliothèque du Musée Social. **Histoire des corporations de métiers,** *depuis leurs origines jusqu'à leur suppression en 1791*, suivie d'une étude sur l'*Évolution de l'Idée corporative de 1791 à nos jours* et sur le *Mouvement syndical contemporain.* Deuxième édition, revue et mise au courant. 1 fort vol. in-8. (*Couronné par l'Académie française*) . . . . 10 fr.

NEYMARCK (A.). **Finances contemporaines.** — Tome I. *Trente années financières, 1872-1901.* 1 vol. in-8, 7 fr. 50. — Tome II. *Les budgets, 1872-1903.* 1 vol. in-8, 7 fr. 50. — Tome III. *Questions économiques et financières, 1872-1904.* 1 vol. in-8, 10 fr. — Tomes IV-V : *L'obsession fiscale, questions fiscales, propositions et projets relatifs aux impôts depuis 1871 jusqu'à nos jours.* 2 vol. in-8. — Tomes VI et VII. *L'épargne française et les valeurs mobilières (1872-1910).* 2 vol. in-8. . . 15 fr.

NOVICOW (J.). **Le problème de la misère et les phénomènes économiques naturels.** 1 vol. in-8. . . . . 7 fr. 50

PASSY (H.), de l'Institut. **Des formes de gouvernement et des lois qui les régissent.** 2e édition. 1 vol. in-8. . . . . 7 fr. 50

PAUL-BONCOUR. **Le fédéralisme économique et le syndicalisme obligatoire,** préface de WALDECK-ROUSSEAU. 1 vol. in-8. 2e édit . . 6 fr.

RAFFALOVICH (A.). **Le marché financier.** Années 1891. 1 vol. 5 fr. 1892. 1 vol. 5 fr. 1893 à 1894, *épuisé.* 1894-1895 à 1896-1897. Chacune 1 vol. 7 fr. 50; 1897-1898 et 1898-1899, chacune 1 vol. 10 fr. 1899-1900 à 1901-1902, *épuisés*; 1902-1903 à 1910-1911, chacune 1 vol. . . . 12 fr.

RICHARD (A.). **L'organisation collective du travail,** préface par Yves GUYOT. 1 vol. grand in-8. . . . . 6 fr.

ROSSI (P.), de l'Institut. **Cours d'économie politique,** 5e éd. 4 v. in-8. 15 fr.

— **Cours de droit constitutionnel,** 2e édition. 4 vol. in-8. . . . . 15 fr.

STOURM (R.), de l'Institut. **Les systèmes généraux d'impôts.** 3e édition revisée et mise au courant. 1 vol. in-8 . . . . 10 fr.

— *Cours de finances.* **Le budget, son histoire et son mécanisme.** 7e édition revue et mise au courant. 1 vol. in-8 . . . . 10 fr.

VILLEY (ED.). **Principes d'Économie politique.** 3e édit. 1 vol. in-8. 10 fr.

WEULERSSE (G.). **Le mouvement physiocratique en France de 1856 à 1870.** 2 vol. in-8 . . . . 25 fr.

BIBLIOTHÈQUE DES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES

VOLUMES RÉCEMMENT PUBLIÉS.

GEORGES-CAHEN. **Le logement dans les villes.** 1 vol. in-16. . 3 fr. 50

Concentration des entreprises industrielles et commerciales (La), par A. FONTAINE, L. MARCH, P. DE ROUSIERS, F. SAMAZEUILH, A. SAYOUS, G. VEILLAT, P. WEISS. 1 vol. in-16. . . . . 3 fr. 50

DUGUIT (L.). **Les transformations générales du droit privé depuis le code Napoléon.** 1 vol. in-16. . . . . 3 fr. 50

Femme (La). *Sa situation réelle. Sa situation idéale*, par J. A. THOMSON, MME THOMSON, Mlle L. I. LUMSDEN, Mme LENDRUM, Mlle SHEAVYN, M. T. S. CLOUSTON, Mlle F. MELVILLE, Mlle E. PEARSON, M. R. LODGE, Préface de Sir OLIVER LODGE. 1 vol. in-16 . . . . 3 fr. 50

Grands marchés financiers (Les). *France* (Paris et province). *Londres, Berlin, New-York*, par A. AUPETIT, L. BROCARD, J. ARMAGNAC, G. DELAMOTTE, G. AUBERT. 1 vol. in-16. . . . . 3 fr. 50

GUYOT (YVES). **La gestion par l'Etat et les municipalités.** 1 vol. in-16 . . . . 3 fr. 50

LAYCOCK (F. U.). **L'économie politique dans une coque de noix.** Trad. par Mlle DIDIER. Introduction de *Yves Guyot.* 1 vol. in-16. . 3 fr. 50

VANDERVELDE (E.). **La coopération neutre et la coopération socialiste.** 1 vol. in-16. . . . . 3 fr. 50

PRÉCÉDEMMENT PARUS

ANTONELLI (E.). **Les actions de travail dans les sociétés anonymes à participation ouvrière.** Préface d'Aristide BRIAND. 1 vol. in-16. 2 fr. 50
AUCUY (M.). **Les systèmes socialistes d'échange.** 1 vol. in-16. 3 fr. 50
BASTIAT (Frédéric). **Œuvres complètes,** précédées d'une *Notice* sur sa vie et ses écrits. 7 vol. in-18. . . . . 24 fr. 50
I. *Correspondance. — Premiers écrits.* 3e édition, 3 fr. 50; — II. *Le Libre-Échange.* 3e édition, 3 fr. 50; — III. *Cobden et la Ligue.* 4e édition, 2 fr. 50; — IV et V. *Sophismes économiques. — Petits pamphlets.* 6e édit. 2 vol. *ensemble,* 7 fr.; — VI. *Harmonies économiques.* 9e édition, 3 fr. 50; — VII. *Essais. — Ébauches. — Correspondance.* . . 3 fr. 50
BELLET (D.). **Le chômage et son remède.** Préface de Paul LEROY-BEAULIEU. 1 vol. in-16. . . . . 3 fr. 50
BOURDEAU (J.). **Entre deux servitudes.** *Démocratie, socialisme, syndicalisme, impérialisme,* etc. 1 vol. in-16. . . . . 3 fr. 50
BROUILHET (Ch.). **Le conflit des doctrines dans l'économie politique contemporaine.** 1 vol. in-16. . . . . 3 fr. 50
CHALLAYE. **Syndicalisme révolutionnaire et syndicalisme réformiste.** 1 vol. in-16. . . . . 2 fr. 50
COURCELLE-SENEUIL (J.-G.). **Traité théorique et pratique d'économie politique.** 3e édit. 2 vol. in-18. . . . . 7 fr.
— **La société moderne.** 1 vol. in-18. . . . . 5 fr.
DEPUICHAULT. **La fraude successorale par le procédé du compte-joint.** Préface de M. Paul LEROY-BEAULIEU. 1 vol. in-16 . . . 3 fr. 50
DOLLEANS. **Robert Owen (1771-1858).** 1 vol. in-18. . . . . . . 3 fr. 50
DUGUIT (L.). **Le droit social, le droit individuel et la transformation de l'Etat.** 1 vol. in-16, 2e édit. . . . . 2 fr. 50
EICHTHAL (E. D'), de l'Institut. **La liberté individuelle du travail et les menaces du législateur.** 1 vol. in-16. . . . . 2 fr. 50
Forces productives de la France (Les), par MM. P. BAUDIN, P. LEROY-BAULIEU, MILLERAND, ROUME, J. THIERRY, E. ALLIX, J.-C. CHARPENTIER, H. DE PEYERIMHOFF, P. DE ROUSIERS, D. ZOLLA. 1 vol. in-16. 3 fr. 50
GAUTHIER (A.-E.), sénateur, ancien ministre. **La réforme fiscale par l'impôt sur le revenu.** 1 vol. in-18. . . . . 3 fr. 50
GUYOT (Yves). **Les chemins de fer et la grève.** 1 vol. in-16. 3 fr. 50
LACHAPELLE (G.). **La représentation proportionnelle en France et en Belgique.** 1 vol. in-16. . . . . 3 fr. 50
LESEINE (L.) et SURET (L.). **Introduction mathématique à l'étude de l'économie politique.** 1 vol. in-16 avec figures. . . . . 3 fr.
LIESSE, professeur au Conservatoire des arts et métiers. **La statistique, ses difficultés, ses procédés, ses résultats.** 2e éd. 1 vol. in-18. 2 fr. 50
— **Portraits de financiers.** OUVRARD, MOLLIEN, GAUDIN, BARON LOUIS. CORVETTO, LAFFITE, DE VILLÈLE. 1 vol. in-18. . . . . 3 fr. 50
MARGUERY (E.). **Le droit de propriété et le régime démocratique.** 1 vol. in-18. . . . . 2 fr. 50
MAURY (F.). **Le port de Paris.** 3e édit. 1 vol. in-16. . . . . . 3 fr. 50
MERLIN (R.), biblioth. archiviste du Musée social. **Le contrat de travail, les salaires, la participation aux bénéfices.** 1 v. in-18. . . . 2 fr. 50
MILHAUD (Mlle Caroline). **L'ouvrière en France,** 1 vol. in-18. 2 fr. 50
MILHAUD (Edg.), professeur d'économie politique à l'Université de Genève. **L'imposition de la rente.** *Les engagements de l'Etat, les intérêts du crédit public, l'égalité devant l'impôt.* 1 vol. in-16. . 3 fr. 50
MOLINARI (G. DE). **Questions économiques à l'ordre du jour.** In-18. 3 fr. 50
— **Les problèmes du XXe siècle.** 1 vol. in-18. . . . . 3 fr. 50
— **Théorie de l'Evolution.** *Economie de l'histoire.* 1 vol. in-16. 3 fr. 50
NOUEL (R.). **Les Sociétés par actions,** *leur réforme,* préface de P. BAUDIN. 1 vol. in-16. 3 fr. 50
PAWLOWSKI (A.). **La Confédération générale du travail.** Préface de J. BOURDEAU. 1 vol. in-16. . . . . 2 fr. 50
— **Les syndicats jaunes.** 1 vol. in-16. . . . . 2 fr. 50
— **Les syndicats féminins et les syndicats mixtes en France.** 1 vol. in-16. . . . . 2 fr. 50

PIC (P.), prof. à la Faculté de droit de Lyon. **La protection légale des travailleurs et le droit international ouvrier.** 1 vol. in-16 . . 2 fr. 50

Politique budgétaire en Europe (La), par MM. A. LEBON, G. BLONDEL, R.-G. LÉVY, A. RAFFALOVICH, C. LAURENT, C. PICOT, H. GANS. 1 vol. in-16 . . . . 3 fr. 50

RICHARD (M.). **Le régime minier.** 1 vol. in-16. . . . . 3 fr. 50

STUART MILL (J.). **Le gouvernement représentatif.** Traduction et *Introduction*, par M. DUPONT-WHITE. 3e édition. 1 vol. in-18. 4 fr.

COLLECTION D'AUTEURS ÉTRANGERS CONTEMPORAINS

Histoire — Morale — Économie politique — Sociologie

Format in-8. (Pour le cartonnage, **1** fr. **50** en plus.)

BAMBERGER. — **Le Métal argent au XIXe siècle.** . . . 6 fr. 50

C. ELLIS STEVENS. — **Les Sources de la Constitution des États-Unis** *étudiées dans leurs rapports avec l'histoire de l'Angleterre et de ses Colonies.* Traduit par LOUIS VOSSION. . . . . 7 fr. 50

GOSCHEN. — **Théorie des Changes étrangers.** Traduction et préface de M. LÉON SAY. *Quatrième édition française* suivie du *Rapport de 1875 sur le paiement de l'indemnité de guerre*, par le même. . 7 fr. 50

HOWELL. — **Le Passé et l'Avenir des Trade Unions.** *Questions sociales d'aujourd'hui.* Trad. et préf. de M. LE COUR GRANDMAISON. 5 fr. 50

KIDD. — **L'évolution sociale.** Traduit par M. P. LE MONNIER. 7 fr. 50

NITTI. — **Le Socialisme catholique.** . . . . 7 fr. 50

RUMELIN. — **Problèmes d'Économie politique et de Statistique.** 7 fr. 50

SCHULZE GAVERNITZ. — **La grande Industrie.** . . . . . . 7 fr. 50

W.-A. SHAW. — **Histoire de la Monnaie (1252-1894).** . . . . . 7 fr. 50

THOROLD ROGERS. — **Histoire du Travail et des Salaires en Angleterre depuis la fin du XIIIe siècle.** . . . . 7 fr. 50

WESTERMARCK. — **Origine du Mariage dans l'espèce humaine.** 11 fr.

DICTIONNAIRE DU COMMERCE

DE L'INDUSTRIE ET DE LA BANQUE

DIRECTEURS :

MM. Yves GUYOT et Arthur RAFFALOVICH

2 volumes grand in-8. Prix, brochés.............................. 50 fr.
— — reliés.............................. 58 fr.

NOUVEAU DICTIONNAIRE

D'ÉCONOMIE POLITIQUE

PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION DE

M. LÉON SAY et de **M. JOSEPH CHAILLEY-BERT**

Deuxième édition.

2 vol. grand in-8 raisin et un Supplément : prix, brochés...... **60** fr.
— — demi-reliure chagrin.................... **69** fr.

COMPLÉTÉ PAR 3 TABLES : **Table des auteurs, Table méthodique et Table analytique.**

PETITE BIBLIOTHÈQUE ÉCONOMIQUE FRANÇAISE ET ÉTRANGÈRE

PUBLIÉE SOUS LA DIRECTION DE M. J. CHAILLEY-BERT

PRIX DE CHAQUE VOLUME IN-32, ORNÉ D'UN PORTRAIT
Cartonné toile. . . . . **2 fr. 50**

XVIII VOLUMES PUBLIÉS

I. — VAUBAN. — **Dîme royale**, par G. Michel.
II. — BENTHAM. — **Principes de Législation**, par Mlle Raffalovich.
III. — HUME. — **Œuvre économique**, par Léon Say.
IV. — J.-B. SAY. — **Economie politique**, par H. Baudrillart, de l'Institut.
V. — ADAM SMITH. — **Richesse des Nations**, par Courcelle-Seneuil, de l'Institut. 2e édit.
VI. — SULLY. — **Économies royales**, par M. J. Chailley-Bert.
VII. — RICARDO. — **Rentes, Salaires et Profits**, par M. P. Beauregard, de l'Institut.
VIII. — TURGOT. — **Administration et Œuvres économiques**, par M. L. Robineau.
IX. — JOHN STUART MILL. — **Principes d'économie politique**, par M. L. Roquet.
X. — MALTHUS. — **Essai sur le principe de population**, par M. G. de Molinari.
XI. — BASTIAT. — **Œuvres choisies**, par M. de Foville, de l'Institut. 2e édit.
XII. — FOURIER. — **Œuvres choisies**, par M. Ch. Gide.
XIII. — F. LE PLAY. — **Économie sociale**, par M. F. Auburtin. Nouvelle édit.
XIV. — COBDEN. — **Ligue contre les lois-céréales et Discours politiques**, par Léon Say, de l'Académie française.
XV. — KARL MARX. — **Le Capital**, par M. Vilfredo Pareto. 4e édit.
XVI. — LAVOISIER. — **Statistique agricole et projets de réformes**, par MM. Schelle et Ed. Grimaux, de l'Institut.
XVII. — LÉON SAY. — **Liberté du Commerce, finances publiques**, par M. J. Chailley-Bert.
XVIII. — QUESNAY. — **La Physiocratie**, par M. Yves Guyot.

Chaque volume est précédé d'une introduction et d'une étude biographique, bibliographique et critique sur chaque auteur.

BIBLIOTHÈQUE DE LA LIGUE DU LIBRE ÉCHANGE

Prix de chaque vol. in-32, cartonné toile. . . . . . . 2 fr.

SCHELLE (G.). **Le bilan du protectionnisme en France.**

HISTOIRE UNIVERSELLE DU TRAVAIL

PUBLIÉE SOUS LA DIRECTION

de **G. RENARD**, professeur au Collège de France.

Sera publiée en 12 volumes

Chaque volume in-8, avec gravures. . . . . 5 fr.

Volumes parus :

PAUL LOUIS. **Le travail dans le monde romain**. 1 vol. avec 41 gravures.

RENARD (G.) et DULAC (A.). **L'évolution industrielle et agricole depuis cent cinquante ans**. 1 vol. avec 31 gravures.

REVUE PHILOSOPHIQUE

DE LA FRANCE ET DE L'ÉTRANGER

DIRIGÉE par **Th. RIBOT**

Membre de l'Institut, Professeur honoraire au Collège de France.

38e année, 1913. — PARAIT TOUS LES MOIS.

Abonnement :

Un an, du 1er janvier : Paris, **30** fr.; Départ. et Etranger, **33** fr.

La livraison. **3** fr.

JOURNAL DES ÉCONOMISTES

72e ANNÉE, 1913.

Parait le 15 de chaque mois par fasc. grand in-8 de 180 à 192 pages.

RÉDACTEUR EN CHEF : **M. YVES GUYOT**

Ancien ministre,

Vice-président de la Société d'Economie politique.

ABONNEMENT :

France et Algérie : UN AN........ **36** fr.; SIX MOIS....... **19** fr.;

Union postale : UN AN............ **38** fr.; SIX MOIS....... **20** fr.

LE NUMÉRO................ **3** fr. **50**

Les abonnements partent de Janvier, Avril, Juillet ou Octobre.

REVUE HISTORIQUE

Fondée par G. MONOD,

Dirigée par MM. Ch. BÉMONT, archiviste paléographe,

et **Chr. PFISTER**, professeur à la Sorbonne.

(38e année, 1913). — Paraît tous les deux mois.

Abonnement du 1er janvier, un an : Paris, 30 fr. — Départements et étranger, 33 fr. — La livraison, 6 fr.

REVUE DU MOIS

DIRECTEUR : **Émile BOREL**, professeur à la Sorbonne.
SECRÉTAIRE DE LA RÉDACTION : A. BIANCONI, agrégé de l'Université.

(8e année, 1913). — Paraît tous les mois.

ABONNEMENT DU 1er DE CHAQUE MOIS :

Un an :	Paris, **20** fr. —	Départements, **22** fr. —	Étranger, **25** fr.
Six mois :	— **10** fr. —	— **11** fr. —	— **12** fr. **50**.

La livraison, **2** fr. **25**.

REVUE DES ÉTUDES NAPOLÉONIENNES

Publiée sous la direction de M. **Ed. DRIAULT**.

(2e année, 1913). — Paraît tous les deux mois.

ABONNEMENT (du 1er janvier). Un an : France, **20** fr. — Étranger, **22** fr.
La livraison, **4** fr.

REVUE DES SCIENCES POLITIQUES

Suite des ANNALES DES SCIENCES POLITIQUES.

(28e année, 1913). — Paraît tous les deux mois

Rédacteur en chef : **M. ESCOFFIER**,
professeur à l'École des Sciences politiques.

ABONNEMENT : du 1er janvier, Paris **18** fr.; Départ. et Étranger, **19** fr.
La livraison : **3** fr. **50**.

BULLETIN DE LA STATISTIQUE GÉNÉRALE DE LA FRANCE

(2e année, 1912-1913). — Paraît tous les trois mois.

ABONNEMENT (du 1er octobre). Un an : France et Étranger, **14** fr.
La livraison, **4** fr.

Abonnements sans frais à la Librairie Félix Alcan, chez tous les libraires et dans tous les bureaux de poste.

1105-12. — Coulommiers. Imp. PAUL BRODARD. —P3-13.

646-13. — Coulommiers. Imp. Paul BRODARD. — 6-13.